RECUEIL

DES

Notices et Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

12e VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE

QUARANTE-TROISIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉE 1909

CONSTANTINE

IMPRIMERIE D. BRAHAM, 2, RUE DU PALAIS, 2

ALGER
JOURDAN, Libraire-Editeur
Place du Gouvernement

PARIS
René ROGER
Librairie africaine et coloniale
38, rue de Fleurus

1910

965.5
S678r
V. 43
1909

UNIVERSITY
OF FLORIDA
LIBRARIES

RECUEIL

DES

Notices et Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

12e VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE

QUARANTE-TROISIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉE 1909

CONSTANTINE

IMPRIMERIE D. BRAHAM, 2, RUE DU PALAIS, 2

ALGER
JOURDAN, Libraire-Editeur
Place du Gouvernement

PARIS
René ROGER
Librairie africaine et coloniale
38, rue de Fleurus

1910

University of Florida Library

965.5
S678r
v.43
1907

Avis important

—

Article 29 des statuts. — « La Société laisse aux « auteurs la responsabilité des faits et déductions histori- « ques, archéologiques, scientifiques ou autres, exposés « dans les mémoires imprimés dans son *Recueil*. »

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Jonnart, Gouverneur Général de l'Algérie.
Phelut, ✻, Préfet du Département.
Morinaud, ✻, Maire de Constantine.

Composition du Bureau pour 1910

Président :	M. Maguelonne.
1er Vice-Président :	M. Hinglais.
2e Vice-Président :	M. Gustave Mercier.
Secrétaire :	M. Coudray.
Trésorier :	M. Debruge.
Bibliothécaire :	M. Busquet.
Trésorier-Adjoint :	M. de Guibert.

Commission des Manuscrits

MM. Maguelonne, *Président ;*
Hinglais,
Mercier (Gustave),
Debruge.
} *Membres.*

MEMBRES HONORAIRES

1904 MM. Babelon, ✻, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale, rue de Vermeuil, 30.

1893 Berger (Philippe), O ✻, I ❦, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, Quai Voltaire, 3.

1894 Bréal (Michel), C ✻, I ❦, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, 70, rue d'Assas, Paris.

1893 Cagnat (René), O ✻, I ❦, membre de l'Institut, professeur d'épigraphie au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Stanislas 10, Paris.

1885 Héron de Villefosse, O ✻, I ❦, membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, président du Comité des travaux archéologiques, 16, rue Washington, Paris.

1904 Maspéro, ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

1904 Reinach (Salomon), ✻, O I ❦, membre de de l'Institut, conservateur du Musée de Saint-Germain, rue de Traktir, 4, Paris, (XVIe ar.).

1904 Saglio (Edmond), ✻, membre de l'Institut, directeur des Thermes de Cluny, rue de Sèvres, 85.

1904 Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut, Avenue d'Antin, 37.

1904 Ballu, O ✻, O I ❦, inspecteur des Monuments historiques de France, rue Blanche, 80.

MEMBRES TITULAIRES

1892 MM. Arripe, O I ✿, Secrétaire Général de la Préfecture, à Constantine.

1892 Aubry (Dr), ✻, O A ✿, sénateur.

1903 Bénos, professeur à l'école primaire supérieure, Constantine.

1903 Braham (David), O I ✿, éditeur, Constantine.

1907 Braham (Marius), O A ✿, éditeur, Constantine.

1896 Busquet, O I ✿, proviseur du Lycée, Constantine.

1895 Cambuzat-Roy, propriétaire, Boulevard du Temple, Auxerre (Yonne).

1876 Carbonnel, O A ✿, imprimeur, Constantine.

1883 Charrier, O A ✿, sous-chef de bureau de Préfecture, en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, 58, rue Michelet, Alger-Mustapha.

1902 Coudray, professeur au Lycée, Constantine.

1902 Debruge, O A ✿, commis principal des Postes, correspondant du Ministère, Constantine.

1908 d'Hélie, rédacteur principal à la Préfecture de Constantine.

1892 Escurré, O I ✿, directeur de l'école primaire supérieure en retraite, Toulouse.

1905 François (l'abbé), curé à Constantine (Coudiat)

1906 Gastu, O A ✿, avoué à Constantine.

1891 Gsell, ✻, O I ✿, professeur à la Faculté des Lettres, directeur des Antiquités algériennes, Alger-Mustapha.

1903 Guibert (de), avocat, Constantine.

1874 MM. Hinglais, O I ✿, proviseur en retraite, conservateur du Musée, bibliothécaire de la ville, correspondant du Ministère, Constantine.

1899 Jaubert (l'abbé), O A ✿, chanoine honoraire, secrétaire général de l'évêché, Constantine.

1904 Joly, architecte, délégué financier, Guelma, correspondant du Ministère.

1908 Joly, professeur à la Chaire d'arabe, à Constantine.

1907 Jonchay (du), ✻, chef d'escadrons au 3e Chasseurs d'Afrique, à Constantine.

1903 Leroy, ✻, O I ✿, docteur en médecine, conseiller municipal, Constantine.

1878 Luciani, ✻, O I ✿, conseiller du Gouvernement, Alger.

1892 Maguelonne, O I ✿, directeur des Domaines, Constantine.

1907 Marçais, professeur à la Médersa, Constantine.

1891 Mejdoub Kalafat, O I ✿, professeur d'arabe au Lycée, Constantine.

1896 Mercier (Gustave), O A ✿, avocat au barreau de Constantine, officier interprète de réserve, conseiller général de Constantine, correspondant du Ministère.

1904 Montagnon (l'abbé), O A ✿, à Duzerville.

1890 Morinaud (Emile), ✻, ancien député, maire de Constantine, Président du Conseil Général, délégué financier.

1908 Narboni (Elie), à Constantine.

1903 Ribet, O A ✿, administrateur de la commune mixte d'Oum-el-Bouaghi (Canrobert), correspondant du Ministère.

1881 Robert, O I ✿, administrateur principal en retraite, correspondant du Ministère, Bordj-bou-Arréridj (Constantine).

1903 MM. Sabatier, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Sétif.

1907 Saint-Calbre, O A ✿, directeur de la Médersa, à Constantine.

1905 Vel, directeur de l'Hôpital, à Ménerville.

1906 Vignon, surveillant général au Lycée de Constantine.

1910 Barraud, docteur en médecine, Constantine.

1910 Lecocq, professeur au collège de Tlemcen.

1908 Merlin, directeur des Antiquités, à Tunis.

MEMBRES CORRESPONDANTS

1900 MM. Barry, O I ✿, inspecteur des fouilles de Timgad, correspondant du Ministère, Timgad, (Constantine).

1889 Bernard, architecte, 3, rue des Cordeliers, Compiègne.

1891 Bertrand (Louis), O I ✿, conservateur du Musée de Philippeville, correspondant du Ministère.

1898 Besnier (Maurice), O A ✿, ancien membre de l'Ecole française de Rome, chargé de cours à l'Université, rue Pesmagnie, 14, Caen (Calvados).

1903 Brunache, ✻, O A ✿, administrateur de commune mixte, 82, rue Michelet, Alger

1900 Carton (Dr), ✻, O I ✿, médecin-major de 1re classe, président de l'Institut de Carthage et de la Société d'archéologie de Sousse, membre non résident du Comité, La Goulette.

1903 Cherbonneau, O A ✿, avoué, Sétif.

1907 Choisnet, O A ✿, sous-Préfet en retraite, directeur du Mont de Pieté, à Constantine.

1888 Delattre (le R. P.), ✻, O I ✿, prêtre missionnaire d'Alger, membre correspondant de l'Institut, conservateur du Musée de St Louis de Carthage, La Goulette (Tunisie).

1890 Domergue, topographe principal en retraite, correspondant honoraire du Ministère, Saint-Geniès (Aveyron).

1890 Espérandieu, ✻, O I ✿, commandant d'Infanterie en retraite, membre non résident du Comité, 37, rue de Bellechasse, Paris.

1878 Farges, O ✻, O I ✿, commandant en retraite, correspondant du Ministère, Amplepuis (Rhône).

1906 MM. Flamand, ✻, O I ✿, chargé du cours à la Faculté des sciences d'Alger, directeur-adjoint de la carte géologique, Alger-Mustapha.

1894 Gauckler, ✻, O I ✿, correspondant de l'Institut, Rome.

1907 Gauthier, Joseph (l'abbé), curé à Tocqueville.

1892 Gœtschy, O ✻, O I ✿, général de division.

1874 Goyt, topographe principal en retraite, 31, rue Saint André, Grenoble.

1893 Guérin, O A ✿, sous-directeur des Contributions diverses en retraite, avocat, 4, rue de Constantine, Alger.

1892 Hannezo, ✻, O I ✿, commandant, correspondant du Ministère, Mâcon.

1909 Hovart, capitaine, affaires indigènes, à Khenchela.

1890 Jacquot, O A ✿, juge honoraire, 6, rue Fantin-Latour, Grenoble.

1897 Leroy (Louis), O I ✿, explorateur, Biskra.

1901 Loizillon, administrateur de la commune mixte des Bibans (Bordj-Medjana).

1888 Milvoy, architecte, rue Dijon, 1, Amiens.

1907 Morris, O A ✿, administrateur de la commune mixte de La Meskiana (Constantine).

1908 Maitrot, O A ✿, capitaine, à Saint-Etienne.

1908 Nicloux, lieutenant aux Affaires indigènes, à Biskra.

1888 Pallu de Lessert, avocat, rue de Tournon, 17, Paris.

1909 Patté (Paul), à la Préfecture de Constantine.

1910 Piquet, architecte, Aïn-Beïda.

1901 Ponté, propriétaire à Mila.

1910 MM. Rebuffel, conducteur des Ponts et Chaussées, à Batna.

1902 Rouquette (Dr), O A ✿, médecin-major au 55e de Ligne, Aix en Provence.

1875 Roy, O ✻, O I ✿, ministre plénipotentiaire, secrétaire général du gouvernement tunisien, Tunis.

1885 Saladin, ✻, O I ✿, architecte, diplômé par le Gouvernement, 69bis, boulevard de Courcelles, Paris.

1904 Sanrey, ✻, docteur en médecine, maire, Batna.

1910 Simon, capitaine des affaires indigènes, détaché à Casablanca.

1908 Solignac (Marcel), à Constantine.

1892 Toutain, O I ✿, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, 25, rue du Four, Paris.

1903 Vallet, O A ✿, ancien publiciste, Fedj-M'zala.

1893 Viré (C.), avocat à Bordj-Menaïel (Alger).

Communes mixtes venant en aide à la Société

Akbou.
Aïn-Touta.
Aïn-el-Ksar.
Aurès.
Aïn-M'lila.
Bibans.
Collo.
Châteaudun-du Rhumel.
Djidjelli.
Eulmas.
Guergour.
Jemmapes.
Khenchela.
Morsott.
Meskiana.
Soummam.
Souk-Ahras.
Taher.

Admis à l'échange :

1907 Schutter, professeur d'histoire à l'Université d'Erlangen (Bavière).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

AGEN. — Société d'agriculture, sciences et arts.

AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

— Société d'études provençales.

— Annales des facultés de droit et de lettres.

ALAIS. — Société scientifique et littéraire.

ALGER. — École supérieure des Lettres.

— Société historique algérienne.

— Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord.

AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.

ANGOULÊME. — Société archéologique et historique de la Charente.

AUTUN. — Société éduenne.

AVALLON. — Société d'études.

AVIGNON. — Académie de Vaucluse.

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.

BEAUNE. — Société d'archéologie.

BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

BÔNE. — Académie d'Hippone.

BORDEAUX. — Société archéologique.

— Société de géographie commerciale.

BOURG. — Bulletin de la Société de géographie de l'Ain.

BOURGES. — Société historique, littéraire et artistique du Cher.

BREST. — Société académique.

CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

DAX. — Société de Borda.

DOUAI. — Union géographique du nord de la France.

ÉPINAL. — Société d'émulation des Vosges.

GAP. — Société d'études des Hautes-Alpes.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

LANGRES. — Société historique et archéologique.

LAON. — Société académique.

LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.

— Académie des sciences, belles-lettres et arts.

— *Bulletin historique du diocèse de Lyon.*

LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.

MARSEILLE. — Société de statistique.

— Société archéologique de Provence.

MONTAUBAN. — Société archéologique du Tarn-et-Garonne.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.

MONTPELLIER. — Société languedocienne de géographie.

NANCY. — Académie de Stanislas.

— Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.

— Société de géographie de l'Est.

NANTES. — Société archéologique.

NARBONNE. — Commission archéologique.

NICE. — Société des lettres, sciences et arts.

NÎMES. — Académie du Gard.

ORAN. — Société de géographie et d'archéologie.

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Institut de France.

— Comité des travaux historiques et scientifiques.

— Bulletin de l'Ecole des Chartes.

— Société des antiquaires de France

— Société d'ethnographie.

— Société de géographie.

PARIS. — Société d'anthropologie.
— Association pour l'encouragement des études grecques.
— Société des études historiques.
— *Revue géographique internationale.*
— Musée Guimet.
— Société académique indo-chinoise de France.
— *Revue des Colonies et des Protectorats*, ministère des Colonies.
— *Revue de statistique.*
— Réunion d'études algériennes, 12, galerie d'Orléans.
— *Journal asiatique.*
— Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes.
— *Revue archéologique.*
— *Revue des études historiques.*

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire.

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.

REIMS. — Académie nationale.

RENNES. — Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

ROCHECHOUART. — Société des Amis des sciences et des arts.

RODEZ. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

ROUEN. — Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.

SAINT-BRIEUC. — Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique.

SAINT-MALO. — Société historique et archéologique.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie.

SEMUR. — Société des sciences historiques et naturelles.

SENS. — Société archéologique.

SOISSONS. — Société archéologique, historique et scientifique.

SOUSSE. — Bulletin de la Société archéologique.

TOULON. — Académie du Var.

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

— Bulletin de la Société de géographie.

— Société archéologique du Midi de la France.

TOURS. — Société d'archéologie de la Touraine.

— Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

— Société de géographie.

TUNIS. — Institut de Carthage. — Association tunisienne des lettres, sciences et arts, à Tunis.

VALOGNE. — Mémoires de la Société archéologique.

VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

VERVINS. — Société archéologique.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

ALLEMAGNE. — Société d'anthropologie de Berlin.

ALSACE-LORRAINE. — Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, à Metz.

— Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.

AMÉRIQUE DU SUD (LA PLATA). — Direction générale de statistique de la province de Buenos-Ayres.

ANGLETERRE. — Société des antiquaires de Londres.

— Écosse. — Société des Antiquaires, Edimbourg.

— Société des antiquaires de Cambridge.

— Institut canadien de Toronto (Canada).

— Société de numismatique et d'archéologie de Montréal.

BELGIQUE. — Société des Bollandistes, Bruxelles.

— Société d'archéologie de Bruxelles.

BRÉSIL. — Musée national de Rio-Janeiro.

ÉGYPTE. — Institut égyptien, au Caire.

— Comité de conservation des monuments de l'art arabe.

— Société khédivale de géographie, au Caire.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Musée Paebody d'archéologie et d'ethnographie américaine de Cambridge.

— Institut Smithsonien de Washington.

— Commission d'inspection géologique des Etats-Unis (Département de l'Intérieur), à Washington.

— Société d'anthropologie, à Washington.

— Académie des sciences naturelles de Davenport, Iowa.

États-Unis d'Amérique. — Université de Californie, à Berkeley.
Musée américain d'histoire naturelle, à New-York.
— Association américaine pour l'avancement des sciences, à Washington.

Italie. — Institut archéologique d'Allemagne, à Rome.
— École française de Rome.
— Société africaine d'Italie, à Naples.
— Société africaine d'Italie, à Florence.
— Académie des Lincei, à Rome.

Norvège. — Université royale, à Christiana.

Pérou. — Bulletin de la Société de géographie de Lima.

Suède. — Académie royale archéologique de Stockholm.
— Institut géologique de l'Université d'Upsala.

Suisse. — Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
— Société de géographie de Berne.

Une Inscription de Mdaourouch

PAR

M. Jean MARTIN

M. Joly, Conservateur du Musée de Guelma, a trouvé dans ses fouilles si heureuses de Mdaourouch trois fragments d'une inscription municipale intéressante. Elle a été publiée avec un certain nombre de restitutions dans le *Recueil de la Société archéologique de Constantine* (1). Il ne sera pas inutile d'y revenir encore ici pour compléter ce qui a été écrit à son sujet.

Les trois fragments de l'inscription sont d'inégale grandeur : entre le plus important, celui du milieu et celui de gauche, il manque environ deux lettres ; entre celui du milieu et celui de droite, trois lettres. De plus, il ne reste que les quatre lignes inférieures du fragment de gauche. L'aspect des trois fragments rapprochés est le suivant :

ɔNI · QVIR · GABIN*ia*NO · EQ · R · 1
ECTO·FL·P·P· II VIR I . HONES
M. CORNELI · VICT*ori*NI · FL · P·P·
NDIDISSIMVS · O*rd*ɔ · ET · PO
DAVRENSIUM · O*b* *in* SIGNEM 5
MENTI · COPIAM · T ORE · IN
*pr*AESTITAM · HON *orem* BIGAE
RVNT · PECVNIA *public* A · QVAM
*c*ORNELIAE · ROMANI A · POSTVMIANA *Vic*TORINA
CLAVDIANA · ET · EVL*og*IA · ROMANILLA · F *iliae* ET · HERE 10
EIVS · SVA · PECVN A · POSVERVNT · S*por*TVLIS
*d*ECVRIONIBVS · E*t* *c*VRIALIBVS · DA*tis*

(1) *Rec. de la Soc. arch. de Const.*, XLI, 1908, p. 250.

Quelques restitutions s'imposent à première vue.

Il est évident qu'à la première ligne il faut lire *Gabin[ia]no*, à la troisième *Vict[ori]ni*, à la quatrième *[sple]ndidissimus o[rd]o et po[pulus]*, à la septième *[pr]aestitam hon[orem] bigae*, à la huitième *pecunia [public]a*, à la neuvième *[C]orneliae*.....et *[Vic]torina*, à la dixième *Eul[og]ia* et *here[des]*, à la onzième *s[por]tulis*, enfin à la douzième *[d]ecurionibus e[t c]urialibus da[tis]*.

Les autres restitutions demandent plus d'explications.

Le génitif *M. Corneli Victorini*, bien que placé contre l'usage après l'énumération des fonctions exercées par le personnage à qui se rapporte l'inscription, ne peut indiquer que la filiation de ce personnage.

Comme le lapicide tenait à citer les fonctions du père à côté de celles du fils, pour plus de clarté il a rejeté la filiation à cette place. Nous restituerons donc *filio* un peu après *M. Corneli Victorini*. D'autre part le nom de *Corneliae*, gentilice au féminin pluriel précédant les *cognomina* de *Roman...a*, *Postumiana*, *Victorina*, *Claudiana*, indique qu'elles sont filles d'un *Cornelius*. Un personnage fils d'un *Cornelius* et père de *Corneliae* ne peut être lui-même qu'un *Cornelius*. Nous connaissons donc le gentilice du personnage auquel le texte est dédié ; nous ne pouvons connaître son prénom ni son premier *cognomen*.

Ce premier cognomen terminé en *oni* est placé, phénomène remarquable, avant l'indication de la tribu : cela s'expliquerait peut-être par l'importance de la *gens Cornelia* qui très rapidement s'est divisée en *sous gentes*. De cette *gens* se seraient détachées des familles : les *Cornelii Catones*, *Cornelii Frontones*, etc.

Nous aurions donc à faire à l'un de ces nombreux surnoms terminés au datif en *oni*. Cependant, il faut remarquer que ce surnom ne se trouve pas parmi les noms de *M. Cornelius Victorinus*, père du personnage.

La seconde ligne du fragment du milieu commence par *ecto* qui est généralement la terminaison de *praefecto* ou d'*adlecto*. *Praefecto* est impossible, car l'inscription ne dit pas à quoi le personnage eût été *praefectus*. *Adlecto* s'impose. Mais à quoi *Cornelius Gabinianus* a-t-il été *adlectus?* Si l'on remarque que les fonctions de *flamen perpetuus* et de *II vir* sont indiquées dans l'ordre inverse, on en conclura que l'*adlectio* portait le personnage à une dignité plus élevée que celle de *flamen perpetuus*. Or, nous savons par d'autres inscriptions (1) que l'*adlectio* d'un personnage par l'empereur aux cinq décuries était un des plus grands honneurs que l'on accordât aux dignitaires des municipes. Nous restituerons donc [*in quinque decurias*]*adlecto*. Cornelius Gabinianus aurait fait partie de ce corps de jurés créé par la loi *Aurelia* en 70 avant J.-C. et composé primitivement de trois curies, puis de quatre sous Auguste, de cinq enfin sous Caracalla.

A la même ligne, on pourrait être tenté de compléter *II vir* en *II vir*[*o*]. Mais pour plusieurs raisons cette restitution est impossible. Tout d'abord entre le second et le troisième fragment, il y a place pour plus d'une lettre. De plus, on distingue très nettement sur l'inscription avant l'*h* de *hones* une haste verti-

(1) Par exemple, *C. I. L.*, VIII, 1827, 7961, 1576; R. Cagnat et M. Besnier, *Ann. épig.*, 1909, 162.

cale qui est probablement un I. Nous pensons qu'il faut restituer *II vir[al]i*, titre que l'on trouve le plus souvent dans les inscriptions funéraires pour indiquer qu'un personnage a été *II vir*.

Le groupe *hones* qui termine cette ligne forme évidemment le commencement d'un mot de la famille de *honestus*. Comme Cornelius Gabinianus est mort au moment où est gravée l'inscription, il faut très probablement restituer *honestae memoriae viro*. Ce groupe de lettres occuperait assez exactement le vide qui se trouve avant *M. Corneli*. La signification exacte du titre d'*honestus* a été donnée par M. Hirschfeld [1]. On rencontre le mot chez Cicéron avec le sens un peu vague d' " homme honorable ". Pline, dans une lettre à Trajan [2], l'emploie déjà pour opposer les gens de rang supérieur aux plébéiens. Au commencement du IIIe siècle il prend une signification tout à fait précise. Les citoyens qui ne sont ni *clarissimi*, ni *egregii* sont divisés en deux catégories les *honestiores* et les *humiliores*. La distinction se rapporte surtout au droit criminel, les *honestiores*, ne pouvant subir des peines infâmantes. A quelle époque exactement s'est faite cette distinction ? C'est ce que nous ne pouvons savoir. Cependant, on ne rencontre le mot avec son sens précis dans les inscriptions qu'à partir de l'année 214. Il est donc tout naturel de penser que l'inscription dont il s'agit ici est postérieure à cette année.

Une partie de la lacune qui se trouve au début de la ligne 4, est remplie par *filio* que nous avons supposé tout à l'heure et qui doit se placer immédiate-

(1) Hirschfeld, *Sitzungsber. der Akad. zu Berlin*, 1901, p. 608 sq.
(2) Plin., *Epist*, X, 79, § 3.

ment avant *splendidissimus*. Entre *fl(amen) p(er)p(etuus)* et *splendidissimus* ne peut se placer qu'une seconde fonction exercée par *M. Cornelius Victorinus*. On songe immédiatement à celle de duumvir, mais le mot *II viri* serait trop court, c'est pourquoi nous rétablirons pour le père comme pour le fils *II viralis*.

A la cinquième ligne, il est évidemment question de Madaure : on restitue donc sans difficulté [*Ma*]-*daurensium*. Ce qui est plus difficile à déterminer c'est le titre exact de Madaura. Doit-on l'appeler *oppidum* ou *colonia ?* car on ne rencontre nulle part dans les inscriptions de Madaure les noms de *civitas* et de *municipium*. Or, une seule inscription [1] commentée par Renier [2] donne *colonia*, mais elle n'est pas datée. Un texte d'Apulée [3] est plus significatif. Il y dit que Madaure devint *colonia* « veteranorum militum novo conditu » et il ajoute « *splendidissima colonia sumus* ». Comme Apulée est né en 125 après J.-C., on peut restituer sans crainte *colonia*.

Ob insignem est le début d'une des formules usitées en pareil cas [4], *ob insignem liberalitatem, ob insignem munificentiam*. *Liberalitatem* peut être adopté.

Pour comprendre la ligne 6, il faut se reporter à d'autres inscriptions. Prenons par exemple le numéro 1736 du tome VI du *Corpus*. Nous y voyons que la province d'Afrique a décerné à Julius Hymettius Festus proconsul, *statuam sub auro* pour la raison suivante « ob depulsam ab eadem provincia

(1) *C. I. L.* VIII, 4672.

(2) *Rec. arch.* 1857, p. 131.

(3) *Apol*, 24.

(4) Cf. *C. I. L.*, VIII, 980, 1495, 1647, 5368, 7119, etc. ; R. Cagnat et M. Besnier *Ann. Epigr.*, 1909, 162.

famis et *inopiae* vastitatem ». Une autre inscription[1] nous prouve la fréquence des disettes de blé en Afrique : il y est dit qu'un personnage Q. Furfanius Martialis donna, au nom de son père Bellicus, 10,000 boisseaux de blé à 10 deniers, chiffre promis par son père. Il devient alors évident que *menti* est la fin de *frumenti, in,* le commencement de *inopiae* et que *t....ore* doit se restituer *tempore.* Les lignes 6 et 7 peuvent donc être lues :

> [*liberalitatem et fru*]*menti copiam t*[*emp*]*ore in*
> [*opiae*.....*pr*]*aestitam*

Entre *inopiae* et *praestitam* on peut rétablir *civibus* ou une expression analogue.

Au commencement de la ligne 8, avant *decreverunt,* il reste un vide que l'on ne peut combler que sous toute réserve. Peut-être faut-il restituer *patrono suo ;* mais le personnage est un ancien magistrat de la ville, bien plutôt qu'un patron. Peut-être faut-il songer à un mot déterminant la qualité du bige. On a proposé *bigae cum statua,* mais l'expression forme pléonasme; de plus, nous ne l'avons pas trouvée ailleurs. Si nous nous en tenons à des adjectifs ou à des locutions adverbiales, nous avons à choisir entre *auratae, aeneae, marmoreae, argenteae, sub auro, sub argento.* M. di Ruggiero[2] donne la liste à peu près complète des inscriptions où l'on cite le mot *biga.* La plupart du temps ce mot est employé sans qualificatif. Une seule inscription[3] donne *bigis auratis.* Il serait donc préférable, si l'on n'admet pas

(1) *Bull. archéol. du Com. des trav. histor.*, 1891, p. 183.
(2) *Dizionario epigrafico,* s. v. Biga.
(3) *C. I. L.*, II, 1086.

patrono suo, d'écrire *auratae*, *aeneae*, *sub auro,* étant données les dimensions assez restreintes de la lacune.

Il nous reste à restituer le surnom de l'aînée des *Corneliae*. On songe tout de suite à *Romanilla,* d'autant plus que *Romania* n'existe pas et que l'inscription nomme plus loin une *Eulogia Romanilla*, héritière de *Cornelius*. Si *Eulogia* est employé ici comme gentilice, il nous montre que la femme n'était pas de la famille des *Corneliae,* et nous fait supposer, à cause de l'origine grecque du mot, qu'elle était de basse condition. Il est curieux de constater, en ce cas, qu'elle porte le même surnom que l'aînée des sœurs citées avant elle. Mais il se peut aussi que le mot *Eulogia* soit un surnom distinctif qui aurait été précisément donné à la dernière fille de Gabinianus pour empêcher qu'on ne la confondît avec sa sœur aînée. La femme se serait alors appelée *Cornelia Eulogia Romanilla.*

L'inscription se termine par la mention de présents faits aux décurions et aux curies. Cela n'a rien qui soit pour nous étonner car c'était une habitude en Afrique comme l'a montré M. Toutain [1] de faire des legs ou de donner des banquets aux membres de sa curie [2]. L'esprit d'association s'était, en effet, manifesté en Afrique sous une forme originale, celle des curies. Le mot ne rappelle en rien le sens que lui donnaient les Romains ; elles n'avaient, de près comme de loin, aucun rapport avec les comices. Ce n'étaient pas non plus des associations religieuses, ni des corporations professionnelles, ni des collèges

(1) *Les cités romaines de la Tunisie*, p. 285.
(2) *C. I. L.*, VIII, 16417.

funéraires : c'étaient simplement des groupes ayant une personnalité civile et dont les membres s'offraient des banquets et se laissaient des legs. Notre inscription nous montre précisément le membre d'une curie laissant à sa curie des sportules.

L'inscription tout entière était donc la suivante :

[Cornelio....]oni Quir(ina tribu) Gabin[ia]no, eq(uiti) r(omano), [in quinque decurias adle]cto, fl(amini) p(er)p(etuo), duumvir[al]i hones[tae memoriae viro] M. Corneli Victorini fl(aminis) p(er)p(etui), [duumviralis, fi]lio, sple]n didissimus o[rd]o et po[pulus coloniae Ma]daurensium, ob insignem [liberalitatem et fru]menti copiam t[emp]ore in[opiae civibus pr]aestitam, honorem bigae [auratae? decreve]runt pecunia [publi]ca, quam [C]orneliae Roman[ill]a, Postumiana, [Vic]torina, Claudiana et Eul[oy]ia Romanilla f[ilia]e et here[des] ejus sua pecu[ni]a posuerunt, s(por)tulis [d]ecurionibus e[t c]urialibus da[tis].

LES HACIENDAS ROMAINES

MÉMOIRE

pour servir à l'étude des ouvrages défensifs
de l'époque romaine
dans la région de Sétif

Appelés à vivre au milieu d'une population barbare, jalouse de son indépendance, et qui, en réalité, ne leur fut jamais que très imparfaitement soumise, les Romains avaient dû prendre des précautions particulières pour se mettre à l'abri des coups de main toujours possibles et de révoltes qui furent probablement beaucoup plus fréquentes que nos classiques nous l'ont appris.

Les difficultés que la France a rencontrées durant les quarante premières années de la conquête, avant d'avoir pu complètement assurer la sécurité en pays kabyle, peuvent nous donner une idée de celles qu'éprouva Rome lorsqu'elle envoya ses colons pour prendre possession de la Barbarie et en mettre en valeur les immenses territoires.

Si l'on songe que les conquérants d'alors n'avaient à leur disposition ni la télégraphie électrique, per-

mettant d'avertir en quelques heures la Colonie tout entière d'un péril immédiat, ni les chemins de fer, grâce auxquels nous est aujourd'hui loisible de réduire nos garnisons puisqu'il nous est désormais facile de transporter rapidement les troupes d'un bout à l'autre de l'Algérie, ni, enfin, la navigation à vapeur, dont l'invention a mis les ressources de la Métropole à 24 heures de l'Afrique, on demeure confondu de la puissance d'organisation qu'ont dû posséder les maîtres du monde pour pouvoir se maintenir pendant plusieurs siècles sur cette terre étrangère et, pour l'époque, si lointaine.

Nos explorations de la région de Sétif *(Société archéologique de Constantine, 1907)*, faites avec la méthode et avec le soin le plus méticuleux, nous ont permis de reconnaître que parmi les principaux éléments de succès, on devait surtout compter deux grands facteurs, d'abord un réseau de voies de communication extraordinairement développé et ensuite un choix extrêmement judicieux de points stratégiques naturellement bien placés et encore améliorés par les travaux d'art.

Les Romains, en réalité, avaient fort peu de ces constructions massives que nous appelons forts, forteresses ou citadelles et dont les murs énormes, édifiés en pierres de taille, pouvaient défier les catapultes et les balistes comme ils ont aussi défié les siècles. N'ayant à redouter que les surprises d'ennemis mal armés et complètement privés des machines de guerre alors connues, ils avaient trouvé inutile de perdre leur temps et leur argent en constructions épaisses qui n'auraient jamais arrêté d'autres projectiles que les flèches et les balles de fronde

des guerriers indigènes. Seuls, les grandes villes, les centres de circulation routière et les points stratégiques particulièrement importants étaient défendus par des murailles entièrement construites en pierres de grand appareil. Les constructions moins importantes et les fortains n'avaient guère que leur base édifiée en pierres de taille, alors que le haut des murailles consistait en maçonnerie plus ou moins épaisse. Dans certains cas même les Romains n'élevèrent que des murs en blocage, mais très épais et faits d'un mortier dont la résistance étonne encore aujourd'hui. Enfin, pour la plupart de leurs grandes exploitations rurales, ils utilisèrent un système mixte, le type en harpe, consistant en murs maçonnés soutenus et coupés de distance en distance par des rangées superposées de pierres de taille posées verticalement.

Ce type est celui qu'on observe le plus fréquemment en Algérie, où il se rencontre sous la forme d'alignements de blocs de calcaire taillés en façon de parallélipipèdes allongés, généralement isolés parce que la maçonnerie intercalaire a disparu, peu à peu enlevée par les indigènes ou par les colons, désireux d'utiliser ces faciles ressources pour leurs propres habitations, et aussi entraînée par les pluies torrentielles une fois la désagrégation des murs commencée par la pioche des démolisseurs.

N'oublions pas un terrible agent de destruction des ruines romaines : les entrepreneurs des Ponts et Chaussées!

En effet, il n'est pas rare de trouver noyés dans la maçonnerie des ponceaux des inscriptions, des bas-reliefs ou des pierres ouvragées, que les tâche-

rons n'ont même pas songé à disposer de façon à laisser apparente la face intéressante. Quant aux roues de pressoir, meules de moulin, dessus de tombes et pierres plus ou moins travaillées réduits en caillasse par les entrepreneurs chargés du rechargement des routes, c'est par milliers qu'il faudrait les compter. Que ceux de nos lecteurs qui douteraient du vandalisme administratif recherchent sur la route de Sétif à Batna les belles ruines que M. Gsell et moi avons signalées entre Biar-Haddada et Ampère (Aïn-Azel); ils ne trouveront plus rien! [1].

Parmi les types de construction qui nous ont le plus frappé, nous signalerons le type *hacienda,* si l'on veut bien me permettre d'employer ce terme emprunté à la langue mexicaine.

L'hacienda est proprement une vaste construction construite en pierres de taille, quand on peut s'en procurer, ou en solide maçonnerie soutenue aux angles et dans ses parties principales par des cordons de gros blocs plus ou moins équarris. Des fossés et des levées de terre achèvent de donner à ces constructions un aspect tout à fait militaire et permettent aux habitants de l'hacienda de se mettre à l'abri des incursions des indiens pillards. Les bâtiments intérieurs renferment les vastes greniers où seront rentrées les céréales, les logements des maîtres et des serviteurs, ainsi que les salles réservées aux hôtes de passage, les corah ou écuries, les étables, les bergeries, les remises pour le matériel

(1) C'est ici le cas de rappeler l'acte imbécile de cet agent-voyer — mort depuis plus de dix ans — qui fit précipiter dans un ravin le musée épigraphique et lapidaire rassemblé dans une cour communale du village de P.... sous prétexte que cette pierraille l'encombrait et lui prenait de la place!

agricole, les fours, les citernes, enfin les magasins où le chef de l'hacienda — à la fois colon et commerçant — rassemble tout ce qui est nécessaire à l'existence et au plaisir du personnel de la propriété : criados *(serviteurs)*, peones *(employés agricoles)*, vaqueros *(gardiens de bétail)*, chasseurs, etc , qui ne saurait où se procurer de lui-même les objets de première nécessité puisque les haciendas sont parfois à plusieurs journées de marche de tout centre relativement important.

En cas d'alerte, les malheureux peones quittent précipitemment leurs demeures pour venir se réfugier dans l'hacienda, emmenant avec eux leurs enfants, leur bétail et leur literie, et abandonnant aux sauvages peaux-rouges leur misérable case dont les murs en torches et nus ne représentent d'autre valeur que les quelques journées de travail nécessaires pour les édifier.

En France, les propriétaires aisés, du XIIIe au XVIIe siècle, avaient leurs *maisons fortes* capables de résister à un coup de main des maltotrés, truands ou routiers, comme aussi de les mettre à l'abri de toute violence de la part de leurs propres vassaux. En Algérie, les Turcs avaient les bordjs, que nous avons conservés dans les premiers temps de la conquête et où nous avions eu la sage précaution, négligée depuis, de réunir les principaux services. Mais ces deux types ne donnent pas une idée de l'hacienda, qui est plus familiale; le *burg*, tel qu'il était avant de devenir le *bourg*, s'en rapprocherait davantage, avec cette différence toutefois que le burg était bien autrement défensif que nos bordjs et que les haciendas mexicaines, grâce au sol montagneux

et rocheux de la France orientale. Pour nous l'hacienda mexicaine se retrouve beaucoup plus exactement dans le type des ruines dont nous allons parler.

Autour de Sétif, nous avons principalement remaqué les restes de quatre grandes constructions, dont voici les noms et les emplacements :

Sur le chemin du Génie de Sétif à Mons, après Aïn-Regada, la ruine n° 8 (Vol. XXXIII, 1899, p. 282 et vol. XLI, 1907, p. 48);

Sur une piste à peu près parallèle à la précédente mais passant plus au nord, Meguebel (Vol. XXXIII, p. 274 et vol. XLI, p. 69);

A l'ouest de la route de Sétif à Bougie et au pied sud du Méghris, derrière El-Ouricia, la ruine de Kherbet-el-Goulea (Vol. XXXIII, p. 277 et vol. XLI, page 98);

Enfin, sur l'itinéraire de Sétif à Hammam-Guergour, à l'entrée sud du *canon* dans lequel l'Oued-bou-Sellam s'encaisse et semble disparaître, le mamelon de Kef-el-Goléa ou de Magraoua (Vol. XLI, p. 134).

Nous allons décrire successivement chacun de ces quatre points stratégiques, dont les plans et la physionomie particulière méritent assurément d'être conservés avant que le vandalisme moderne n'en ait fait disparaître jusqu'au dernier vestige.

Aïn-Regada

Sur un monticule de quelques mètres seulement de relief, à peu de distance du chemin turc ou du Génie (qui est l'ancienne voie romaine de Sétif à Constantine par Djemila) et au croisement d'un chemin descendant du nord, s'élevait une grande cons-

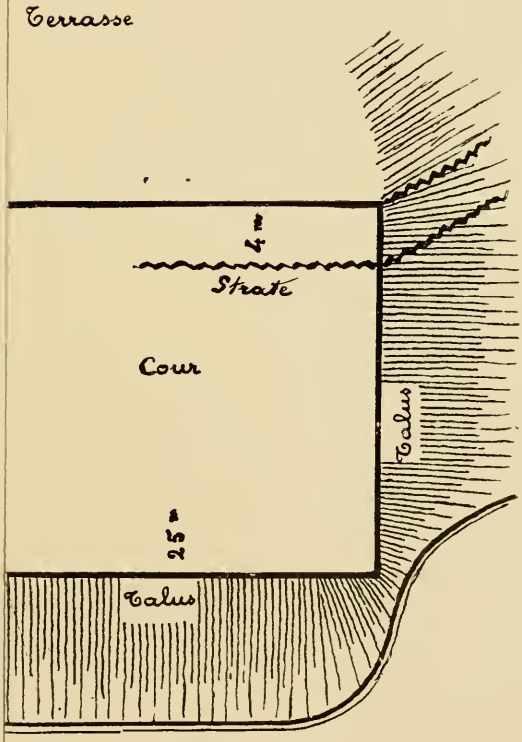
Terrasse
4 m
Strate
Cour
Talus
25 m
Talus

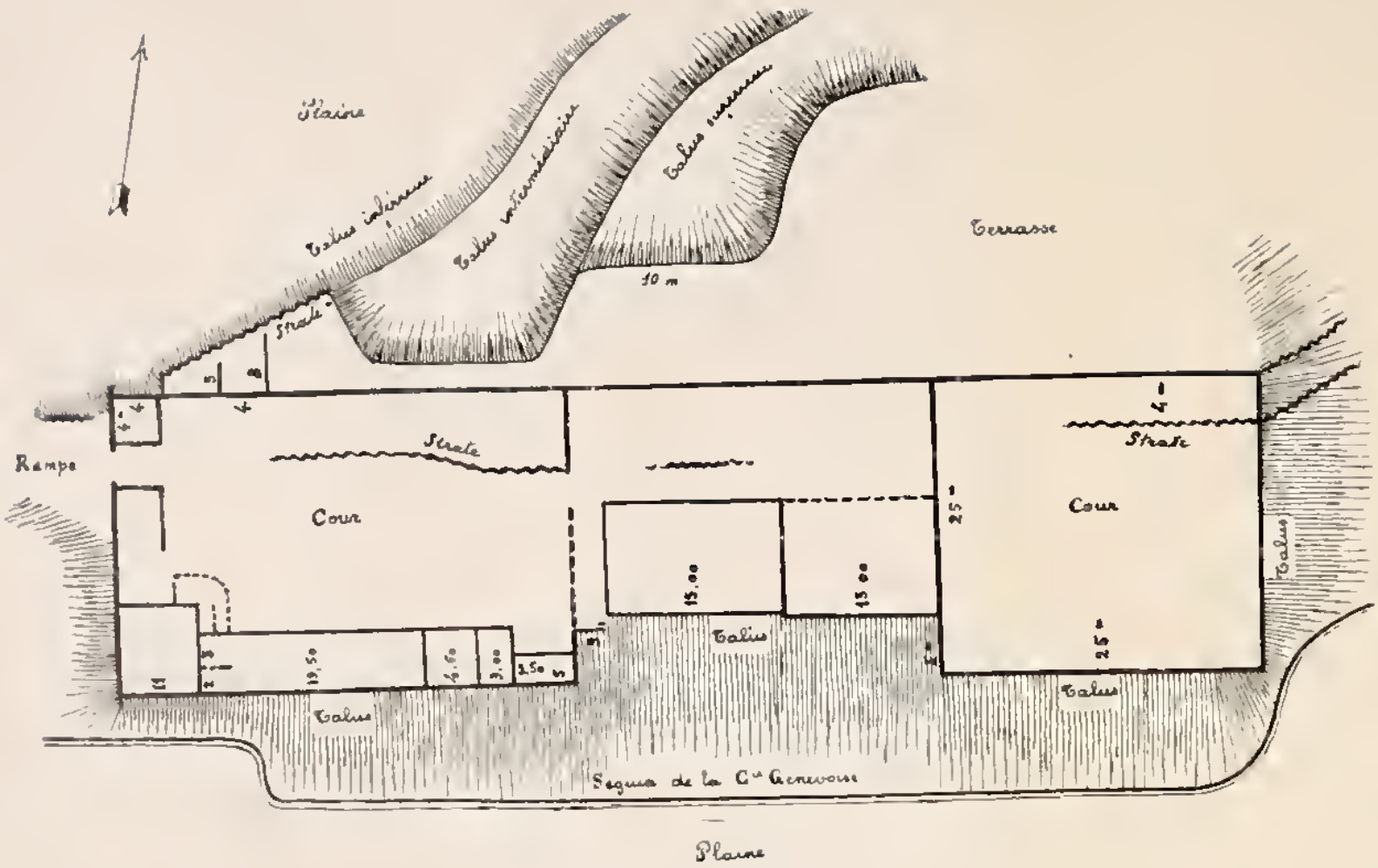
Plaine
Talus inférieur
Talus intermédiaire
Talus supérieur
Terrasse
10 m
Strate
Rampe
Cour
Cour
Talus
Talus
Talus
Talus
Talus
Segma de la Cie Genevoise
Plaine

AÏN-REGADA

truction orientée presque exactement est-ouest et à laquelle on accédait par une rampe très facile amenant à l'entrée principale.

Du côté nord, le mur d'enceinte était rectiligne, long d'environ 80 mètres, construit en bonne maçonnerie et assis sur une strate géologique. Quelques constructions légères devaient être appuyées extérieurement à ce mur à l'angle nord-ouest. Du côté sud, la muraille formait un rentrant qui occupait à peu près le second tiers de la longueur et dans lequel devait être pratiquée une petite porte de service. Les deux petites faces est et ouest étaient rectilignes et avaient l'une et l'autre 25 mètres. La saillie du mur, par rapport à la partie rentrante, était de 5 mètres.

L'intérieur de l'hacienda était divisé en trois parties sensiblement égales. Celle de l'est formait un carré de 25 mètres sur 25, qui paraît n'avoir jamais comporté de constructions intérieures et où nous n'avons pu retrouver trace d'aucune porte ni extérieure ni intérieure. La partie centrale comportait une moitié complètement nue, au nord, et une moitié bâtie, au sud ; celle-ci comprenait une salle de 13 mètres sur 10 et une autre de 15 mètres sur 10, toutes deux accotées à la muraille extérieure; en outre de la poterne de sortie, elle communiquait avec la partie occidentale de l'hacienda par une large baie. La partie ouest est celle qui renfermait le plus de constructions : accolées à la muraille côté sud, une série de cinq pièces de dimensions très différentes, variant de $2^{m}50$ sur 5 à 5 mètres sur 19; accolée à la face ouest, une pièce (mal conservée), les restes d'un mur semi-circulaire dans l'angle formé par la jonction de ces

bâtiments, du côté de la cour, nous ont intrigué; de l'autre côté de la porte charretière, petite pièce carrée de 4 mètres de côté.

Tout près de la rampe, nous avons remarqué les vestiges d'une petite construction ayant comporté plusieurs pierres ouvrées.

Nous rappelerons que la colonie d'Aïn-Regada, composée de plusieurs agglomérations élevées dans un terrain fertile, était sur une grande voie de communication, à la source d'un ruisseau à gros débit et au pied des derniers contre-forts de la région montagneuse. C'était un poste avancé à une heure en avant de Sétif (la capitale) et on pouvait, du haut de ses tours, voir à peu près tout ce qui se passait de grave dans la plaine entre Saint-Arnaud et Colbert.

Meguebel

L'hacienda de Meguebel est à 2 kilomètres nord de celle d'Aïn-Regada, sur une route secondaire conduisant également de Sétif à Mons et à Djemila et déjà dans une région plus accidentée. Elle commandait en même temps un bon chemin descendant de Satafis (Périgotville) à Aïn-Regada et se prolongeant jusque dans la plaine de Saint-Arnaud. C'était la ligne de retraite des défenseurs qui auraient été obligés d'abandonner le col de Teniet-Karmouda; elle faisait partie du système de défenses avancées distribuées en éventail dans le secteur est de Sétif.

La distance qui la sépare de cette ville est de 7 kilomètres et demi. On y accède par une piste que peuvent suivre, durant la belle saison, les voitures légères et sur laquelle ont même passé les voitures du Train et des chars agricoles.

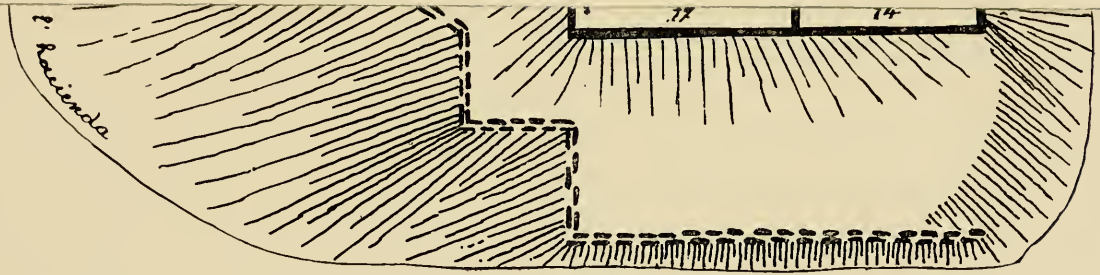
.17
.14
P. Rovienda

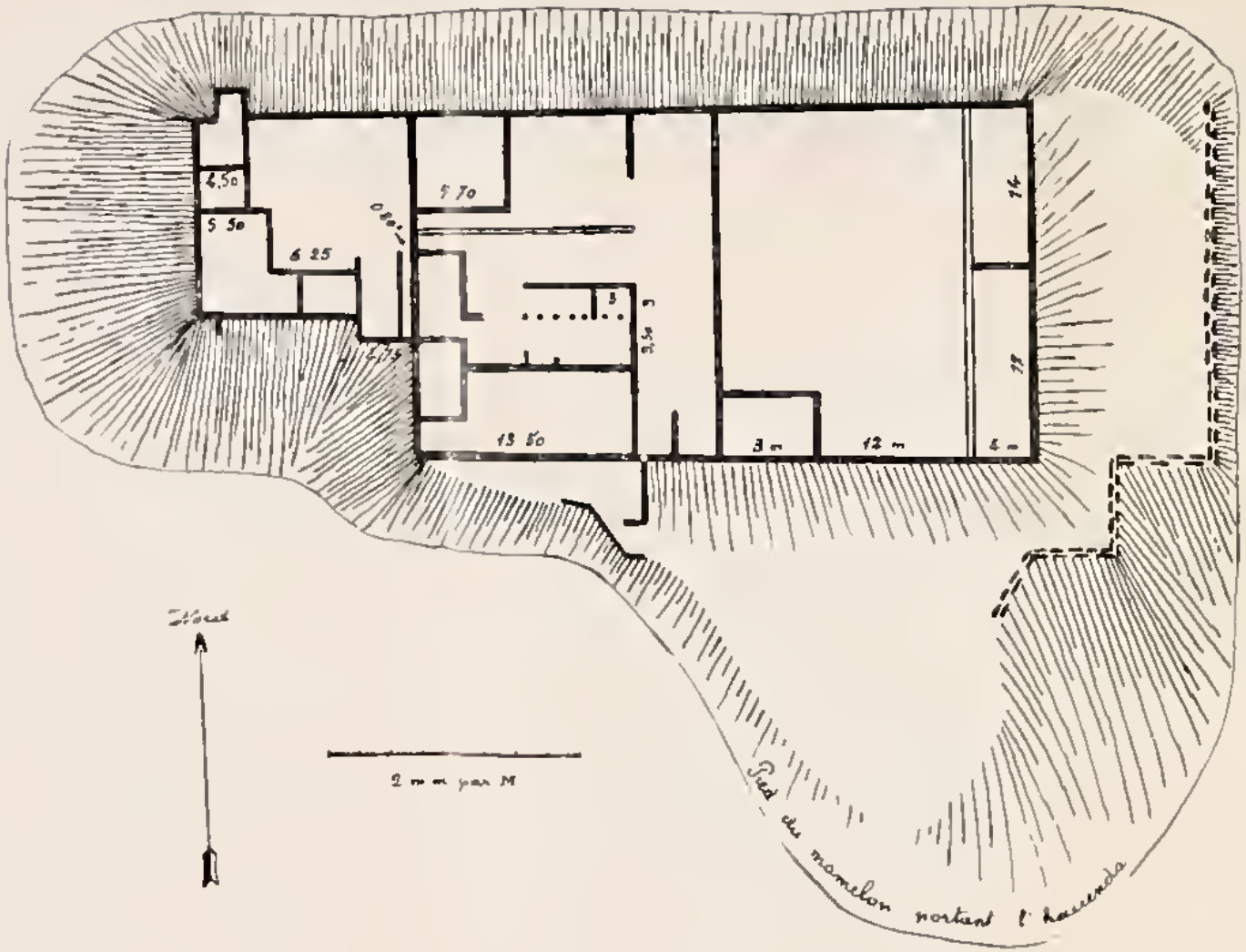
4,50
5 50
6 25
0,80
9 70
3
3,50
2,75
13 50
3 m
12 m
14
11
4 m
Nord
2 m m par M
Pied du mamelon portant l'hacienda

MEGUEBEL

Meguebel gardait une des sources de l'Oued-Tinar et était au milieu de bonnes terres.

Bâtie sur un mamelon assez élevé, affectant une forme triangulaire, elle s'allongeait de l'est à l'ouest, laissait inoccupée la pointe sud et présentait sur toutes ses faces une solide muraille en bonne maçonnerie mêlée de pierres de taille. Son plan était celui d'un parallélogramme brusquement retiré à l'ouest, où le terrain manque. Le grand côté, absolument rectiligne, a quelque chose comme 55 mètres de long et présente comme un petit bastion près de son angle nord-ouest.[1] Le côté sud a 37 à 38 mètres en ligne droite, rentre d'environ 10 mètres et s'avance sur une saillie du monticule pendant encore 16 à 17 mètres. La face Est a à peu près 30 mètres et la face ouest 15 mètres seulement. Pas trace de porte. Vestiges d'un mur avancé qui couronnait les talus en avant de l'hacienda, au sud et à l'est.

Deux gros murs partageaient la construction dans sa longueur. A l'intérieur, de nombreux corps de bâtiments remplissaient la partie médiane et, dans les deux autres, s'appuyaient aux murailles extérieures excepté sur la face nord, particularité déjà observée à l'hacienda d'Aïn-Regada. Sauf une pièce assez grande (13^{m}50 sur 7 environ) et deux autres très longues, mais étroites (14 et 17 mètres sur 4), on ne rencontre à Maguebel (comme à Aïn-Regada) que des chambres très réduites et dont la plupart font penser plutôt à des cellules ou à des caveaux à provision.

---

(1) Disposition à rapprocher de celle observée à Aïn-Regada.

L'absence de portes et de débris de poterie, plus encore que celle de pierre ouvrée, nous a frappé.

Bâtie au centre d'un cirque passablement accidenté, Meguebel n'avait que fort peu de vue sur les environs et son rôle devait se borner à intercepter la route aux colonnes ennemies, à résister à une attaque de vive force et à offrir une protection momentanée aux colons menacés.

Kherbet-el-Goulea

Nous avons déjà donné de cette hacienda (Volume XXXIII) une description accompagnée d'un plan qui nous permettent de ne pas nous étendre cette fois-ci.

Rappelons seulement que Kherbet-el-Goulea paraît avoir mesuré 40 mètres sur 25, dimensions qui sont à rapprocher de celles des haciendas d'Aïn-Regada (80 mètres sur 25) et de Meguebel (55 mètres sur 30).

L'enceinte ne comportait que deux divisions (au lieu de trois), la partie Est étant vide et la partie ouest comprenant de nombreux petits compartiments [1].

La surveillance était restreinte, sauf à l'Est. El-Goulea était plutôt un point d'appui pour les colonnes chargées de la défense du Meghris et un lieu de refuge pour les nombreux colons du voisinage. Un hameau était construit au pied même de l'hacienda. Sources abondantes.

---

(1) Peut-être faudrait-il compter à l'est une troisième division de 20 mètres environ et située sur la pente très inclinée du rocher. Cela donnerait 60 à 65 mètres de long, mesure qui se rapproche bien des chiffres donnés plus haut : 80 et 55.

Pièces variant de 3m50 sur 4 à 8 mètres sur 5 mètres.

Kherbet-el-Goulea appartient au secteur nord. Entre ce point et Meguebel, il devait exister d'autres défenses que leur mauvais état de conservation ne nous a pas permis de reconnaître.

Magraoua

La quatrième hacienda est celle de Magraoua à l'entrée (côté sud) des gorges ou canon dans lesquelles s'engouffre le Bou-Sellam avant d'atteindre le Hammam-Guergour et de s'engager dans le massif montagneux des Babor.

A dire vrai, cette hacienda a plutôt l'aspect d'une forteresse que d'une exploitation agricole; aussi, l'avions-nous qualifiée de citadelle en la signalant dans notre précédent travail sur les voies romaines de la région de Sétif (Vol. LXI, p. 134). Cependant, l'absence de véritables remparts nous oblige à la classer parmi les exploitations agricoles défensives plutôt que parmi les forteresses proprement dites.

Magraoua a beaucoup souffert et il est difficile d'en reconstituer le plan complet. Telle qu'elle est, néanmoins, elle est encore imposante et elle mérite quelques lignes de description pour la signaler aux archéologues.

Qu'on s'imagine, à quelques centaines de mètres en amont des gorges, un plateau dominant la rivière d'une cinquantaine de mètres et à pic sur trois côtés : le côté Est, seul accessible, est en pente très raide et on y accède par un sentier indigène très difficile, qui a remplacé l'ancien chemin d'accès lequel devait

être un peu plus au nord. Ce chemin devait monter obliquement pour aboutir à l'angle nord-est, à un endroit où la ligne de murailles offre un point vide de maçonnerie où devait être l'entrée. On remarquera sur le plan que la muraille de la face orientale oblique fortement et présente à son extrémité une solution qui ne peut être accidentelle.

Nous sommes persuadés que cette disposition était calculée, bien que contraire à la tactique habituelle des Romains, qui cherchaient toujours à obliger l'assaillant à présenter aux défenseurs son flanc droit, dépourvu du bouclier protecteur. Il est possible pourtant que la disposition du terrain ait seule dicté cette dérogation aux coutumes militaires.

Le plateau est un rectangle irrégulier de 100 à 120 pas de long (nord-sud), sur 40 à 50 pas de large (est-ouest). Partout il se trouvait bordé d'une muraille épaisse surplombant à pic (sud, ouest, nord) ou la pente a 45° (est). A la pointe nord, la muraille laissait vide un espace restreint, au-dessus des jardins actuels.

A l'intérieur devaient se trouver nombre de bâtiments, dont les indigènes ont pillé les matériaux pour construire leurs gourbis. Une ligne de pierres de taille, parallèle au mur Est, indique qu'il y avait là une seconde muraille intérieure du type dit en harpe, peut-être destiné à opposer une seconde ligne de défense à l'ennemi qui aurait pu forcer le mur extérieur.

Il est impossible, tant qu'on aura pas pratiqué de fouille — ou au moins des sondages — de donner d'autre description de ce centre extrêmement fort et si intéressant, dont l'utilité était de résister à une attaque des farouches montagnards kabyles.

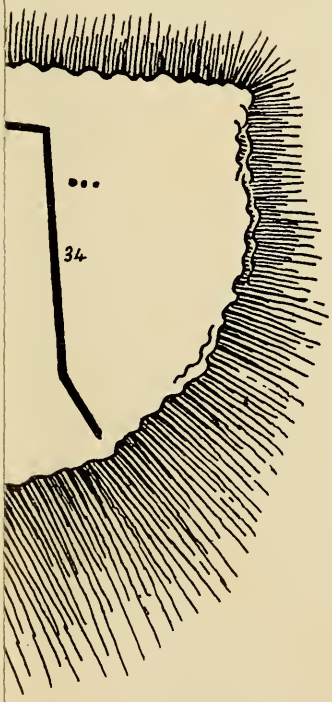

Gorges : 500 mètres.

Jardins : 200 mètres.

Col de Kaci : 1 kilom.

Magraoua ne fait plus partie du système de défense immédiat de Sétif et n'appartient plus au secteur nord. C'était un poste indépendant, peut-être un gîte d'étape, peut être aussi devrions-nous le rattacher au système défensif du gros centre de Hammam-Guergour.

Quand nous l'avons visité, il restait des traces de la muraille Est, rasée au niveau du sol et reconnaissable sur 130 mètres (80×50), les restes du mur nord (34 à 35 mètres) et quelques vestiges de constructions intérieures.

***

De ce qui précède, nous déduisons les conclusions suivantes :

Les Romains avaient protégé leurs villes principales par un réseau de postes avancés, distants du centre d'une heure ou deux de marche et toujours construits dans une position défensive très forte, leur permettant de résister non seulement à une surprise, mais même à une attaque de vive force et à un siège. Ces postes servaient, en temps de paix, de centres administratifs, de magasins et de relais de poste; en temps de trouble, ils étaient utilisés comme centres de résistance destinés à recevoir hommes, bêtes et objets précieux, à retarder la marche de l'ennemi et à intercepter la route aux convois.

Ils étaient choisis de façon à surveiller les points de croisement des voies les plus importantes et aussi les agglomérations populeuses. Ils étaient au centre de riches cultures et à proximité de l'eau, mais n'avaient pas toujours une vue très étendue; sans doute

suppléait-on à cet inconvénient par des petits postes d'observations (tours, blockhaus, fortins) construits dans le voisinage et d'où pouvaient s'échanger les signaux destinés à mettre les haciendas en relation avec la capitale d'une part et avec les centres plus avancés d'autre part.

Les haciendas étaient construites sur un modèle sensiblement uniforme.

Nos confrères en archéologie, maintenant en possession de notre inventaire des ruines romaines de la région de Sétif (Vol. LXI) et déjà mis en éveil par notre première étude sur les citadelles romaines (Vol. XXXIII) pourront maintenant compléter notre travail de façon utile, la besogne étant désormais dégrossie et l'inventaire général méthodiquement amorcé.

L. JACQUOT,
Juge honoraire à Grenoble.

ESSAIS D'ETHNOGRAPHIE

ARABES & AUVERGNATS

"Non de Faucis ad Multos"

Lorsque l'on parle des ancêtres des Français ou plutôt des peuples qui, par leur mélange, ont contribué à former la race française, on cite les Gallo-Romains, la souche principale de notre race latine, les Francs d'une façon générale, les Basques au midi, les Espagnols au nord et l'énumération s'arrête là.

Cependant, il coule dans les veines de beaucoup de nos compatriotes, un sang plus chaud, sinon plus riche, celui des Arabes ou mieux des Osroéniens de Tacite (H. V. 1) et de Zosime (I. IV) ou des Sarrasins de Montesquieu (XXII).

A mon retour d'Afrique, je fus frappé, ce fut là une première impression, ce n'est, dit-on, pas toujours la plus mauvaise; je fus frappé, dis-je, de

l'affinité physique et morale qui existe entre les peuplades berbères sédentaires et même arabes nomades des Etats barbaresques et les populations qui s'étalent au pied du massif central.

Je résolus alors d'étudier le bien ou le mal-fondé de cette impression et c'est le résultat de ces recherches que j'ai l'honneur de présenter au lecteur.

Je ne veux pas sur cette question, essayer d'une acception générale, comme l'a fait en 1876, M. Joseph Boyer, dans ses *Recherches sur les races humaines de l'Auvergne* et admettre le principe que toutes les races, voire même celle des Mongols ou des Lapons, peuvent être représentées sur les confins du plateau central.

Je ne dis pas davantage que les Auvergnats descendent des Arabes, ce qui d'ailleurs, serait insoutenable, mais je recherche chez les premiers, des traces des seconds.

Je me guiderai sur la directive qui m'est tracée par les documents plus que nombreux accumulés et présentés d'une façon si intéressante par les documents accumulés par le docteur E. Roux, par le savant ouvrage de l'abbé Crégut, *Riom, ses rues, ses monuments, son histoire,* par les articles de M. Auguste Descamps, *Ethnographie française* (Vérité française, septembre 1896) et surtout par l'étude du général Wolf, *Recherches sur les Aryas, étude sur les Berbères, peuplades d'Afrique* (1893).

Je serai contraint de laisser l'histoire un peu de côté, les auteurs les plus savants ayant écrit sur l'Auvergne, ont laissé cette question dans l'ombre, car l'invasion arabe ne fut pas dans ce pays, une invasion à proprement parler, mais bien plutôt une infiltration, employons le mot puisqu'il est à la mode,

une pénétration pacifique, pénétration d'autant plus bizarre, plus anormale qu'elle fut faite par le vaincu chez le vainqueur. Je serai donc obligé d'avoir recours à la linguistique et à la toponymie, aux mœurs et aux coutumes malheureusement bien effacées.

Personne n'ignore que les latins, nos ancêtres prédominants, sont d'origine aryenne ou aryaque. Mais, la connaissance superficielle de cette origine de race semble à beaucoup être un summum de science et l'investigation s'arrête là. On a quelques vagues souvenirs de la Tour de Babel et de la diffusion des langues, lesquelles devinrent tellement dissemblables que les peuples ne se comprirent plus et furent obligés de se séparer.

Qu'il me soit permis de revenir sur ces légendes.

En Afrique, comme en Europe, on trouve des stations préhistoriques. Aux grottes et aux cavernes de la France, font pendant et vis-à-vis celles du Gouraya (Bougie) découvertes en 1902 par notre très savant collègue de la *Société d'archéologie de Constantine*, M. Debruge, et celle du Ghar-Chott explorée par le très honorable M. Robert, ancien administrateur de la commune mixte des Môadid (Constantine) et membre de la même société savante. Je me rappelle, de mon côté, avoir ramassé des silex taillés au milieu des steppes du Sahara.

Qui, en levant les yeux sur la cîme brûlée par le soleil des montagnes de l'Aurès, n'a vu avec stupéfaction se profiler, sur le ciel impeccablement bleu, quelqu'un de ces monuments qui font la gloire de la presqu'île armoricaine, sous les noms un peu surannés de dolmens et de menhirs? Citerai-je ceux de Tébessa et du Dyr?

University of Florida Libraries

Il y a quelques années seulement, on eut été prompt à conclure que la religion druidique avait régné sur l'Afrique du Nord, arrosant la terre algérienne du sang des sacrifices humains, faute de pouvoir trouver à sa surface le gui du chêne.

C'eut été là un premier degré de cousinage trop agréable aux chercheurs pour être tant soit peu vraisemblable.

Mais il faut, bien plutôt, admettre une migration venue d'Asie, à l'époque de la pierre polie et de l'âge de bronze, migration qui se serait divisée en deux groupes pour suivre les deux bords de la Méditerranée, sans d'ailleurs se douter qu'elle se souderait à elle-même par les colonnes d'Hercule.

Certains ethnologistes voient là une première manifestation de la race aryenne ou araméenne, et les monuments dits celtiques, alors que les Celtes ne firent leur apparition qu'au XVe siècle avant notre ère, d'après d'Arbois de Jubainville, doivent être dénommés, comme l'admet la science moderne et ce d'après leur taille, monuments mégalithiques.

Peut-être, faut-il pour l'Europe du moins, y voir l'œuvre des frères moins civilisés que ceux que l'on appella des Pelasges et qui couvrirent de leurs murs cyclopéens, la Grèce, l'Archipel, l'Asie-Mineure et l'Italie.

En Afrique, seraient-ce les précurseurs des premiers berbères qui, pendant si longtemps, aveuglèrent le monde existant, des éclairs de leur génie sous le nom d'Egyptiens ?

Le général Lebon, dans *Les premières civilisations*, voit en eux des primitifs Aryas disparus de la scène du monde lorsque commence l'histoire.

Que trouvèrent ces envahisseurs dans les territoires conquis?

Pour l'Europe, je l'ignore. En Afrique, ils se trouvèrent en présence des descendants de Cham, (le maudit de son père), et les refoulèrent dans les déserts de la Nubie, d'une part, et au-delà de ceux de la Lybie, d'autre part.

Ces dernières peuplades vinrent partager avec les éléphants les forêts qui couvraient les pentes de l'Atlas barbaresque et leur teint foncé les fit dénommés maures (Μαυροι) par les premiers navigateurs, dit Hérodote.

Plus tard, c'est-à-dire à des époques qu'il est plus facile de contrôler, la région de l'Oxus, autrement dit de l'Amou-Daria, commenca à s'agiter. C'est la région que nous appelons actuellement le Turkestan et le plateau de Pamyr.

Une nouvelle migration descendit de chacun des versants de ce plateau.

L'une, se dirigea vers la presqu'île hindoustane, elle créa la langue dite sanscrite et prit le nom d'Hindous.

L'autre, se mit en marche vers l'Occident et se répandit dans l'Iran, c'est-à-dire l'Arménie, la Perse, l'Hérat, l'Afghanistan et le Beloutchistan; elle parlait le *zend*.

Ce fut le premier mouvement incontesté de la race indo-européenne; cela se passait vers le XXIVe siècle avant notre ère et donna lieu à des perturbations profondes.

L'Histoire sacrée, remontant beaucoup plus haut, raconte que les fils de Noé construisirent une tour

destinée à prévenir, ajoute-t-elle, les désastres d'un déluge à venir. Cette tour s'appela Bab-el, que l'on a traduit très à la légère par confusion des langues. Autour de cette construction se groupèrent des maisons qui formèrent la ville de Babylone ou Bab-Ihlou, c'est-à-dire d'après l'acception générale : porte du dieu Ihlou. Cette acception est peut-être, elle aussi, un peu osée, Bab signifie porte, c'est bien le sens arabe ou mieux sémite du mot; mais Ihlou ne veut certainement pas dire le dieu Ihlou, mais plus probablement Dieu, du mot sémite Ilah, إِلَٰه, qui a fait Allah إِلَّاهٌ , le dernier mot est tout simplement la combinaison de l'article *el*, ال et du substantif *ilah* إِلَٰه et signifie le Dieu suprême, combinaison trouvée par Mohammed. En effet, sa religion avait surtout pour but de détruire le culte des 360 idoles qui encombraient le temple de La Mecque et de le remplacer par l'idée plus pure d'un Dieu unique, seul compatible avec une religion révélée.

Quoiqu'il en soit de Babylone, la première manifestation historique date de 3755 avant notre ère.

A cette époque, vers 3600, les Akkads et les Sumers, d'origine semitique, envahirent la contrée qui nous occupe, et, après avoir fait disparaître les aborigènes sous plusieurs migrations, fondèrent dans la partie méridionale de la Chaldée, le royaume de Babylonie, qui devait devenir le plus grand des empires des premières civilisations.

Tel était l'état des choses au XXIVe siècle, à cette époque, les mouvements aryaques ou aryens qui, je l'ai déjà énoncé, agitèrent le plateau de Pamyr

plusieurs siècles avant de donner naissance aux migrations qui devaient submerger le monde ancien, ces mouvements donnèrent lieu à un déplacement sémitique. Les tribus de la Chaldée méridionale remontèrent l'Euphrate; les unes se fixèrent en Mésepotamie et civilisèrent le pays, ce sont celles qu'on a dénommées *familles de Bak;* les autres franchirent le fleuve sous les ordres d'Abraham; les dernières, plusieurs années plus tard, sous la conduite d'Ismaël, fils d'Abraham et d'Aggar, allèrent retrouver en Araba, les sujets d'Yarab, fils de Kathan et formèrent le peuple arabe.

Je n'insisterai pas sur la distinction établie entre les Arab-el-Ariba ou Arabes naturels, descendant de Kathan et les Arab-el-Mostereba ou Arabes naturalisés, descendant d'Ismaël. L'important est de remarquer l'ascendance sémitique du peuple arabe, au milieu duquel, même dans l'Arabie heureuse, on trouve des traces des premiers occupants réfugiés dans la montagne et appelés Kobailles, ce qui leur donne une certaine parenté avec les Berbères kabyles d'Afrique.

D'autres tribus enfin au lieu de rester sur les rives de l'Euphrate, passèrent le Jourdain et s'établirent dans le pays de Goschen. De là, ils remontèrent beaucoup plus tard vers le nord sous la conduite de Moïse et créerent, en Palestine, la nation hébraïque.

Cette migration en Goschen est très importante pour la thèse soutenue ici. Car à ce mouvement de l'est à l'ouest des Sémites, correspondit un mouvement dans le même sens des berbères d'Egypte, aryas primitifs, comme je l'ai dit plus haut. Cet envahissement, quoique peu connu, est absolument

incontestable, il a laissé des traces indestructibles en l'hypogée pyramidal qui fut découvert à Bône, il y a quelques années et que j'ai décrit dans mon ouvrage : *Bône militaire*.

Si donc on trouve entre les racines toponymiques de la France et celles de l'Algérie des ressemblances frappantes, c'est à cette migration aryenne que l'on en est redevable.

Si je continue l'étude des migrations d'Asie, je ne trouve plus à partir de ce moment, sauf une seule fois, concordance entre l'Europe et l'Afrique; les Japhétiques vont s'écouler par le nord de la Méditerranée, les Sémites par le sud, pour se réunir, sans se mêler aux colonnes d'Hercule.

Le mouvement sémitique en Asie-Mineure orientale et en Syrie donna lieu par refoulement à un mouvement chananéen. Les Chananéens sont une exception dans la formation des races. Ils descendent de Chanaan, fils de Cham et l'ascendant de la race noire et malgré cette parenté, ils sont blancs et possèdent une écriture se rapprochant de celle des Sémites.

Leurs représentants les plus connus sont les Phéniciens. Primitivement, ils habitaient les bords du golfe persique; poussés par les envahisseurs de la Mésopotamie, ils se trouvèrent au bout d'un certain temps sur les côtes de cette Méditerranée, qui était destinée à devenir, pour plusieurs siècles, un lac chananéen.

Cet empire ne se développa évidemment pas en quelques années; l'expropriation des premiers occupants, si on peut employer ce mot, se fit lentement et c'est seulement vers le XVe siècle que les descen-

dants des Aryas primitifs abandonnèrent l'Asie pour se répandre dans l'Europe méridionale, sous les noms d'Hellènes et d'Italiotes, et dans l'Europe centrale, sous le nom de Celtes.

Un petit Etat avait seul subsisté, celui de Troie ou de Pergame, fondé par les Pelasges; respecté par les nouveaux venus, il tomba, en 1184, sous les coups de ses frères d'origine.

Ce fut le plus gros évènement de cette époque de mystère; aussi, les poètes firent-ils du siège de la ville et de ses conséquences, le sujet de leurs chants. Je n'ai pas besoin de citer l'Iliade, l'Odyssée et l'Enéide.

Toutefois, ce dernier poème a propagé une erreur historique des plus grossières.

Tout le monde connaît le troisième vers du livre II :

Infandum, regina, jubes renovare dolorem.

La regina, d'après Virgile, c'est Didon, la fondatrice de Carthage.

Or, Didon, ou mieux Elissa, fille de Bélus, veuve de Sichée, sœur et épouse de Pygmalion roi de Tyr, ne débarqua qu'en l'an 888, à l'endroit où devait s'élever Kart-Hadatch.

On peut admettre qu'Enée abandonnant Troie, ait touché les côtes d'Afrique, avant d'aller en Latium se réfugier chez les descendants des anciens Pélasges, ses cousins, par conséquent. Dans cette hypothèse, il trouva sur le rivage des Phéniciens qui, à cette époque, au XIe siècle, fondaient leurs premiers comptoirs, en particulier à Hippo Zaritus (Bizerte) et à Hippo Regius (Bône) [1]

---

1) *Ubon* en phénicien signifie golfe.

Il put également avoir entendu parler des descendants des Arabes Sabéens qui, en 1458, vinrent se faire absorber par les premiers berbères, en leur imposant toutefois le nom de leur chef, Ifriki.

Mais ce fut un plus tard, vers l'an 888, que les Phéniciens fondèrent Carthage, comme je viens de le dire, sur l'emplacement d'une bourgade bâtie par Karkhédon, vers 1059.

En arrivant en Afrique, celui-ci avait trouvé une nouvelle race formée de la fusion assez imparfaite de trois races et dénommée, d'une façon générale, par eux-mêmes, Imoschach, Illowatin ou Berber (ce qui signifie hommes libres) et par le genèse Schahim.

I. Les anciens autochtones s'appelaient les Maures, j'ai dit pourquoi. Hérodote les désigne également sous le nom de Λίβυες. Ils habitaient l'ouest.

II. Les premiers envahisseurs, aryens, grands, blancs, à poil quelquefois blond, habitaient la montagne; ils étaient sous les ordres du roi Jarbas et étaient divisés en Gétules, Melano-Gétules, Dares, Natembles et Autotoles.

III. Enfin, les descendants des Sabéens continuaient leur vie errante et avaient reçu des grecs d'Agatocle, le nom de Νομάδες dont les Romains firent plus tard le nom de Numidi.

L'historien Salluste présente l'ethnique de l'Afrique du Nord sous un aspect un peu différent; il dit (XVIII) que :

L'Afrique fut occupée d'abord par les Gétules et les Lybiens qui se nourissaient de la viande des animaux sauvages et broutaient l'herbe à la façon des troupeaux. Hercule après

avoir échoué en Espagne, ramena son armée en Afrique où elle se dispersa.

Les Perses, les Mèdes et les Arméniens restèrent sur le continent.

Les Perses vécurent dans les carènes de leurs vaisseaux renversés, mélangés avec les Gétules; mais, à force de chercher des terrains à leurs convenances, ils furent appelés Numides, Νομάδες.

Les habitations de leurs descendants ressemblent assez par leur forme oblongue et leurs toits cintrés à des carènes de vaisseau.

Les Mèdes et les Arméniens s'unirent aux Lybiens et construisirent des villes. Leur nom s'altéra, de Mèdes devint Maures.

Je donne pour ce qu'elle vaut l'opinion du premier proconsul de l'Africa Nova, mais il est certain qu'elle vient à l'appui de ma thèse, en donnant une prédominence très considérable d'ascendance aryenne.

Cependant, les Sémites et leurs cousins, les Chananéens, allaient être bientôt confinés dans l'Afrique du Nord.

Les Assyriens s'étaient au XVIIIe siècle séparés des Babyloniens et avaient fondé un royaume lequel se couvrit de chefs-d'œuvre qui font encore l'admiration des savants. Mais après trois cycles glorieux caractérisés par leurs trois capitales : El Assur (1860), Calach (1020) et Ninive (721), ils virent se dresser en face de leur puissance, deux empires aryens qui, après s'être eux-mêmes entredéchirés, les rayèrent de l'histoire du monde.

Entre les Xe et VIIe siècles, un groupe d'Iraniens se répandit dans le Kourdistan actuel; au VIe siècle, d'autres Aryens, venus des rives de l'Hindou-Kouch, envahirent l'Afghanistan et le Beloutchistan.

D'abord gouvernés par de petits principules, sous l'autorité des rois assyriens, ils finirent par se grouper et fondèrent, en 827, l'empire perse et, en 713, l'empire mède. Puis au Ve siècle, Cyrus assura le triomphe définitif de la race aryenne sur la race sémitique qui ne fut plus représentée que par les Hébreux.

Pendant ce temps, les Celtes qui avaient franchi le Rhin au IXe siècle s'emparèrent, en 500, de l'Espagne qu'ils reprirent aux Phéniciens.

Ces derniers avaient fondé, entre temps, le puissant empire punique avec Carthage comme capitale; enfin, en 146, les Chananéens succombèrent définitivement sous les coups des Pélasgo-Aryens du Latium.

L'Afrique du Nord reçut une nouvelle transfusion de sang indo-européen sous la domination romaine. L'assimilation fut tellement complète dans la plaine septentrionale, du moins, que la capitale du monde est redevable à sa colonie Africana de quelques-uns de ses plus grands hommes.

Faut-il citer?

Saint Cyprien de Carthage, Saint Augustin de Thagaste, Septime Sevère de Leptis Magna appartenant à l'ordre équestre, Apulée de Madura, l'auteur de l'*Ane d'Or* Philipe l'Arabe, Tertullien de Carthage l'écrivain Arnobe...

Mais, je dois à la vérité de dire que, malgré tout, le sémitisme avait frappé une empreinte si profonde que même à cette époque de haute culture intellectuelle, on en trouve des traces; le vulgum pecus ne parlait que les langues berbère ou punique; la sœur de Septime Sevère balbutiait à peine le latin et

le gendre d'Apulée, Sicinius Prudens, ne comprenait que le punique. Aussi, les inscriptions bilingues de cette époque ne sont-elles pas rares et le latin y est-il souvent traité d'odieuse façon.

Une revivification de sang arien allait se faire de nouveau, avant que n'éclatat la prédominence sémitique.

Au Ve siècle de notre ère, une invasion indo-européenne, celle des Germains, épandit sur l'Europe occidentale ses cinq races blondes. Les quatre premières, les Gépides, les Goths, les Ostrogoths et les Wisigoths restèrent dans les pays conquis; je ne tiens pas compte évidemment des quelques Gépides qui firent partie de l'expédition de Bélisaire, en Afrique, au VIe siècle. Mais la cinquième race, celle des Vandales, appelée par Boniface, fonda en Numidia et en Africa, un empire qui dura cent ans, c'est-à-dire suffisamment longtemps pour que le mélange des races se produisit, mais pas sur le moment toutefois, nous apprend Procope; ce fut après la chute de Gélimer, que les femmes Vandales épousèrent les Maures qu'elles devaient pousser à la révolte contre les Byzantins.

Ces Byzantins eux-mêmes marquèrent les Africains d'une emprise telle qu'au milieu du moyen-âge, il y avait encore des chrétiens indigènes, à Tunis par exemple.

Enfin, au commencement du VIIIe siècle, arrivèrent les Arabes musulmans qui donnèrent définitivement à l'Afrique du Nord, le caractère sémitique. Je ne parle pas des Israélites confinés, en Africa, en 135, par l'empereur Hadrien; leur influence fut nulle, tellement nulle qu'eux-mêmes, ou tout au moins leur religion, disparut lors de l'invasion islamique.

Je me suis peut-être un peu étendu sur ces migrations japhétiques et sémitiques; c'était dans le but de bien montrer que s'il existe, entre les termes toponymiques surtout, des ressemblances frappantes d'un côté à l'autre de la Méditerranée, cela tient à l'origine commune des peuples, qu'elle soit pélasgique par les primitifs ou celtique par les Vandales; et à ce que tous les termes d'origine sémitique ne peuvent venir que de l'Afrique, car l'Europe n'eut jamais d'invasion chaldéenne ou chananéenne, sauf toutefois celle qui fonda Marseille laquelle était elle-même très fortement mitigée d'Ariens et de Pélasges et celle des armées d'Hannibal qui ne firent que passer.

Ne voulant pas citer tous les termes géographiques qui ont une similitude d'origine, je me bornerai à choisir, en Auvergne, quelques noms qui n'ont subi aucune déformation.

Issoire n'est-il pas le correspondant d'Isser (province d'Oran), ce qui signifie rivière en langue tamachech. Le tamachech ou tifenagh est, comme chacun le sait, la langue des Touaregs qui sont des Gétules presque purs.

Les Monts-Dore signifient montagne (Or) dans l'idiome berbère dit kebaïlya, parlé en Kabylie, et peuvent se rapprocher du Kef-el-Dor, situé au nord du Chott Melhir (idiome berbère dit Chaouïa).

Thizi, près d'Amplepuis et Roanne (Rhône) est le frère jumeau de Tizi, près de Mascara et ailleurs, qui signifie col (idiome berbère dit Zenatya).

Thiezac (Cantal) et Tizi-Ouzou (Kabylie) ont la même acception.

Ce sont là des termes berbères qui sont d'autant

plus caractérisés que ce mot de col existe dans un autre endroit de la France, sous la forme sémitique, expliquée d'ailleurs par un débarquement sarrasin ; c'est à Puget-Theniers (Alpes-Maritimes) en arabe, col se dit theniet, ثنية .

Enfin, en sortant du plateau central, pour entrer dans une région qui nous occupera un peu plus loin, le Bugey est de même assonence que Bejaïa (Bougie) بجاية .

Toutefois, je pourrais dans un autre ordre d'idées, dire que le troisième mois de l'année grégorienne, mars, qui est bien latin, voire même grec, est désigné par le même mot en Algérie مارس , mars parce que c'est le mois des plantations, غرس, *r'ares*, planter en arabe.

Mais c'est là une de ces exceptions excessivement rares qui déroutent un raisonnement, aussi serré soit-il. On ne comprend pas cette similitude complète d'un mot essentiellement pélasgique venant des Hellènes et des Italiotes avec un autre mot de même signification, d'essence sémitique non moins pur, puisque venant des Arabes de l'Hedjaz. Mais, je le répète, c'est là une exception.

Comment se fait-il qu'en dehors de cette exception il existe dans certains coins de la France, des racines très nombreuses d'origine sémitique? On pourrait les attribuer aux israélites immigrés, mais chacun sait que les individus de cette race furent, même bien après le moyen âge, enfermés dans le quartier du ghetto, presque sans aucune communication avec les chrétiens. Il faut donc rechercher autre part la solution de cet intéressant problème

L'histoire nous apprend qu'il y eut trois courants arabes qui s'infiltrèrent en France, à des époques différentes.

Des Sarrasins débarquèrent en Provence, dès le Ve siècle, avant, par conséquent, l'apparition de l'islamisme. Il en est fait mention dans un poème provençal :

Aco sei vis pourtant,
Arle, lei Aliscamp
Au cinquième siècle
Dei Sarrazin giselé
De sang ei draio
Que mot ! Tinco Taïo !!!

Au Fanioun — J.-B. CASTELIN.

Quelque légendaire que paraisse cette assertion, il est certain que les musulmans abordèrent à la garde Frainet ou Freinet, dans le Var, et se répandirent dans les Monts Maures, conservant le port de débarquement de façon à établir des relations avec leurs correligionnaires de Corse et de Sardaigne. Cela se passait au VIIIe siècle, au moment où le corps de Saint Augustin, transporté précédemment d'Hippone à Cagliari, fut inhumé à Pavie par les soins du roi de Lombardie, Luitprand.

Par les vallées, ils occupèrent toutes les Alpes, le Dauphiné, le Comtat, la Bresse, le Maconnais, la Maurienne et le Bugey.

Cet état de choses dure jusqu'au moment où le comte Guillaume de Provence s'empara en 975 du château de Fraxinet qui semble être le même que celui de Frainet.

Les Arabes de Savoie furent alors isolés du reste du monde. Au Xe siècle, ils se présentèrent devant

les murs de Grenoble, mais furent chassés par l'évêque Isarn.

Ils se firent alors agriculteurs et se marièrent dans le pays tout en conservant leur indépendance politique. Conrad, roi de Bourgogne, transjurane, jaloux de cette situation indépendante marcha contre eux. Il pénétra dans les Bauges par le col d'Echaud et battit les Sarrasins dans la plaine d'Ecole. Les musulmans cessèrent dès lors d'avoir une situation politique, mais ils formèrent des corps religieux groupés autour de Jarsy sur la rive droite du Chéron. Leurs voisins chrétiens, avec l'intolérance qui caractérise cette époque, appelèrent les moines-soldats à leur aide, sans grand succès d'ailleurs et lorsque les Templiers disparurent en 1312, l'islamisme florissait encore malgré la pression brutale exercée sur ses adeptes.

Et aujourd'hui encore, un catholique non fervent est un mauvais croyant, un fils de race de Sarrasins.

Les traces de leur séjour sont marquées d'une façon très nette dans la géographie du pays.

Dans les Alpes : Le fort Sarrasin, Sarrasin ou Sarrasine, La Motte Sarrasine, Sarrasinet, les Serses ou Sereses, peuplade des Bauges, Montmorin, Montmaure, Puymaure, Maurienne.

Dans les Pennines : Les villages d'Almagel, Algaby, Alagma, Ala, Alalein où se trouvent l'article *al* et le nom d'Ali.

Sur le Rhône : Serezin près de Lyon, Rochemaure, Roquemaure.

Dans la Bresse : La côte des Sarrasins — à Crottet, la chaussée Etourne des Sarrasins — à Ambro-

nay, les forts Sarrasins – près de Lent l'Eminence, le Sarrasinet, – à Serrières, une grotte dite Chambre des Sarrasins, — à Gex, la porte des Sarrasins, — à Angles et à Benonces, la maison des Sarrasins, — sur le mont Arelaz, le jardin des Sarrasins.

La seconde invasion se produisit par la Guyenne. En 732, Abd-er-Rhaman, gouverneur d'Espagne, dont le nom a été souvent défiguré en celui d'Abdérame, passa les Pyrenées entre le Bigorre et le Béarn, et s'empara de Bordeaux. Arrêté un moment par le duc Eudes d'Aquitaine, il le défit en bataille rangée et ravagea le Poitou. Il s'apprêtait, à la tête de 400,000 hommes, à mettre le siège devant Tours, lorsqu'il se heurta à Charles Martel qui le battit à Poitiers, mais ne réussit à arrêter complètement sa marche que devant Tours même. Toutefois, l'armée musulmane ne fut pas anéantie, comme on a coutume de l'avancer à la légère. La victoire des Francs fut réellement un arrêt, un barrage en ce sens que les Arabes brisèrent leur élan et s'éparpillèrent dans tous les sens, comme le fait un cours d'eau qui rencontre un obstacle.

Une partie des envahisseurs resta sur place. A Barbézieux (Charente) les descendants des Maures sont tous potiers. A Chatelus (Creuse), les habitants, comme ceux d'ailleurs de Montmaury (Monts des Maures), sont remarquables par leurs formes grêles, leur peau basanée, leur teint brun foncé, une imagination vive et mobile et un tempérament nerveux complètement différent de celui des habitants des villages voisins.

Un premier courant arriva jusqu'à Avoine (Indre-et-Loire) en remontant la Vienne, mais parvenu au

confluent de cette rivière avec la Loire, il s'arrêta, ne pouvant franchir les deux fleuves. Il forma là une colonie dont les descendants portent des noms qui sont des altérations d'Ali et sont reconnaissables à leurs cheveux noirs, leurs yeux étincelants, leur teint cuivré, les lignes correctes de leur physionomie et leurs lèvres très rouges.

Un autre courant, après avoir contourné le massif central se réfugia dans le Bugey et s'allia aux Sarrasins de Provence qui étaient montés jusque-là, comme il en a été vu plus haut.

La *Presse Coloniale* publiait, en juin 1907, une étude de Jacques Bahar sur certaines populations du département de l'Ain, qui seraient, dit la tradition, les descendants des hordes laissées en arrière par Charles Martel, il y a onze siècles.

Jacques Bahar a visité les hameaux de Reyssousse, Arbigny, Uchizy et Boz; il a dévisagé les habitants que l'on désigne dans le pays sous le nom de *Burins* et il écrit : « La plupart eussent pu s'appeler « Mohammed, Ali, Aïcha, tant ils portaient écrite « sur leur face, leur origine arabe. On ne peut ren- « contrer de types plus purs, plus expressifs ni en « Algérie ni en Tunisie. Ce sont plus exactement « des Kabyles, taille moyenne, facies anguleux, joues « maigres, yeux vifs et profonds, sourcils fournis et « rapprochés, cils longs, dentition régulière. Jusqu'à « la contraction des muscles, au rire, au doute, à « tous les mouvements de l'âme, tout porte le ca- « chet originel. »

Jacques Bahar qui a relevé au cimetière et dans l'église des particularités trahissant l'ascendance des Burins, a découvert en outre un glossaire manuscrit

qui contient des révélations philologiques précieuses et concluantes.

Dans les communes de Sermoyer, d'Arbigny, d'Ozan, d'Asnières, de Benonce, d'Ordonnaz, d'Uchizy situées en Bresse et en Bugey, on signalait jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'existence d'un groupe ethnique de type oriental venu de Poitiers, disait la tradition, et qui sous, la Restauration, d'après M. Riboud, était appelé Chizerot.

A Feillens, les mariages ne se font qu'entre membres du groupe; les chevaux sont de race se rapprochant de la race arabe, je dis se rapprochant, car les mères ne sont plus, suivant l'expression si poétique d'Hérodote, *fécondées par le souffle du vent* des steppes sahariens.

Ozan a des croissants dans ses armes. A Benonce, on relève parmi les noms de famille, des Kaffon (كافر , Kafer, infidèle), des Cisa (كيسة , Kissa, aimable), des Babalah (باب الله , bab allah, porte de Dieu), des Galafren (قلعة , Kalaa, forteresse). Une famille Froquet se fait remarquer par une figure maigre et basanée, des yeux noirs, hardis et pénétrants et des cheveux crépus.

A Uchizy, une famille d'aubergiste a des cheveux noir-bleu, des yeux étincelants, un masque impassible, un teint cuivré et uniforme, une bouche très rouge.

Dans toute cette région, l'expression d'Allah est souvent employée comme exclamation; le massage est en grand honneur; on mange du pillé de millet analogue au berghel des Turcs de la Régence et au couscous des Arabes.

Le mot *maschet* veut dire enfant faible, de مكسره masker, paresseux. *Malais* signifie seigneur, de مولى moulay, maître. Une jeune fille est désignée par

l'expression de gazetta, de غزالة r'zela, gazelle. Si elle est laide, elle est *fatime*, contraire de فاطمة fatma ou fatima, jolie.

La troisième incursion ou plutôt immigration eut lieu sous le règne de Henri IV.

Philippe III d'Espagne mit les Maures en demeure d'évacuer le territoire hispanique et cela par crainte d'alliance avec l'empire ottoman. Un million de musulmans traversèrent le midi de la France pour de là se rendre en Afrique. 150,000 d'entre eux, toutefois, se convertirent au catholicisme et leurs descendants forment des îlots au milieu des populations méridionales.

A Sauves, dans le Gard, ils sont reconnaissables à leur petite taille, à leur visage à méplats latéraux, à leurs yeux pétillants, à leur air grave.

A Vendays, dans les Landes, les traits sont très accentués. Les femmes surtout se font remarquer par une grande beauté, des cheveux noirs avec les pointes blondes, des yeux brillants et cernés, un teint bistré ou olivâtre, un profil très pur, des lèvres très minces et très rouges. Tous les chevaux de cette région sont des descendants directs des coursiers arabes.

Mais si le séjour incontesté des Arabes dans certaines régions de la France donna naissance à des locutions particulières, m'objectera-t-on, cela n'entraîne pas que ces locutions devaient et doivent être connues de toute la nation. Or, il existe dans la langue française des mots qui viennent évidemment de l'arabe.

C'est exact; je cite les principaux :

Algèbre	Al djabar ou Alm el djebr	الجبر علم الجبر	Solution. La science du trouver.
Chiffre	Cerf	صرف	Monnaie.
Azimut	Semt	سمت	Façon, manière.
Zenith	Tsenih	تسنيح	Zenith
Nadir	Nedir	نظير	Semblable.
Almanach	El maana	المعنى	l'Allusion.
se dit actuellement	Rouznama	روزنامة	
Alcool	El aqoul	العقول	Les esprits (intelligence).
Alcali	El Aqel	العقل	L'esprit (sing. du précédnt)
Amiral	Amir el (bhar)	امير البحر	Le prince de la (mer).
Felouque	Flouka	فلوقة	Barque.
Câble	Habel	حبل	Corde.
Navire	Nafekh	نفخ	Gonfler (bateau à voile).
Magasin	Makhzen part. passé Makhezen	مخزن sing. مخازن plur.	enfermer. de خزن khzen emmagasiner
Carafe	Qarfa	قرفة	Cannelle conservée dans du verre.
Sorbet	Cherbet	شربات	Rafraîchisssement de شرب chreb : boire

Alezan	El hessan	الصان	Le cheval.
	El hazan	الحسن	Le beau.
Caffard	Kafer	كافر sing.	Infidèle, mécréant, traître.
	Kouffar	كفار plur.	
Algarade	El garache	القراش	La lutte.
	El Keras	القراص	La détente d'une arme à feu.
Assassin	Hachchach	حشاش sing.	Faucheur.
	Hachchachin	حشاشين pl.	
Mercantil	Merkanti	مركانتي	Marchand.
Mesquin	Meskine	مسكين	Pauvre.
Taverne	Taberna	تبرنة	Cabaret.

D'où peuvent venir tous ces mots d'origine sémitique absolument incontestable, sauf peut-être le mot navire?

L'histoire nous l'apprend encore.

Dès le moyen âge, des relations commerciales assez étroites s'établirent entre les peuples européens du bassin méditerranéen et les Etats barbaresques. Les Catalans, les Pisans, les Génois, les Florentins.., eurent dans presque tous les ports, des comptoirs ou, pour employer les termes de l'époque, des fondouks.

Les Français n'entrèrent en relation avec les musulmans qu'un peu plus tard. Les Marseillais installés à Bône, depuis 1138, firent le 21 novembre 1270,

signer un traité pour quinze ans entre Philippe II, roi de France, et Abou Abdallah el Mostamer, roi de Tunis : « Les sujets des deux Etats devaient « recevoir réciproquement aide et protection. »

Un second traité de commerce est daté de 1482, c'est une lettre adressée en même temps à Abou Omar Otsman, roi de Tunis, et à Abdallah Mohammed Messaoud, fils du premier et roi de Bône, et écrite par Louis XI devenu comte de Provence par la mort de son oncle Charles III d'Anjou.

Les affaires de la Chambre de commerce de Marseille ne firent que prospérer à partir de cette époque. Je n'ai pas besoin d'insister sur le Bastion de France, la Compagnie, puis l'Agence d'Afrique.

En dehors de Bône, on trouve un traité des Marseillais, en 1230, avec le roi de Tunis et un autre, au commencement du XIVe siècle, avec le roi de Bougie, Khaled ben Zakkaria.

Un consul fut installé à Alger par la Chambre de commerce de Marseille, dès 1564.

A partir de ce moment, les traités de commerce, les traités de paix, les opérations d'échange soit de marchandises, soit de prisonniers se renouvellent chaque jour. Les *Archives du Consulat général de France à Alger* (A. de Voulx, 1865) reproduisent 148 pièces officielles dont l'étude prouve combien étaient étroites les relations entre la France et les Etats barbaresques.

Faut-il citer le point de vue moins brillant des esclaves français faits par les Corsaires algériens? Ils furent nombreux, bien que le *Tachrifat*, annales de l'Administration turque (A. de Voulx, 1853), n'en signale que très peu.

Qu'il me soit permis de rendre ici un hommage aux Trinitaires ou pères de la Rédemption des captifs appelés communément Mathurins, crées en 1198. Cet ordre, qui s'illustra par son inépuisable charité, laquelle ne reculait pas devant la substitution aux captifs, contribua par sa connaissance de la langue arabe à propager en France l'usage de certains mots sémites.

Des opérations de guerre établirent également des relations moins pacifiques, il est vrai, mais non moins effectives entre les Français et les Arabes.

Les Croisades sont trop connues pour que je m'arrête sur ce sujet; bien qu'il faille signaler le point de départ de la première qui fut Clermont-Ferrand, par haine des Arabes existant encore ou par représailles des évènements de 732. Mystère!!!

Dès 1034, une flotte coalisée de Pisans, de Génois et de Provençaux avait enlevé Bône.

En 1058, la même ville fut prise par une flotte sicilienne envoyée par Roger II de Normandie et commandée par un renégat arabe, Philippe de Méhédia. Une garnison normande resta à Bône jusqu'en 1157 et en fut chassée par le roi du Maroc, Abd el Moumen. On connaît l'alliance de François Ier avec Kheir ed Dine, dit Barberousse II, en janvier 1535, contre Charles Quint, lors de l'expédition espagnole de Tunis et de Bône.

En 1608, une expédition toscane enleva de nouveau cette malheureuse ville de Bône, elle comprenait un corps de 400 volontaires français.

En 1626, le gouverneur de Narbonne, M. d'Argincourt, tenta sans succès une expédition contre la même ville.

Le duc de Beaufort n'obtint pas davantage de résultats devant Alger en 1662 et devant Djidjelli en 1664.

Je cite pour mémoire les bombardements d'Alger par Duquesne en 1682 et 1683, par l'amiral d'Estrées, en 1688.

Une curiosité archéologique très peu connue, mais que je donne sous toutes réserves, vient également apporter son appoint à la thèse ici soutenue.

Il existait, il y a encore quelques années dans la Petite Kabylie, une pièce de canon en fer qui portait une inscription relatant que :

« Un sultan des Beni-Abbes (Kabylie) nommé Mo-
« hammed ben Abd el Aziz el Abbassi envoya un
« de ses officiers en France pour surveiller la fonte
« de la pièce. Cette opération eut lieu en janvier 1366,
« à Lyon, sous la surveillance d'El Hadj Hassein,
« renégat français. »

Enfin, la propagation la plus active fut faite par les milices chrétiennes.

C'est là encore une question quelque peu laissée dans l'ombre par les historiens.

A leur arrivée sur le sol africain, les princes musulmans enrolèrent sous leurs bannières « les
« chrétiens indigènes qui restaient dans la région.
« C'était le meilleur moyen de ne pas se faire des
« ennemis de ces populations guerrières que d'em-
« ployer à leur service leur activité remuante et
« meurtrière. « (A. Maitrot, *L'Afrique Armée*). »

Ces corps indigènes subsistèrent pendant longtemps au Maroc et à Tunis où ils étaient même un quartier particulier.

Mais on leur préféra bientôt des compagnies de

grosse infanterie européenne destinées à servir de rempart de ralliement aux escadrons volants des musulmans. C'est du moins la raison que donne l'historien arabe Ibn Khaldoun, dans son *Histoire des Berbères* (XIVe siècle).

La première milice chrétienne est signalée en 1228 par le *Roudh el Kartas;* on en trouve jusqu'à la fin du XIVe siècle pour le Maroc et jusqu'au commencement du XVIe siècle pour la Tunisie.

Les soldats étrangers étaient généralement espagnols, car le roi du Maroc entretenait d'excellentes relations avec les rois d'Aragon et de Castille. Mais on trouve malgré cela des guerriers de tous les pays d'après *The Canterbury tales* de Chancer, avec toutefois une minorité de Français, par suite, peut-être de la majorité des chevaliers de cette nation qui existait dans les ordres anti-islamiques de Saint-Jean de Jérusalem et du Temple. Pour le premier surtout, il est facile de comprendre que les Provençaux, ennemis déjà séculaires des Sarrasins, et souvent leurs vainqueurs, aient préféré, aux étendards des princes musulmans, la bannière écartelée des successeurs de Gérard Tenque, l'épicier-gentilhomme de Martigues. Il en fut de même des Auvergnats qui formèrent la seconde langue, celle du grand maréchal et qui fournirent à l'ordre plusieurs de ses grands maîtres, dont le moins illustre ne fut pas Jean de Lastic.

Je pourrais citer également les milices sarrasines au service, en 1265, du roi de Sicile. Manfred, excommunié de ce fait par le pape Urbain IV, alors que les rois musulmans étaient couverts de louanges par les papes, ses prédécesseurs et ses successeurs, pour avoir enrôlé des chrétiens....!!

Voilà bien des raisons pour que l'on s'explique facilement l'intromission de mots arabes dans la langue française. Mais il faut remarquer que l'Auvergne resta étrangère à toutes ces relations extérieures, sauf en 1284, où un contingent alla se mesurer avec les Sarrasins siciliens, sous les ordres du comte Robert VI d'Auvergne et de Boulogne qui accompagnait, dans l'île, le comte d'Alençon, lequel allait tirer vengeance des Vêpres siciliennes.

Située au centre de la France, habitée par des pasteurs dans la montagne où des agriculteurs dans la plaine, l'Auvergne ne fit jamais aucune transaction industrielle ou commerciale *perviam maris* avec la Barbarie; hérissée de châteaux forts qui accaparaient tous ses hommes d'armes, elle n'enrôla jamais aucun de ses enfants de l'autre côté de la Méditerranée; attachée à la glèbe, elle ne détacha que peu de soldats ou de marins dans les courses contre les pirates, sauf dans les cas particuliers que je viens de citer.

Rien, par conséquent, ne vient expliquer dans le patois auvergnat, la présence de radicaux et même de mots sémites offrant souvent, à l'arabisant surpris, des exceptions grammaticales et des formes de verbe peu usitées, mais très régulières.

Pourquoi ces traces de passage étranger se rencontrent-elles dans la partie de plaine et non dans la région de montagne, sauf peut-être sur ses confins par endosmose, dirait un physicien?

Je me place ici au point de vue tout militaire des traces laissées par une invasion ennemie; car, je n'ignore pas que de tout temps la Haute-Auvergne entretint des relations commerciales très suivies avec

l'Espagne; une des routes de pelèrinage de Saint-Jacques de Compostelle traversait cette région.

L'explication est donnée par la géographie d'abord, par l'histoire ensuite; la confirmation est faite par la linguistique et les coutumes locales.

Les Arabes sont signalés d'une part dans le bassin de la Vienne et d'autre part dans celui de la Saône. On ajoute que dans ce dernier bassin s'opèra le mélange des Arabes de Poitiers et des Sarrasins de Provence.

Or, les Arabes de Poitiers remontèrent vers le nord et s'arrêtèrent au confluent de la Vienne et de la Loire parce qu'ils ne pouvaient franchir les deux rivières. Comment leurs frères auraient-ils gagné directement la Saône puisqu'ils auraient eu à traverser de nombreux cours d'eau, affluents de la Loire et que le massif central eut été dangereux à parcourir, parce que facilement défendable.

Il semble donc qu'ils durent contourner ce massif par le sud et remonter ensuite vers le nord à travers la plaine de la Limagne.

L'histoire confirme cette hypothèse. Je lis dans l'*Auvergne* de M. Imberdis, sous une forme un peu romanesque :

Du Limousin et du Quercy, ils pénétrèrent en Auvergne et dans le Velay. Rien ne résista à ces nuées de cavaliers en turban qui, la masse appuyée sur le cheval, l'arc suspendue à l'épaule, dans leurs brusques algarades (القارة) brandissaient, au galop des coursiers numides, leurs légères zagaïes. Tous les excès se commirent sur leur passage. Incités à la cruauté par leurs cheicks, ils massacrèrent avec une sorte d'acharnement les populations chrétiennes. Le monastère d'Issoire une fois encore fut détruit de fond en comble, ceux de Thiers, de Méliteuse, de Mauriac, de Bar-

geac furent ruinés par les farouches infidèles et la ville d'Auvergne, si florissante qu'elle fut, de toutes ses pompes, si bien gardée qu'elle fut par l'épée de ses robustes défenseurs, par la hauteur de ses tours, par l'épaisseur de ses murailles, la noble ville ne put échapper aux ravages de cette horrible tempête. La cathédrale, bâtie par Namace, neuvième évêque, fut en partie brûlée. »

M. Michel, dans son histoire de la *Vieille Auvergne et du Velay* dit que la science ne donne aucune indication précise, mais que les légendes sont très nombreuses. Il cite celle reproduite par M. Imberdis sur la ville d'Auvergne, qui n'est autre que Clermont, comme chacun le sait; il ajoute que ce souvenir est perpétué par la muraille dite des Sarrasins et rapelle les martyrs pas tout à fait imputables, historiquement parlant, aux musulmans : de Saint Théofrède, deuxième abbé de Carmery, actuellement Saint Chaffre [1] et de Saint Agrève, évêque du Puy.

---

(1) La mort de Saint Théofrède, communément appelé Saint Chaffre, tendrait à prouver que l'invasion de l'Auvergne par les Sarrasins est de beaucoup antérieure à la bataille de Poitiers.

Ce saint personnage était, en 729, abbé de Carmery, en Velay, lorsque les musulmans, rompant la digue que leur opposait le courage d'Eudes, duc d'Aquitaine, envahirent toute la Septimanie.

« Théofrède n'eut pas plus tôt été informé de l'approche des infidèles « qu'il ordonna à tous ses religieux de se retirer dans les montagnes et « les forêts voisines et resta seul à la garde du monastère sans autres « armes que celles de la prière. Les Sarrasins essayèrent d'abord de le « forcer à leur découvrir le lieu de la retraite de ses religieux qui avaient « emporté avec eux les effets les plus précieux de la maison. Mais Théo- « frède ayant courageusement refusé de les satisfaire, ils le rouèrent de « coups. Le jour suivant, le saint abbé ayant reproché à un de leurs « imans l'impiété de sa religion, celui-ci le renversa d'un coup de pierre, « qui le blessa à mort. Les infidèles s'étant ensuite retirés, à la suite d'un « violent orage qui éclata tout à coup, les religieux revinrent à Carmery « et donnèrent tous les secours possibles à leur abbé, ce qui ne servit « qu'à prolonger sa vie de quelques jours. Il expira le 19 octobre 729 ...»

(Comte de Resie — *Histoire de l'église d'Auvergne*, 1855). Le même auteur place en 730 la prise de Clermont et la destruction de la cathédrale, bâtie par Saint-Namace, au milieu de Ve siècle).

Mais il est certain que la richesse du pays dut évidemment tenter les envahisseurs et certains petits groupes de traînards durent laisser marcher la horde dévorante pour se reposer dans les régions conquises.

Je ne parle pas des eaux minérales ou thermales du bassin volcanique d'Auvergne. Si elles avaient arrêté les légionnaires romains après la traversée des neiges du massif central et des Cévennes, elles devaient être de mince importance pour les Arabes, à cette époque du moins, car ce ne sera pas beaucoup plus tard au XIe siècle que l'un des plus célèbres d'entre eux, Avicenne, en préconisera l'usage.

D'où viendraient les groupes ethniques qui, dans le canton d'Herment et dans le Lambron (Puy-de-Dôme) se signalent par des cheveux noirs, des yeux bruns, un nez mince et aquilin, et un teint chaud et mat alors que leurs compatriotes sont plutôt rougeauds?

« Le système pileux est entièrement développé chez certaines femmes. Elles se rasent plusieurs fois par semaine, favoris et moustaches. Les moustaches se montrent vers douze ou quatorze ans. Elles n'en servent pas moins de modèles aux peintres des scènes bibliques à cause de leur teint uni et bistré. Dans quelques parties de l'Auvergne, les femmes à barbe sont très estimées et très recherchées, ce qui explique comment elles ont pu se reproduire en exagérant de génération en génération ce caractère (A. Descamps). »

En toute franchise, je dois traiter du contre comme du pour.

Les Bénédictins fondèrent, au VIIe siècle, aux portes mêmes de Riom, une abbaye qui s'appela monastère de Mozat. Cette abbaye devint bientôt célèbre

par les études très sérieuses que l'on y faisait et, au XIVe siècle, il s'y trouvait 300 élèves environ. Ce fut à cette époque, en 1350, que l'abbé Bernard de Tranchelyon fit venir à grands frais un maître orientaliste qui fut chargé de la chaire d'hébreu. Cette langue était encore professée au XVIe siècle; le professeur, en 1555, s'appelait Génébrard, un des plus glorieux enfants de la bonne ville de Riom (*Abbaye royale de Mozat,* A. Gomot).

Mais bien qu'une relation écrive : *On y enseignait les langues orientales,* rien ne vient prouver que l'arabe y fut professé.

A la bibliothèque municipale de Riom existe une bible de 1645, en sept langues : hébreu, samaritain, chaldaïque, syriaque, arabe, grec et latin; on pourrait s'étonner de voir l'arabe, seule langue vivante, au milieu de ces six langues mortes, mais un examen plus attentif m'a prouvé, malheureusement pour ma thèse, que cet ouvrage de très grosse valeur venait de la bibliothèque des Oratoriens de la ville et qu'imprimé à Paris, il n'était à Riom que d'occasion bien que l'on puisse se demander à quel besoin il pouvait répondre.

Mais pourquoi y a-t-il à Riom un hôtel des Sarrazin (Maison Amblard, rue de l'Hôtel de Ville)? Je n'ignore pas que c'est le nom d'une vieille famille, mais pourquoi Sarrazin?

Pourquoi la famille de La Fayette possédait-elle, à Clermont, un château des Sarrasins désigné de même façon que celui du Puy-de-Montaudon?

Pourquoi dans cette même ville de Clermont désigne-t-on ce château sous d'autres noms dans lesquels revient toujours l'épithète musulmane; la muraille

et la tour des Sarrasins? Il figure sous ce vocable, dans la *Cosmographie universelle* de Belleforêt (XVIe siècle) et sur un plan de 1411, *au bas du faubourg de la porte du Cerf.*

Pourquoi, enfin, M. Marcellin Boudet écrit-il dans son étude : *Les premiers travaux de dessèchement des marais de la Limagne ?*

« Si la rencontre plus effrayante encore de la barbarie mahométane et de la civilisation chrétienne eut lieu un peu plus au sud et à l'ouest, la Basse-Auvergne en reçut un rude contre-coup. Cette période n'est pour elle qu'une série de trépidations affreuses. On avait bien le loisir, en vérité, de se concerter pour drainer la plaine. »

Ce loisir fut enfin trouvé et le travail séculaire fut terminé, en 1714, par un ingénieur de la province d'Auverge, auteur du projet de dessèchement des marais de Riom. Cet ingénieur, il faut croire que le hasard est un facétieux personnage, portait un nom bien arabe, il s'appelait Saladin.

Je n'ai pas parlé très intentionnellement du camp des Sarrasins des Chezaloux, près de Pontgibaud. Car les avis sont très partagés et les opinions les plus diverses ont été discutées et admises.

D'après le *Mémoire sur les villages en ruine de Villars et des Chezaloux,* M. Mathieu ferait remonter le camp à l'époque préhistorique. Le docteur Pommerol, parlant de la pierre polie, le fait habiter de l'époque mégalithique jusqu'aux temps mérovingiens.

MM. C^ne Hervier, Bouillet, Contejean sont partisans de l'époque gauloise et M. G. de Mortillet ne remonte pas plus haut que les Mérovingiens. MM. Julien, de la Faculté des sciences de Clermont, et le pasteur Bleynie, de Châteauvieux, ont alors étudié le sol de très près, en passant la terre au tamis. Ils sont ainsi

arrivés jusqu'à l'assise primitive qui est formée de lave, sans avoir traversé aucune stratification. Des poteries trouvées dans le sol et dans les murs semblent prouver que les habitations ont été construites par leurs occupants.

Les objets trouvés sont de quatorze espèces différentes. On remarque des débris d'animaux domestiques, six deniers de l'église de Clermont, une obole de la même église de la fin du XIIIe siècle et du commencement du XIVe siècle, cinquante deniers de l'église du Puy du commencement du XIVe siècle, des objets domestiques sans valeur et qui indiquent une population pauvre : ce sont un sarcloir, des couteaux, un ciseau à froid, une serpe, trois clefs, un fer d'âne, des poteries, une pierre à rasoir et un foyer en dalles de lave complet.

Les archéologues croient que les habitants des Chezaloux étaient des paysans fuyant les bandes de la guerre de cent ans.

Pourquoi alors avoir appelé cet endroit, camp des Sarrasins? Est-ce que les paysans en question appartenaient à un groupe ethnique arabe?.... ou plutôt ne doit-on pas voir dans cette appelation, la révélation des traces très profondes que l'invasion musulmane a laissées dans l'esprit populaire? En Auvergne, tout, ce qui est ancien et d'origine inconnue, notamment les monuments en ruines, vient ou provient des Sarrasins. Tout individu de race étrangère, venu de loin est un Sarrasin qu'il soit Goth, Vandale ou Franc et je ne serais pas éloigné de croire qu'en certains endroits, tout comme en Savoie, on ne traite de Sarrasins les gens de foi peu robuste.

J'ai songé à chercher dans l'*Armorial d'Auvergne* des indications parlantes sur les origines des familles du pays. Bien que la plupart des armoiries actuellement existantes n'aient pas été homologuées, et pour cause, par l'édit du 19 mars 1697, il semble, au premier abord, qu'on doit y trouver des traces indéniables de l'influence sarrasine, ce qui, a certains points de vue, n'est pas très extraordinaire, les armoiries ayant été prises aux Arabes particularistes par les chrétiens héréditairistes, aussi bien comme emblèmes que comme termes; faut-il citer l'azur venant du persan, l'azuré bleu, ou de l'arabe *lazreg*, gris-bleu, le gueule dérivant du mot *gul* rose ou rouge?

L'écu arabe ne se compose que de trois partitions, le chef, la fasce et la pointe; les figures les plus fréquentes représentent lions, léopards, chevaux, béliers, lièvres, aigles, gerfauts, chouettes, canards, poissons divers, coupes, tables, épées, disques ou besants ou tourteaux, cibles ou anneaux, cornes, losanges, clefs, croissants, arbres, fleurs.

Les métaux sont l'or et l'argent, les mêmes que ceux des blasons européens; les émaux le plus souvent répétés sont le gueule, l'azur et le sinople; le sable est assez rare.

Sur 2,717 écus que renferme l'*Armorial d'Auvergne*, on ne trouve que 148 champs de sable, 5 de pourpre, 5 d'hermine et 8 de vair, donc il y a une majorité considérable au profit des couleurs musulmanes.

Je ne m'occuperai pas des fasces, chefs ou pointes, ces partitions étant multipliées ou combinées à l'infini dans tous les écus français, quel que soit leur

origine, ce qui d'ailleurs est en proportion inverse de leur ancienneté.

Mais sur le même nombre d'armoiries, 2,717, je trouve parmi les figures, chères aux musulmans, de différents émaux ou métaux, 316 lions, 7 lionceaux, 18 léopards, 27 chevaux, 3 béliers, 1 lièvre, 67 aigles, 8 aigles à deux têtes (d'origine incontestablement arabe bien avant que les maisons allemandes y aient songé), 2 aiglettes, 2 gerfauts, 2 chouettes, 1 canard, 2 cannes, 7 canettes, 24 poissons, 2 carpes, 32 épées, 50 besants, 21 tourteaux, 5 anneaux, 7 annelets, 1 corne, 19 losanges, 16 losangés, 17 clefs, 531 arbres, fleurs ou plantes.

Parmi les attributs qui, sans être d'origine musulmane, rappellent et l'islamisme et l'Afrique, on peut citer :

1 maure d'or;

1 maure d'argent;

1 maure de gueules à une famille Morel;

14 maures de sable appartenant à des Moranges, Morin, de Mouricand, ou à la ville de Mauriac;

1 chameau d'or à la famille Chamel;

1 chameau d'argent à la famille Chaumet;

1 scorpion d'or à la famille Espigoux;

1 autruche d'or à la famille Soualhat;

4 palmiers d'or;

1 palmier de sinople.

Les croissants, les emblèmes de la religion du Prophète, de leur côté, sont plus que nombreux; on trouve :

37 croissants d'or;

77 croissants d'argent;

12 croissants de gueules;

7 croissants d'azur;
1 croissant de sinople;
1 croissant de sable.

Les croissants nettement musulmans, semble-t-il, sont donc de beaucoup les emblêmes les plus fréquents, on en trouve 135; mais, d'après M. l'abbé Crégut, ce serait, en Auvergne, une brisure en signe d'alliance ou plutôt de mésalliance, faute de pouvoir accoler un second écu à celui de la famille; selon d'autres personnes, ce serait une brisure de cadet. Quelle qu'en soit la signification, il n'en est pas moins vrai que l'on pourrait s'étonner de les trouver si nombreux.

Mais il est un émail qui demande une étude particulière, c'est le sinople imposé aux grandes familles par un khalife, en 773 de l'Hégire (1371), pour remplacer le sable ou noir réservé aux chefs de la religion et, pour ce fait, très rare.

Or, en Auvergne, je trouve 70 champs de sinople, dont 8 de communautés et, parmi elles, celle des Arts et Métiers d'Ennezat, petite localité qui sera étudiée un peu plus loin Les parties et les figures de cet émail sont très nombreuses. Je trouve 206 familles ou communautés qui portent ou portaient des sinoples dans leurs armoiries. Si l'on veut en retrancher les arbres ou plantes qui sont représentés généralement, mais pas toujours en vert, il en reste 88 qui ont un sinople presque antinaturel, comme teintant, par exemple, des lions, des croissants ou des rivières.

Mais, car il y a un mais très sérieux, il ne faut pas attacher une importance trop considérable à cette question toute spéciale du blason.

Il faudrait limiter cette étude aux vieux écus donnés par Guillaume Revel (1450) et aux sceaux des actes authentiques; on constaterait alors que les têtes de Maures sont presque toutes postérieures à 1450, et se profilent sur des champs très bourgeois, que les croissants écartèlent des boucliers qui tentent de se donner, sans trop y réussir, une tournure de chevalier, et surtout que tous ces attributs furent un peu au hasard parsemés de champs passe-partout, au gré des enregistreurs de 1690.

Ce qui est d'ailleurs assez caractéristique, c'est l'air de parenté des blasons, je ne dirai pas composés, mais baclés en une journée; c'est à croire que dans la tiédeur d'un demi-sommeil matutinal, ces messieurs, les demi-quarts de d'Hozier faisaient, pour le jour qui se levait, choix d'un émail et d'une figure, tout comme une jolie femme arrête son choix sur la teinte d'une toilette et la forme d'un bijou.

Après cette étude, qui ne présente donc, je l'avoue, qu'un intérêt superficiel, j'en arrive à l'étude plus sérieuse de la toponymie de la région.

Les noms des villes, villages ou lieux qui semblent présenter un aspect arabe sont presque tous localisés dans la Haute-Limagne, dans l'arrondissement de Riom, comme si, hésitant à quitter cette région riche et plantureuse, les envahisseurs avaient marqué un temps d'arrêt qui, pour quelques-uns d'entre eux, aurait été un arrêt définitif.

Qu'était Riom à cette époque? que fut-il dans la suite?

Au temps des Gallo-Romains, on remarquait seulement quelques villas semées le long de la route

qui conduisait de Nemetum (Clermont) au pays des Eduens.

Puis, s'éleva un monastère autour duquel se groupèrent des fidèles et au VIe siècle, le groupe habité s'érigea en paroisse de Saint-Amable, du nom d'un abbé du monastère ou mieux d'un prêtre de l'église. Au couvent était annexée une école presbytérale dont les cours furent suivis par Grégoire de Tours, le père de l'histoire de France. C'est du moins, ce que veut, sinon l'histoire, tout au moins la tradition riomoise.

Philippe Auguste dévolut à la région la qualité de baillage à la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe.

En 1360, Riom devint la capitale d'un duché-pairie formé de l'Auvergne et donné en apanage au fils de Jean le Bon, nommé Jean de Berry, lequel transforma le baillage de Riom en sénéchaussée.

Riom existait donc avant l'invasion arabe et sa personnalité morale et communale persévéra au milieu des troubles de la région, à l'époque qui nous occupe.

D'où vient ce nom de Riom?

Il serait, dit-on, d'origine celtique et viendrait du mot *Rix* ou *Rig*, parce que la ville aurait été construite sur « le sol arverne qui était attribué comme « liste civile aux rois, c'est-à-dire à ce Luernos dont « Posidonios, dans son livre XXII, vantait la libé- « ralité avec les bardes, à Bituitos, qui, après avoir « succédé à Luernos, son père, fut, en 127, battu « par les Romains. César ne nous dit pas si l'ar- « verne Vercingétorix, proclamé roi par ses parti- « sans, en 52, eut le temps de prendre possession

« du canton affecté à la dotation des rois précé-
« dents », dit M. d'Arbois de Jubainville dans son ouvrage; *Les noms gaulois chez César et Hirtius.*

D'après cet auteur, Riom voudrait dire champ du roi.

Grégoire de Tours emploie le mot de Ricomagus (Cap. V. C. 33), mais sans donner d'explication. M. l'abbé Crégut prête le sens de plateau allongé au mot *Rix*, auquel il donne comme synonymes les termes de *Vig*, *Rich*, *Mag* et tente un rapprochement avec Rotomagus, Rouen.

Je ne me permettrai pas de contredire mes éminents et savants prédécesseurs.

Mais je signale, comme assez curieuse, l'étymologie arabe رهيامة *rh'iiâme*, qui affecte l'assonance que l'on prête souvent au mot *Riome*.

Ce mot arabe signifie brume, c'est-à-dire l'état normal de l'atmosphère dans une région telle que celle décrite par M. M. Boudet.

On peut m'objecter que Riom avait certainement un nom avant l'invasion arabe, je ne conteste pas ce fait, je vais même plus loin, je reconnais dans les deux mots latin et français une similitude de son; mais n'y en a-t-il pas une semblable entre Hippone (romaine) et Bône (arabe), et pourtant, bien que s'appliquant à la même ville, ces deux mots ont une étymologie et un sens absolument différents. A moins que comme Hippone qui, au moment de la fondation de Bône, avait perdu son vieux nom phénicien pour s'appeler Medinat-Zaoui, Riom ne se soit à ce moment dénommé de toute autre façon. Je n'ose avancer l'hypothèse de l'Eschizarai de Claude-Barthélemy Bernard (XVIe siècle), lequel au-

rait, il en faut convenir, un tout petit air de parenté avec les Chizerots bressans de M. Riboud.

En tout cas, que l'origine du mot Riom soit celtique, c'est probable, que l'état du pays ait donné aux Arabes l'idée d'appeler ce centre d'un nom qui se rapprochait de la désignation en usage, c'est possible. Et on peut convenir, sans trop se hasarder, que *Rhiame*, tout au moins en apparence, se rapproche de Riom beaucoup plus que ne peut le faire Ricomagus.

Ce serait d'ailleurs là une exception; car, si les Romains avaient l'habitude de conserver les racines celtiques ou aborigènes quelconques en y ajoutant des finales en *us* ou en *um*, de façon à latiniser les termes dans les actes fonciers ou les archives, les Arabes, au contraire, bouleversaient tout.

Thagaste est devenu Souk-Ahras ; Russicada, Stora; Icosium, El-Djezaïr; Victoria Colonia, Mascara; Castra-Nova, Tagdempt; Gœdœum-Castra, Miliana; Sufétula, Stleïtla; Mascula, Khenchela....

Ce n'est que rarement que l'on trouve des adaptations telles que : Sétif pour Sitifis; Kstantina pour Constantine; Tébessa pour Theveste; M'daourouch pour Madura; Gafsa pour Capsa.....

Enfonçons-nous davantage dans la toponymie locale; d'autres surprises nous sont réservées.

Avant d'étudier les différents noms de la région de Riom, je ferai remarquer que presque aucun de ces noms ne se termine par un *e* ou un *i*, ni même par un *a* bref, mais au contraire, ils semblent affectionner la terminaison *at* qui est la forme du pluriel

féminin arabe, comme il convient à des noms de localité.

De plus il est bon, avant de se lancer dans cette étude d'assonnances, de rappeler que les mots arabes ne comportent que des consonnes; les voyelles sont des sons secondaires représentés seulement dans la transposition française; il ne faut donc pas attacher une trop grande importance à la position de ces voyelles dans les mots français supposés dérivés de l'arabe.

Je suis obligé de reconnaître que le mot Limagne est celtique et vient de Léman, qui signifie lac, grande étendue d'eau, marais, ce qui a fait limon. Mais une autre étendue d'eau me donne une brillante revanche.

Dans une pièce de 994, décrivant la Limagne et et extraite du Cartulaire de Sauxillanges, il est parlé du lac du Cendre *(lacus al Sandra)* dont, en 1048, on a fait lacus Alexandra; ce qui ne veut rien dire, lacus étant du masculin et Alexandra du féminin. Mais al Sandra a un petit air oriental; *al* est bien l'article et dans Sandra, on pourrait voir سخانة *sr'ana*, la fièvre paludéenne, si l'on veut.

L'eau semble d'ailleurs avoir exercé une grande influence sur le choix des noms.

Marsat et Marsac signifient lieux habités au bord de l'eau, en celtique; en arabe, ce sont les mots مرس, *mersa*, port, ou encore مرجة, *merdja*, marais.

Segonzat ne vient-il pas de سافية, *seguia*, ruisseau?

La Sennoire ne dérive-t-elle pas de تصب, *tseb*, il pleut?

La configuration du terrain inspira le nom de Cebazat, صبع, *s'baa,* le doigt.

L'examen de la carte confirme cette acception ; le plateau de Malozat est la paume d'une main dont le pouce serait au champ Grillot et les doigts s'étendraient jusqu'à Chanturgues et aux côtes de Clermont ; Cebazat se trouve à l'enfourchure du pouce et des doigts.

Si zat, en celtique, veut dire eau ; ne trouverait-on pas, d'autre part, sept sources à cet endroit, *sebaa,* سبعة, voulant dire sept?

Mozac devait offrir des pâturages propres à élever des chèvres, *mazat* (pluriel régulier), مزات . Je ne parle pas des bananes موزات , *mouzat,* bien que l'élévation de terrain qui s'élève entre ce village et celui de Marsat ait la forme allongée de ce fruit exotique. En celtique, c'est un endroit humide, *mau* ou *maud.*

Ennezat qui, dans la langue primitive, indique des marécages, est une des exceptions de la grammaire arabe.

Une femme, *mra,* امرأة , a un pluriel très irrégulier, *nsa,* نسا ; de plus, ce pluriel commence par un *noun,* une *n,* lettre solaire ; l'article placé devant le mot perd son *lam,* son *l,* et redouble le *noun* ; ce qui donne *en nsa* pour *el nsa* النسا . Voilà une exception grammaticale qui a sa valeur.

En face d'Ennezat, par rapport à Riom, se trouve le faubourg de la Bade. Aux femmes, on opposait les hommes, *el abad,* العباد , les hommes serviteurs de Dieu, pluriel très régulier. En se plaçant à un autre point de vue, suivant la marche des Arabes,

ce faubourg se trouvait après Riom, dans la direction de la Bresse, *bad*, بعد , après.

En celtique, au contraire, *bad* indique un mouvement en avant, un passage, une voie, une entrée, c'est-à-dire la queue du plateau se réunissant au marais.

La région ne pouvait pas ne pas posséder un endroit religieux ; on le trouve à Layat, qui se traduit par *El Ayat* الايات , les versets du Coran, pluriel régulier ; à moins que l'on y voit le mot *el ayat* العياط , les cris.

D'autres lieux doivent rappeler des faits qui sont actuellement mystère pour nous.

Maringues, qui peut venir de *mar ing*, extrémité du marais, en celtique, est un participe passé régulier. On peut y voir :

Marouk ماروخ , de *arek*, ارخ , dater, par suite d'un incident marquant.

Ma'rouq معروق , de *a'rak* عرق , transpirer, parce l'été y est très chaud, comme dans tout le marais. C'est à rapprocher de la ville d'Irak عراق .

Ma'rouk معروك , de *a'rak* عراك , disputer, parce qu'il y eut une résistance quelconque.

Mh'arouq محروق , de *h'araq* حرق , brûler, parce qu'il y eut un incendie. Il y a un rapprochement à faire avec la Porte du Brûlé, à Fez, *Bab el Mh'arouq*.

Macholles, également, participe passé, est plus intéressant encore, car c'est un temps d'un verbe syrien employé par les lettrés seulement, *machoul* مشول , de *achel* عشل , rendre manchot ; il dut y avoir là un combat singulier ou un accident.

La Margeride, en celtique, *mar* (montagne), *ker* (rocher), *dun* (sommet), dut servir de refuge à un homme affligé d'un malheur quelconque. On y peut voir *mar* مر , l'homme, *keredd* قرد , a gémi, *hou* ه sur lui.

Enfin, Herment, le centre du groupe ethnique décrit par M. Descamps, n'est-il pas le nom du chef de l'invasion (Abd) er Rhaman, الرحمة , *el rahma*, le miséricordieux.

Je ne veux pas, je m'empresse de le dire, infirmer en quoi que ce soit les théories chères aux celtisants. Je ne veux même pas les discuter, ne me trouvant pas assez en forme pour me livrer comme il en a spirituellement été écrit, à « ces jeux d'esprit laissant le champ libre à toutes sortes d'hypothèses », et très courtoisement j'en baisse la lance et écarte le bouclier pour affronter stoïquement les attaques des etymologies celtiques, déjà bien momifiées, dirigées contre mes phalanges arabes bien vivantes, mais assez peu soutenues, j'en conviens.

Mais, si abandonnant la toponymie, je m'intéresse aux noms des familles, j'arrive aux mêmes résultats.

Margeridon est le synonyme de Margeride, à moins qu'il ne désigne un homme ou une femme qui avait coutume de porter des bijoux de corail, *merdjan*, مرجان .

Les Fortias devaient être chauves ou teigneux, *fortas*, قرطاس .

Les Echégut étaient des amoureux transis, *achekou*, عشقه , il l'a aimé passionnément.

Les fils uniques étaient des Fradet ou Fradetal, قراد , *frad*, pluriel de قريد , *frid*, seul, unique.

Les Ossedat devaient être enclins à la paresse ou au sommeil وسادة , *oussada,* coussinet وسد , *oussed,* s'appuyer sur un coussin.

Les Dezelme étaient affligés d'un nez démesuré, ذلومة , *dzelouma,* trompe d'éléphant.

Les Chirent occupaient une situation prépondérante, شيخ , cheikh, chef, vieillard, à moins qu'ils ne cultivassent le chanvre pour en faire de l'opium, شيخة , *chira.*

Les Chabrol passaient leur vie à cheval, شابير , *chabir,* pluriel شبور , *chebour,* éperon.

Les Crégut étaient des guerriers terribles, خرقو , *kregou,* il l'a transpercé.

Les Méchin ou Méchain cultivaient les arbres fruitiers et surtout les abricotiers, *mechmach,* des abricots, مشماش .

D'autres noms n'ont pas besoin de commentaires, ce sont les Durif, les Emir, les Hazan, les Issaly (Es-Salah), les Maurianne, les Morin et bien d'autres.

La grammaire patoise est excessivement intéressante au point de vue auquel je me place. Je n'ai évidemment pas la prétention de la faire dériver entièrement des langues sémites. Je reconnais l'existence non contestable de racines françaises, latines, celtes, germaines et même saxonnes, provenant des invasions germaniques et normandes au IXe siècle, époque à laquelle fut vraisemblablement créée la langue; mais je ne puis m'empêcher d'être extrêmement intéressé par certaines analogies des plus frappantes avec la grammaire de l'islamisme.

L'alphabet d'abord.

En patois, il existe quatre *a*, le même nombre se trouve en arabe.

L'*a* muet s'émet sous un son intermédiaire entre l'*e*, l'*a* et l'*o*, il en est exactement de même de la première lettre de l'alphabet arabe, l'*alif*, souvent remplacé par un simple signe, le *hamza* ا , et qui se prononce quelquefois *a* et souvent *e* au commencement des mots.

L'*a* fermé a le son naturel et équivaut au ه *ha* dont l'*h* est à peine aspirée et qui est le signe de la terminaison féminine.

L'*a* ouvert se prononce avec la bouche très ouverte, *à*; il est de même valeur que l'*aïne* ع, *a* fortement prononcé.

L'*a* grave est surmonté, en valeur, d'un accent circonflexe de même que le ح *ha* fortement aspiré.

L'*o* ne s'emploie presque jamais seul, mais est accompagné d'un *u*, ce qui donne le son *ou*, 27e lettre de l'alphabet arabe.

Certaines lettres combinées comme valeur, sont particulières au patois et à l'arabe, ce sont :

le *ts* ث *tsa*, valeur ts.
le *dj* ج *djime*, valeur dj.
le *dz* ذ *dzal* ou ظ *dza*, valeur dz.
le *ch* ش *chine*, valeur ch.

Le *c* placé devant une *l* se prononce souvent *g*; le *k'af* ق, valeur *k* ou *c* sans cédille, se prononce souvent *gu* et s'écrit ڤ

La formation des féminins, soit singuliers, soit pluriels, est identique.

Au masculin singulier on ajoute un *a* ou un ه *ha*.

Le pluriel se termine dans la première langue par un *a* très ouvert, dans la seconde par le son *ate*, ات

Parmi les pronoms personnels, on trouve deux signes de parenté.

La première personne singulière s'énonce *ye, je* et *i* en finale, عندي *andi*, chez moi.

La troisième personne féminine sigulière *hia*, *elle* et هي *hia, elle.*

Parmi les adverbes, je signalerai :

Comment, *keiche* et كاش *kach* ou *kech.*

Parmi les prépositions :

Avec, *bei* et ب *be.*

Avec, *mei* et مع *ma.*

Parmi les interjections :

Silence, tchut et سكوت *skout.*

L'étude du glossaire du patois de la Limagne permet d'établir de grands rapprochements entre l'Auvergnat et l'Arabe; je reproduis ici les termes de mêmes racines.

Abie, race, lignée, descendance.	ابا — اب *ab - aba*, père.
Abourieu, hâtif, précoce, rapide.	اب *ab*, père, ريح *rih'*, le vent.
Andie, trepied à monter les chaudrons.	عند *and*, sur, chez.
Anes, narines.	نيف *nif*, nez.
Anivet, serpent.	حنيش *anich*, serpent.
Aquedati, celui-là.	هذاك *hadak*, celui-là.
	هذيك *hadik*, celle-là.

Aque, celui ci.	هذا *hada*, celui-ci.
	هذه *hadi*, celle-ci.
Asse, mare.	عسل *assel*, miel.
	(faut-il faire un rapprochement ?)
Baccu, imbécile.	بهلول *bahloul*, imbécile.
Babaou, être imaginaire.	باباه *babaou*, son père (est l'imagination).
Budzada, lessive.	بوغاضة *bour'adha*, lessive.
Budjader, vase à lessive.	
Barra, fermer.	برا *berra*, dehors.
Barde, bât.	بردعة *beerda*, bât.
Becqué, se battre à coups de cornes.	بالقرن *bel garn*, avec la corne.
Batsa, creux à remplir de liquide.	بتية *battia*, barrique.
Batto, seau en bois à traire les vaches	
Bei, avec.	ب *be* بال *bel*, avec, avec le...
Imbei, avec.	
Begne, ruche.	جبح *djebah*, ruche (inversion).
Borio, ferme.	برج *bordj*, maison de campagne.
Barto, punaise.	برعوتة *berrouta*, puce.
Bourmo, écume.	برمة *bourma*, marmite à bouillir.
Beza, flaque d'eau.	بزع *bezza*, verser, répandre.

Boulia, se mouiller les pieds dans un bourbier.	بـل *bel*, mouiller.
Baroutino, ver luisant.	باهـر *bahr*, brillant.
Cacaridze, poule qui fait cote cote.	قاقا *caca*, glousser, caqueter.
Cache, dur, massif, pesant.	خشين *khechin*, dur (pain).
	قاسح *qaçah'*, dur (intelligence).
Cafarouta, creux.	حفر *h'efer*, creuser.
Calé, lâcher, céder.	خلى *kalla*, céder.

Caire ou *Quair*, endroit ; n'a rien à voir avec le Caire, *el qahira* القاهرة qui signifie la ville forte ; le terme limanien est d'origine celtique, *Ker*, pays.

Cargoule, citrouille.	قرعة *qara*, citrouille.
Cassu, induration.	
Quassuna, induré.	قاسح *qaçah'*, dur.
Catsé, frapper, meurtrir.	قاتـل *catel*, combattre.
Chène, priser du tabac.	شـم *chemm*, priser.
Chuque, sommet, faite, monticule.	شـو *chou*, voir, par extension sommet d'où l'on voit (très usité)
Co, conduit, tuyau.	قوادس *qouades*, conduites.
Coursei, berceau.	كـرسـي *koursi*, chaise.
Flaccé, fouetter.	فلقـة *flaca*, bastonnade (punition des écoliers).
Fessu, hoyau.	فـاس *fas*, pioche.

Fio, feu.	عافية *afia*, feu.
Fane, fatiguer.	فنا *fana*, anéantissement.
	فاني *fani*, périssable.
Fasei, sale, malpropre.	فاسد *fased*, corrompu, gâté.
Faveu, tourterelle.	فاخت *f'aket*, tourterelle.
Foro, dehors.	
Fure, courir.	فر *ferr*, fuir.
Founie, nasiller.	في *fi*, par نيف *nif*, le nez.
Gandoueso, plaisanterie.	قندوز *guendouz*, étudiant ?
Glia, glace, verglas.	جليد *djlid*, verglas, glace.
Gargaïlo, gorge.	قرجومة *gardjouma*, gorge.
Goulé, manger avec avidité.	كل *koul*, manger.

Goù, endroit profond plein d'eau a été considéré comme d'origine arabe et venant de *gara*, pluriel *gour*, qui signifie plateau témoin, mais ce mot n'est pas arabe ; il est employé seulement dans les régions sahariennes où prédominent les langues du genre berbère (Kebaïl, Chaouïa et Tamachech) ; il est donc d'origine jephétique.

Ibari, desséché.	يبس *ibès*, sécher.
Issite, restes du repas des bêtes à cornes.	يجزي *iezzi*. assez, suffisamment.
	يزي *izzi*.
Keiche, comment.	كاش *kach*, comment.
Liu, botte de paille.	لوى *loua*, rouler.

Marecan, seulement.	هدا ماكان (*hada*) *makan* (cela) seulement.
Marti / *Miarou* / *Miaro* } Ane.	حمار *h'amar*, âne.
Mei, avec.	مع *ma*, avec pour les personnes. بـ *be*, pour les choses.
Melé ou *Mela*, vase en grès pour les viandes salées.	ملح *melh*, sel.
Mergue, petit lait.	مرقة *merga*, sauce.
Mouère, mère.	ام *oumm*, mère.
Mourino, mortier sec d'un mur.	مراس *mehras*, mortier.
Niasse, se coucher.	نعس *nas*, avoir sommeil.
Nichi, naître.	نشا *nicha*, naître.
Nira, puce.	نغز *nerz*, piquer.
Piné, fils unique.	بن *ben* ابن *ibn*, fils.
Raco, vieille et petite brebis.	رخلة *rakla*, agnelle.
Ralé, battre victorieusement.	غلب *ralb*, vaincre.
Ramé, vin doux.	رحمة *rahma*, doux, miséricordieu
Raso, fossé.	غاس *ras*, plonger.
Ribé, rêve.	ريب *rib*, doute, improbabilité.

Ricai, bêtes à cornes qui se battent.	ريخة *rika*, génisse.
Roddo, roue.	روده *rouda*, roue.
Roudei, roue hydraulique.	
Rodzas, ce qui reste au fond d'une marmite lorsqu'on y a fait cuire un aliment.	à la forme d'une rose. روزة *rouza*.
Tabeizé, frapper, battre.	طبطب *t'abt'ab*, frapper.
Tabourlé, battre, cogner.	
Tchut, silence.	سكوت *skout*, silence.
Tieno, récipient en bois.	تينة *tina*, baquet (terme d'Alger).
Tümbalo, grosse caisse.	طبل *tebel*, *tambour*.
Tsouchedo, chardon.	شوك *chouk*, chardon.
Tunido, chute.	طيحة *teïha*, chute.

Faut-il faire entrer en ligne de compte le caractère, les coutumes, les mœurs des Auvergnats?

Je crois inutile d'insister sur ce que certaines côtes de la Limagne, avec leurs maisons de vigne se détachant nettement sur le fond plus foncé, présentent de loin l'aspect de certains coins du Tell, égayés, rehaussés par les taches blanches des koubba. C'est là, s'il faut traiter sérieusement de la question, une coïncidence peut-être bizarre, mais sans aucune importance.

Peut-être les constructions en pierres sèches, aux portes basses et d'une saleté qu'on est convenu d'attribuer, souvent à tort, à l'Arabe, surtout si l'on

établit une comparaison, sont-elles des indices plus sérieux.

Mais ce sont là, je le répète, des coïncidences qui n'ont rien à voir avec une parenté morale quelle qu'elle soit.

Il n'en est pas de même du caractère défiant, rusé, un peu en arrière de la main du paysan, tant Auvergnat qu'Arabe.

L'hospitalité algérienne a été définie d'une façon très juste par un Officier de l'armée d'Afrique : c'est un jujubier. Ce petit arbuste a un caractère épouvantablement méfiant; aussitôt qu'on l'aborde, il met toutes épines dehors et ce n'est qu'au bout d'un certain temps, lorsqu'il a fait connaissance, qu'il livre ses fruits délicieux qui font le bonheur des petits enfants.

L'Arabe et l'Auvergnat sont, sous ce rapport, un peu semblables au jujubier. Le premier abord est d'une rudesse un peu brutale et d'une fierté un tantinet réfrigérante. Ce n'est qu'après quelques instants qu'ils s'amadouent, mais pas entièrement cependant, la défiance a toujours une certaine influence sur les relations, même quotidiennes ; les demandes de conseil sont toujours alambiquées, noyées dans un flot d'incidences et d'à-côtés, par peur de se livrer. La crainte d'être trompé est poussée jusqu'à un certain degré d'hypocrisie spéciale, qui fait qu'au point de vue politique, ils sont toujours de l'avis des gouvernants, quelles que soient leurs convictions intimes. Il en est de cette façon d'être aussi bien à l'égard des citadins et des supérieurs que des égaux.

Cette défiance à l'égard du prochain est, chez l'un comme chez l'autre peuple, non peut-être la cause

exclusive, mais une des causes de trois fléaux : la routine, le morcellement des propriétés et le développement des actes processifs, avec la ruine consécutive et cette défiance se complique d'une âpreté au au gain absolument extraordinaire qui souvent retarde de quelque temps la chute finale.

Les citadins agissent d'autre façon, n'ayant que peu ou prou de propriétés foncières, ils émigrent et deviennent, s'ils sont Auvergnats, marchands de charbon et porteurs d'eau; s'ils sont Arabes, portefaix, commissionnaires, cireurs, ce sont les biskris.

Personne n'ignore que les Africains se vêtissent ou plutôt se vêtissaient exclusivement de laine avant l'invasion des marchés algériens par les cotonnades européennes. Les paysans de la Limagne, il y a tout au plus 50 ou 60 ans, ne portaient pas d'autre étoffe.

En hiver, ils étaient entièrement vêtus de bure; en été, surtout pour travailler dehors, ils remplaçaient le pantalon et le gilet de cette étoffe par des vêtements de même forme, mais en tissu plus léger quoi que toujours en laine et, actuellement encore, il n'est pas rare de voir des bergers recouverts d'une grande mante en laine imperméable qui ressemble absolument à un burnous, sauf qu'elle s'accroche sur la poitrine par une agrafe en bois ou en os au lieu d'être cousue et de s'enfiler par dessus la tête. Mais les couleurs sont les mêmes : brun foncé comme l'est le tissu de poil de chameau, avec une bordure bleu de roi.

Le sabot est la chaussure nationale de l'Auvergne, mais les paysans les laissent à la porte lorsqu'ils pénètrent dans la maison et même n'en portent pas

du tout quand il fait chaud, ils marchent alors nu-pieds. Les Arabes ne font pas autre chose lorsqu'ils quittent leurs *sabbath*, avec cette différence pourtant qu'ils ont les pieds beaucoup plus propres.

Toutefois, je n'insiste pas énormément sur cette question du vêtement qui est commune à beaucoup de provinces du centre et du midi de la France, autrefois en contact, il est vrai, avec les Arabes et surtout les Maures.

La nourriture est extrêmement frugale; chez les uns, de la soupe, des farineux, des châtaignes, du laitage; chez les autres, des pâtes, des figues, des dattes, du lait aigre; mais, chez les premiers comme chez les seconds, les grandes fêtes sont célébrées par des orgies de victuailles : salaisons, viande de porc, lard, choux, ou bien couscouss, mouton sous toutes les formes. Il n'y a que l'amour du vin qui se présente sous des aspects différents; affiché et exalté chez les Auvergnats, il est plus discret et plus effacé chez les Arabes, mais n'en est pas moins réel. Du reste, Mohammed ne savait-il pas qu'en défendant le jus de la vigne, il ne faisait que mettre un frein absolu à l'ivrognerie de ses compatriotes les Mekkois, parce que toute autre mesure aurait été insuffisante? Et, malgré cela, personne n'ignore que dans les fondouks des côtes barbaresques, il y avait une boutique où l'on vendait *vinum ad usum saracenorum*, et qu'à Alger, au XVIIIe siècle, le vin provenant des prises en mer était réservé à certains fonctionnaires pour en faire du... vinaigre, ajoutent certains documents empreints d'une réserve du meilleur goût... islamique.

Les paysans Auvergnats et Arabes, c'est surtout

à eux qu'il faut restreindre cette étude, puisque comme partout ils forment le fond de la nation, ont de nombreux points de ressemblance dans la façon de cultiver la terre.

Le travail est superficiel, on se contente souvent de gratter la surface arable, d'ailleurs l'instrument principal ne permet pas de faire beaucoup plus. La charrue de l'un et de l'autre peuple est du genre araire, souvent sans soc de métal et je me souviens d'avoir vu, en pleine Limagne, une charrue faite d'un morceau de bois plus ou moins contourné et durci au feu, qui aurait fait le bonheur d'un cultivateur d'outre-Méditerranée. Ces instruments primitifs sont attelés de bœufs ou de vaches et en avant des bovidés, on voit souvent, en France, un âne, en Algérie, un mulet et dans les deux pays on vous explique que c'est pour entraîner les autres animaux.

On se sert, dans la Limagne, comme outils de main, de la bêche ou de la binette et du hoyau; dans le Tell, on utilise la *messa*, qui est une binette ayant un fer de la largeur de celui de la bêche et de la pioche qui s'appelle *fas* فاس, pluriel *fissan* فسان, alors que le hoyau en patois se dit *fesson*.

Un moissonneur qui se respecte, dans l'une et l'autre région, après s'être ceint le corps d'un tablier de cuir (Abbé Guélon. - A. Robert), se servira rarement de la faulx et sera très expert dans le maniement de la faucille. Mais, toutes les fois qu'il aura besoin d'aiguiser son instrument, il se servira d'une petite enclume et d'un marteau.

Le moissonneur peut être ou propriétaire ou journalier et, dans les deux situations, il se comportera de même façon, qu'il soit de Riom ou de Constantine.

L'Arabe est un travailleur hors ligne lorsqu'il travaille pour lui, c'est-à-dire chez lui ; il découvrirait la paresse, si elle n'existait pas, lorsqu'il est aux gages de quelqu'un.

L'Auvergnat arrache à la terre qui lui appartient tout ce qu'elle peut lui donner et il l'arrose littéralement de sa sueur ; mais loué à gages, comme il le dit, il fait se succéder fréquemment les 8, les 10, les 4 heures... et chacun de ses repas est suivi d'une sieste digestive pour le passé et apéritive pour l'avenir.

D'ailleurs, l'Auvergnat comme l'Arabe, adore s'accroupir à l'ombre d'une murette ou au coin d'un feu. Il rêvasse, le temps passe... ces messieurs sont contemplatifs.

Cette sieste, le Limanien la fait souvent sous les noyers si chers aux Arabes de la limite des hauts plateaux. Des fruits de ces arbres, il tire de l'huile dont il fait une consommation effrayante, sauf pour les Arabes et les Kabyles qui, eux aussi, font leurs repas avec du pain ou de la *kesra* trempés dans de l'huile de noix pour les premiers, d'olive pour les seconds.

Pour être conservée, l'huile de noix est placée dans d'immenses jarres de terre cuite sans pieds, qui ne diffèrent des jarres à huile d'olive qu'en ce que les premières sont plus larges et les secondes plus hautes.

Des arbres fruitiers si nombreux en Limagne, les Auvergnats utilisent les produits pour faire des pâtes qui sont une des gloires des villes d'eau des bassins de Vichy et de Clermont, mais ces frivolités ne sont en rien supérieures aux pâtes d'abricots qui sont

le chef-d'œuvre gastronomique de toute ménagère arabe.

Il y a une centaine d'années, il existait encore en Limagne des associations agricoles très florissantes, je pourrais citer celles des Guitards-Pinons (962), des Barystel (1569), des Garnier (1513), des Bourgade, des Tarenteix. Les premières dateraient, d'après des pièces authentiques, du VIIIe siècle, et selon Mgr Doniol, en 1813, il en fut créé de nouvelles; enfin, d'après Fr. Mège, il en existerait encore une dizaine dans les environs de Thiers.

L'origine de ces associations, selon certains auteurs, remonterait au moyen âge et aurait été le fait des seigneurs dans le but de faciliter la culture de la terre et la rentrée des redevances. Les dates que je viens de citer les font beaucoup plus anciennes et semblent donner raison à ceux qui, avec M. Viallet (*Précis de l'Histoire du Droit français*), veulent y voir un reste des coutumes antiques. On pourrait peut-être y voir une persistance du clan celtique tel qu'on le retrouve encore dans le pays de Galles. Mais, en tous cas, il faut remarquer que l'existence de ces communautés paraît en désaccord avec le droit romain et qu'elles sont totalement différentes du colonat latin. Ces associations avaient des biens collectifs qui étaient cultivés par chaque membre, suivant ses forces et ses moyens et dont le produit était réparti entre tous. Le chef de ces collectivités s'appelait le monistre; il était élu de parmi les vieillards et avait quelquefois un coadjuteur. Il avait la surveillance, entre autres choses, des établissements de charité dits Ladreries, destinés à recevoir les malheureux, et récitait lui-même la prière devant la communauté assemblée.

Y a t-il une grande différence avec les tribus arabes qui cultivent en commun des terrains appelés *arch* عرش, absolument inaliénables, par opposition aux terrains particuliers dits *melk* ملك. Ces tribus sont sous les ordres de chefs appelés *cheichs* شيخ, dont la traduction est vieux, vénérable, aidés de vicaires appelés *khalifat* خليفة. Pour recevoir les pauvres et subvenir à leurs besoins, il existe des propriétés réservées d'ordre religieux, appelées *Habous*. Les chefs dignes de ce nom tiennent à honneur de remplir les fonctions d'Iman, comme le faisait Abdelkader, c'est-à-dire de se mettre en avant de leur tribu pour la cérémonie des cinq prières rituelles.

C'est, d'ailleurs, la continuation de ce que Strabon signalait comme existant en Arabie et si l'on rencontre semblables organisations en Géorgie, Turkestan, Crimée et Serbie, c'est probablement au contact des peuplades musulmanes de ces régions qu'il faut l'attribuer.

Dans ces associations et ces tribus régnaient des mœurs spéciales qui ont beaucoup de ressemblance entre elles et dont il reste encore des traces appréciables, même en Auvergne.

La femme est considérée comme inférieure à l'homme, mais elle n'en est pas moins respectée comme fille, comme épouse et surtout comme mère. Je me souviendrai toujours d'avoir chassé avec un chef indigène de la plaine de Constantine, qui réservait toujours sa première pièce de gibier pour sa mère, qu'il honorait d'un véritable culte. Chez les deux peuples, les sentiments de famille, quoiqu'en disent les légendes, sont très développées, mais la tradition est là plus forte que la nature.

La femme ne mange pas en même temps que l'homme et ne s'assied pas à table avec lui : elle s'occupe presque exclusivement des enfants jusqu'à l'âge de 15 ans dans les associations agricoles, jusqu'à celui de 7 ans dans les tribus.

Les filles sont peut-être plus caressées par le père, parce que plus chattes, mais il n'est pas rare d'entendre un indigène algérien indiquer comme nombre d'enfants le chiffre des garçons, et lorsqu'on lui fait remarquer son erreur, il répond : « Ah! oui, ce sont des filles, je ne comptais que les garçons. » Cette réponse fut faite à Alexandre Dumas par El Hadj Mokrani, khalifat de La Medjana, le 1er janvier 1846. Un Limanien ferait peut-être bien la même réponse. Un Arabe va plus loin; en parlant d'une femme, il ajoute toujours *« hachak »*, sauf votre respect.

On voit fréquemment des femmes enceintes, qu'elles soient chrétiennes ou musulmanes, se livrer aux travaux des champs, aller chercher de l'eau, traire les animaux, et j'ajouterai que les mesures les plus élémentaires de l'hygiène et de la propreté sont aussi inconnues aux unes qu'aux autres.

Dans les associations agricoles, le monistre imposait les mariages et on a vu des unions disproportionnées entre un garçon de 15 ans et une femme de 28 ans. Chez les Arabes, le chef de la tribu n'a rien à voir dans cet acte familial, mais les parents règlent tout à leur gré et les fiancés ne se sont souvent jamais vus avant la cérémonie. Ces fêtes nuptiales se célèbrent avec accompagnement de coups de feu, dangereuses salves qui ne se tirent guère sans quelque accident grave, qu'elles fassent retentir

les échos de la chaîne des Dômes ou ceux des forêts de l'Aurès.

De ces unions naîtront des enfants qui, une fois livrés à eux-mêmes, s'en iront flâner le long des sentiers. S'ils sont Auvergnats, ils couperont dans les haies, des brins de sureau ou, le long des ruisseaux, des branches de saule. Puis ils frapperont sur l'écorce de façon à la détacher du bois, en chantant une mélopée aussi plaintive que celles qui charment les oreilles des petits arabes, et dans cette mélopée reviendront souvent les mots Barri, Barré. Or, Barré, qu'est-ce autre chose que le mot sémite بَرَّا *barra* (sors) dehors.

Mais lorsqu'ils s'éloigneront par trop, leur père ou leur frère les rappelleront en criant d'une voix de tête, dans un ton presque mineur, en allongeant la première syllabe et en terminant la dernière syllabe par un *a*.

Pour qui a entendu, ne fut-ce qu'une seule fois, les bergers arabes s'interpellant d'une voix qui vrille les ombres violettes du soir qui tombe, c'est la voix du cousinage qui parle.

Enfin, il est une étude assez intéressante, quoique bien spéciale à faire, c'est celle des superstitions et des légendes. Mais elle est aussi assez délicate; le peuple arabe ayant vu s'accroître avec les années la puissance de son imagination, alors qu'au contraire, dit Legrand d'Aussy : « Je vois un peuple abusé, à « qui ses ecclésiastiques et ses moines ont fait croire « les contes de leurs légendes; mais, en vain, je « cherche à découvrir dans ses traditions quelques « germes d'un grand caractère, quelque étincelle de « sagesse ou de génie, d'énergie ou d'audace, je n'y

« trouve que superstition grossière, ignorance hon-
« teuse et crédulité absurde. »

Je vais tenter, cependant, de trouver quelques points de ressemblance.

Il y a certain conte de sorcière où l'on voit Belzébuth sortant « tout petit d'abord d'une cruche qu'une « main secrète apportait.... puis Belzéhuth gran- « dissait à vue d'œil. » C'est l'histoire du vase retiré du fond de la mer dans les contes des *Mille et une Nuits*.

Dans la légende du pape Gerbert, on voit ce pontife devenir un mécréant et un suppôt de l'Enfer pour avoir été chez les « Musulmans » et s'établir dans une « ville damnée appelée Cordoue. » Les disciples de Mohammed n'avaient cependant pas cette mauvaise réputation au XIIIe siècle notamment, au moment où Astorg ou Austan d'Aurillac conseillait aux Chrétiens de se faire Mahométans à la suite de la mort de Saint Louis, pendant la 8e croisade.

La mule qui portait les reliques de Saint Mary frappa, à Apehen, le roc du pied et fit jaillir une source, de même que le marabout de Kenachia, après s'être ouvert un passage dans le massif du Guérioune, fut enterré à cet endroit et un olivier jaillit subitement de sa tombe.

Saint Maurice, le légionnaire, guérit les pieds bots, si la mère du petit malade dépose une offrande à la roche de la Griseyre et si cette offrande est prise par le premier passant. La médecine populaire arabe repose essentiellement sur le dépôt en un endroit quelconque d'une offrande destinée aux *djenoun*; la guérison est obtenue lorsqu'un passant renverse le vase qui la contient; toutefois, la croyance musul-

mane est assez inhumaine, le malade guérit, mais le passant contracte l'affection morbide.

Au moment de la conquête de l'Algérie par les Arabes, Sid Ali, gendre de Mohammed, fut serré de près par des cavaliers chrétiens, il arriva en face de la faille d'El-Kantara. Son cheval franchit l'obstacle en imprimant ses pieds de derrière sur un bord et ceux de devant sur l'autre.

Saint Martin, plus pacifique, allait, prêchant la religion du Christ, monté sur un cheval que rien n'arrêtait. En gravissant les versants du Riou, il y imprima son pied; mais par suite d'une maladresse invraisemblable, il prit mal son élan en franchissant le ruisseau et alla donner du front contre un rocher qui se dressait sur l'autre rive. Il ne faut pas avoir l'air de douter de l'authenticité des traces laissées par le guerrier musulman et l'apôtre chrétien, pas plus d'ailleurs que par la Pucelle de Saint Michel.

Qui n'a entendu parler d'Hammam-Meskoutine? et cependant bien peu de personnes connaissent l'étymologie du nom. Un jour, un jeune homme s'éprit d'amour pour sa sœur et l'épousa. Mais au milieu des cérémonies nuptiales, Allah pétrifia tout le cortège. Meskoutine veut dire « maudits ». On voit avec un peu d'imagination les deux jeunes gens, les musiciens surtout, l'un joue de la reïta, l'autre frappe sur un tebel... de même qu'à Monistrol-sur-Loire, on aperçoit tous les diables immobilisés au moment où ils voulaient induire en tentation le saint homme Antoine.

Près de Massiac, Madeleine, pour aller converser avec Victor, son fiancé spirituel, lançait son chapelet par dessus l'Alagnon et passait sur ce pont de mince

tablier. Le Coran ne dit pas autre chose, lorsqu'il décrit la lame de sabre sur laquelle les croyants doivent passer pour atteindre au Paradis, qui se trouve à l'extrémité, alors que l'Enfer ouvre en dessous sa gueule béante.

Les animaux ont une grande influence dans la conjuration du sort.

Voir une araignée tisser sa toile au-dessus de sa tête est d'un présage aussi heureux que d'apercevoir un chacal après le lever du soleil.

Un algérien superstitieux cloue un fer à cheval sur sa porte, cela préserve du mauvais œil; un habitant de la Limagne ne manque jamais de ramasser le fer qu'il peut trouver, cela porte bonheur.

Puisque j'ai dit, il y a un moment, un mot des mélopées, j'en arrive à étudier le point de vue très particulier de la musique.

Les Arabes ont des airs très originaux, d'un ton lent, solennel, grave et souvent en mineur; je dirais presque que ce sont des récitatifs si, tout à coup, la reïta, qui accompagne le chanteur de ses notes grêles et aigrelettes, ne faisait entendre une finale brisée que la voix soutient d'un éclat énervant; puis soudain l'orchestre tout entier, composé surtout de tambours sourds et bruyants et de massives castagnettes en fer, fait rage en un tintamarre assourdissant et précipité, on dirait d'un bruit de tempête et d'orage au milieu duquel la reïta continue à casser des vitres. Puis, avec non moins de soudaineté, le couplet reprend son mode pleurard.

Les Auvergnats n'ont rien à envier aux Algériens pour la gravité, l'élévation et la monotonie, et la ressemblance est encore complétée par les sons criards

de la musette et de la vielle, et s'ils ne font pas appel aux instruments bruyants, ils le regrettent assurément, car ils adorent le tambour, parce que « le tambour fait du vacarme. »

Les notes arabes commencent entre le *do dièze* et le *do naturel* et ne parcourent pas plus d'une octave, la notation auvergnate fait un usage immodéré de la clef de *fa dièze* et si elle contient plus de huit notes, il est de règle qu'elle ne dépasse pas ce chiffre de beaucoup.

Ajouterai-je que si les chansons des chrétiens sont grivoises au point d'avoir pu faire le bonheur d'un grenadier de la garde consulaire, celles des musulmans auraient été fort goûtées des janissaires de la Régence.

Tout peuple qui chante, aime la danse; mais cette danse est en rapport direct avec les chansons, dans le cas qui nous occupe. Elle présente les mêmes caractères de gravité et de monotonie.

La Bourrée n'a généralement qu'un seul couplet. « L'air est à deux temps et se compose de deux mo-
« tifs distincts, chacun de huit mesures; le second
« n'est jamais qu'une contre-partie ou une variation
« du premier motif. » (Dr Pommerol).

Quelque fois la danse consiste à avancer, à reculer, à se porter à droite, à gauche, à tourner, à changer de place. Puis le mouvement s'accélère, on frappe des pieds et des mains.

D'autres fois, la danse affecte des allures lentes et majestueuses, je dirais presque religieuses. La jeune fille s'avance d'un air résolu, puis se dérobe à l'approche du jeune homme, et recule vivement, la poursuite se termine par un tour du couple enlacé.

La danse arabe, non pas la danse dite "du ventre", qu'ont si odieusement vulgarisée les expositions à attractions, mais la véritable danse, qu'elle s'appelle "du mouchoir" ou "du sabre", qu'elle soit exécutée par des Oulad-Naïls ou des Iferkas, est grave, majestueuse. Elle symbolise l'invite faite par une jeune fille à l'élu de son cœur, puis celle-ci hésite, elle recule, elle se risque de nouveau. Les gestes sont lents, gracieux, un peu puérils, et lorsque la danseuse s'anime, les bras s'élèvent au-dessus de la tête en faisant claquer le mouchoir et les pieds martèlent impatiemment le sol. Le jeune homme de la bourrée est supposé, la bienséance musulmane ne le permet pas autrement.

Dans les deux cas, qu'il s'agisse de l'Auvergne ou de l'Afrique, ce sont des danses à spectacle, danses offertes aux spectateurs par les danseurs qui deviennent des acteurs.

Mais je ne veux pas m'éterniser en cette étude comparative. Je ne voudrais pas que le lecteur put croire que, soutenant aveuglément ma thèse, je veuille à tout prix voir des concordances là où il y a à peine des ressemblances. Je me contente de signaler, sans aucunement tirer des déductions, comme d'ailleurs doit le faire tout archéologue un tant soit peu sérieux. Comme le disent les Arabes : « A quoi bon conclure, l'avenir comme le passé sont « à Dieu seul. Dieu seul sait et connaît. »

LIEUTENANT MAITROT,
du 105e Régiment d'Infanterie,
Membre de la *Société d'Archéologie de Constantine* et de la *Société de Géographie d'Alger* et de l'*Afrique du Nord*.

La Source d'Aïn-el-Ksar,

PRÈS DE ROUFFACH

La question hydraulique étant, de beaucoup peut-être, la plus importante en Algérie, il est bon de relever toutes les traces des travaux jadis exécutés par les Romains à l'effet d'utiliser les eaux apparentes ou cachées du pays où nous leur avons succédé.

Nous ne pouvons mieux faire que de les imiter, car ils semblent avoir porté à la perfection l'art de capter les sources, de mettre à profit les moindres suintements du sol au bénéfice de l'hygiène et de l'agriculture.

Dans presque tous les travaux que nous entreprenons nous-mêmes dans ce but, il est rare que nous ne rencontrions pas les vestiges de travaux analogues datant de l'occupation romaine.

Le fait vient de se produire tout récemment encore au village de Rouffach. Il m'est signalé par M. Louis Frey, ingénieur-expert à Constantine, qui m'envoie la notice suivante, accompagnée d'un plan explicatif.

« Chargé par la commune de Rouffach de l'établissement d'un projet de captage et d'adduction d'une source dénommée par les arabes *Aïn-el-Ksar* (source

du château-fort), située à 3 kilomètres environ au sud de Rouffach, aux environs de l'antique Mastar, j'ai eu l'occasion de relever des vestiges assez intéressants du captage de cette source par les Romains.

« Ce nom d'*Aïn-el-Ksar* lui vient de ce qu'elle sourd à la base d'un gros mur romain en pierres de taille, qui ne doit être que la substruction d'un ancien temple, comme les anciens avaient coutume d'en élever aux divinités des sources.

« Ce mur, établi sur la rive gauche du ravin d'Aïn-el-Ksar (voir le plan ci-joint), mesure dix-sept mètres de longueur sur trois de hauteur en moyenne.

« Le long de sa base et sur la rive opposée, on voit encore en place, sur un massif en béton, les pierres de bordure du radier destiné à préserver des crues du ravin les sources qui étaient captées par en-dessous.

« Ce radier se prolongeait en amont de façon à se confondre avec le lit du ravin, et l'on voit encore dans le rocher un redan rectangulaire taillé au burin, qui avait pour but d'assurer une bonne liaison du radier avec le rocher de la rive droite.

« Pour mon projet de captage, je n'ai pu mieux faire que de prévoir le rétablissement de ce qui existait dans l'antiquité. »

Notre *Société archéologique* se fait un devoir d'adresser ses plus sincères remerciments à M. Frey pour son intéressante communication.

U. HINGLAIS.

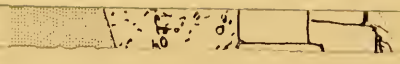

Plan de l'Ain-el-Ksar

Echelle de [illegible] par mètre

Mur en pierres de taille

Profil n° 2

Excavation longitudinale du mur avec coupe longitudinale du ravin d'Ain-el-Ksar

Echelle de [illegible] par mètre

Vestiges romains relevés dans le Chabat Ain-el-Ksar, situé dans la commune de Rouïfaca, aux environs de l'antique Mastar.

Coupe transversale

au profil n° 2

Entaille faite au burin dans le rocher.

LE
CRUCIFIX DE CLAIRFONTAINE

Notre actif confrère, M. André Piquet, architecte à Aïn-Beïda, m'a signalé, il y a quelque temps, une intéressante découverte faite à Clairfontaine, dans une ruine byzantine, par M. Vuillemot, actuellement commissaire de police à Perrégaux.

Elle consiste en un crucifix de plomb « fortement encrassé de matières terreuses ou calcaires, — m'écrit M. Piquet, — mais en excellent état. La croix a $0^{m}40$ de hauteur et $0^{m}22$ de largeur; l'épaisseur est de $0^{m}006$; la largeur des branches de $0^{m}065$; la hauteur du Christ, de la tête aux pieds, de $0^{m}20$, et sa largeur, dans l'extension des bras d'une main à l'autre, de $0^{m}18$. »

La lettre de notre confrère était accompagnée d'un dessin, très habilement exécuté, de l'objet trouvé; elle me disait en même temps que, si je lui en adressais la demande, M. Vuillemot n'hésiterait peut-être pas à faire don de sa découverte à notre Musée de Constantine.

J'écrivis aussitôt à M. Vuillemot qui, avec une

générosité digne d'un véritable ami de l'antiquité, me répondit par l'envoi du crucifix.

Cet objet fait donc désormais partie de nos collections et j'ai pu l'examiner en détail.

Il me fut facile, après l'avoir mouillé, de le débarrasser tout à fait, au moyen d'une brosse, des matières terreuses qui l'encrassaient.

Disons tout d'abord que l'œuvre accuse une main tout à fait inexperte aux travaux de ce genre, celle d'un amateur malhabile chez qui la piété n'a pas eu la vertu de remplacer le talent. Les proportions assez exactes qu'il a données au corps du Christ montrent cependant qu'il avait d'assez justes notions du dessin académique.

Le Christ fait corps avec la croix et a été fondu de la même coulée. Le moule en a été grossièrement creusé au couteau dans une pièce de bois, du cèdre probablement, autant qu'on en peut juger par l'empreinte des fibres qui sont très fortement accusées, aussi bien dans les branches mêmes de la croix que dans le corps du Christ. L'ouvrier se réservait peut-être de retoucher ce dernier au ciseau pour lui donner du modelé.

Le corps est nu, sauf aux reins qu'entoure un linge noué sur le côté gauche, en forme de serviette, et non de jupon comme dans la plupart des crucifix byzantins et généralement dans ceux des premiers siècles. Les pieds, l'un à côté de l'autre, ne se superposent point. La tête, levée en l'air, a les yeux dirigés vers le ciel; on n'y aperçoit plus de traces de la fibre ligneuse du moule. Celui-ci avait probablement été doublé en cette partie d'une couche d'argile afin de permettre de donner au visage du Christ

des détails que la grossièreté de la taille du bois n'aurait pas rendus.

L'endroit où le crucifix était enfoui, au milieu de ruines byzantines, marque l'époque probable à laquelle on peut le reporter; sans doute à la dernière période de la domination grecque en Afrique, au VIIe siècle, quand déjà les monuments qu'elle avait élevés étaient brusquement abandondés à l'approche des envahisseurs.

U. HINGLAIS.

LA

Kalâa des Beni-Hammad

(MAADID)

Dans le 37e *Recueil de la Société archéologique de Constantine* (1903), nous disions : « La Somâat « qui sert encore de minaret aux indigènes lettrés « pour annoncer l'heure de la prière aux fidèles, « mériterait bien d'être classée monument histori- « riques nous espérons que l'Autorité supérieure ne « la laissera pas tomber en ruines et prendra les « mesures nécessaires pour conserver ce remarqua- à ble spécimen de l'architecture berbère. »

Ce vœu vient, enfin, d'être exaucé grâce à la sollicitude du Gouvernement Général et à l'heureuse intervention du distingué architecte en chef des monuments historiques, M. Ballu.

De très sérieuses réparations ont été faites aux deux monuments : le palais du Fanar et le Minaret. Deux tirants en fer ont été placés au premier de ces monuments afin de retenir la partie Est qui menaçait de s'écrouler dans l'Oued-Fradj. Le Minaret dont les murs (surtout celui de la face nord) étaient fortement dégradés par les intempéries, a été également réparé. Les vides occasionnés par la chute des

pierres de certaines parties de la maçonnerie ont été comblés et les angles des murs ainsi que les arceaux des ouvertures de la face sud ont été refaits

On ne saurait trop féliciter le service des monuments historiques du soin qu'il a apporté à la réparation du Fanar et de la Somâat. Malgré les plus grandes difficultés à établir ses échaffaudages volants au-dessus de l'escarpement rocheux du Fanar et sur les flancs du Minaret qui a plus de 24 mètres de hauteur, le contre-maître Bertagnolio, employé depuis 20 ans aux monuments historiques, a pleinement réussi dans la mission que lui avait confiée M. Ballu.

Sous la direction éclairée de l'architecte en chef des monuments historiques qui se rendit à cet effet sur les lieux, les réparations nécessaires ont été effectuées d'une façon parfaite et sans qu'aucun accident (ce qui était à redouter) ne se produise.

Les sérieuses et solides réparations faites au palais du Fanar et à la Somâat (minaret) assurent la conservation de ces deux intéressants vestiges de la célèbre capitale Hammadite. Ils peuvent, dorénavant, résister encore victorieusement, pendant plusieurs siècles, aux intempéries.

*
* *

Le général De Beylié, commandant les troupes d'Indo-Chine, fit à ses frais au cours de l'année 1908 des fouilles importantes au palais du Fanar et dans les ruines appelées par les indigènes Dar-el-Bahar, à 170 mètres au nord du Minaret.

Ces fouilles permirent de dégager le palais du Fanar et de relever exactement le plan de Dar-el-

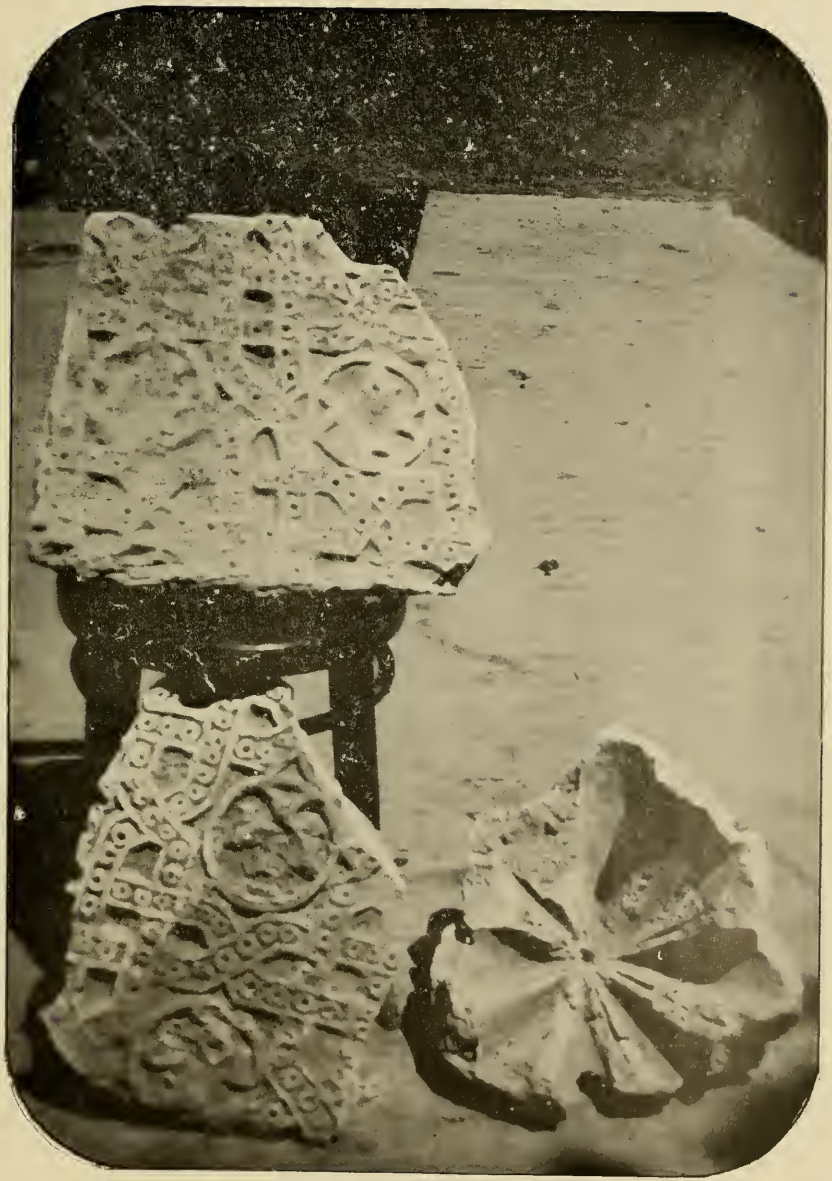

Figure 1. — Kalâa des Beni-Hammad.

Plâtres sculptés et colorés.

Bahar, Elles amenèrent aussi la découverte de nombreux débris de poterie décorée et estampée [1] ainsi que des vases, lampes, etc., en poterie commune, des pierres tombales avec inscriptions, des marbres sculptés, des verres de diverses couleurs, des plâtres artistiquement fouillés.

Dans un travail illustré de nombreuses et belles reproductions photographiques, le général De Beylié a exposé le résultat de ses recherches [2]

Nous croyons intéressant, pour les Membres de la *Société archéologique*, de donner ici la reproduction de certaines pièces découvertes au cours des travaux de recherches, pièces que nous avons photographiées à l'intention du général De Beylié.

(Planche n° 1)

1° *Fragments de frise et de coupolettes en plâtre sculpté et peint.* — Ces pièces ornaient une salle de Dar-el-Bahar. La coupolette avait environ 50 centimètres de diamètre et se trouvait dans l'angle de deux murs garnis de frise. Ses diverses sections étaient peintes en rouge et bleu. Le fond de la frise était rouge et les entrelacements étaient peints en bleu avec filets jaunes.

Ces appliques murales, dont l'épaisseur avait environ 5 centimètres, étaient bien conservés, grâce à l'envahissement par les terres, de la salle dans laquelle elles se trouvaient, mais les couleurs bleu et

---

(1) Voir les planches 9, 10 et 11 de La Kalâa et Tihamamine par A. Robert, 37e *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique*, année 1903.

(2) *La Kalaâ des Beni-Hammad*, général De Beylié, E. Leroux, Paris, 1909.

rouge ne résistèrent pas à l'action de l'air et de la lumière, elles disparurent très rapidement.

(Planche n° 2)

2° *Vases, tuyaux en poterie.* — Ces divers objets sont faits en poterie commune et ne portent pas d'ornementations. La terre avec laquelle ils ont été confectionnés est grossière et de couleur blanchâtre.

Le plus grand des tuyaux, de forme cylindro-conique, devait servir à une conduite d'eau. Ces diverses poteries ont été trouvées dans le Dar-el-Bahar.

Les débris de poterie de luxe que l'on rencontre à chaque pas, dans les diverses parties de la ville, sont faits d'une pâte beaucoup plus fine, qui a été soigneusement lavée et pétrie. Cette poterie de luxe comportait des briques, tomettes, plats, assiettes, vases de diverses formes, lampes. Ces divers objets étaient décorés de dessins divers, coloriés et émaillés. Quelques-uns étaient estampés avec des enroulements très artistiques, ils démontrent que l'art musulman avait pénétré jusque dans le pays hammadite.

(Planche n° 3)

3° *Linteau de la porte du Fanar.* – En dégageant la porte du palais du Fanar, les ouvriers ont trouvé ce linteau qui est en calcaire provenant des roches locales. Les pieds-droits de cette porte étaient en calcaire de la même origine et comportaient, comme le linteau, des inscriptions en caractères coufiques.

ACHILLE ROBERT,
Administrateur principal de Commune mixte honoraire,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Figure 2. — Kalâa des Beni-Hammad.

Poteries. — Tuyaux.

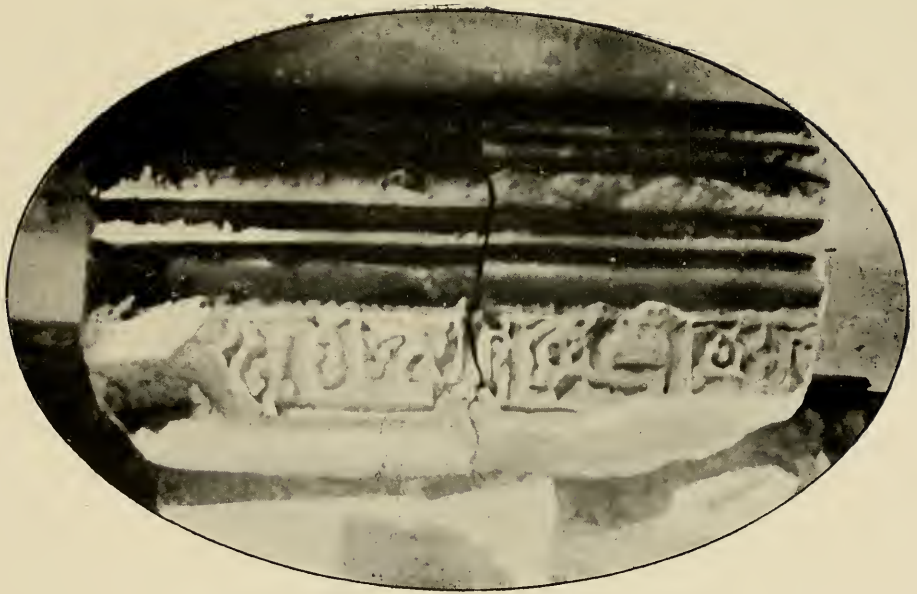

Figure 3. — Kalâa des Beni-Hammad.

Linteau de la porte d'entrée du Fanar.

RUINES

ET

VESTIGES ANCIENS

RELEVÉS

DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE

PAR

L. JOLEAUD ET A. JOLY

N.-B. — Les chiffres romains se rapportent à des sections tracées sur les feuilles de la carte topographique pour faciliter le repérage des ruines signalées.

Nous avons usé des abréviations suivantes :

R, ruine. — *R. I.*, ruine indigène. — *R. A.*, ruine arabe. — *R. R.*, ruine romaine. — *T. préisl.* ou *antéisl.*, tombeau préislamique ou antéislamique. — *Tum.*, tumulus. — *Croml.*, cromlech. — *Baz.*, bazina. — *Dolm.*, dolmen. — *Sil*, silex. — *Esc.*, escargotière — *M. de pr.*, mur de propriété. — *Néol.*, néolithique, — *Vest.*, vestiges. — *Monum.*, monumental. — *P. cot.* point coté. — *R*e, route. — *R*e *Nat.*, route nationale. — *Ch. d. F.*, chemin de fer. — *Sign. top.*, signal topographique. — *Dr.*, droite, — *G.*, gauche. — *R. dr.*, rive droite. — *R. G.*, rive gauche. — *Diam.*, diamètre.

1° Feuille Thala

(au 1/200,000e de la carte topographique de l'Algérie du service géographique de l'armée)

I. — *Angle S.-O., alentours de Tébessa.*

1. *Djebel-Osmor,* flanc E., carrière romaine, pierres avec les trous préparés pour placer les coins, d'autres débitées.

2. *Tébessa,* angle S. du jardin public, sous le blockhauss, un kjœkœnmœdding de l'espèce dite *escargotière* (1), silex taillés. (Observation communiquée par MM. Latapie et Pallary).

3. *Rfana,* R. G. de l'oued, face au moulin, et sur 1 kil. de long, esc.; deux beaux grattoirs, une lame retouchée de 0m09, un disque, une pierre de jet, etc., (Latapie-Pallary).

4. Sur un espace d'un kilom. au N. de la précédente esc., trois ou quatre autres disséminées. (Latapie-Pallary).

5. Sur la rive opposée, quantité de petits tertres (tum. ou fonds de cabanes?); alentour, abondance de sil. taillés (grattoirs, polissoirs, lames à pointe recourbée, à dos retaillé, disques de dimensions petites, mais d'un beau travail). Un morceau de poterie analogue à celui figuré page 132, fig. 9, *Bull. arch.,* Const. 1908, *Grotte des Ours,* mais sans bourrelet à la partie supérieure; la pâte grossière, contient des paillettes brillantes et des débris de coquilles d'escargots. A remarquer la forme particulière en coin des grattoirs. (Latapie-Pallary).

6. Col entre le *Djebel-Anoual* et le *Djebel-Doukkane,* au haut de l'oued Refana, une dizaine d'amas de pierre; ce sont probablement des tas de pierres arabes. (Latapie-Pallary).

7. *Aïn-Elanba,* esc.; sil. (Latapie-Pallary).

8. *Aïn-Chabro,* Re de Tébessa à La Meskiana; à côté de la source, les R. R. signalées au n° 98 de

(1) Ainsi dénommée à cause de l'abondance de coquilles d'hélix qui s'y rencontrent et qui toutes portent la trace du feu ; ces hélix ont été utilisées pour sa nourriture par l'homme préhistorique.

l'*Atl. arch.* m'ont paru assez étendues, et il m'a semblé que l'épithète « sans importance » dont elles sont qualifiées ne leur convenait qu'imparfaitement. Elles ont d'ailleurs servi de carrière.

9. Le kjœkœnmœdding, du type esc. signalé l'an dernier par nous dans le *Bull.* de la Société sur la *Voie ferrée du Kouif,* est au point kil. 3 + 500.

II. — *Le Kouif.*

10. *Aïn-Sejra,* esc.; sil. (Latapie-Pallary).

11. *Aïn-Kebira,* village de la mine ; un peu au N.-E. de celui-ci, pentes de la montagne, dolmens. (Pallary).

III. — *Chaîne de Gounifida à Morsott.*

12. Usine de phosphates d'Essenn; au N. et tout près ; esc. et sil. (Latapie-Pallary).

13. Un peu plus au N., sentier se dirigeant sur l'E. de *Hamimat-Gueblia,* à 100 m. au N. de la bifurcation avec le sentier se dirigeant sur l'O. de la même Hamimat, à la coupée d'un ravin, esc.; sil. (Latapie-Pallary).

14. *Morsott* (n° 66 de l'*Atl. arch.*). Beau chapiteau composite dans les champs, au S. du village, à une centaine de m. et une tumulaire reprise dans un caniveau.

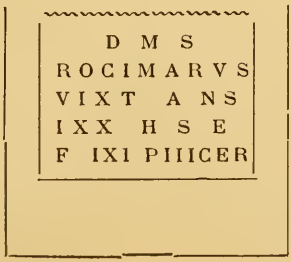

15. A un kil. N. de Morsott, environ, esc. et sil. (Latapie-Pallary).

IV. — *Massif montagneux entre les Oued-Oureïrir et Sarrat.*

16. *Aïn Najeriya*; esc. et sil. (Latapie-Pallary).

2° Feuille Aïn-Beïda
(au 1/200,000e)

I. — *Aïn-Beïda à La Meskiana* (en tournant le Djebel-Zazia par l'O. et le S. et le Guern-Ameur par le N et l'E.).

1. *Maison cantonnière,* au sud de la halte du ch. d. f. de Khenchela; à 150 m. au N. de la maison et à 80 m. O. de la route, colonne cylindrique en pierre dure (servant aujourd'hui de rouleau à battre), hauteur 1m20, diamètre 0m50; a porté une inscription sur une de ses faces, tellement usée qu'elle est illisible; j'ai cru y reconnaître :

AIENTIA
T U
I

L'A de la fin de la première ligne n'est pas sûr, c'est peut-être un N.

2. *Coudiat-Errajel*; sil. épars, grossièrement taillés, à fleur de sol. (Il y a en ce point, dans les roches, des gisements de sil. qui ont fourni d'abondants matériaux aux tailleurs de sil.

3. *Terrasses* dominant la plaine entre le Coudiat en question et la maison cantonnière du n° 1, vest. de tombes préisl. (baz. ou tum.).

4. Entre *Henchir-Elhamem* et *Bir-Dréa-Elmakhzen,* au S. du Djebel-Zazia, sil. grossièrement taillés à fleur de sol.

5. *Dréa-Elmekhazen*, au col, vest. de baz. circulaires avec mur de base double en dalles debout; l'un, a 10 m. de diam. juste au col; d'autres plus petits (3, 5, 6 m. de diam.) dans l'alfa, au N. du col ; vest. d'autres plus petits encore (1m50 à 2m00) çà et là. Dans un ravin, à 250 m. N.-O. du sommet du col, un tum. bien conservé; c'est un tertre de 20 m. de base, de 2m50 de haut., tronc conique à base circulaire, légèrement affaissé au sommet, revêtu extérieurement de plaques de calcaire tufacé, destinées à le protéger contre le ruissellement. (Type n° 6 de la "Répartition et caractère des Vestiges anciens dans l'Atlas tellien (O. oranais) et dans les Steppes oranaises et algézaïres". (Joly, *Rev. afr.*, 1909, 1er et 2e trim.).

6. *Bir-bou-Arouj*, vest. de petits tombeaux préisl. (baz. ou tum).

7. *Coudiat-Maazoula* et *Guern-Ahmeur*, au N., vest. de murs de jardins et de terrasses.

8. *Guern-Ahmeur*, pointe E., vest. vagues de baz.

II. — *La Meskiana à Tébessa.*

9. *La Meskiana*, sommet mamelon de la mzara à 150 ou 200 mètres O. du village; esc., sil.

10. A 1,500 m. S. du village et à 6 ou 800 m. O. de la route, R. R. qui a servi de carrière, (village). Colonnes, bas-reliefs, etc., en ont été tirés, ainsi que d'une ruine qui se trouve sur la première ligne de collines à 5 ou 6 kil. au N. du village.

11. *Oued-Elhamaja*, collines à l'O. de la Re et dominant de l'E. la vallée de l'Oued; sil. grossièrement taillés à fleur de sol; vest. de T. préisl. circul.

en moellons ; l'une d'elles, à l'endroit où s'élève une mzara, à laquelle elle sert de base.

12. *Raba Elrechioua,* bord S.-O. de la forêt, à peu de distance de la R^e^ nat. Aïn-Beïda-Tébessa, vest. de T. préisl. circul.

13. *Djebel-Kechrid,* au-dessus du sommet, au pied des pentes boisées, vest. de nombreuses T. préisl. circul. Quelques-unes sur un petit plateau qui rompt la pente, paraissent avoir été monumentales; une très grande (20 m. de diam) paraît avoir été flanquée de plusieurs petites.

On relève plus bas un groupe de T. circul. réunies par une enceinte.

Les pentes en gradin qui descendent de là vers la maison cantonnière portent des vest. d'autres T., de murs en terrasses et des décombres provenant d'habitations, avec quelques pierres de taille; il y a donc là des vest. romains et indigènes.

14. *Gorges de Halloufa,* entrée au sud, petite R. R. (ferme).

15. *Gorges de Halloufa,* à côté du p. 1059, à l'est de la route, petite R. R. (ferme).

16. *Gorges de Halloufa,* à côté de la fontaine et au-dessus, esc.

17. A 3 kil. S. de *Aïn-Halloufa,* à vol d'oiseau, bord E. de la R. nat. petite R. R. (ferme).

18. Sommet de coteau entre la R^e^ nat., à l'O. de celle-ci et l'oued Halloufa, petite R. R. (ferme), a servi de carrière.

19. *Youks,* à un kil. S. du village, flanc mamelon, bord de l'oued, esc., sil. (lames à pointe re-

courbée, dos retaillé, beaux grattoirs, cailloux roulés pyriformes ou ellipsoïdaux, un galet rond (mollette?). Les cailloux et galets proviennent du lit de la rivière, mais ils ont été apportés en cet endroit. (Latapie-Pallary).

III. — *Pâté du Matloug et montagnes voisines.*

20. Plateau dominant la naissance des *Chaab-Elrechioua,* à la pointe O. du Matloug, sil. épars à fleur du sol.

21. *Oued-Meguisba,* au N.-O. de l'oued, au N. de la R^e^ de La Meskiana-Morsott. vest. de tum. et de R. R. (ferme). La plupart des pierres de taille ont été prises pour la R^e^ et ses ouvrages d'art. Tuiles rouges, débris de poterie fine, rouge ou noire. Un monument (T. avec enceinte avancée?) en moellons.

22. *Col de Mzouziya,* vest. vagues de tum. circul. en cailloux; quelques-uns plus grands, avec de gros blocs.

23. *Aouinet-Elmorra,* au N. de la source, petite R. R. (ferme) exploitée comme carrière.

24. *Aouinet-Elmorra,* à la tête de la source, sil. et esc., formant un tas conique de 20 m. au moins de diam. et de 5 à 6 m. de haut.

25. *Aouinet-Elmorra,* mechta au S.; petite R. R. (ferme) exploitée pour la construction de la mechta.

26. *Cirque d'Aouinet-Elmorra,* près de la sortie, à l'E., au bord d'un ravin qui longe à l'O. les dernières barres rocheuses formant le cirque de ce côté, vest. de tum. en cailloux, circul.

IV. — *Sidi-Reris et abords*

27. Tour carrée antique, bâtie à quelque distance du ruisseau qui sert d'exutoire au cirque intérieur à la montagne. (Coquand, "Descr. géol. de la Prov. de Const., p. 72").

28. Mine de cuivre exploitée par les Romains; le filon court parallèlement aux crêtes qui s'élèvent au-dessus du marabout; un certain nombre de puits étroits et sinueux communiquant avec des descenderies; haldes importantes (Coquand, *op. cit.*, p. 82).

29. Mine de cuivre exploitée par les Romains, au fond du cirque, au S.-O , dans des calcaires dolomitiques (Coquand, *op. cit.*, p. 73).

30. Pied S. E. de la montagne en allant sur Aïn-Bebbouch, sur 15 à 18 kil. de longueur, murs de clôture formés de gros blocs détachés de la montagne (Coquand, *op. cit.*, p. 72).

3° Feuille Souk-Ahras
(au 1/200,000e)

1. *Aïn-Bebbouch*, au pied du Sidi-Reris ; poste militaire romain (Coquand, *op. cit.*, p. 71) (Cf. *Atl. arch* , n° 455, villa romaine).

2. *Sidi-Reris*, pied S. et S.-E. en partant de Aïn-Bebbouch, vest. de murs de clôture, etc. (suite du n° 30 de la feuille précédente) (Coquand, *op. cit.*, p. 72).

3. Au n° 107 de l'*Atl. arch.*, ajouter à la bibliographie : Coquand, *op. cit.*, p. 93-94.

4. Au n° 159 de l'*Atl. arch.*, ajouter de même : Coquand, *op. cit.*, p. 96.

5. Au n° 180 de l'*Atl. arch.*, ajouter : Coquand, *op. cit.*, p. 97.

6. Au n° 297 *(Kramisa)*, de l'*Atl. arch.*, ajouter : Coquand, *op. cit.*, p. 132.

7. Au n° 391 *(Tifech)*, de l'*Atl. arch.*, ajouter : Coquand, *op. cit.*, p. 108.

Coquand donne quelquefois des détails qui ont pu échapper à d'autres ; il indique ainsi la citadelle de Dréat comme appliquée contre le Djebel-Tifech dont elle est isolée par une tranchée pratiquée à la pointerolle dans le vif du roc, etc.

Coquand (*op. cit.*, p. 131) dit ailleurs : « Lorsque de Tifech (391, *Atl. arch.*) on se dirige sur Kramisa (297, *Atl. arch.*), on va de la plaine de Tifech à la vallée de la Medjerda par un défilé qui coupe en deux le Djebel-Tifech en face du Djebel-Alia ; on débouche dans la seconde par le Chaab Erreçaç, où le sentier se trouve dominé par deux mamelons coniques, vraies thermopyles dont les Romains avaient compris l'importance. » Cette phrase indique que Coquand a dû voir des restes de fortifications romaines sur les deux mamelons en question, à dr. et à g. de la R^e R. que l'*Atl arch.*, indique en cet endroit.

4° Feuille Batna

(au 1/200,000^e)

I. — *Batna à Lambèse et Timgad, près la route.*

1. Au S. de la R^e, entre le ravin de *Sidi-Belkheir* (Oued-Elkemen) et *Lambèse*, à quelque distance à l'E. du n° 222 de l'*Atl. arch.*, petite R. R. (ferme).

2. Grand coude de la R^e entre *Lambèse* et *Merkouna*, au S. de la R^e, petite R. R. (ferme).

3. A l'E. de *Merkouna*, à peu de distance, à l'E. et tout près de la R^e, petite R. R. (ferme).

4. A l'E. de la *Maison cantonnière*, entre Merkouna et Timgad, au N. de la R^e, vest. de baz.

5. A 1,800 m. E. de la *Maison cantonnière*, au N. de la R^e, mais tout près, petite R. R. (ferme).

6. Un peu plus à l'E., au S. de la R^e, mais tout près de celle-ci, et un peu au N. du n° 249 de l'*Atl. arch.*, petite R. R. exploitée comme carrière (grande ferme ou groupe de fermes).

7. Un peu plus à l'E. encore, à 1 ou 2 kil., petite R. R. (ferme).

II. — *Aurès.*

8. *Stah des Ouled-Fedala*, au S. de Lambèse, restes de plusieurs tum.

III. — *Haracta Guebala.*

9. Voie ferrée entre *Fesdis* et *Aïn-Yagout*, des deux côtés, vest. de T. préisl. circul. (baz.?) exploitées comme carrières.

IV. — *Zemoul.*

10. *Souk-Naamane*, R.R. importante. On a brisé dernièrement, paraît-il, une inscription que l'on venait de découvrir. Au n° 50, l'*Atl. arch.* signale des R. sur les pentes de la montagne qui dominent le marché, et la découverte d'une épitaphe latine au marché même; mais le texte du numéro semble dire que la ville ou village, ne descendait pas dans la

plaine « qui ne devait pas être saine. » Nous avons, au contraire, vu dans la plaine même, des tertres d'où l'on retirait des pierres de taille de monuments ruinés.

11. Rive gauche du ruisseau qui sert d'exutoire au marais, sur le chemin de *Souk Naamène à Aïn-Mlila,* R. R. assez étendues (petit village).

12. A 3 ou 4 kil. N. de *Souk-Naamane,* R. R. assez étendues (village).

13. Bord N. de la feuille, chevauchant sur la feuille Aïn-Mlila, grande R. R. *(Henchir-Elguaçriya).* Cette R. n'est pas celle que l'*Atl. arch.* indique avec le même nom au n° 51; elle n'occupe pas la même situation, et se trouve loin du Djebel-Amsed. Le n° 52 de l'*Atl. arch.* porte aussi le même nom [1].

IV. — *Angle N. O. de la feuille (Ouled-Belkheir).*

14. — *Krerbet-Thaoura,* un peu au N. du douar Ouled-Aïf et au N.-O. de Bir-Tachma, petite R.R.[2].

5° Feuille Aïn-Fakroune
(au 1/50,000e)
(Feuille Constantine au 1/200,000e de l'*Atl. arch.*)

I. — *Bord O. de la feuille.*

1. *Dréa-Slib,* point 803 et butte immédiatement à

(1) Le nom de *Guaçriya* est d'ailleurs commun; on le trouve appliqué, en une foule de parties de l'Algérie, à des R. R. Faut-il le rapprocher du latin *Ceserea ?* Cf. aussi le même nom donné, dans les villes anciennes d'Algérie, de Tunisie et aujourd'hui encore au Maroc, à la partie généralement centrale des villes importantes, où se trouve, ou bien se trouvait le marché aux étoffes. En Espagne, certaines villes d'Andalousie (Grenade, par exemple), ont encore leur *Plaza de la Caiseria.*

(2) Le mot *Tachma,* qui sert de qualificatif à beaucoup de *Bir* dans cette partie de l'Algérie, n'est autre qu'une corruption et une abréviation du mot français *détachement;* il s'applique à des puits creusés par des *détachements* du Génie ou des Travaux publics; son pluriel est *Touachem.*

l'E., profusion de décombres sur une grande étendue, silos anciens, vest. de murailles, baz., etc. Des murs reliant certaines baz. Le tout est en moellons et a été exploité comme carrière.

2. Pied de la colline dite *Bou Chiyouta*, vers le milieu de son étendue; vest. d'une R. R. qui a disparu, exploitée comme carrière, surtout par le hameau arabe voisin.

3. Sommet de *Bou-Chiyouta*, revers E. murs de jardins en pierres énormes, debout, sur deux rangées dans chaque mur.

4. Pied O. du *Djebel-Achèch*. Je n'y ai vu aucun dolm., comme l'indique la carte topographique, mais des tum. en pierres nombreux et de grande taille.

5° Pied O. du *Djebel-Achèch*. Un peu plus au S.-E., murs de jardins nombreux et non pas *un mur* ayant pu jouer un rôle particulier, comme l'indique la carte topographique. Celui que cette carte figure est seulement remarquable par son étendue; un autre, presque aussi important, le recoupe à angle droit.

6. *Djebel-Achèch*, entre les p. cot. 994 et 1024, au lieu maraboutique, vest. de cercles de pierres qui correspondent sans doute à des croml. ou à des bases de T. préisl. détruites.

7. *Djebel-Achèch*, ravin descendu du p. cot. 1024 et aboutissant au mamelon des oliviers, vest. d'un barrage-terrasse et de murs de jardins.

8° *Coudiat Ezzitoun*, au N.-E. de mechta Rokniya, au pied S., maisonnettes arabes ruinées, peut-être élevées sur des constructions plus anciennes en gros blocs. Silos très anciens un peu à l'amont dans le ravin qui aboutit en ce point.

9' *Mechta Rokniya*, décombres de constructions en moellons assez étendues, à 500 m. au N.

10. *Défilé entre le Bou-Lachral et le Ras-el-Kasba*, R. R. importante tout à fait sur le bord N. de la feuille (Cf. *Atl. arch.*, n° 329).

III. — *Défilé des Ouled-Jehich, entre le Djebel-Achèch et le Fortass des Ouled-Kraled.*

11. Abords de la R^e^ Aïn-Mlila-Sigus, au S. du Djebel-Achèch, entre les p. cot. 763, 764, 783 murs et vest. de murs de propriétés en plaine.

12. *Henchir Ouled-Gasem*, R. R. importante; tuiles, poteries rouges ou blanches, conduites d'eau en poterie, grandes pierres de taille, débris d'amphores; les maisons bâties en amphithéâtre sur l'extrémité d'une butte étaient peut-être en partie disséminées dans des jardins en terrasse. R. A. sur les R. R.

13. *Mamelon 812*, immédiatement au N., murs de jardins en terrasse sur une très grande étendue.

14. *Mamelon 865*, flanc S.-E., un chemin de 2 m. bordé de murs doubles, monte la pente et aboutit au sommet. Sur le plateau terminal nombreux murs de jardins et restes de maisons en moellons. Enceinte circulaire qui paraît avoir été un retranchement, sur le bord E., fragments grossiers de silex, de poterie rouge extérieurement, intérieurement noire, très mal cuite, ou même qui ne l'est pas; autres poteries blanches, ossements. Sur le bord N.-O. retranchement composé de deux carrés accolés (de $40^m \times 40^m$) circonscrits par une double rangée de murs doubles; un espace de 2 m., qui a pu soit servir de chemin de ronde, soit rempli de blocage, contribuer à la

solidité des murs, sépare les deux murs qui circonscrivent le réduit, sur toute leur étendue.

Ces murs sont d'ailleurs du type de ceux que l'on rencontre dans toutes les R. I. et que les Indigènes d'aujourd'hui construisent; deux rangées parallèles de dalles plantées entre lesquelles on met un blocage en cailloux servent de base à un mur en moellons ou en pierres sèches; lorsque le blocage et les moellons se sont écroulés, on se trouve en face d'un mur double formé de deux rangées de dalles debout.

Relevé le plan d'une habitation de 5 à 6 m. de long, avec terrasse de jardin tout autour.

15. *Kef-Elahmeur*, ravin du flanc N.-O., face à Henchir-Ouled-Gasem, vieilles masures arabes qui paraissent élevées sur des constructions anciennes en gros blocs.

16. *Mamelon 896*, face à Aïn-Bazem, profusion de murs de jardins en terrasses. T. préisl. circul. L'une (bazina?) a 10 mètres de base.

N.-B. — Remarquer la graduation très nette des ruines; R. R. au bord de la plaine, R. I. dans l'intérieur du massif montagneux.

17. Coteau dit *Elgueb* (d'après la carte, mais probablement Coudiat Elogueb), vest. de chemin en corniche, large de 1m50 à 2 mètres et bordé de pierres sur le flanc S.-E.

18. Coteau dit *Elgueb*, extrémité S. du plateau terminal, baz. de 10 m de diam., avec chambre funéraire rectangulaire à grand axe N.-E., terminée au N. par un réduit carré plus petit.

A 250 m. plus au N., rectangle de 1 m. de long et 6 de large, orienté N.-E.-S.-O., comme la colline, dallé au moyen de petits moellons debout et suppor-

tant deux ou trois petites sépultures circul., de 1 m. à 2 mètres de diam., complètement rasées.

Grand mur de plusieurs centaines de m. de long sur le bord N.-O. du plateau, soutenant la crête de celui-ci, en haut des pentes du versant N.-O.

Sur le flanc N.-E., très abrupt, quantité de terrasses très étroites et longues, séparées par des talus raides, bien conservées, décrivant des courbes pour épouser le terrain. Les vignes des montagnes de Catalogne sont fréquemment établies sur des terrasses de ce genre.

19. A 1,300 m. environ *au sud du col*, près du p. cot. 947, au point marqué ⊓ par la carte, sur le bord O. de la R^e^, six tertres (vest. de baz.); quelques pierres énormes provenant d'un groupe de constructions anciennes, reprises dans des masures arabes modernes, mais elles-mêmes ruinées.

20. Au col, à dr. et à g., murs de jardins. Carrière romaine, à dr. (à 100 m. E.) avec blocs prêts à être détachés. Dolm. fruste, en gros blocs, dont la table s'appuie d'un côté, directement sur la pente. Fragments de poteries indigènes (?) blanches ou rouges. Au sommet à l'E. de la R^e^, tertres circul. (vest. de baz.).

N.-B. — Aucune des ruines précédemment signalées ne fait double emploi avec celles qu'indique l'*Atl. arch.* Le n° 453 de l'*Atl (Aïn-Srir)* ne s'étend pas « sur les deux côtés de la route de Sila à Aïn-Mlila, » comme l'indique le texte, mais bien sur les deux côtés d'un chemin muletier qui court parallèlement à la route, mais à 2 kil. O. de celle-ci.

Le n° 454 de l'*Atl.* correspond non à une, mais à deux petites ruines séparées par 800 m. d'intervalle et sises entre le Chaab-Derrègue-Narou et l'Oued-Thalaouine, au N. de Ras-Ali-ben-Ahmed, à l'O. du Djebel-Belrit.

Il faut ajouter encore les R. R. suivantes que l'*Atl. arch.* n'indique pas, mais qui sont portées sur la carte topographique.

21, 22. Flancs S.-E. et N.-O. du mamelon 988 (entre les nos 452 et 455 de l'*Atl. arch.*) petites R.R.

6° Feuille Aïn-Mlila
(au 1/50,000e)
(Feuille Constantine au 1/200,000e de l'*Atl. arch.*)

I. — *Abords du village d'Aïn-Mlila.*

1. *Dréa-Slib* (face à la gare), décombres, murs en moellons exploités comme carrières. (Se reporter au n° 1 de la feuille Aïn-Fakroun, de cet article).

2. Au N. du village, à 100 m. à l'E. de la Re nat., au S. de *Dréa-Rennam,* bourrelet du sol, sur 2 à 300 m., jonché de moellons et paraissant le reste d'un mur N.-S. que la charrue a détruit.

3. *Dréa-Rennam,* versant N., en allant sur Bled-Ouled-Zeïd, vest. de baz.

4. *Dréa-Elkouachiya,* mamelon des carrières au S. de la Re Aïn-Mlila-Télerma, vest. de baz. ou de tum.

II. — *Abords de la route Aïn-Mlila-Télerma.*
(sur les 10 premiers kilomètres)

5. *Dréa-Elmotnèn,* partie au S. de la Re et au N.-E. de Bir-Belgasem-ben-Larbi, vest. de m. de pr., se coupant à angles droits.

6. *Dréa-Labiod,* partie S.-O. du coteau, vest. de baz. ou tum.

7° *Dréa-Essejra,* flanc S.-E., au S. et près de la Re, décombres étendus (moellons); murs de jardins en terrasses; vest. de baz. dont deux, bien nettes, ont été très grandes. A quelques m. plus au N.-E., en s'approchant de la Re, vest. frustes de T. préisl. circul.

8. *Dréa-Essejra,* crête de la colline, autour de l'arbre signal, décombres (moellons) sur plusieurs centaines de m. de longueur (restes d'un hameau d'étendue moyenne).

9. *Dréa Mechta Ouled-Sib,* au S.-O. des cabanes arabes, dans la partie S. du mamelon, vest. d'une agglomération en moellons; quelques pierres taillées, probablement romaines. Murs de propriétés en terrasses sur le flanc E. du mamelon.

10. *Dréa-Labiod,* à 1,500 m. environ au N. de la R^e^ (à l'endroit où elle coupe la colline) vest. d'une T. préisl. circul. (tumul. ou baz.?).

11. *Bled-Essejra,* p. cot. 842, murs de jardins en terrasses.

12. *Henchir-Elguaçriya* (et non *Elksariya*, *Atl. arch.* n° 411) R. R. étendues; ont servi de carrière, mais il y a de beaux restes. Puits antique comblé, mais qui ne l'était pas il y a une dizaine d'années 'renseignements à ajouter au 411 de l'*Atl. arch.*).

13. *Vieux puits des Ouled-ben-Hamela,* au N. du p. cot. 789 (Bir-Arfa de la carte, nom inconnu dans le pays), d'origine antique; pierres romaines trouvées au fond en le déblayant il y a quelques années.

14. *Mechta Eddjellaba,* au S., à 5 ou 600 m., R. R. (ferme étendue ou groupe de fermes).

15. *Mechta Eddjellaba.* La R. R. au N. de l'oued (418 *Atl. arch.*) est bien plus étendue vers l'O. que ne l'indique la carte topographique.

16. *Mechta Eddjellaba,* à 1,500 m. S.-E., vest. d'une baz. qui a dû être monumentale, en pierres bien équarries. Autour, m. de pr. très longs, ne cir-

conscrivant pas des rectangles, mais retenant les terres, en longues terrasses, sur les pentes.

17. *Henchir Mayouf* (معيوف). Murs analogues aux précédents. (Ajouter au 413 de l'*Atl. arch.*)

18. A 1,500 m. S.-E., vest. d'un tum. ou d'une baz.

19. *Dréa-Labiod,* extrémité N.-E., le long de l'oued Elmalha, vest. de baz.

20. *Dréa-Labiod,* entre le p. 805 et Bir-Ouled-Sib (سيب) m. de pr.

III. — *Meimel et angle N.-E. de la feuille.*

21. *Environs de Aïn-Elhaddada,* décombres en trois points différents, un au S. et deux au N. du ruisseau (Ces derniers plus étendus).

22. *Dréa Elkebir,* p. cot. 844, sommet; vest. de quelques tum.; le p. trig. est élevé sur une T. préisl. circul. (baz. ou tum.) Espaces de forme ovale, pavés de cailloux qui paraissent recouvrir des tombes.

Le sign. top. renferme une pierre romaine qui a pu être apporté de la R. R. signalée près de là, à Aïn-Naïma.

23. *Henchir Ouled-Zeïd* (n° 414 de l'*Atl. arch.* sans aucun détail) R. R. importante qui couvre tout le mamelon; débris de poteries, au puits même, construction en pierres de taille. Margelle du puits formée de pierres en corniche.

24. Plaine entre le *Meimel et Aïn-Elhama* (Lahma) vest. de m. de pr., découpant l'espace en grands rectangles.

IV. — *Angle S.-E. de la feuille, jusqu'aux crêtes de Bou-Zebaouine et du Nif-Enneceur.*

25. *Coudiat Mechta-Erremada* (440 de l'*Atl. arch.* sans aucun détail) R. R. assez importante, couvrant tout le mamelon. Exploitée comme carrière.

26. Un peu au N. et au N.-E. de *Mechta Kifène-Elhada,* décombres en moellons; m. de pr. formant des rectangles réguliers sur une vaste étendue.

27. Plus près de la mechta, murs analogues déterminant de longues terrasses sur les pentes.

28. Mamelon 878 de *Kifène-Elhada,* vest. analogues. Un grand tum. ovale, arrasé.

29. *Kifène-Elhada,* rocher 913. Au sommet, sur la table terminale, belles baz., certaines encore assez hautes; un lieu maraboutique à l'emplacement de l'une d'elles; une autre détruite pour l'édification d'un signal topographique.

30. *Kifène Elhada,* revers S., au pied des escarpements, croml. (peut-être bases de baz. détruites?).

31. *Kifène Elhada,* flancs N.-O., vest. de tum. en cailloux et murs de jardins.

32. *Bir-Koreïchi,* des pierres de taille, un mortier qui sert d'auge, ont été apportés de *Mechta Kifène Elhada.* Dans celle-ci, vieux puits romain comblé, au milieu de R. R. (Cf 422, *Atl. arch.,* relatif à la mechta, mais avec la seule indication de quelques pierres de taille et ruines plus au N.-.E)

33. Chemin muletier du passage à niveau du Ch. de F. au col entre Coudiat Ezzitoun et les pentes du Nif-Enneceur, quantité de murs de jardins en ter-

rasses. Vest. de T. préisl. circul. (baz ou tum.), assez nombreuses.

34. *Aïn ben-Rezg-Allah*, à l'O. de Coudiat-Ezzitoun. Murs de jardins en terrasses, vest. de T. préisl. comme ci-dessus. Petite R. R. (petite ferme) un peu au S.-E. de la source.

35. *Teniet-Annouta* (ثنية النوطة) entre le Djebel-Annouta et le Nif-Enneceur; murs de jardins et tum.

36. *Djïd-Malou*, au S. de la source, vers le p. cot. 790, décombres (moellons). Il y a eu là autrefois une R. R. disent les indigènes; mais elle a été exploitée comme carrière.

37. *Djïd-Malou*, au N. de la source dans le marais, espaces circulaires de 2 m de diam., environ, pavés de cailloux. Les indigènes rattachent ces restes à la R. R. ci-dessus signalée.

(Cf. le n° 441 de l'*Atl. arch*).

38. *Mechta Bar-Ettine*, anciens silos; vest. de baz. détruites aux alentours; R. R., fragments de colonnes, sur la butte qui porte le hameau indigène.

V. — *Bled-Eddouh (au S. du Nif-Enneceur)*

39. Tête de l'*Oued-Retha-Elbeïda*, au S.-O. de mechta Elfrèda. Vest. de T. antéisl. circul. Murs de jardins.

40. *P. cot. 894 au S.-O. de mechta Elfrèda*, R. R. qui paraissent s'étendre jusqu'à celles que la carte indique à côté de Bir-Rouara (un peu plus au S. que le 437 de l'*Atl. arch.*).

41. Plus au S., au bord même de la feuille, vest. de T. antéisl. circul.

42. Entre les p. 830 et 845, *Henchir-Elguaçriya*, importante R. R. Monument carré de 10 m. de côté; entièrement en pierres de taille qui paraissent provenir de ruines plus anciennes; on y trouve des fragments de colonne, de chapiteaux, de frises, etc., repris d'une façon quelconque. Chapiteaux frustes, colonnes, frises, etc., le tout grossier d'exécution.

N.-B. — Le n° 436 de l'*Atl. arch.* est mal placé; car, d'après le texte qui s'y rapporte, il devrait se trouver à 1,500 m. O, du 437; or, il est à près de 4 kil. Sud-Ouest. Il arrive ainsi à se confondre presque avec notre Henchir-Elguaçriya. Mais peut-être la carte de l'*Atl.* est-elle exacte et le texte fautif; en ce cas, celui-ci est tout à fait insuffisant pour une R. R. aussi importante. Le nom, plusieurs fois répété, de Henchir-Elguaçriya, s'appliquant à des R. R. très différentes, mais voisines les unes des autres, a pu causer des confusions.

43. *Oued-Teniet-Elaraïs*, p. cot. 884. R.R. moyenne (groupe de fermes ou petit village). Tout autour murs de jardins.

44. Même ravin, plus à l'amont, vest. de murs riverains longeant le cours ou d'épis obliques au courant; m. de pr. sur les deux rives et en plaine.

45. *Bir Teniet-Elaraïs*. Certains puits sont peut-être romains; autour vest. d'agglomération; quelques pierres romaines.

46. Plus au N., au S.-E. de *Mechta-Demnet Beni-Addès*, R.R. (petit village ou groupe de fermes).

N.-B. — Les deux derniers numéros indiqués paraissent correspondre au 434 de l'*Atlas*; mais le texte très vague qui se rapporte à celui-ci le rend bien difficile à localiser.

VI. — *Cuvette entre Guelaat Ouled-Ali, Guerouaou, Nif-Enneceur, Errekane et Bled-Elgueçaïya.*

47. Col dit *Teniet-Elaraïs*, presque à l'entrée du côté S.; vest. de monument carré en pierres de taille, probablement poste de garde.

48. A une centaine de m. plus au N. vest. d'un gros mur, en gros blocs, barrant le col et peut-être plus ancien que le numéro précédent.

49. Dans tout le col, murs de jardins en terrasse; restes d'une route limitée par deux rangées de pierres; à l'extrémité N.-O. le chemin a dû être entamé dans le roc.

50. *Bled-Elgueçaïya,* m. de pr. un peu partout.

51. *Bled-Elgueçaïya,* mamelon 1,024, T. préisl. circul.

52. *Bled-Elgueçaïya.* Un peu plus au N., petite R. R. (ferme) qui paraît avoir été élevée aux dépens d'un monument plus ancien. Chapiteaux frustes, colonnes, repris de façon quelconque.

N.-B. — Au nº 428 l'*Atl. arch.* indique, sans bien préciser, R. R. « plus grande au S. de Coudiat Elouost. »

53. Col entre *Djebel Ettolba* et *Kef-Elgueçaïya*, murs de jardins; plusieurs tum. et baz. assez bien conservés.

54, 55, 56. *Cirque de Mertoum* (entre Djebel-Ettolba, Kef-Elgueçaïya, le Nif-Enneceur et Bou-Zebaouine) prodigieuse quantité de m. de pr. dans toute l'étendue du cirque. Route romaine allant presque directement du col entre Bou-Zebaouine et Nif-Enneceur au col entre Kef-Elgueçaïya et Djebel-Ettolba. R. R. (ferme?) au p. 800, au centre du cirque. T. préisl. (baz. tum.) un peu partout.

N.-B. — Dans le cirque de Mertoum le nº 433 de l'*Atl. arch.* est mal placé; il faut, si l'on veut se conformer aux indications du texte, le reporter de 2 kil. vers l'E., afin qu'il se trouve bien à 1 kil. N.-S. environ de Djebbauet-Sidi-Sadok.

VIII. — *Collines et plaines au N. de Guelaat-Ouled-Sellem, d'Elgueçaïya et de Errekane, jusqu'aux abords du Meziout.*

57. *Henchir-Ellazza* (العزة) à Bled-Elazla, au S.-O. de Mechta-Ouled-Elhamla, à quelques centaines de mètres N.-E. de Mechta-Elazza, R.R. (ferme).

58. *Coudiat Mzara-Sidi-Saïd,* à 200 m. S.-O. de la mzara environ, flanc E.; vest. d'un tum. en terre qui a jadis été recouvert de pierres. Au sommet, restes d'enceintes grossièrement quadrangulaires, l'une de 20 m. de longueur, l'autre de 4 à 5 m., la plus grande avec vest. de tum. (ou cercles de pierres bases de tum.) à l'intérieur; les murs sont doubles, en grosses dalles et les grands axes des rectangles s'orientent dans le sens de la longueur de la colline. A 100 mètres S.-O. environ, décombres (moellons).

59. *Dréa Elbotom,* p. cot. 891, cimetière arabe ancien et vest. de murs doubles en grosses dalles, épais de 2m50 ou plus, enserrant des espaces grossièrement polygonaux; ces enceintes n'ont pu limiter des jardins, à cause de leur exiguïté; elles peuvent, par contre, avoir entouré des T.; restes bien nets d'un tum. au centre de l'une d'elles.

60. *Mzaret-Sidi-Ahmed-Chérif,* vest. de plusieurs T. préisl. circ., quelquefois accolés par deux. L'une est très grande.

61. *Coudiat-Elouost,* pentes rocailleuses du pied jusqu'à l'oued Drimil, murs de jardins, croml., tum. épars. Il en est ainsi sur tout le versant O.

62. Collines fermant au N.-O. *Elgueçaïya,* alentour de la R.R. portée sur la carte au 1/50,000e, murs de jardins.

63. Mêmes collines, p. cot. 949, baz., m. de pr., petite R. R. (ferme).

64. *Bled-Elmetarihe*, m. de pr.

65. A 1 ou 2 kil. S. de *Henchir-ben-Jenène* (Bled Elatatfa) m. de pr. et vest. de petites baz.

IX. — *Teyouelt et abords.*

66. Sommet 898 dominant du S. *Bir-Elhallouf*, baz; carrés en grosses pierres mal équarries (habitations?), murs de jardins en terrasses.

67. *Mechta-Gabelt-Teyouelt*, baz.; m. de pr., R R.

68. Entre *Tagzit* et *Guern-Teyouelt*, baz., m. de pr.

69. *Mzaret-Sidi-Belgacem-ben-Guerba* (corne N.-O. de Teyouelt), baz., m. de pr.

70. *Col entre Teyouelt et Hadjar-Merekkeb* restes de grandes baz. circul. et murs de jardins en terrasses au pied N. de Teyouelt, sur 2 kil. de longueur environ.

X. — *Plaine de Telerma.*

71. Hameau arabe à côté de la gare de Telerma, R. R.

72. A un kil. E. de Henchir El-Ksar, près de la voie ferrée, m. de pr.

XI. — *Mazioute, Tifeltassine, Tajeroute.*

73. *En face Mechta-Dakhlet-Belloum*, au N. et près de la voie ferrée, vest. de deux tum.

74. *En face le piton 934* (ou 954, c'est illisible) *de Mazioute*, au N. de la voie ferrée, près celle-ci, petite R. probablement romaine. Autour m. de pr.

75. *Pied N. du Tifeltas* du N., au S.-E. du p. cot. 798, vest. de petit bâtiment carré; fondations en bons moellons.

76. *Pourtour du Tifeltas* du N., au N.-E., m. de pr. (voir Saint-Donat); vest épars de tum. ou baz. A la corne N.-E. de la montagne quelques baz. ont dû être monumentales.

77. *Entre les deux Tifeltassine,* murs longeant les pentes, d'autres les recoupant; certains sont très nets. Les espaces enclavés sont de dimensions très variables. D'autres murs barrent les ravins; quelques-uns ont encore une hauteur très appréciable et conservent des assises de pierres sèches bien faites, non dérangées.

Il semble qu'il y ait eu une R^e^ sur le flanc S. du défilé; celui-ci, au point culminant, aurait été gardé par un réduit carré de 40 à 50 m. de côté, avec murs épais en moellons mêlés de quelques pierres de taille.

78. *Sommet 1015 du Tifeltas du S.*, restes d'une grosse baz. (ou tum.?) éboulée, servant de base au sign. top.

79. Les deux montagnes de Tifeltassine paraissent, à l'E., avoir servi de carrière aux Anciens. Pierres de taille détachées, prêtes à être emportées, ou à demi-équarries.

XII. — *Mechira.*

80. *Coudiat-Mechira,* flanc N., vest. de baz. monumentales, juste au-dessus du p. cot.

81. Pourtour du Coudiat; les flancs sont couverts de murs très nets et de vest. de baz. Sur le bord

O., dans le périmètre de la feuille Saint-Donat, on voit un grand mur descendre la pente tout droit, jusqu'au pied.

7° Feuille Saint-Donat

(au 1/50,000e)

Feuille Constantine au 1/200,000e de l'*Atl. arch.*)

I. — *Angle N.-E. de la feuille, au N. de la voie ferrée.*

1. Route de Mechta à Châteaudun, à 3k500 au nord de la gare, à dr. et à g. de la Re, petite R. R., vest. aussi de petits tum. ronds, en cailloux.

2. *Mzaret-Kezène,* au N. de Mechta-Larbi; le sign top. est sur une baz ruinée.

3. Ondulations au N. de *Chaab-Aïn-Elflous,* un peu à l'E. du p. cot. 861, vest. d'un tumul. circul. en cailloux qui a dû être important.

4. Plus à l'E., en allant vers *Dréa-Elmaad,* mêmes ondulations, vest. de plusieurs tum. en cailloux; Quelques-uns, qui ont dû être très grands, avaient à la base un cercle de dalles debout destinées à retenir les cailloux.

5. Plus à l'E. (au N.-O. de *Aïn-Elflous,* au S.-O. de *Dréa El Maad* et au N.-O. du p. cot. 867) vest. d'une agglomération en moellons qui a dû être assez importante.

6. Belvédère naturel dominant de l'O. la vallée d'*Aïn-Hamra,* vest. de baz. ou tumul.

7. Sommet dominant de l'O. le chemin qui va d'*Aïn-Elajaïz* à *Aïn-Elhamra,* vest. de murs bien nets (jardins en terrasses). Une grande mzara (qui n'est

cependant pas un lieu maraboutique, mais un lieu de réunion une fois par an pour les indigènes des alentours) a repris une pierre romaine qui se trouve dressée au milieu d'un cercle de pierres sèches.

8. *Chebka de Toukouya,* vest. de tumulus en cailloux sur les sommets.

9. Même Chebka, au S. de *Aïn-Eladjaiz,* restes analogues; vest. de murs de terrasses barrant le ravin de la pointe S.

10. Tombes recoupées par la voie ferrée au mamelon de *Goum-Tayeb,* flanc O. vestiges de tum.

11. Tranchée du ch. d. f. au p. cot. 856, restes analogues. Au-dessus des tombes (et par conséquent plus récentes) R.R. Certaines tombes sont recouvertes d'une épaisse couche de cendre et de terre de ruines; mais nous n'avons pu reconnaître si elles lui sont antérieures ou postérieures. Poteries à fleur de sol, romaines les unes, indigènes et grossières les autres.

12. Première tranchée du ch. de f. entre *Mestaoua* et *Gahrar,* esc. très étendue. On trouve parmi les cendres des bulbes de liliacées à demi-carbonisées.

13. Col franchi par le ch. de f. à l'Est de Mechta-el-Arbi; juste au N. du col, vestiges de gros tum. en terre avec dalles debout au pied.

14. *Guelt-Elkhadem,* coteau immédiatement au N. de la source, R.R. étendues.

15. *Guelt-Elkhadem,* au bord même de la source, au N. esc. (tas conique de 8 à 10 m. de diam.).

16. A 800 m. N. de Guelt-Elkhadem, vest. de baz. qui ont été exploitées comme carrières.

II. — *Collines des Ouled-bou-Haoufane.*

16bis. *Mechta-Ouled-Mouça,* à l'aval de Bir-Lakehal, R. R., pierres romaines, colonnes, chapitaux en partie repris dans les constructions modernes.

17. *Ain-Kelella,* au bord S., esc. (tas de 20 à 25 m. de long).

18. *Mestaoua,* toutes les terrasses, jusqu'au Mergueb-Ettir sont jalonnées à leur bord occidental de restes de tum. ou baz.

19. *Mergueb-Ettir,* vest. d'une baz. monum.

20. *Sidi-Rabah,* au sud de Mechta-Larbi, vest. de plusieurs tum.

21 et 22. *Chabet-Elmellaha,* bord S., immédiatement au N. de la cote 876, deux petites R. R., marquées par de simples points rouges sur la carte topographique.

N.-B. — Les nos 21 et 22 correspondent au 361 de l'*Atl. arch.* qui est ainsi à dédoubler.

23. De *Mergueb-Ettir* à *Coudiat-Mahjouba* toutes les buttes, toutes les crêtes sont jonchées de tum. en cailloux. En nombre de points des décombres de gros cailloux et de moellons bruts indiquant la place d'anciennes murailles ou de petits groupes d'habitations.

24. *Chebka-Essejra,* au S. de *Coudiat Mahjouba*, tum. et baz. parfois très grands, isolés ou groupés sur tous les sommets, tous les épaulements vers l'O. Une baz. monum. a dû exister à 8 ou 900 m. de Bir-ben-Zouari, sur le sommet d'un épaulement à flanc de coteau.

25. *Chebka Essejra,* pied E., depuis Mechta-Gabel et

environs jusqu'à Kef-Elmonchar et au-delà; m. de pr. très nets circonscrivant souvent des espaces de un hectare environ, terrasses sur les pentes; ces murs sont souvent doubles, en blocs ou grosses dalles; d'autres fois en moellons dégrossis. Ils ne sont peut-être pas tous contemporains. Vest. de baz. ou tum. circulaires, quelquefois ovales.

26. *Coudiat Essejra.* Vest. analogues. Au col, immédiatement au N. de la butte qui porte l'arbre signal, vest. d'une enceinte carrée de 30 à 40 m. de côté; murs doubles de 2 m. d'épaisseur, bien faits.

Sans doute ouvrage qui défendait le col.

27. *Demnet Essema.* Vest. analogues à ceux du n° 25 ci-dessus.

28. *Collines triasiques,* entre les Chebka d'Aïn-Elkebch et d'Essejra, vest. épars de tum. et baz. Un tum. est brûlé jusqu'à sa base, entouré de cendres et de coquilles d'hélix.

29. Buttes dominant les R. R. d'*Aïn-Kerma,* vest. de petite enceinte en pierres sèches ou moellons de 15 à 20 m. de côté (poste de garde)?

30. Cirque entre *Aïn-Timerij et Elmonchar,* vest. de m. de pr.

31. *Chebka Aïn Elkebch,* sommet 1108. Vest. de baz. quelquefois grandes, m. de pr., vest. de petits barrages, terrasses sur les ravins. Sil. épars.

32. *Col entre la Chebka* et *Dréa-Elkassa,* baz. nombreuses dont plusieurs ont été monumentales. A l'E. immédiat du chemin on observe un groupe compliqué de baz. et d'allées et murailles.

33. Butte formant le flanc E. du dit col, vest.

analogues plus frustes, plus petits ; quelques tum. ont eu à la base un cercle de dalles debout. Sil. grossiers épars. Un petit carré de 1m50 environ de côté, à axes E.-O.-N.-S. formé d'un pavage de cailloux, avec bordure de moellons à plat. A l'angle O. pierre debout orientée E.-O. Traces de feu autour de plusieurs tumulus.

34. Sommet plus à l'E., au-delà d'un ravin, vest. de tum.

35. Route au col, entre la *Chebka* et les gorges de *Bahbah-Augui*, vest. de tum., m. de pr. en grosses pierres.

36. *Chebka-Aïn-Elkebch*, flancs O., baz., tum. et murs de jardins. Sur les sommets les baz. ont été souvent très grandes.

37. Mamelon à l'E. des gorges de *Bahbah*, sil. épars, vest. de m. de pr.

38. *Aïn-Elhaci*, au S.-E., près le hameau arabe, vest. de baz.

39. Mamelon entre *Aïn-Elhaci* et gorges de *Bahbah*, vest. de tum. sur les sommets. L'un d'eux encore assez élevé.

40. Crête rocheuse à l'O. d'*Aïn-Elkebch*, vest. de baz. assez importantes et de m. de pr. dont quelques-uns ont été bien bâtis en moellons. A l'extrémité N., petite esc.

41. Même crête, plus au S., vest. de m. de pr.

42. Pied N.-O. du *Kef-Elmonchar* (celui de l'O.), nécropole; nombreuses et belles baz. circul. dont plusieurs ont été monumentales, en gros blocs ordinairement debout à la base.

III. — *Plaine des Ouled-Sacy.*

43. *Tifeltassine,* le tour et l'intérieur, m. de pr. en terrasses, quelquefois avec des pierres de taille. Sont-ils contemporains des Romains ou faits aux dépens de R.R. ?

44. *Tifeltassine,* corne S.-O. (Tifeltas du S.), au pied N., une très grande baz. ; énormes pierres au centre, à l'emplacement de la chambre funéraire. Le monument a dû être presque aussi beau que le Medracen.

45. Sentier coupant la corne S.-O. de Tifeltassine, à dr. et à g., vest. de deux tum. ; sur celui de l'O. les Indigènes ont édifié un tas de cailloux.

46. *Kef-Belrerour,* à la R. R. (n° 374 de l'*Atl. arch.*), ajouter : vest. de tum., m. de pr. étendus sur un vaste espace.

IV. — *Mechira et vallées amont.*

47. *Oued-Mechira,* à l'aval du moulin, face à la maison cantonnière, vest. de baz. sur les deux rives. Sur la r. dr., une d'elles a été très grande; la chambre funéraire subsiste au-dessus du sol, marquée par quatre dalles debout. Vest. de murs doubles en blocs, autour d'une baz. (?).

Des huttes indigènes, ruinées depuis que leurs propriétaires ont vendu le terrain aux européens, avaient repris les matériaux anciens ou même utilisé des portions de murs. Autre monument circulaire de 10 m. de diam., juste en face la maison cantonnière, formé d'assises concentriques de grosses pierres debout, inclinées vers le centre.

48. *Coudiat-Mechira,* croml., tum., baz., m. de pr.

49. *Oued-Mechira,* juste au-dessus du moulin, petite esc.

50. Un peu au N. du numéro suivant, petite R.R.

51. Chemin de *Mechira à Biar-Jdèd,* à la R. R. marquée par la carte, ajouter des vest. de baz. ou tum. épars et nombreux.

V. — *Chainon de Belrerour.*

52. *Bou-Telmathen* (le Bou-Terma de la carte); tout le pied E. et N., vest. de m. de pr., baz. et tum. nombreux mal conservés.

53. Pied S. du même, vest. de m. de pr., baz. et tum. nombreux mal conservés.

54. Au S. de *Bou-Telmathen,* R. R. assez étendues, marquées sur la carte top. par des points rouges sans autre mention.

55. Autre R. R. plus petite un peu plus à l'O., indiquée de la même façon sur la même carte.

N.-B. — Souvent des points rouges, sans aucune notation adjointe indiquent ainsi des R. R. sur la carte topographique; mais on ne saurait s'y fier, car d'autres fois ces mêmes points rouges indiquent des habitations actuelles. La plus grande incohérence règne à ce sujet et la légende n'est pas toujours d'accord avec la carte; ainsi, d'après la légende, des points rouges doivent indiquer des maisons sur la feuille Saint-Donat; or, les maisons y sont portées en noir et les ruines en rouge; même contradiction sur d'autres feuilles; quelquefois tout est en rouge, ou indifféremment en rouge ou en noir, suivant les parties de la carte que l'on considère.

56. *Sidi Beris,* baz. sur le sommet, sur les flancs et au pied.

57. *Teniet-Elouaara,* flanc S., immédiatement à côté du col, vest. d'un petit bâtiment quadrangulaire en dalles debout.

58. Tout l'espace entre *Djebel-Hamèm, Belrerour* et *Makhroug*, m. de pr. en terrasses.

59. *Djebel-Elhamèm*, pourtour, vest. de baz., tum., m. de pr. très nombreux.

60. *Kef-Makhroug*. Près des crêtes, très haut, au S., quelques blocs intentionnellement placés pour ménager des enceintes de quelques mètres carrés, adossées au pied d'escarpements.

61. *Bou-Arour*. Quelques rocs et pierres debout, formant des cercles irréguliers et incomplets sur le flanc S., ayant pu servir à tendre quelques peaux et constituer des abris comme ceux des Touaregs.

VI. — *Plaines et terrasses au S.-O. Belrerour.*

62. Terrasses dominant du N. le *Coudiat-Elbellarej*, et de là vers l'O. jusqu'à *Oued-bou-Tekhmathen*, vest. de tum. en cailloux, plus rarement de baz. avec cercle de dalles debout à la base, soit sur le bord des terrasses, soit au pied des petits escarpements qui les limitent au S.

63. *Biar-Jdèd*. Les R. R. (389 de l'*Atl. arch.*) sont bien plus étendues que ne le porte la carte sur la rive g. de l'oued. Leur étendue totale serait de 17 hectares. Fondation bien nette de plusieurs maisons; pierres de taille au bord même du ravin, indiquant que celui-ci a dû couper des édifices et, par suite, se creuser et s'élargir depuis leur abandon. Deux inscriptions, trouvées dans les ruines et apportées à la source par les Indigènes pour servir de lavoir, ont été emportées récemment par une crue.

64. Sur les bords du ravin de *Biar-Djèd*, mais sous une couche de limons, une esc.

65. *Gnateur-Bejaya,* petite R. R. marquée par des points rouges sur la carte; a servi de carrière.

66 et 67. *Coudiat-Sebaa-Ayoune* et *Chouf-bou-Çahha,* tum. et baz. sur la crête des escarpements; murs étendus sur le Coudiat; l'un d'eux, en gros moellons et en petits blocs, longe la crête N. du plateau qui le termine.

68. De *Chouf-bou-Çahha* à *Dréa-Elouost,* crête des terrasses, pourtour des têtes rocheuses au S. des escarpements qui les terminent, vestiges de baz. et tum.

69. Colline de *Mechta-Elbouzidi,* vestiges de baz. et tum.

70. *Dréa-Elouost,* vestiges vagues de baz. et d'un monument carré.

VII. — *Massif de Tafrent et abords.*

71. *Guergour-ben-Sidi-Lahsen,* au S.-E. du Rakobt-Ejjemel, vestiges de baz.

72. *Dréa-Elguerbous,* pied S. agglomération en moellons.

73. P. cot. 983 à E. de *Oum-Errezaïme,* vestiges de baz.

74. Au N.-N.-O. de la *maison forestière,* au pied de la montagne, à l'O. de la cote 1039, vestiges de murs en arc de cercle, à convexité vers l'amont (barrages, terrasses comme ceux du S. Tunisien). A quelques mètres plus au N. vestiges de baz.

75. Entre le mamelon de la maison forestière et *Ras-Oum-Errezaïm,* vestiges frustes de tombes préisl. circul., ovales ou elliptiques.

76. Pied N.-E. du mamelon de la maison forestière vestiges d'une baz. et de m. de pr.

77. Face à la maison forestière au N.-O., au pied de gros rochers, abri sous roche; fragments de sil. et de calcaires durs taillés; cendres et escarg.

78. Sommet piton 1226 plus au N. vestiges d'un tumul. qui a été important, actuellement surmonté d'un abri circulaire élevé par les hommes de garde (poste d'incendie).

79. Crête contiguë, vers l'O., vestiges analogues.

80. Sommet au N., vestiges analogues.

81. Sommet au N.-O., vestiges analogues. Une tombe ovale, orientée E.-O., murs allant d'une tombe à l'autre. Plate-forme support sur partie de l'espace occupé, avec petit mur de soutènement par place.

82. Ravin descendu du Kef-Tafrent au S.-E., barrages-terrasses.

83. *Kef-Tafrent,* sommet, énorme tumulus en moellons, surmonté d'un signal topographique.

84 bis. *Kef-Tafrent,* falaises du flanc Est, au pied, vestiges d'agglomérations en moellons et blocs.

84. *Demnet-Echcherf,* pied S.-E., vestiges de baz.

85. Dos rocheux entre *Demnet-Echcherf* et *Gorges de Bahbah,* vestiges de baz. sur tout le pourtour; sur la rive g. des gorges, une bazina a dû être monumentale.

86. Pied N.-E. de *Demnet-Echcherf,* vestiges de baz.

N.-B. — Le n° 362 de l'*Atl. arch.* doit être reporté de 3 kil. vers l'E., si l'on veut qu'il se trouve bien sur les pentes de Demnet-Echcherf, comme l'indique le texte.

87. Sortie des gorges de *Teniet-Elbir* au N., vestiges de baz. et tum. et murs de jardins en terrasses, jusqu'assez avant dans la gorge.

88. *Isserane,* sommet immédiatement à l'E. du grand, sur la crête, vestiges de tum.

89. *Isserane,* pied des abrupts, au S. vestiges d'habitations en moellons et blocs, peut-être en partie adossées au roc.

90. Mamelon 1001, au N. de *Kef-Isserane,* restes de gros tumulus en moellons et en grosses pierres.

91. Entre les buttes 955 et 1035, près de là, vestiges de baz. et de m. de pr.

92. Chemin longeant *Chiab-Dréa-Ras-Elaïn,* flanc dr. du ravin, vestiges de baz. et de m. de pr.

93. *Col d'Isserane,* tumul. circul. ou ovales.

94. Butte sur le flanc N.-O. de *Medjanine,* près de la crête, vestiges de baz. assez bien conservées, en gros blocs. L'une d'elles monumentale.

95. *Kef-Eldiar,* vestiges de baz. et tum. en gros blocs. Une tombe circul. sur une plate-forme en grosses dalles; chambre funéraire et assises concentriques en gros blocs.

96. Toutes les buttes, tout le pied des hauteurs de *Chaabet-Elhalalef* à *Fortass*; puis de là, à *Isserane,* au N. de *Medjanine* : vestiges de baz., m. de pr. en terrasses, barrages-terrasses sur les ravins, tumul. souvent bien conservées. Au piton qui domine *Mechta-Elmerazgua,* ce sont des baz.

97. *Chaabet-Elhalalef,* rive g., coupée du sentier, vestiges de tum.

98. Butte immédiatement à l'E., vestiges de tum.

99. *Rakobt-Ejjemel,* pied S., vestiges de baz., tum., m. de pr. sur une longue étendue. (En partie signalé au 381-383 de l'*Atl. arch.*; mais il faut insister sur l'extension des vestiges).

100. Entre *Chaabet-Elbir* et *Rakobt-Ejjemel,* vestiges de baz. dans la broussaille.

VIII. — *Angle S.-O. de la feuille.*

101. *Essettar,* restes de baz. monumentales. Une d'elles a environ 20 m. de diam.; la cella est bien nette encore, mais violée. Restes de murs.

IX. — *Chebka-Elmegsem.*

102. A 150 ou 200 m. E. de *Sidi-Hammana* (chapelle) vestiges de baz.

103. Pied de la côte qui porte la dite chapelle, à son O., vestiges de murs. Certains ont dû être des parcs à bestiaux (*mrah*).

104. *Mzaras Sidi Hammana,* ces mzaras s'élèvent sur d'anciennes tombes préisl.

105. *Chemin de Saint-Donat à Elmegsem,* coupée des premières barres rocheuses à l'aval de *Chaab Elkebaïli,* sil. épars; vestiges de petites tombes préisl. circul. ou carrées.

106. Pied N. de *Dréa Elkebir,* vestiges de tombes préisl.; enceintes de pierres debout (parcs à bestiaux?) orientées vers l'E. de façon à profiter du soleil.

106bis. *Tête de Chaab-Elkebaïli,* restes de tum. L'un d'eux est entouré d'une esc. et porte des traces de feu.

107. *Dréa-Elkebir*, sommet E., à la crête même; baz. monumentales de plus de 10 m. de diam., en grosses pierres taillées ou presque taillées; enceintes de pierres ou blocs debout, sur deux rangs, de 20 à 30 m. de longueur ou de diam., mur rasé, dont les fondations sont en bons moellons.

108. *Dréa-Elkebir*, sommet plus à l'ouest de 150 ou 200 m., restes d'autres baz. monumentales.

109. *Dréa Elkebir*, sommet occidental, restes d'autres baz. monumentales.

110. Col à la tête de *Guergour-Elhamèm*, baz. assez importante, vestiges de parc à bestiaux.

111. Croupe à la tête de l'*Oued Elkerma*, restes de baz. monum.

112. Pied O. de *Dréa Elkebir*, baz. recouverte de cendres et entourée d'une esc.

113. *Elguelaa*, vestiges de baz. au sommet; flanc N., m. de pr.; vestiges de parcs.

114. *Guergour-Elhamèm*, bord O.; vestiges de baz.

115. A quelques centaines de m. N.-O., vestiges de baz. ou tum. et murs.

116. Sommet dominant *Chaab-Elmaatgua*, entre celui-ci et le *Bir* du même nom, grande baz. surmontée d'un signal topographique; murs de parcs.

117. Plus bas, sur la pente, un peu au N.-O., m. de pr. bien réguliers (jardins?).

118. Entre le *Chaab-Elmaatgua* et le puits du même nom, silex néolithiques épars.

119. Plaine, au N. du Chaab en question, m. de pr.

120. *Chaab-Alouèch*, flanc E., sentier qui, de Bir-Ouled-Mesaï passe au pied de Si-Abd-Allah-Laouar, un tum. de terre, qui a été autrefois recouvert de pierres et l'est encore en partie.

121. Pus haut, sur le chemin en question, vest. baz. ou tum.

122. Entre le sommet dit *Si-Abd-Allah-Laouar* et le p. cot. 1044, autre tum. analogue au n° 120 ci-dessus; vest. d'autres autour.

123. Sommet dit *Si-Abd-Allah-Laouar*, vest. de tum. semblables; sil.

124. Col. à l'E. d'*Eddouh*, tum. nombreux.

125. *Eddouh*, 8 à 10 baz. monumentales, d'autres plus petites. Certaines sont en pierres en grande partie taillées. Les murs sont doubles.

X. — *Plaine au S.-E. de l'Oued-Elmehari, au S. de la voie ferrée.*

126. *Bir-Chaouch-Messaoud*, au puits, plusieurs pierres sculptées et sarcophages, venant d'une R. R. sise plus au N.

Un sarcophage revêtu d'une assez heureuse ornementation. Trèfle et rosace sculptés en creux, la nervure saillante, au niveau de la face du sarcophage.

127. *Bir-Elmekhancha*. Autres pierres sculptées et sarcophages provenant de la même R. R.

128. En face *Krerbet-Mouchi*, sur la rive dr. de l'oued Elmehari, à dr. et à g. du chemin de Saint-Donat au Megsem, deux esc. (Tas coniques de 3 à 4 m. de haut et de 40 m. de diam.).

129. Rive dr. de l'*Oued-Elmehari*, des abords du chemin de fer à *Mechta-Bir-Elafra*, au S., sur 2 kil. environ, R. R. étendue. Elle a été exploitée comme carrière et il n'en reste presque plus rien.

130. Crête des ondulations des *Ouled-Krelouf*, au S.-O. du moulin, vestiges de tomb. préisl. circul.

131. Butte de *Mechta-Elharmel*, vestiges de tomb. préisl. circul.

132. Butte à 900 m. plus au S., vestiges de tomb. préisl. circul.

133. *Chaab-Elmeguitla*, vestiges de tomb. préisl. circul. et vestiges de murs.

134. Butte *Ali-Mansour* (cote 919), vestiges de tomb. préisl. circul. et vestiges de murs.

135. Butte 941, plus au S. groupe de baz. de toutes tailles, parfois contiguës les unes aux autres; murs doubles formant des compartiments qui comprennent un certain nombre de tombes; certains murs ont été simples, et en pierres sèches ou en blocs; certaines baz. sont en murs doubles à la base; d'autres en grosses dalles posées à plat. On relève une baz. monumentale, avec d'autres annexées, formant un groupe régulier, compliqué de murs et d'allées.

136. Mamelon 955, au N. du massif de Tafrent. Groupe de tombes et de murs assez analogues au numéro précédent.

Une grande bazina centrale, monumentale, est entourée d'autres plus petites et avoisinée de murs.

137. Plaine au N. de *Maazoula*, m. de pr.

138. Plaine à l'O. de *Coudiat-Elguarbous*, m. de pr.

139. Au S. de *Coudiat-ben-Zouari*, au S.-O. de *Coudiat-Elbeïda*, vest. de baz et de m. de pr.

XI. — *Collines de Sidi-Hammana.*

140. *Kef-Maouch*, bord des abrupts; baz. dont plusieurs ont dû être assez grandes.

141. *Mechta-Ouled-Sidi-Srir*, à la tête de *Chaab-Elmrabta*; un sarcophage romain, servant d'auge, existe depuis un temps immémorial, suivant les Indigènes.

142. Mamelon 853 à l'E. de *Mestaoua*, vest. de baz.

143. Colline 863 au S.-O. de Mestaoua, vest. tum. circ. en cailloux.

144. *Dréa-Mestaoua*, flanc N., sous le point coté, une baz (ou tum ?)

145. *Mestaoua*, terrasse terminale, vest. de plusieurs T. préisl.

146. Colline 838 au S. de *Coulmiers*, r. dr. du Rummel, vest. de baz. qui ont dû être importantes.

147. Un peu au S.-O. du p. cot. 811, vest. de baz.

148. Buttes aux alentours de *Mechta Elmaadam*, vest. de baz.

148 bis. Alentours de la tête de l'*Oued-Ahtilou*, vest. de baz.

149. Un peu à l'O. du p. cot. 868, vest. de baz.

150. Plus à l'O., à mi-chemin de *Demnet-Essama* (السامع), vest. de baz.

151. Mamelon 860, de *Demnet-Essama*, flanc E., vest. de baz.

152. *Demnet-Essama*, flanc O., vest. de tum. ou baz.

XII. — *Angle N.-O. de la feuille, jusqu'à l'Oued-Elmehari au S. et à l'E.*

153. P. cot. 844, *Oued-Smar*, la R. R. signalée au 350 de l'*Atl. arch.* a été si bien exploitée comme carrière qu'elle a presque complètement disparu.

154. Vestiges de baz. à *Coudiat-Essafra*.

155. Au N. de *Feïd-Elguernine*, plateaux, sil. épars.

156. Sommet des falaises au S. du Rummel, à 600 m. ouest du p. coté 845, rectangle de $3^m \times 2^m$ de côté, orienté N.-S. à peu près, pavé de pierres à plat (tombe?).

157. Bord N. de la feuille, au coude de la R^e au N. du pont, grande esc. (tas circul. de 15 à 20 m. de diam.) Les hélix qui dominent sont les H. Melanostoma. Sil. taillés.

158. *Krerbet-Elrabaa*, (maison cantonnière entre Saint-Donat et Navarin) R. R. étendue sur 15 à 1,800 m , (jusqu'au ch. de f.) mais exploitée comme carrière.

159. Entre *Mechta-Elkrerba* (Feïd-Kouachi-ben-Nekka (ـكـ) et Feïd-Essedra, sil. épars.

160. *Remada*, le sign. top. s'élève sur une esc. (tas conique élevé de 2 m. environ).

161. Rive g. de l'*Oued-Elmehari*, face à Mechta-Eloulja, vest. de tum. qui ont dû être importants.

162. Même rive, à *Krerbet Mouchi*, R. R. Les R. R. ont d'ailleurs occupé toute cette rive g., sur plusieurs kil. d'une façon presque continue.

163. Un peu plus au N., à l'E. du sentier de Saint-Donat, entre les p. cot. 866, 866, 868 et 873, vest. de petit édifice carré en pierres de taille, long de 6 à 8 m., large de 3 à 4., orienté à peu près E.-O.

8° Feuille Navarin

(au 1/50,000e)
(feuille Sétif, non parue, au 1/200,000e)

1. A 200 m. N. du cimetière, R. R. étendue, mais dont la plupart des pierres de taille ont été enlevées.

9° Feuille Châteaudun

(au 1/50,000e)
(Feuille Constantine au 1/200,000e de l'*Atl. arch.*)

I. — *Angle S.-E. jusqu'à la Route nationale.*

1. Premier mamelon au S. du *Moulin Gassiot Coudiat-Ezzenadiya* et non Ezzenatia, comme le dit la carte, vest. de baz.

2. Chemin vicinal de la *Ferme Blanc à Sidi-Messaoud*, bord N., petite R. R. presque complètement disparue.

3. Traverse de Mechta à Châteaudun, *Mechta-El-Gantara*, vest. m. de pr., décombres en moellons, mur limitant un espace carré d'un demi hectare environ, quelques pierres de taille.

4. A quelques centaines de m. au N.-E. du dit point, R. R qui ont dû être étendues, mais dont il ne reste plus rien.

II. — *Ondulations des Brana (entre la Re Nat., l'Oued Elafia et le Feïd-ben-Nafa, jusqu'à Douh-Esslougui au N.).*

5. *Coulmiers.* Quelques pierres de taille brisées signalent une petite R. R. qui a servi de carrière.

6. *Sidi-Atiya*, mzara, à l'O. de Coulmiers, élevée sur vest. de baz.

7. Point coté 827 à l'O. de Coulmiers, entre *Merj-Hariz et Aïn-Tahmacht*, vest. de petites baz.

8. P. cot. 840 et 847, à l'O. de Tahmacht, vest. frustes de petites baz.

9. *Mzaret-Sidi Bou-Tabba*, p. cot. 842 de Dréa-Ezzenadiya, vest. d'une baz. qui a dû être importante.

10° Feuille Oued-Elathménia

I. — *Entre la bordure N. de la feuille, la R^e Nat. Constantine-Sétif et la R^e Oued-Elathménia à Bled-Youceuf et Sidi-Khalifa.*

1. Bord N. de la R^e nat., à 300 m. O de *Chaab-ben-Lebguiret*, petite R. R. (ferme).

II. — *Massif du Toukouya.*

2. Sommet de *Coudiat-Bahloul*, une baz. avec des pierres taillées et d'autres non; aux deux extrémités du sommet monuments analogues plus petits.

III. — *Collines de Guettar-Elaïch.*

3. *Djebel-Chaïma*, au bord S.-E. une baz. sur un sommet surmontée d'une mzara.

4. Col à l'E. du sommet précédent, mur en moellons barrant le col.

5. Plus au S., sur l'un des derniers sommets, une baz.

11° Feuille Le Khroub
(au 1/50,000^e)
(Feuille Constantine au 1/200,000 de l'*Atlas archéologique*)

IV. — *Entre l'Oued-Berda, le Chaabet-Elbey et le bord E. de la feuille.*

1. Près *Mechta-Ouled-bou-Kralfa*, sommet mamelon, vest. de baz.

2. *Dréa-Chadi*, flanc S.-E., m. de pr.

V. — *Collines des Ameur-Seraouïya.*

3. Pointe N. de la colline 846, à 15 ou 1,800 m. O. de *Henchir-ben-Guettaf,* petite R. R. (?) (différent du 317 de l'*Atl. arch.*).

4. Près p. cot. 953, N. de *Mechta-Lagrare* (et non Magrare comme le porte la carte) vest. de baz.

5. Coudiat *Aïn-Elguettara,* cote 1167, vest. de baz. importantes.

6. Au N. de *Aïn-Keberta* (le Bir-Djelil de la carte), crête portant le p. cot. 954, très grandes baz. rasées. Celle du p. cot. a plus de 20 m. de base. m. de pr. en terrasses.

7. *Aïn-Keberta,* on y aurait trouvé une conduite romaine; aménagement moderne de la source avec des pierres et briques romaines (signalé comme R. au n° 338 de l'*Atl. arch*).

8. *Bled-Elyakiriya,* R. R. (600 m. environ à l'O. des R. R. indiquées par la carte au bord de Chaab-Elma-Elasoued).

9. Terrasses autour de *Aïn-Elhadjar,* m. de pr. et baz.

VI. — *Collines des Mokhbachiya et des Ouled-Sakrar.*

10. Mamelon central de *Bled-Elmouella,* autour du cimetière, poteries probablement romaines. R. I.

11. *Bir-Hammou,* R. R. (ferme).

12. Coteau à l'E. du moulin de *Aïn-ben-Sidi-Aïssa,* R. R. (ferme).

13. Moulin ci-dessus cité, R R (ferme).

14. Coteau entre le dit moulin et *Borj-ben-Zekri,* R. R. (ferme).

15. *Borj-ben-Zekri*, R. R. (ferme).

16. *Coudiat-Mahjouba*, tête du ravin de *Aïn-Jerara*, baz.

17. Lieu dit *Eljabia* (entre *Dréa-Elbey* et *Coudiat-Mahjoub)*, R. R. (village). (Ces ruines doivent rejoindre celles que la carte indique un peu plus au S. et qui sont mentionnées en bloc avec plusieurs autres au n° 309 de l'*Atl. arch.*).

18. Au-dessus de *Sidi Mohammed-ben-Ali* (le *Sidi-Ali-Belkacem* de la carte, inconnu dans le pays), près du 309 de l'*Atl. arch.*, m. de pr.

19. Cimetière à côté de *Sila* (gare), vestiges d'une grande baz. réadaptée en mzara.

20. Route *Sigus-Sila*, à l'Oued-Tijeranine, E. du passage à niveau, fondations en blocage et mortier d'un pont romain.

VII. — *Pointe N. du Fortass des Ouled-Sellem.*

21. Au-dessus de *Mechta-Mouça-ben-Kiri*, grande nécropole; un chemin d'accès très large, très net, en lacets et corniche sur la pente, avec mur double vers l'abrupt et coupé de gradins de 100 en 100 m. environ. La nécropole est divisée en compartiments par des murs doubles; sépultures de types divers, baz., dolmens, etc. Un chouchet (tour cylindrique) de 8 m. de diam. renferme une belle cella en grosses dalles. Il y a des types intermédiaires entre ceux précédemment cités.

22. Mamelons 829, au S.-O. de Sigus; chaque mamelon porte au sommet des R. R. (fermes); elles sont étendues sur le plus occidental. Terrasses de culture tout autour, sur les flancs.

23. Colline 862 plus à l'E. vest. de murs.

24. *Henchir Si-Ettayeb-ben-Bou-Reda,* au pied O. du dit mamelon, petite R. R. (ferme).

N.-B. — L'*Henchir-Tijeranine* que la carte topogr. indique à peu près à cette place se trouve en réalité fort loin de là, à plusieurs kil. au N., de l'autre côté de la route Sigus-Le Khroub.

25. Coteaux entre le Dréa-Ezzaaroura et le p. cot. 862 vers l'E.; deux sommets en face de *Kef-Eloguèb* portent des tumul. circul. de grande taille, avec cellas en dalles énormes et épaisses. A chaque sommet, un grand monument et d'autres plus petits autour.

26. Col de la route Sigus-Aïn-Mlila, entre *Dréa-Ezzaaroura* et *Coudiat-bou-Merzouf,* vest. baz. et m. de pr.

27. Collines au N. de *Dréa-bou-Merzouf,* vest. de baz.

28. Colline dominant la *Mechta-Kebab,* petite R. R. et vest. de murs.

29. Mamelon 795 vers *Bir-Ahmed-Bel-Kacem,* vest. baz. et m. de pr.

30. *Aïn-Elksar,* R. R. et m. de pr.

VIII. — *Pâté du Tessala.*

31. Route *Sila-Aïn-Mlila,* de Sila à Borj-Elhabbasi (الحباسي) et Coudiat-Tajidount (le Taguitount de la carte), murs de pr., quelques-uns immenses, souvent en gros blocs.

32. Mamelon 847, au N. de Borj-Elhabbasi, plusieurs baz. considérables, en gros blocs, *fragment de corniche; ces tombes indigènes ont donc été peut-être très perfectionnées.*

33. Ravin dit *Chaabet-Elmelah,* m. de pr. partout.

34. *Borj-Elhabbasi* (le 331 de l'*Atl. arch.*); ajouter aux renseignements donnés par l'*Atlas* : m. de pr. aux alentours et caves voûtées; chapiteaux et colonnes repris dans des constructions récentes.

35. Mamelon 900 à l'E. de la route Sigus-Aïn-Mlila, et à son pied, à dr. et à g. de la R^e^, vest. de m. de pr. (un peu au N. de *Aïn-Chouka*).

36. *Borj-Elksar, Aïn-Chouka*, abords de la R^e^; baz. et m. de pr.

37. *Aïn-Chouka-Guebliya*, baz. et m. de pr. dans toute la zone.

38. *Mechta-Rokniya* (dite Ras-Elksar) entre Chaabet-Elmelah et Aïn-Mlila, quelques baz. comme au n° 32 ci-dessus; m. de pr.

39. Sentier entre le *Tessala* et le *Djebel-Elborma*, p. culminant, une baz. de grande taille; murs en grosses pierres barrant le col. Le sommet qui domine s'appelle *Kef-Elmenia*, nom qui semble indiquer qu'il a servi de refuge.

40. *Mechta-Ras-Elkas*, village indigène presque fortifié; murs autour des masures. Paraît établi en un lieu très anciennement habité, facile à défendre. Murs anciens en pierres énormes repris dans des murs modernes; accumulation de débris d'une agglomération humaine très ancienne, qui ont donné la terre cendreuse grise spéciale aux ruines.

41. Vers *Bir-Jedid*, m. de pr.

42. Entre *Coudiat-Tajidount* et le *Coudiat-Aiou* de la carte, m. de pr.

43. Extrémité de *Demnet-Elrenem*, dolm. et baz., chemins, murs.

44. *Coudiat-Aïchoucha,* dolm. et baz., avec chemins et murs.

N.-B. — Ces deux nécropoles continuent celle du Bou-Merzoug, qui va, par suite, de Demnet-Elrenem à Mechta-Braouine et à la gare d'El-Guerra, avec une étendue bien plus grande que ne l'indique la carte.

45. *Aïn-bou-Merzoug,* petits abris sous roche, ayant peut-être été un peu aménagés autrefois et servant encore aujourd'hui occasionnellement.

46. Entre *Mechta-Braouine* et la gare d'El-Guerra, m. de pr., baz. C'est la continuation de la nécropole du Bou-Merzoug). (Cf. *Atl. arch.,* nos 327, 328.

47. Hameau indigène au S. de *Ferme Ben Gana,* petite R. R. (ferme).

48. Traversée du *Chabet-Eljiba* par la conduite de Fesguia, à 5 m. à l'E. de la conduite actuelle, restes d'une culée d'aqueduc romain en moellons, briques et pierres de taille (5 m. de hauteur environ ou plus).

49. *Coudiat-Douret,* p. cot. 774 à l'O. de la station des Ouled-Rahmoun, R. R. couvrant un espace étendu, surtout importante au Col entre Douret et Radia.

50. De là vers le S., à flanc de coteau, piste presque horizontale, bordée de pierres du côté de l'aval.

51. A l'O. du *Moulin Montebello* et de la cote 750, vestiges de la conduite d'eau romaine (aqueduc qui suit à peu près le même trajet que la conduite actuelle à 10 m. en contrebas); la conduite était disposée, comme actuellement, au fond d'une tranchée; au passage des ravins seulement elle était aérienne et portée par des arches.

52. Cote 774, baz. éparses; R. R. (grosses fermes ou village) au sommet à l'O des bazinas.

53. Colline de *Borj-Elyoudi*, vestiges de construction en moellons.

54. *Trig-Elbab*, mur dégradé au passage d'un col (en moellons); peut-être essai de fortification.

55. Plateau au S. de *Djebbana-Si-Hamla*, baz. Près de là, dans la R. R. 300 de l'*Atl. arch.*) outil (pilon ?) de pierre polie.

56. *Coudiat-Taouzé*, R. R. sur tout le plateau terminal (très grande ferme).

57. Un peu plus au N., baz.

58. *Coudiat-Radia*, grande nécropole, baz., tombes carrées, murs doubles formant des enceintes, chemins, etc.

Le mur d'enceinte du N. est incomplet; il est substitué en nombre de points par un escarpement naturel du roc, un peu aménagé. Un peu plus loin, entre Coudiat-Radia et Coudiat-Elmelah, au bord d'un ravin, à 200 m. du cimetière Montebello, la nécropole, qui se continue, présente les tombes inscrites dans de grands carrés formés d'une double enceinte en murs doubles, de 30 à 35 m. de côté. Les murs doubles laissent entre eux un espace de 2 m. les uns des autres.

La nécropole dont il s'agit est très étendue, très complexe.

59. Au N. du *Coudiat-Elmelah*, à l'E. de 842, dolmen ruiné.

60. Sur tout le *Coudiat-Elmrah* 1 (kil. de long sur 500 m. de large) murs doubles et baz.

61. *Coudiat-Elmelah*, piton au-dessus du moulin, une baz. circulaire au flanc S.

62. *Coudiat-Elmelah*, au sommet, tombe rectangulaire.

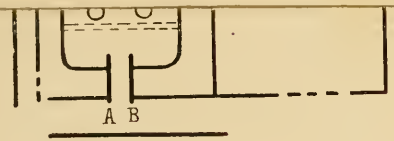

RÉFÉRENCES

des enceintes de murs doubles, entre *Coudiat Radia* et *Coudiat Elmelah*. — Les traits discontinus indiquent des vestiges de murs.

RÉFÉRENCES

Feuille Le Khroub (au 1/50,000e)

65. Croquis-plan provisoire de la nécropole.

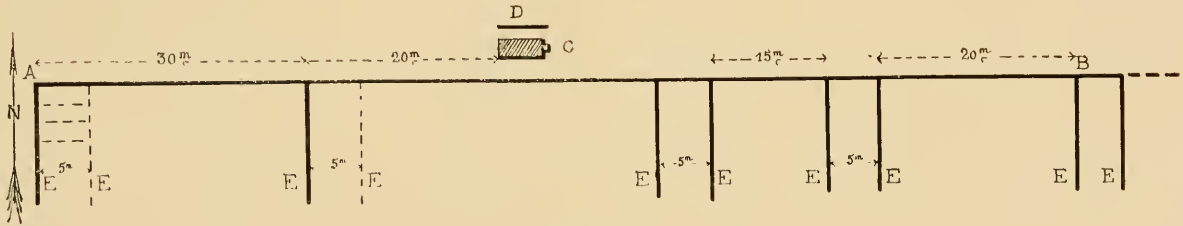

LÉGENDE

A,B. Grand mur double, de 130 mètres de longueur environ.

C. Espace rectangulaire, avec petit carré annexe à l'E., pavé de petites pierres ($2^m50 \times 2^m$).

D. Vestige de mur à 2 mètres plus au N.

E,E. Murs doubles qui se continuent par groupes de deux murs espacés de 5 mètres.

REFÉRENCES

Feuille Saint-Donat (au 1/50,000e)

ux au N. de la voie ferrée, dans l'angle N.-E. de la feuille. Tombes coupées par la e du chemin de fer, au point coté 856.

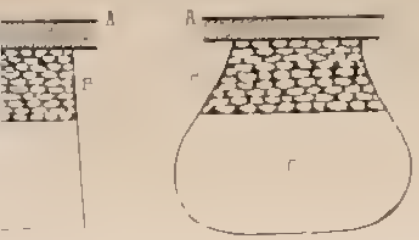

Coupe des tombes

LÉGENDE

- *A.* Couche de cendres et de terre de ruines (0m30 à 0m50).
- *B.* Couche de cailloux plats (1m).
- *C.* Terres et ossements (1m à 1m50).

REFÉRENCES

Feuille Le Khroub (au 1/50,000e)

ndiat Radia. — Croquis-plan provisoire de la nécropole. — Le mur A est incomplet et é en nombre de points par un escarpement naturel du roc, dégrossi, qui surplombe.

LÉGENDE

- l mur double, remblayé en son épais-r.
- urs doubles.
- ur monumentale.
- ges de bazinas.
- ombes carrées (de 5 mètres de côté) ou tangulaires.

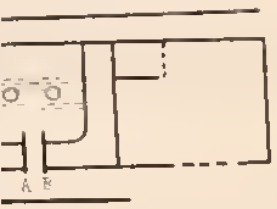

Même numéro 58. — Disposition des tombes insérées entre des enceintes de murs doubles, entre *Condiat Radia* et *Condiat Limelah.* — Les traits discontinus indiquent des vestiges de murs.

RÉFÉRENCES

Feuille Le Khroub (au 1/50,000e)

Croquis-plan provisoire de la nécropole

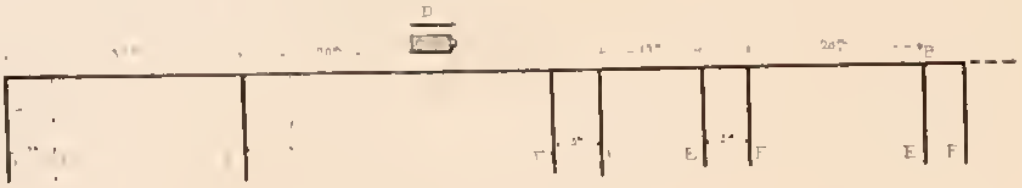

LÉGENDE

A,B. Grand mur double de 130 mètres de longueur environ.

C. Espace rectangulaire avec petit carré annexe à l'E., pavé de petites pierres (2m50 × 2m).

D. Vestige de mur à 2 mètres plus au N.

E,E. Murs doubles qui se continuent par groupes de deux murs espacés de 5 mètres.

63. *Coudiat-Elmelah*, flanc N., deux baz. subcirculaires.

64. Mamelon 768 au S. de *Coudiat-Elmelah*, nécropole (baz., pierres debout provenant sans doute de murs) qui paraît être celle décrite par Julien sous le nom de Nécropole du Coudiat Elmrah (voyez *Atl. arch.*, 303, *Assoc. Fr. av. Sci.*, Alger, 1881, p. 1138, 1141, *Bull. Ac. Hipp.*, XVIII, p. 160, 165, *Rec. Soc. arch. Const.*, XXII, 1882, p. 216, 219). Mais Julien a peu précisé et il y a tant de nécropoles aux environs qu'on ne sait de laquelle il s'agit. Quoiqu'il en soit celle qui nous occupe s'étend jusqu'à la route nationale. Constantine-Biskra, la traverse et va rejoindre la nécropole de la rive gauche du Bou-Merzoug, face à celle de la rive droite.

65. Entre les cotes 826 et 844 entre le *Chaabet-Elkerma* et l'*Oued-Elrarzel*, près de Coudiat-Elmelah, grande nécropole se reliant probablement avec celles que nous venons de signaler ci-dessus.

Murs doubles qui se continuent par des groupes de deux murs espacés de 5 m. D'un groupe à l'autre il y a une distance qui varie de 15 à 40 m. Ces murs ne contiennent pas, comme les précédents, de pierres debout. Les parties comprises entre les groupes de murs distants de 5 m. forment une espèce de terrasse avancée, dans laquelle il semble que le sol ait été consolidé par des murettes transversales.

Sur le flanc S. de la colline, on voit de distance en distance des pierres assez volumineuses encore debout qui semblent avoir appartenu à un ou plusieurs murs de clôture ou de soutien (?) éboulés.

A 60 m. à l'E. de l'extrémité du mur, deux tumulus circulaires dégradés, distants l'un de l'autre de 10 m., et 50 m. plus à l'E. quelques silex à fleur de sol.

66. Mamelon entre l'*Oued-Elgueraa* et le *Chaabet-Elkerma,* vest. d'une baz. circul.

67. Mamelon plus à l'O., rectangle de 25 m. de longueur, orienté comme la colline, avec enceinte en mur double de dalles de champ et deux baz. assez grandes à l'intérieur.

68. Mamelon 852 dominant *Aïn-Delhoum,* carré de 5 à 6 m. de côté, orienté E.-O. à peu près, avec enceinte formée d'un mur double (Tombeau ?)

69. Flanc N. de *Chaabet-Aïn-Beïda,* à 300 m. N. *Aïn-Delhoum,* une baz. circul. avec plusieurs rangées de pierres concentriques.

70. Mamelon 947, à la tête de *Chaab-Aïn-Beïda,* une baz. circul. avec plusieurs rangées de pierres concentriques.

71. *Djebel-Mançour* (rocher d'El-Guerra), flanc N., restes d'une enceinte en moellons (retranchement ?). Mur barrant le col plus au N.-E. Baz. assez nombreuses.

72. *Rocher d'El-Guerra,* flanc S., monuments rectangulaires (tombes?) très dégradés, entourés d'enceintes qui déterminent des compartiments sur la surface du sol.

73. Mamelon entre *Aïn-Delhoum* et la R^e^ nat., au N. de Chaabet-Aïn-Beïda, vest. de baz., tumul. de cailloux, de murs circul. ou subcirculaires qui paraissent attenants.

74, 75, 76. Col voisin, vest. d'une baz. circulaire avec pierres debout à la base. A peu de distance, un dolmen, puis une baz. bien conservée.

12° Feuille Elaria

(au 1/50,000e)

Feuille Constantine au 1/200,000e de l'*Atlas archéologique*

I. — *Djebel-Ouach et abords.*

1. Au S.-O. de la *Rivière des Chiens,* près la voie ferrée, au pied des dernières pentes du *Mrij*, vestiges d'un tum. assez grand.

2. Hameau et ferme indigène dits *Maison du Caïd,* quartzites et silex taillés.

13° Feuille Constantine

(au 1/50,000e)

Feuille Constantine au 1/200,000e de l'*Atlas archéologique*

II. — *Angle N.-E., jusqu'au Rummel au S.*

1. *Bekeïra,* pointe E. du plateau, près du p. cot. 654, baz. monumentale qui a dû être presque aussi belle que le Medracen.

2. *Djebel-Bergli*, signal ; vestiges de murs dirigés suivant des horizontales, en gros blocs de grès amenés de très loin.

N.-B. — Le n° 132 de l'*Atl. arch.* n'est pas à l'extrémité même du Djebel-Bergli, mais sensiblement plus au N., comme l'indique la carte topogr.

3. Croupe de *Mechta-Bachtarzi,* près de la Re qui, de Bizot, va dans le N.-O., au N. au p. cot. 718, vestiges de petits tum. en cailloux auprès d'une mzara qui paraît élevée sur quelque chose d'analogue.

III. — *Bord N. de la Carte entre l'Oued-Elbegrate, le Rummel, la Re de Rouffach à Belfort et l'Oued-Koton.*

4. Col entre p. cot. 351 et *Mamelon-Vert*, R. R. (ferme importante, différente de celle marquée sur la carte au sommet).

5. P. cot. 535, près *Bir-Menten*, sommet de croupe; baz. nombreuses, mal conservées et vest. de murs qui divisent l'espace en compartiments.

6. A l'E. de *Mechta-Dartoum*, R. R. (un peu à l'O., d'autres R. R. indiquées par la carte.

N.-B. — Dans cette partie de la feuille, on trouve signalées par la carte topogr. plusieurs R. R. dont l'*Atl. arch.* ne fait pas mention. Celles qu'il indique au n° 78 (Ferme Felter) sont assez éloignées de là.

7. Même croupe, à 2 ou 300 m. plus au S., à l'E. du ravin de *Sidi-Okkaz*, vest. de baz.

IV. — *Bord O. de la feuille limité, à l'E, par l'Oued-Koton et la R^e de Belfort à l'Oued-Athménia.*

8. Angle du confluent des Oued-Koton et Oued-Ksar-Elkellal, col entre les mamelons 381 et 385, R. R. (Elles sont situées entre deux autres R. R. qu'indique la carte topogr.). Les matériaux antiques ont été repris dans des constructions plus modernes, quoique également antiques, complètement rasées.

9. A 1000 m. N. de *Sidi-Krennennou*, R. R. en partie exploitées comme carrières.

10. Tête de l'*Oued-Ksar-Elkellal* à gauche, R. R. (petite ferme).

11. A 200 m. N. du p. cot. 562, pierres taillées venant peut-être d'une R. R. située à 900 m. S. de 562, d'après la carte topogr., mais qui a disparue récemment. Hache en grès (?) trouvée vers le même point.

12. Au S.-O. de la *Mila* indigène, limite des jardins, butte de 4 à 5 m. de hauteur formée de débris de briques, tuiles, etc. Peut-être emplacement d'une ancienne briqueterie. (Ce n'est pas le n° 59 signalé par l'*Atl. arch.* entre les villages français et arabes).

13. *Chaab-bou-Had,* dans les jardins, au N. de Mila, pont romain (les culées et une arche).

14. Suivant renseignements, un autre pont romain existerait à la traversée d'un ravin (*Chaab-Elmessousa?*) sur la piste arabe de Mila à Constantine (à peu près l'ancien chemin du Génie).

15. *Aïn-Ettine,* bord S. du vignoble, au N du *Ravin du Palmier* et à l'O. de la Re Mila-Constantine, vest de tombe circ. (baz.).

16. Au S. du *Djebel-Lakehal,* au S.-E. de Mechta-Elguergour, au sommet 912, tumul. de pierres. Au pied du mamelon vest. de plusieurs autres.

17. A 500 m. E.-N.-E. de 912, m. de pr.

18. Sommet 976 au S. de *Mechta-Elguergour,* tas de pierres formant dans l'ensemble des groupements circulaires (?).

14° Feuille Redjas Ferrada

(au 1/50,000e)
(Feuille Constantine au 1/200,000e de l'*Atl. arch.*)

I. — *Angle N.-E. limité au S.-O. par Oued-Redjas, Oued-Elhammam et Chaab-Abbès.*

1. *Kherba-bou-Krateb,* cote 820, R. R. (hameau important).

2. Un kil. plus au N., R. R. (ferme).

3. 300 m. plus au N. R. R. (petite ferme).

4. Au bas de la butte 671, au pied de *Dréa-ben-Tebbal,* restes d'une construction en moellons.

5. *Dréa-ben-Tebbal,* R. R. (ferme).

6. *Krerba-ben-Zaaroura,* R. R. (ferme).

7. *Mechta-Elkrerba* de l'*Oued-Elkrerba,* R. R. (ferme étendue ou groupe de fermes).

II. — *Bord N., limité par la route de Redjas-Ferrada à Fedj-Mzala au S., puis l'Oued-Magramen, l'Oued-Ou-Ammouch, l'Oued-bou-Guerfa.*

8. — Entre *Rouached* et la pointe du Fellag (le Felak de la carte) m. de pr.

15° Feuille Sidi-Merouane

(au 1/50,000e)

(Feuille Philippeville au 1/200,000e de l'*Atlas archéologique*)

1. *Sidi-Maarouf*, puits romain au travers du gîte de fer pour exploiter le cuivre qui s'y rencontre inclus par place, haldes, scories.

2. *Kef-Darja*. Anciens travaux romains (?).

16° Feuille Sidi-Dris

(au 1/50,000e)

(Feuille Philippeville au 1/200,000e de l'*Atlas archéologique*)

I. — *Angle S.-O., entre le bord de la carte et le Rummel.*

1. Croupe qui porte *Aïn-Elkerma*, à 600 m. de la source en question, à l'E. de l'Oued-Mila; R. R. (fermes).

2. En face le point sus-dit, flanc g. du ravin de *Aïn-Safsafiya*, au douar *Elkanaza*, R.R. (fermes).

N.-B. — Le n° 135 de l'*Atl. arch.* (feuille Philippeville) indique en effet des groupes de fermes dans ces parages.

II. — *Bord E. de la feuille, pâté du Rerab, Djebel-Rara, Souari, etc., jusqu'à l'Oued Smendou, le Chaabet-Elbèze et le Chaabet-Elharb.*

3. Bord S. de *Coudiat-Echchaaba*, R R. (fermes).

III. — *Portion orientale du Sidi-Dris, (jusqu'à l'Oued-bou-Chouk et au Chaabet-Dar-Etthelj).*

4. Crête qui va de *Elguern* (1028) au *Sidi-Dris*, au-

dessus de la tête de Chaab-Medjez-Ennakhla, nombreux tum circul. ; vestiges de m. de pr.

5. Entre *Mechta-Gournata* et *Sidi-Belkacem*, quelques tum.

VII. — *Angle N.-O. de la feuille (jusqu'aux crêtes du Sidi-Msid et du Kef-Semah, au S., à l'Oued-Elakehal, à l'E.).*

6. Sortie de *Mechta-Elakbiya* et de *Mechta-Beni-Haï*, vestiges de chaussée dallée, bordée de petites pierres debout (voie romaine) qui aurait été de l'un de ces points à l'autre, pour se brancher sur la Re de Collo par le Rummel (se reporter au 135, Philippeville, *Atl. arch.*).

7. *Mechta-Beni-Haï*, espace circul. (diam. 10 m.) dallé, entouré d'un cercle de pierres debout, peu élevée (Tombeau? aire à battre?)

17° Feuille Djidjelli

(au 1/50,000e)

1. *Rocher Picoleau* à Djidjelli; sur le dessus, non loin des tombes phéniciennes, le sol est jonché de coquilles marines qui semblent appartenir exclusivement à des espèces employées par les Phéniciens à la fabrication de la pourpre. *Purpura hematostoma* et *Murex trunculus*.

18° Feuille Philippeville

(au 1/50,000e)

Feuille Philippeville au 1/200,000e de l'*Atlas archéologique*

1. *Ras-Elayoune*, au S.-O. de la feuille, dolmens.

2. *Coudiat-Achaouf*, au S.-O. de la feuille, dolmens.

3. Entre *Zaouiya-bou-Majen* et *Aïn-Guelt-Aïouj*, dolmens.

4. *Coudiat-Sidi-Kras-Krouchi,* dolmens.

5. *Aïn-Cheraya,* caverne où l'on aurait trouvé des ampes et des monnaies de cuivre romaines.

N.-B. — Il faut remarquer la disposition des dolmens, sur le bord S. des forêts, de même que plus à l'E., dans les feuilles El-Aria et Hammam-Meskoutine, sur le bord S. des forêts des Beni-Medjalet et des Beni-Snib.

19e Feuille Herbillon

(au 1/200,000e)

1. *Cap-de Garde,* carrières romaines dans les calcaires sachcharoïdes, exploitées comme marbres par les Romains (Coquand, *Descr. géol. de la Prov. de Const.*, p. 28. — Texier, *Bull. de la Soc. géol. de Fr.*, 1re série, IV, p. 160, avec leur description).

20e Feuille Msila

(au 1/200,000e)

1. *Elhammam,* sur l'*Oued-Elguesob,* à 14 kil. amont de Msila, vest. de barrage romain. (V. Spielman, Msila-Hodna, in *Rev. Nord-Africaine illustrée,* 1908, p. 517).

2. *Bechilga,* à 4 kil. de Msila, ruines d'un acqueduc romain (Sans doute le n° 83 de l'*Atl. arch.*, dont la situation n'est pas bien précisée) (V. Spielman, *op. cit.*, p. 517).

3. Au N.-O. de M'sila, en allant sur Tarmount, vestiges romains plus ou moins bien conservés, ponts ou acqueducs sur plusieurs ravins (V. Spielman, *op. cit.*, p. 517).

4. *Djebel-Natah,* baz. et dolm. sur les sommets d'un des contreforts Sud, sur la rive dr. de l'Oued-Chabouti, près de Tarmount (l'*Atl. arch.* 16, 17, 18 indique, sans préciser, des baz. sur toutes les hau-

teurs autour de Tarmount. (V. Spielman, *op. cit.*, p. 718).

5. Alentours de *Tarmount*, vest. de m. de pr. (V. Spielman, *op. cit.*, p. 554).

6. A l'O. de *Tarmount*, pied du *Djebel-Tarf*, R. R. autour de presque toutes les sources. L'*Atl. arch.* 6, 7, 8 indique seulement bien peu de chose. (V. Spielman, *op. cit.*, p. 554).

7. Plateau limitant au N. les douars *Melouza* et *Khebacha*, plusieurs R. R. (V. Spielman, *op. cit.*, p. 567).

8. *Elhammam*, sur un affluent du haut Oued-Lougman, au N.-E. du Djebel-Ettarf, vestige de barrage romain et R. R. étendues sur les deux côtés de l'Oued (V. Spielman, *op. cit.*, p. 567).

9. *Chellèl*, route nouvelle de Bou-Saâda à Msila; les travaux de la route ont mis à jour des conduites d'eau en maçonnerie, d'origine romaine. (V. Spielman, *op. cit.*, p. 568).

10. *Oued-Chellel*, à quelques kil. plus à l'amont, barrage romain dit *Cedd-Eddjir (non communément donné dans le Hodna aux barrages romains)* (V. Spielman, *op. cit.*, p. 569 et du même, autre article, *Rev. Nord-Africaine illustrée*, 1909, p. 8).

11. Passim, dans la plaine autour du Chott-El-hodna, entre celui-ci et la R^e^ Msila-Bou-Saada, puits romain, moulins à huile, etc. (Spielman, *op. cit.*, p. 569).

21° Feuille Bordj-bou-Arréridj à Msila

A côté de *Sidi-Morsli*, sur une colline pierreuse près du chemin de Bordj aux Maadid, R. R. (vil-

lage) (Monplessis, Une nuit d'été sur les Hauts-Plateaux, *Rev. Nord-Africaine illustrée*, 1909, p. 90-91) (Il reste à préciser l'endroit. Mais le nom de Sidi-Morsly n'étant pas commun dans ces parages ce sera sans doute facile).

L. JOLEAUD ET A. JOLY.

ÉTUDE ETHNOGRAPHIQUE

SUR

la Population indigène de la Commune mixte d'Aïn-M'lila

Discussion entre une Femme Arabe et une Femme Chaouïa

Nous avons eu la bonne fortune de nous procurer un texte arabe, en vers, qui relate, d'une façon pittoresque, une discussion entre deux femmes, l'une Arabe, l'autre Chaouïa, toutes deux originaires de la région d'Aïn-M'lila, discussion ayant trait à la valeur respective des deux races qui habitent cette région.

Dans ce dialogue animé, les deux adversaires s'efforcent d'exalter les qualités de leur race et, en dehors de certains arguments, s'injurient réciproquement. Cette discussion est bien symptomatique de la haine qui divise encore les deux races arabe et berbère, car malgré l'islamisation des autochtones, ces derniers ont conservé un certain ressentiment contre l'Arabe envahisseur et pillard.

Journellement les Arabes plaisantent les Kabyles, Chaouïas et autres Berbères et ceux-ci leur répondent sur le même ton. L'inimitié des Berbères contre les Arabes est la perpétuation de l'opinion des anciens écrivains berbères.

Ibn Khaldoun ne dit-il pas, dans son *Histoire des Berbères :*

« *Les Arabes se jetèrent comme des loups affamés sur l'Afrique, semblables à une nuée de sauterelles ; ils détruisirent tout sur leur passage.* »

Et, plus loin :

« *On pillait, on dévastait les moissons et on revenait les mains pleines, les montures chargées de butin.*

« *Les cultivateurs et les commerçants, victimes constantes de l'oppression des Arabes, ne cessaient d'invoquer contre eux le secours de Dieu.* »

Les vers du poète arabe d'Aïn-M'lila reflètent bien l'état d'âme des deux races; les reproches que se font mutuellement les adversaires sont journellement énoncés dans les petites querelles se produisant entre Arabes et Berbères. Qui n'a vu les courageux colporteurs kabyles être l'objet, lorsqu'ils circulent dans une localité algérienne, des sarcasmes des habitants Arabes? C'est à celui qui lui lancera la plaisanterie la plus lourde.

Nous avons pensé qu'en dehors du texte arabe et de la traduction de ces vers, il serait intéressant de les faire suivre d'une liste des fractions des divers groupements indigènes de la commune mixte d'Aïn-M'lila avec l'indication de l'origine que revendiquent les diverses populations de cette commune.

العربية و الشاوية

العربية

شاوية ماكي بنطله * كارك من كار الزبالة
مجربتك قد النقالة * في كل يوم اغسالة
اثماري اغزال الصحرة * امضيب السروالة

الشاويـــة

عـربية الله يـهـديـك * والكدب دايمـــا معريك
لم شق امشق برميك * من رحـــلات اطوال
تاكلي اخبيزات بوهزة * برده تبســـال

العـربيـــة

جهـــرت زوث * كارك من كار الملثوث
مجربتك قد الثقـــالة * پے كل يوم اغسالة
اثماري پے اغزال الصحرة * امضيف السروالة

الشـــاويـــة

مـــاكي ڤـنڤـبـة * تمشي و اتجينـــا صيافة
توفبي پے كل اعرامة * و ارو يجلك سحـــلال
يبخوا شيـــخ الخمـــاسة * على كمشـــة فسوال

العـربيـــة

هـــاديـــك ليا * عندي نفمة پے الشاوية
النسلهم تنسال * انهار يوبوا زرعتك عندي كيب ادبال

الشـــاويـــة

انا و الله فجـــده * وامحمصتي بوڤ السدة
وام ڤـــد يطـــوال * باباك يجي الى بابد الرتبة كيال

العـربيـــة

زيـــن المصـــبـــور * العيشة راهي دڤلت بور
نبعثلك كبيشة من ثور * اتفـــولي عنـــدي بال
فولوا امـــا اتزيد اشوية * ره عڤـــلى ســـال

الشـــاويـــة

عربيـــة دينكم موباح * تخدوا شيـــخ السراح
غنبـــوز مڤمـــال * سعـة يهديلى پے الشكوة
سعة پے المشعال

العربيـــة

شاويـــة مـاكم بلاسـه * تخدوا شيخ الخمسة
صبطوسـق اكعـــال * يطلعك لسوق يهدياك لاطال

(TRADUCTION)

La Femme Arabe... « O Chaouïa! Tu es malpropre, « ta condition est celle d'un dépôt de fumiers. Ta « saleté est si intense que tous les jours, par un la- « vage continuel, tu t'efforces de devenir comme la « gazelle du Sahara qui est si propre! »

La Femme Chaouïa... « O Arabe! Que Dieu te dirige, « tes mensonges t'ont toujours mise nue, tes reins « sont déchirés et fatigués par de longs voyages. Tu « ne manges que des petits pains froids et fades. »

La Femme Arabe... « Racleuse de crottin, ta condi- « tion est celle de la malpropreté la plus grande. Ta « saleté est si intense que tous les jours par un lavage « continuel, tu t'efforces de devenir comme la gazelle « du Sahara qui est si propre. »

La Femme Chaouïa.... « Tu es prétentieuse, tu nous « quittes et tu reviens chez nous pour estiver. Tu te « présentes en tous lieux et, à ton faible mari cupide, « le cheikh des khammès fait l'aumône d'une poignée « de criblure de grains! »

La Femme Arabe.... « Ceci est mon affaire, je fais « ainsi une niche aux Chaouïas, je les dépouille en « leur arrachant les poils. Lorsque ton grain est épui- « sé, je te méprise et te considère comme un crachat. »

La Femme Chaouïa.... « Je jure devant Dieu que je « n'ai nul besoin. J'ai du gros couscous dans mon gre- « nier qui le conservera longtemps. Ton père vient « solliciter le mien, sur l'emplacement des silos, pour « mesurer et acheter un peu de grains. »

La Femme Arabe.... « Nous possédons la beauté « aux cheveux nattés et la vie nous est assurée par les « dattes translucides. Je t'envoie une poignée de viande « de bœuf, tu crois posséder un fruit nouveau, un pré- « sent remarquable et tu en réclames encore un peu! « J'en perds l'esprit! »

La Femme Chaouïa..... « Arabe! Ta religion est « mauvaise, tu te maries avec le cheikh des bergers « dont le turban est pouilleux. Tantôt il t'offre du lait « dans une outre, tantôt dans une torche! »

La Femme Arabe.... « Chaouïa! Tu es en faillite, tu « te maries avec le cheikh des khammès dont les sou- « liers sont fabriqués d'une queue de mouton. Il se « rend au marché et te rapporte en cadeau quelques « livres de fruits! »

Les aménités qu'adresse la femme arabe à la femme chaouïa relatent sa saleté, sa pauvreté, son mariage avec un khammès. La femme arabe revendique hautement les exploits que sa race accomplit, au détriment des Chaouïas, chaque année au moment de la récolte et croit écraser son adversaire en lui exaltant les beautés sahariennes aux longues nattes, et les dattes translucides.

La réplique de la femme chaouïa consiste en critiques sur les longs et pénibles voyages effectués obligatoirement par la femme arabe lors de l'estivage et sur la rapacité de la race arabe. Elle fait allusion aux grains que les Arabes du Sud obtiennent des gens du Tell, souvent par des moyens illicites, et elle reproche également à sa rivale de se marier avec un berger!

Le reproche que se jettent à la face les deux commères, relativement au mariage, prouve le peu de considération que les femmes indigènes éprouvent pour les maris obligés de travailler pour vivre.

Répartition ethnique des populations indigènes de la commune mixte d'Aïn-M'lila

NOM DES FRACTIONS	Langage usité chez les Indigènes	ORIGINE D'APRÈS LES INDIGÈNES
Douar Kouahi (tribu des Zemoul)		
Mehaïdia	Arabe.	Oulad-Derradj de M'sila.
Oulad-Bouguela	id.	Metarfa de M'sila.
Oulad-Touhami	id.	Ahl-ben-Ali, Biskra.
Oulad-Ghanem	id.	Oulad-Sahnoun de Barika.
Bouata	id.	Beni-Brahim de Sétif.
Lounanda	id.	Ahl-ben-Ali.
Oulad-Nououi	id.	Marakech (Maroc).
Guenadzia	id.	id. id.
Debabha	id.	Oulad-Abdi-Aurès.
Soualhia	id.	id.
Zeghaouna	id.	Tabremt, N'gaous.
Oulad Gheribi	id.	Maroc.
Douar Oulad-Zouaï (tribu des Zemoul)		
Oulad-Sâadi	Arabe.	Oulad-Derradj, M'sila.
Oulad-Zouaï	id.	id.
Lahlala	id.	id.
Oulad-Hadjaïssa	id.	Oulad-Naïl.
Oulad-Djabeur	Chaouïa	Chaouïa d'Ahmar-Khadou.
Oulad-Aïssa	Arabe	Oulad-Derradj, Barika.
Debabha	id.	id.
Akachat	id.	id.
Oulad-Larbi	id.	id.
Oulad-N'sar	Chaouïa	Chaouïa d'Ahmar-Khadou.
Oulad-Abdelhak	Arabe.	Oulad-Derradj, Barika.
Haouara	id.	Chaouïa de Belezma.
Douar Meraouna (tribu des Zemoul)		
Tlet	Arabe.	Oulad-Derradj, Barika.
Tkari	id.	id.
Oulad Aoum	id.	id.
Aouassa	id.	id.
Chenakhra	id.	id.
Khenatra	id.	id.
Meraouna	id.	id.

NOM DES FRACTIONS	Langage usité chez les Indigènes	ORIGINE D'APRÈS LES INDIGÈNES
Douar Meraouna (tribu des Zemoul *(suite)*		
Guazit	Arabe.	Sidi-Eddris, Maroc.
Dekakma..	id.	Oulad-Derradj, Barika.
Oulad-Bouguela.....	id.	id.
Oulad-Helal..	id.	id.
Oulad M'rabet.....	id.	id.
Douar Oulad-Aziz (tribu des Berrania)		
Oulad-Aziz.....	Chaouia	Chaouïas de Bouarif.
Atâtfa.....	id.	Amour (Sahara).
Oulad-Hedjez..... ..	Arabe.	Ahl-ben-Ali, Biskra.
Oulad-Yacoub	id.	Oulad-Derradj, Barika.
Oulad-Anane	id.	Oulad-Saoula, Hodna.
Douar Oulad-Belaguel (tribu des Berrania)		
Oulad-Belaguel	Chaouïa	Oulad-Saoula, Hodna.
Meraza.	id.	id.
Oulad-Zaïd.....	id.	Nememcha de Tébessa.
Larbâa.....	id.	Oulad-Saoula, Hodna.
Lachache	id.	Chaouïas du Bouarif.
Djellaba.....	Arabe.	Oulad-Derradj.
Oulad-Yala	id.	Kabyles du Guergour.
Douar Oulad-Sellam (tribu des Berrania)		
Oulad-Melloul..	Chaouïa	Chaouïas d'Ahmar-Khadou.
Oulad-Sigha.....	id.	id
Zeghaouna	id.	Chaouïas de Tabremt.
Touabet.....	id.	Seharis.
Zehabfa.....	id.	Eulmas, Saint-Arnaud.
Ouled-Ahmed.....	id.	Bouazid, Biskra.
Ferada.....	id.	id.
Oulad-Mansour.....	id.	id.
Oulad-Boukassa	id.	id.
Oulad-Amar.....	id.	id.
Oulad-Ali	id.	id.
Oulad Ouada	id.	id.

NOM DES FRACTIONS	Langage usité chez les Indigènes	ORIGINE D'APRÈS LES INDIGÈNES
Douar Oulad-Achour (tribu des Segnia)		
Oulad-Ahmed-ben Abdalha	Chaouïa	Sekiet-Sidi-Faatallah.
Oulad-Ahmed	id.	id.
Oulad-Maza	id.	id.
Oulad-Mohamed-Sassi	id.	id.
Kouaoucha	id.	id.
Oulad Ghenam	id.	id.
Oulad-Messaoud	id.	id.
Oulad-Hallem	id.	id.
Oulad-Balti	id.	Ahl-ben-Ali, Biskra.
Oulad Baba-Ghenam	id.	Sekiet-Sidi-Faatallah.
Oulad Chikh-Leulmi	Arabe	Oulad-Derradj, M'sila.
Douar Oulad-Msaad (tribu des Segnia)		
Oulad Ouchene	Chaouïa	Ahl-ben-Ali, Biskra.
Oulad-Berkane	id.	Oulad-Solthane, N'gaous.
Oulad-Chohra	id.	Ahl-ben-Ali, Biskra.
Oulad-Abdallah	id.	id.
Oulad-ben-Ali	id	id.
Oulad-Athmane	id.	id.
Oulad-Ghomriane	id.	Ghomriane, Mila.
Oulad Manâa	id.	Ahl-ben-Ali, Biskra.
Oulad-Brahim	id.	Oulad-Melloul.
Oulad Ali	id.	Oulad-Derradj, M'sila.
Oulad-Amdjelleb	id.	Ahl-ben-Ali, Biskra.
Oulad-Bouali	id.	id.
Douar Oulad-Sebâa (tribu des Segnia)		
Oulad-bou-Aziz	Chaouïa	Oulad-Amor-ben-Sebâa, N'gaous.
Oulad-N'sar	id.	id.
Oulad-Ammar	id.	id.
Oulad-Ali	id.	id.
Oulad Boutrour	id.	Nememcha.
Craria	id.	id.
Oulad-Ahmed	id.	id.
Oulad-Boulekhad	id.	Oulad-Amor-ben-Sebâa, N'gaous,
Oulad-Amor-ben-Atmane	id.	id

NOM DES FRACTIONS	Langage usité chez les Indigènes	ORIGINE D'APRÈS LES INDIGÈNES
Douar Oulad-Sebâa (tribu des Segnia)		
Leulma	Chaouïa	Eulma, Saint-Arnaud.
Oulad-Abbas	id.	Nememcha.
Zaaria	id.	id.
Oulad Benkadjouh ...	id.	Beni-Frah, Aïn-Touta.
Douar Oulad-Si-Ounis (tribu des Segnia)		
Oulad-Abbas.....	Chaouïa	Oulad-Madhi.
Oulad-Alia.....	id.	Sbaïlia.
Oulad-Saïd.....	id.	id.
Oulad-Krari.....	id.	Nememcha.
Oulad-Nouioua	id.	id
Douafria	id.	id.
Oulad-Hadj-Messaoud.....	id.	id.
Oulad-Kanti..... ..	id.	id.
Oulad bou-Abdallah..	id.	id.
Oulad-Solthane	id.	id.
Oulad-Kaaba	id.	id.
Lamdjadja	id.	Beni-Oudjena, Aurès.
Oulad-Ighid	id.	Nememcha.
Oulad-Kabri.....	id.	id.
Khoualdia.....	id.	id.
Douar Oulad-Djehich (tribu des Segnia)		
Oulad-Aïssa.....	Chaouïa	Khangat-Sidi-Nadji.
Oulad-Leulmi.....	id.	Mraouna-Oued-Derradj.
Oulad-Abdelhamin...	id.	Seharis.
Barchia.....	id.	Khangat-Sidi-Nadji.
Oulad-Ali.....	id.	Seharis.
Ghedabna.....	id.	id.
Oulad Saadi.....	id.	id.
Oulad Hamouda	id.	id.
Oulad-Difallah.....	id.	id.
Cheraga.....	id.	id.
Oulad-Amor.	id.	Oulad-bou-Ali.
Degharcha	id.	Seharis.
Oulad-Saad.....	id.	id.
Oulad-Belkassem	id.	id.
Oulad-Djebari	id.	id.

NOM DES FRACTIONS	Langage usité chez les Indigènes	ORIGINE D'APRÈS LES INDIGÈNES
Douar Ouled-Djehich (tribu des Segnia) *(suite)*		
Oulad Rezgui.....	Chaouia	Seharis.
Oulad M'barek	id.	id.
Oulad Oulmi..... ..	id.	id.
Oulad Moumen	id.	Seguiat-Hamra, Maroc.
Oulad-Slama.....	id.	id.
Dehaïchia	Arabe.	Medjana. Bibans.
Oulad-si Zerara.	Chaouïa	Remila, Aurès.
Douar Oulad-Sekkar (tribu des Segnia)		
Brakna	Arabe.	Du pays même.
Oulad-Bouguerra	id.	Moulay-Eddris, Maroc.
Chiabna	id.	*Sans origine certaine.*
Oulad-Oudjerten	Chaouïa	Bélezma (Chaouïas).
Oulad-bou-Hadjar....	Arabe	Beni-Belaïd, El-Milia.
Braoula.	Chaouïa	Bélezma (Chaouïas).
Oulad-Tadjouh	id.	Oulad Aziz-bou-Arif.
Oulad Arbia..... .	Arabe.	*Sans origine certaine.*
Douar Oulad Khaled (tribu des Segnia)		
Oulad-Saïd.	Arabe.	Oulad-Derradj, M'sila.
Oulad-Saoud	Chaouïa	*Sans origine certaine.*
Kedadra	id.	id.
Bir-Touja	Arabe.	Oulad-Derradj, M'sila.
Oulad-Youssef	Chaouïa	Nememcha.
Oulad-Amara..... .	id.	id.
Oulad-Chabou	id.	id.
Oulad-Khaled.....	id.	id.
Khoualdia.....	id.	id.
Leulma	id.	Eulmas, Saint-Arnaud.
Ben Zekri	Arabe	1/2 Oulad-Derradj, M'sila et 1/2 de Smendou.
Douar Oulad-Gassem (tribu des Segnia)		
Oulad-Aïcha	Chaouïa	Oulad-Saoula, Hodna.
Oulad-Bakha	id.	Oulad-Gassem. Sétif.
Ladjardia	id.	id.
Oulad-bou-Sâada. ..	id.	Oulad-Nails, Bou Sâada.

NOM DES FRACTIONS	Langage usité chez les Indigènes	ORIGINE D'APRÈS LES INDIGÈNES
Douar Oulad-Gassem (tribu des Segnia) *(suite)*		
Oulad-Rihan	Chaouïa	Segnia.
Oulad Kechaou	id.	Oulad-si-Brahim, Diss.
Menasria	id.	*Sans origine certaine.*
Oulad-Mazouz	id.	id.
Zeghamria	id.	Oulad-si-Brahim, Diss.
Zehahfa	id.	Oulad-Gassem, Sétif.
Oulad-bou-Ali	id.	*Sans origine certaine.*
Douar Hezebri (tribu des Bahira-Touïla)		
Oulad-Kaïm	Chaouïa	Oulad-Abdi, Aurès.
Oulad-Mohammed	id.	Eulmas, Saint-Arnaud
Oulad-Kebale	id.	id.
Oulad-Bouraï	id.	Oulad-Abdi, Aurès.
Oulad-si Moussa	id	id.
Oulad Belkassem	id.	id.
Oulad-Mekked	id.	id.
El-Arbab	id.	id.
Oulad-Ahmed	id.	Eulmas, Saint-Arnaud.
Oulad-Sari	id.	id.
Oulad-Mansour	id.	id.
Oulad-Ghennem	id.	id.
Douar Oulad-Drid (tribu des Bahira-Touïla)		
Oulad-Yahia	Chaouïa	*Sans origine certaine.*
Oulad-M'raza	id.	id.
Oulad-Ouazine	id.	id.
Oulad-Mehaouche	id.	id.
El-Ouabra	Arabe	Seharis.
Fragaa	id.	id.
Chettaïa	id.	id.
Achichat	id.	id.
M'rabtine	id.	id.
Mâadid	id.	Mâadid, Bordj-bou-Arréridj.
Kouamel	id.	Seharis.
Oulad-Aziz	Chaouïa	Bouarif.
Lamairia	Arabe	*Sans origine certaine.*

NOM DES FRACTIONS	Langage usité chez les Indigènes	ORIGINE D'APRÈS LES INDIGÈNES
Douar Hassasna (tribu des Ameur-Cheraga)		
Oulad-Chergui..	Arabe	Ameur de Sétif.
Oulad Hamida.....	id.	id.
Oulad-Lachteur.....	id.	id.
Oulad-Belaïd	id.	id.
Bechabcha	id.	Zenatia.
Latamna	id.	Ameur de Sétif.
Sekhara.....	id.	Zenatia.
Oulad-Boukhalfa	id.	Ameur de Sétif.
Oulad-Solthane	id.	id.
Oulad-Touati	id.	id.
Zehana.....	id.	Zenatia et partie venant de Bône.
Douar Ameur-Sraouïat (tribu des Ameur-Cheraga)		
Mekalfa	Arabe	Ameur de Sétif.
Oulad-Saïd.....	id.	*Sans origine certaine.*
Oulad-Moumen	id.	Ameur de Sétif.
Lahfaga	id.	Ahl-ben-Ali, Biskra.
Sharoua.....	id.	Ameur de Sétif.
Oulad-Taleb	id.	id.
Grardja	id.	id.
Mehada.....	id.	id.
Oulad-Yahia.....	id.	id.
Baït	id.	id.
Aïn-Beïda.....	id.	Ben-Lefgoune de Constantine.
Douar Oulad-Nasseur (tribu des Ameur-Cheraga)		
Oulad-Bechina-Kouadria..	Arabe	Ameur de Sétif.
Oulad-Bechina-Lahmor...	id.	id.
Oulad-Bechina-Torch.	id.	id.
Layaïcha.....	id.	id.
Maaza	id.	id
Mekhalfia	id.	id
Hetarba	id.	id.
Oulad-Rabah	id.	id.
Oulad-Hamida.....	id.	id.

NOM DES FRACTIONS	Langage usité chez les Indigènes	ORIGINE D'APRÈS LES INDIGÈNES
Douar Oulad-Nasseur (tribu des Ameur-Cheraga) *(suite)*		
Oulad-Maaf.....	Arabe.	Ameur de Sétif.
Oulad-Turki.....	id.	id.
Oulad-Gouam.....	id.	id
Oulad-Saïd.....	id.	Se disent descendants des Romains
Douar Merachda (tribu des Ameur-Cheraga)		
Oulad-Lakhlef.....	Arabe.	Ameur de Sétif.
Smaala	id.	id.
Lemamcha.....	id.	id.
Oulad el-Hadef.....	id.	id.
Oulad-Belkassem	id.	id.
Oulad-Djebnoune . ..	id.	Beni-Ahmed, Djidjelli.
Oulad M'barek.....	id.	*Sans origine certaine.*
Drabla	id.	Beni-Foughal. Guelma.
Oulad-Slama	id.	Ameur de Sétif.
Khalcha..	id.	id
Oulad-Alia.....	id.	id.
Rouached.....	id.	id.

Les vingt douars actuels de la commune mixte appartenaient, antérieurement aux opérations du Sénatus-Consulte, aux cinq tribus : Zemoul, — Berrania, — Segnia, — Bahira-Touïla, — Ameur-Cheraga.

Si l'on s'en rapporte au langage usité chez les populations de la commune mixte d'Aïn-M'lila, on constate que : 1° les tribus Zemoul et Ameur-Cheraga sont d'origine arabe; en effet, sur les quatre-vingt-trois fractions composant ces deux tribus, deux fractions seulement de la tribu des Zemoul, les Oulad-Djabeur et Oulad-Nsar sont d'origine berbère, leurs habitants parlent la langue chaouïa et prétendent être originaires de l'Ahmar-Khaddou.

2° La tribu Berrania a cinq fractions parlant l'arabe et dix-neuf fractions employant la langue chaouïa. La grande tribu des Segnia possède dix fractions parlant l'arabe et quatre-vingt-treize fractions parlant le chaouïa et, enfin, la tribu Bahira-Touïla huit fractions parlant la langue arabe et dix-sept employant la chaouïa.

Au point de vue philologique, le relevé ci-après donne le dénombrement des populations d'origine arabe ou berbère :

NOMS DES DOUARS	NOMBRE D'HABITATNS PARLANT	
	L'ARABE	LA CHAOUÏA
Zemoul	5.290	259
Berrania	2.455	9.807
Segnia	2.012	19.917
Bahira-Touïla	1.662	3.343
Ameur-Cheraga	7.103	»
TOTAUX	18.522	33.326

Il ressort de ce relevé que la proportion des indigènes d'origine berbère peut s'évaluer approximativement aux trois cinquièmes de la population totale de la commune mixte d'Aïn-M'lila qui s'élève à 51,848 habitants.

La population autochtone a, dans la commune mixte d'Aïn-M'lila comme dans bien d'autres régions, résisté aux invasions arabes, elle a conservé ses mœurs, ses coutumes, son langage et n'a subi aucune modification si ce n'est sa conversion à la foi islamique.

Il n'est pas inutile de mentionner qu'en dehors

des éléments berbère et arabe, une fraction, celle des Oulad-Saïd du douar Oulad-Nasseur, prétend descendre des Romains et une autre, les Soualhia du douar Kouahi, descendrait des juifs berbères de l'Aurès.

Il serait bien intéressant au point de vue ethnique de faire dans toute l'Algérie une statistique générale qui ferait ainsi connaître exactement l'origine de la population indigène que l'on englobe trop souvent dans le langage usuel sous la dénomination de population arabe.

ACHILLE ROBERT,

Administrateur principal de Commune mixte honoraire,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

TÊTE DE FAUNE EN BRONZE

Poignée de glaive romain

Lors des fouilles exécutées, en 1906, dans la commune mixte des Bibans, M. Morris, administrateur, a découvert à Siour (douar Bou-Ktone), près de la route qui conduit à Teniet-el-Khemis, le tronçon d'un glaive romain, dont la poignée est surmontée d'une tête de Faune.

La pièce entière mesure quarante-huit centimètres de long et se décompose ainsi : tête, sept centimètres; poignée, six centimètres; lame, trente-cinq centimètres.

La tête est en bronze et rapportée, très habilement, sur la poignée. Elle a cinq centimètres d'épaisseur du nez à la nuque et cinq centimètres également de largeur d'une oreille à l'autre. Les cornes et les oreilles sont brillantes, à éclat cuivreux, bien apparentes. La face est joufflue et imberbe. Si l'on place la tête du Faune en pleine lumière, le front, les sourcils, le nez, la lèvre supérieure, le menton s'éclairent et offrent la patine luisante du bronze.

La poignée a une largeur moyenne de un centi-

mètre et une épaisseur à peu près égale ; elle devait être garnie de bois pour assurer la préhension.

La lame, qui est en fer forgé, a été brisée ; elle a une largeur de trois centimètres et, comme toutes les lames des glaives romains, elle était à deux tranchants. Sa plus grande épaisseur est d'un centimètre et demi.

Les Faunes romains étaient la continuation de la tradition grecque du dieu Pan. Ils étaient, d'après la légende, velus et cornus, avec des oreilles mobiles et des pieds de chèvre.

Les Faunes, dieux champêtres, auxquels les Romains attribuaient la protection des troupeaux et la fécondité de toute la nature, étaient ordinairement représentés barbus.

Contrairement au Faune classique, celui du glaive romain de Bou-Ktone a, comme on le verra par les photographies ci-jointes, le menton glabre. L'artiste a voulu certainement représenter un jeune Faune, petit dieu des troupeaux.

Les reproductions photographiques que nous donnons sont dues à M. Viallat, juge au Tribunal de Constantine, archéologue érudit, qui a bien voulu nous les communiquer.

Achille ROBERT,
Administrateur principal de Commune mixte honoraire,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Figure 1.

Figure 2.

PIERRE TUMULAIRE

TROUVEE

entre Navarin et Bellâa

D M S

Hauteur de la pierre.. 0m60	VS SATVR NINVS VIX A LXII	Longueur... 0m75 Largeur 0m50

L'inscription, sauf l'invocation aux dieux mânes, est gravée dans un cadre d'une hauteur de treize centimètres. Elle est surmontée de deux personnages dont la tête et le thorax ont été brisés. L'un des côtés de la pierre porte, dans le sens de la longueur (0m75), diverses ornementations gravées. L'un des personnages a un glaive dans la ceinture.

Emblême chrétien à Bellâa

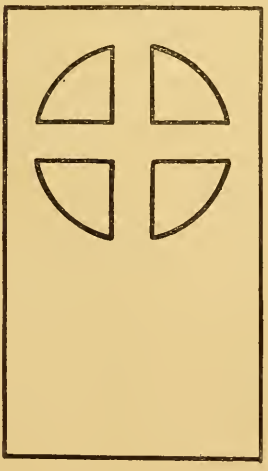

Hauteur de la pierre	0m80
Largeur id.	0m60
Epaisseur id.	0m15
Diamètre du cercle ajouré..	0m25

Dans les travaux de colonisation effectués à Bellâa, commune mixte des Eulmas, il a été découvert une dalle ajourée de façon à former une croix dans un cercle.

Cette dalle était probablement placée, comme fenêtre, dans une maison appartenant à des chrétiens qui, tout en l'utilisant comme fenêtre, avaient tenu à manifester leur sentiment religieux par l'emblême chrétien.

C'est, du reste, à Bellâa qu'a été trouvée la belle lampe byzantine signalée dans le dernier *Recueil de la Société archéologique*. La présence de ces deux documents peuvent faire admettre l'existence d'une certaine population chrétienne sur ce point, lors de l'époque byzantine.

Je dois à l'obligeance de M. Kast, conducteur des travaux de colonisation à Sétif, tous les renseignements concernant les deux pierres que je signale plus haut.

Achille ROBERT,
Administrateur principal de Commune mixte honoraire,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

NOTES SUR LES RUINES

DU

MUNICIPIUM ÆLIUM CHOBA

A l'époque où M. Stéphane Gsell a publié les *Notes d'archéologie algérienne*, non seulement (ainsi que l'avoue le savant archéologue) les ruines de Choba étaient peu connues, mais elles ne pouvaient pas l'être; le plateau de Ziama était encore couvert d'une brousse impénétrable et d'autant plus épaisse qu'elle recouvrait des amas de décombres plus intéressantes. Il n'existait encore aucun chemin praticable entre Djidjelli et Bougie; seul, un européen était venu s'installer dans ce désert et s'y était construit une habitation autour de laquelle il se taillait un petit domaine qu'il défrichait lentement.

M. Gsell a vu des ruines de Choba tout ce qui pouvait se voir à cette époque, le croquis qu'il en a dessiné est sensiblement exact; malheureusement s'il y revenait aujourd'hui, il ne reconnaîtrait plus la vieille cité. De toutes les cités romaines de la Maurétanie, disait-il, Choba est celle dont le rempart est le mieux conservé. Cette partie si intéressante des ruines a presque entièrement disparu sous le

marteau des démolisseurs aidés de tous les procédés de destruction rapide que la chimie moderne met à leur disposition.

Ainsi en est-il de toute la partie du plateau comprise entre les remparts de l'est, la muraille byzantine et la mer. Malheureusement, c'est la partie la plus intéressante de Choba. Elle comprend les thermes, etc., etc.

J'ai parcouru, depuis 1905, les environs de Ziama jusqu'à une certaine distance et j'ai acquis la conviction que non seulement Choba a été une ville importante, mais qu'à un moment donné elle fut riche et prospère. La route qui la reliait à Sitifis était semée de villas très fortement édifiées dont j'ai retrouvé partout des traces. Il en existe au col d'El-Khenak entre le Djebel-M'rada et le Djebel-Messaya; on en trouve à plusieurs endroits sur les pentes de la rive droite et de la rive gauche de l'Oued-Ziama à Tadernout et à Khankham. Certaines de ces villas étaient somptueuses, avec colonnes et chapiteaux de style très pur. On retrouve les mêmes ruines au-delà de Bou-M'raou aux pieds du Djebel-Betacha, et il en existe aussi à Taghezout.

Au col des Beni-Marmi l'importance des ruines semble indiquer que ce point fut solidement fortifié. Vingt kilomètres plus loin chez les Beni-Zoundaï mêmes ruines à peu près régulièrement échelonnées. Un moulin romain presque intact et en tout semblable à celui que j'ai déterré à Ziama sert de borne kilométrique près du bordj du cheikh. Jusqu'au plateau des Babors, la voie romaine est parfaitement reconnaissable. Nous arrivons là dans la région de Sétif et je ne l'ai pas suivie plus loin.

Revenant à Choba, j'estime que le port suffisamment vaste pour abriter une flotte romaine et bien abrité de tous les côtés se trouvait non pas dans la rade du Bou-Blata, mais bien dans l'estuaire depuis encombré d'alluvions qui se trouve à l'embouchure de l'Oued-Ziama. Des quais dallés de marbres et bordés de constructions importantes, dont les décombres se découvrent encore par les temps calmes au nord-est de la ville, servaient aussi à faciliter les mouvements du port de commerce. Les vestiges d'un plan incliné sont encore visibles attenant à un ensemble de constructions importantes avec caves ou citernes voutées qui surplombent à pic les quais dallés signalés plus haut.

J'ai pu étudier la question d'emplacement du port romain, j'estime que la petite baie qui s'étend au nord-ouest entre l'embouchure de l'Oued-Ziama et le promontoire du Djebel-bou-Blata n'a jamais servi que de rade. Le véritable port se trouvait à l'embouchure même de la rivière dans une crique naturelle aujourd'hui comblée par les alluvions de la montagne, mais qui se dessine encore nettement lorsqu'on étudie son emplacement de la tour, point culminant et réduit de la défense du plateau de Ziama. Il existe encore des vestiges des quais du port, au pied de la culée du pont de Ziama; une ligne non interrompue de constructions encore indéterminées et en partie ensevelie sous les décombres et les éboulements longe la rive droite de l'ancien lit de la rivière. A cinquante mètres du pont et recouvert depuis l'année dernière par une épaisseur de près de deux mètres de limon, se trouve un barrage ayant pu servir de fond au radier d'une écluse. Une

colonne portant une inscription de laquelle je n'ai pu relever que les trois lettres supérieures D M S était appuyée aux fondations d'une solide muraille recouverte aussi actuellement par les alluvions. En face, de l'autre côté de la vallée, j'ai mis à jour des fondations romaines; enfin, au pied du promontoire qui commande l'embouchure de la rivière, rive gauche, sont très nettement déterminées les bases de constructions importantes édifiées sur les pentes de la colline. Avant de revenir au plateau de Ziama, je dois de suite indiquer l'emplacement d'un petit castellum carré édifié au sommet du promontoire et prolongé sur les pentes de la colline par les ruines très probablement d'un temple à Neptune. Ces ruines n'ont été dégagées complètement de la broussaille que cette année, j'y trouve des chapiteaux, des fûts de colonnes, des murailles assez nettement dessinées, mais je n'ai pu encore y faire de fouilles sérieuses, c'est là que j'ai trouvé le fragment de pierre portant la belle inscription.

LIBERTA
P.

J'ai dégagé l'enceinte byzantine, elle est comme je l'ai déjà écrit, composée de pierres de toutes provenances réunies là en toute hâte et au petit bonheur pour essayer d'établir un rempart sérieux et peut-être un dernier réduit de la défense quand l'enceinte sud attaquée directement menaçait ruine. Il ne semble pas que cette seconde enceinte ait été jamais terminée, du point S à la tour D (croquis Gsell), on n'en trouve plus aucune trace et les fouilles que j'ai faites au sud de la partie qui s'étend du point S vers l'ouest ne mettent à jour aucun matériaux ayant pu

appartenir à la partie supérieure qui alors aurait été construite en bois ou peut-être même n'aurait jamais été achevée.

J'ai dégagé au nord de la seconde enceinte les bases d'un édifice rectangulaire byzantin, les fondations mises à nu sont composées de fûts de colonnes, de piédestaux accolés à des chapiteaux de proportions et de styles différents, je continue de dégager ces ruines. Plus loin, un vaste édifice tentait ma curiosité, j'avais cru y reconnaître le tracé d'une basilique; mes premières fouilles ont mis à nu plusieurs cellules de quinze à seize mètres carrés paraissant entourer soit une vaste salle, soit une cour intérieure; je suis encombré par les déblais et ne pourrais déterminer la nature de cet édifice qu'après avoir complètement débarrassé la place. J'ai trouvé là une belle inscription paraissant avoir appartenu au frontispice d'un monument L'inscription est incomplète, mais suffisante pour ne laisser aucun doute :

MVNICIPIVM
CHBA

Nous sommes bien au milieu des ruines du Municipium Ælium Choba.

Au milieu du plateau, à vingt mètres au sud du point S, j'ai découvert l'intérieur d'un édifice construit en pierres et ciment, la partie N se termine par une construction de forme semi-circulaire qui semble avoir servi de piscine, le fond est cimenté et légèrement incliné du N. au S.; il est entouré d'une galerie également cimentée; l'édifice dont il faisait partie est assez bien déterminé par des pierres de taille encore scellées que je dégagerai plus tard.

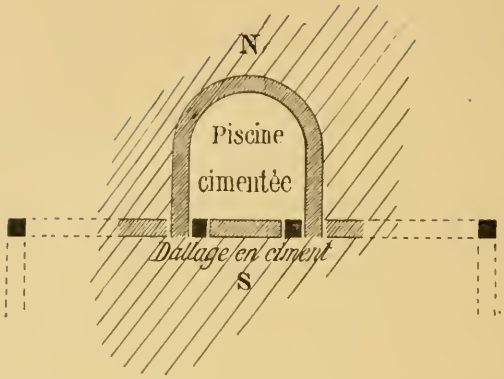

A cinquante mètres environ de mon habitation, j'ai dégagé un seuil qui affleurait le sol, ce seuil repose sur une muraille appartenant à une vaste construction du sous-sol de laquelle j'ai extrait la belle amphore. Les décombres provenant de cette construction sont à fleur de terre et à peine recouvertes de gazon, j'ai encore dégagé là un fort beau piédestal de colonne de style corinthien très bien conservé. Un peu plus loin, c'est un édifice de 15 mètres de largeur sur 18 de profondeur dont le portail était orné de quatre colonnes à piédestaux carrés remarquablement conservés; entre les deux colonnes à piédestal carré du milieu se trouvent deux piédestaux de colonnes cylindriques d'un travail plus délicat. Ce monument était en bordure d'une voie traversant la ville d'est à ouest et maintenant nettement indiquée par un alignement de pierres scellées qui n'ont certainement pas été déplacées depuis des siècles.

Plus au sud (en terrain militaire), je continue de déblayer un édifice de vastes proportions (18×24 au moins), entouré probablement d'un portique et qu'or-

nait une profusion de colonnes. Je suis arrêté dans ce travail par l'amoncellement des déblais, que je n'ai encore pu enlever entièrement et surtout par d'énormes blocs provenant sans doute de l'éboulement du dôme ou de la partie centrale de la construction.

J'ai remarqué, d'une manière générale, que toutes les pierres de grandes dimensions provenant des décombres présentaient une forte inclinaison du sud au nord. Cette inclinaison a pu provenir pour plusieurs de la poussée des terres glaises de la couche supérieure qui les englobe depuis des siècles; mais celles qui sont le plus profondément enterrées présentent la même inclinaison, ce qui peut laisser croire qu'elle a eu pour cause une forte oscillation sismique qui aurait du même coup ébranlé les plus solides monuments et peut-être provoqué la destruction de Choba. Partout, en effet, je retrouve mêlés ensemble des débris de poteries et des ossements humains.

Quant à Mansouria, les ruines qui couvrent la pointe de la presqu'île semblent d'origine plus récentes et la plupart sont certainement sarrasines. En effet, Mansouria fut construite il y a quelques siècles seulement par un bey de Bougie surnommé Mansour (le victorieux) qui avait fait installer sur l'îlot des bosquets et des jardins où il venait l'été villégiaturer avec son harem. Ces constructions furent détruites par les Espagnols et les ruines se dégradèrent naturellement; il paraît même que c'est en souvenir du bey Mansour que l'idée vint de créer là un centre où devaient se construire des villas d'estivage ou d'hivernage destinées à offrir aux amateurs le repos et le doux farniente dont y jouissait au temps

jadis le bey victorieux. Quant à la rade très sûre en temps calme, elle a vu s'y perdre par le gros temps tous les bateaux qui se sont malavisés de venir s'y réfugier; l'ilot ne l'abrite, en effet, que très imparfaitement; elle n'a pas beaucoup de fond et est coupée au milieu par une ligne de roches basses, excessivement dangereuses, presqu'à fleur d'eau, qui relient l'île à la pointe de Mansouria.

J'ai recueilli un peu de tous les côtés, parmi les décombres encore inexplorés qui recouvrent le plateau de Ziama, une collection très intéressante des fragments de colonnes, de chapiteaux, fûts, piédestaux, poteries de toutes sortes. Cette collection, qui s'enrichit chaque jour, fait présumer que la couche de glaise qui recouvre la vieille cité garde précieusement des quantités innombrables de documents de toutes sortes qui viendront certainement enrichir un jour le domaine de la science et seront un gage de l'importance qu'avait autrefois la cité disparue.

Les indigènes ont mutilé les sarcophages cités par M. Gsell. J'en ai recueilli des fragments informes : deux hommes tenant d'une main une palme, de l'autre une guirlande de feuilles de chêne et de laurier; une danseuse les bras étendus et agitant un voile au-dessus de sa tête. Une hache gravée dans un cadre en queue d'aronde est incrustée dans le mur ouest de la maison d'habitation de Ziama.

Choba n'était pas enfermée dans son enceinte militaire, les défrichements que l'on fait aux environs font découvrir partout les traces de nombreuses villas qui l'entouraient jusqu'à une distance assez considérable. Elle a dû jouir, à l'époque de sa splendeur, d'une longue période de paix pendant laquelle

sa prospérité s'était singulièrement accrue, ainsi que le laisse à supposer le nombre considérable de monuments et d'édifices importants qui s'étaient entassés dans son enceinte et dont les débris l'encombrent littéralement.

J'oubliais de signaler la belle ruine non explorée qui s'élève à 60 mètres à l'est de l'enceinte et au milieu des décombres de laquelle se trouve la pierre tombale de Hyérax. Cette ruine, qu'il serait peut-être intéressant d'explorer, se trouve, comme toute la partie est et nord-est de Ziama, dans une concession non soumise, paraît-il, aux prescriptions légales édictées pour protéger les ruines antiques intéressantes.

Je regrette de ne pouvoir joindre à ce résumé de mes travaux de l'année un plan réduit; j'ai dû me servir des indices du croquis de la brochure de M. Gsell.

***

Le chanoine Jaubert étant venu à Ziama, au mois de juin 1909, a pu voir les fouilles exécutées à Choba. Il m'a obtenu de la *Société archéologique* un nouveau subside de 100 francs dont je la remercie, et sur ses indications, nous poursuivrons, dès que les pluies auront cessé, les recherches concernant le monument dont nous avons commencé à dégager avec lui 18 mètres sur 24, ainsi que je l'ai dit plus haut.

M. Jaubert a relevé, en outre, les inscriptions et marques de potier que nous donnons ci-après :

1° Dans le mur d'un gourbi arabe, au nord, près la mer.

D· M· S
L· NVMISIVS
FVNDANVS
V· A· XXIII·

Cette inscription doit se rapprocher d'une autre signalée l'an dernier et qu'il faut lire :

D· S· M· *(sic)*
DECIMV
S· NVMI
(sius ////
////////

Voilà donc deux inscriptions de la gens *Numisia*.

2° Au lieu indiqué ci-dessus, à 60 mètres à l'est des remparts, une stèle néo-punique portant le croissant accosté de deux roses d'ornementation, contient l'épitaphe d'un numide romanisé, Hiérax.

DIS MANI
BVS· F· HIER
AX · VIXIT
ANNIS PLVS
MINVS XXXIII·

3° Dans le mur du gourbi précité :

////////////////
O SER
VATORI SAC.
CVLTORES
EIVS SVA
PECVNIA
POSVERVNT
DEDICAVERVNT

L. Rénier et après lui le *Corpus* n° 8374 ont cru pouvoir restituer : JOVI CONSERVATORI. L'estampage relevé donne exactement le jambage arrondi d'un reste d'O sans autre lettre avant SER. Il faut donc chercher une autre lecture. A notre avis, cette pierre

est dédiée à une divinité qui doit être Neptune ou Saturne, car on ne peut placer que trois lettres au plus dans la première ligne conservée, avant l'O à demi-brisé. Nous restiturions volontiers l'inscription.

*(Divo nep) (tun)*o SER VATORI SAC*(rum)*, etc.

Ce qui fait pencher pour *Neptuno*, au lieu de *Saturno*, bien que les deux noms donnent six lettres avant l'O, soit trois à la seconde ligne, c'est que cette pierre dédicatoire, bien encadrée et de bonne époque, provient du promontoire situé au bord de la mer, où je crois à la présence d'un temple à Neptune, à l'extrémité du castellum sus-mentionné.

4° Dans les ruines de ce castellum, un fragment en belles lettres, de la belle époque et de 0m05 porte :

TIBERI
POS

Ce qui peut faire supposer que le castellum, ou un monument inclus dans son enceinte encore visible, a été élevé sous Tibère. En effet, je crois qu'on pourrait lire :

IMPERATORE TIBER'O POSVERVNT

5° La grande amphore signalée plus haut porte comme marque H. Elle a 1m30 de hauteur et mesure 2m60 de circonférence. Son goulot a 0m30 de diamètre; c'est une pièce superbe.

6° Une autre amphore de belle grandeur porte la curieuse marque suivante vers le sommet, près du goulot : XX AP. Probablement la date de la mise au four, marquée une fois l'amphore terminée. *Vigesimâ (die) Ap(rilis).*

7° Une autre amphore de moyenne taille porte près du goulot : AA KI. Faut-il lire?

KAA(ENDIS)I(VNII)?

En ce cas, l'inscription mise par le potier aurait été faite partie en lettres grecques, partie en lettres latines.

Signalons, enfin, des débris de belles amphores à dessins en émail bleu; quelques monnaies ordinaires dont deux d'Adrien, deux d'Antonin et une petite en argent de Julia Sœmia, mère d'Hélagabale.

Cne Ed. POUSSET,
Propriétaire à Ziama.

TRAVAUX ANTIQUES

D'IRRIGATION & DE CULTURE

dans la région du Djebel-Ouk

Ayant été appelé à faire un voyage au sud de Tébessa, je l'entrepris sans penser d'y trouver quelques travaux hydrauliques intéressants. Les conclusions d'un travail que je venais de lire étaient très affirmatives à ce sujet. L'un des collaborateurs de M. Stéphane Gsell a, en effet, écrit dans l'*Enquête sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie* (1) : « Il n'existe dans le cercle de Tébessa que bien peu de vestiges de travaux hydrauliques anciens ! »

Grande a été ma surprise en constatant que, pour n'être ni des ouvrages en maçonnerie qui ne sont pas probablement, l'œuvre des Romains, il y avait au moins, en un point de cette région, un ensemble d'aménagements pour l'eau de ruisellement des plus remarquables.

On sait que la piste, qui va de *Theveste* (Tébessa) à *ad Majores* (Négrine), est jalonnée d'établissements agricoles ou militaires très importants. Beaucoup ont conservé leurs murs jusqu'à une grande hauteur, et je ne connais, dans l'Afrique du Nord, pas de région

(1) *Nouv. arch. des Missions scient. et litt.*, t. x, 1903, p. 1.

où se présente de manière aussi saisissante une telle série de ruines avec leurs constructions de grand appareil, leurs portes, leurs fenêtres, leurs arcades; n'étaient les dimensions des pierres et la belle patine du temps, on croirait, à distance, se trouver en présence d'établissements modernes, tant est excellent leur état de conservation.

Cette piste ne correspond pas à la voie antique qui reliait *Theveste* à *ad Majores*, et qui passait au nord du Djebel-Ouk. Je serais tenté d'admettre que le point *ad Palman*, qui se trouvait sur cette voie, correspond, non à Bir-el-Ater, comme on l'a écrit, mais à la source d'Aïn-Fouris, située au sud du Djebel-Ouk, où l'on voit encore un joli groupe de palmiers, une source très abondante d'eau excellente, des ruines romaines, et qui fut, ainsi qu'on va le voir, le centre politique d'un point où la culture a été autrefois très intense.

Je n'ai malheureusement pas eu le temps de visiter les établissements antiques de la piste de Tébessa à Négrine, mais il n'est pas besoin d'une grande pratique en archéologie africaine pour être sûr, à priori, que des centres aussi importants devaient être pourvus d'installations hydrauliques et j'en ai, du reste, aperçu quelques-unes en passant : barrages et canaux maçonnés, en particulier auprès du bordj Sheika, où l'on voit, au voisinage du puits, des restes très nets de canalisation. Mais je ne veux parler ici que de ceux que j'ai pu étudier un peu en détail et il m'a paru d'autant plus intéressant de le signaler que ces vestiges sont situés dans une région absolument désertique, en des points où même, par cette année exceptionnellement pluvieuse, il n'y a aucune

récolte, alors que des plaines voisines portent de magnifiques moissons.

La plaine, qui s'étend au sud du massif montagneux compris entre le Bir-el Ater et le Djebel-Ouk, offre un curieux exemple de l'intensité avec laquelle sévissent les météores en ces régions dénudées. Ce dernier mot étonnera peut-être ceux qui ont entendu parler des forêts du Djebel-Ouk. Mais il faut reconnaître que cette végétation ne mérite une telle appellation que par contraste avec les régions voisines. A dire vrai, il y a dans la montagne d'assez beaux arbres, thuyas ou genévriers, dont le feuillage très vert réjouit agréablement l'œil. Mais ces arbres ont cru, la plupart, entre les fentes de la roche où la terre n'a pas été enlevée par le ruissellement et, autour d'elles, la pierre lavée, crûment, grise, presque blanche, apparaît dans toute sa nudité.

Les profonds ravins qui découpent ces montagnes forment d'ailleurs les sites les plus sauvages et les plus pittoresques qu'on puisse rencontrer, avec leurs cluses profondes et silencieuses qui dominent les hautes murailles rocheuses, aux assises régulières auxquelles la végétation se suspend. Quand le paysage s'élargit, les rochers, à cause de la régularité des assises, prennent l'aspect de ruines déchiquetées, d'imposantes forteresses. Lorsque, sur cette surface, s'abattent les pluies torrentielles de l'hiver africain, le bruit des eaux tombant de pierre en pierre, et des torrents se précipitant de cascades en cascades entre les hautes murailles sonores, doit être formidable!

Par cette série de gradins successifs, s'échelonnant depuis les parties les plus élevées de la mon-

tagne, les eaux se ruent vers la plaine immense, où l'absence d'obstacles leur a permis de creuser le sol en lits profondément encaissés et sinueux.

C'est un spectacle saisissant que celui de la vaste étendue toute sillonnée de ces longs rubans blanchâtres qui ressortent nettement sur le sol plus gris, où la végétation est presque nulle. Non seulement les récoltes ne peuvent y pousser, mais c'est à peine si les plantes sauvages y vivent et y fleurissent. J'ai recueilli à ce point de vue un mot bien typique d'un Arabe du pays qui, me montrant les rares fleurs écloses, cette année, par suite de l'abondance relative des pluies, me demandait s'il y en avait autant dans nos régions du nord !

On sait, maintenant, que les flancs de la montagne renferment d'énormes masses de phosphates de chaux affleurant sur une grande partie de leur étendue. Les eaux que charrient les torrents, en lavant les croupes minéralisées, parsèment donc, depuis des siècles, à la surface du sol, l'élément fertilisant. On peut dès lors admettre que si la terre n'y a plus l'antique fécondité que vont nous révéler des vestiges bien apparents, c'est, ou que la décomposition des particules se fait mal par suite du manque d'eau et de travail, ou que, pour les mêmes motifs, l'absence d'humus ou de certains composés acides en empêche l'utilisation par les plantes. On saisit que si, à un moment donné, un peu de terre végétale a recouvert le sol, que si, par son travail, l'homme en a provoqué la formation et a pu y faire séjourner l'eau, la production y ait été particulièrement abondante et que se soient ainsi créées de magnifiques cultures dont nous allons étudier les traces indéniables.

Ces vestiges sont encore si apparents que, malgré leur peu de visibilité, ils avaient frappé plusieurs de nos compagnons de voyage, non archéologues mais observateurs. J'ai pu les étudier pendant quelques heures et c'est le résultat de ces observations rapides que je voudrais exposer ici en attendant qu'il soit possible d'en faire un levé plus précis.

***

Comme bien on le pense, les restes les plus frappants de cet ancien état de choses ne peuvent être que des travaux hydrauliques, dans un pays dont la richesse dépend surtout de l'eau.

Je dois tout d'abord attirer l'attention sur ce fait qu'il s'agit ici d'ouvrages ayant pour but, non pas l'irrigation proprement dite, mais l'inondation ou la submersion. J'ai eu l'occasion de le démontrer, il y a quelque vingt ans, à propos d'un ensemble très important que j'ai étudié dans l'extrême sud tunisien [1]. J'avais été amené à y conclure qu'il n'avait jamais été possible, en dehors des oasis, de faire des irrigations régulières en ce pays, où les oueds ne roulent d'eau que pendant quelques jours, mais qu'en jetant l'eau de ruissellement quelques heures sur de vastes surfaces, et en abondance, on recherchait un double résultat. Le premier était la possibilité, dès les premières pluies, d'ensemencer de suite le sol, ce qu'on aurait pu faire si celui-ci n'avait reçu que l'eau tombée directement sur lui. C'était aussi la possibilité de décupler, pour les surfaces

(1) Dr Carton, *Bulletin archéol. 1888.* (Essai sur les travaux hydrauliques des Romains dans le sud de la Régence de Tunis.

Dr Carton, *Revue tunisienne, 1889.* (Etude sur les travaux hydrauliques des Romains, etc.

arrosées, l'effet des pluies, même peu abondantes, et dans les années de sécheresse surtout, celle d'avoir ainsi et quand même des récoltes.

Le second résultat était de faire pénétrer lentement et profondément l'eau dans le sol et la culture devenait ainsi non-seulement productive, mais particulièrement favorable, puisque l'arbre pouvait ensuite aller chercher profondément l'eau que les céréales ne pouvaient plus atteindre. Cette observation me fait admettre que dans les pays où, rare était l'eau et restreinte la surface que l'on pouvait, tous les ans, cultiver grâce aux travaux hydrauliques, on devait faire de la culture arbustive (oliviers, figuiers), avec cultures intercalaires (céréales, fourrage), de manière à utiliser tous les effets de cette inondation artificielle.

J'ajoute que l'excédent de l'eau ayant ainsi pénétré dans le sol, était à son tour repris à l'aide de puits ou utilisé par les sources, dont le débit devenait ainsi plus régulier et plus abondant Cette observation s'appuie de la manière la plus frappante sur ce fait que nombre de puits et de sources qui donnaient de l'eau à l'époque romaine parce qu'on faisait des irrigations ou des inondations, sont taris à notre époque dans les centres où on ne détourne plus, sur le sol, l'eau des torrents.

On doit fort admirer l'ingéniosité et la prévoyance des Anciens qui, au lieu d'énormes barrages-réservoirs, coûteux et dangereux, destinés à l'irrigation, avaient préféré "réserver" l'eau dans ces immenses et parfaits réservoirs-souterrains qui constituent les nappes aquifères où les arbres se chargeaient d'aller sans aide puiser le liquide et où, d'ailleurs, l'homme

pouvait le reprendre lui-même soit aux puits, soit aux sources [1].

Le système des inondations convenait donc parfaitement à ce pays, non seulement parce qu'il était le seul possible, mais aussi parce que c'était le procédé qui, tout en demandant le minimum de travaux, économisait le mieux le liquide.

Il s'agit ici, du reste, d'un mode qui n'a pas disparu. S'il n'existe plus dans l'extrême sud, en raison de la rigueur du climat et de la raréfaction de la population, on le trouve encore, très florissant, en certaines régions plus septentrionales. Il y en a de très remarquables dans le centre de la Tunisie, aux environs de Kairouan.

Les rivières de Zerou et de l'Oued-Merguelil sont d'énormes torrents où l'eau ne coule que pendant quelques jours de chaque année. D'ailleurs, l'eau utile n'est pas celle qui tombe dans la région, mais celle que lui transmettent des *impluvia* très éloignés. Elle n'y arrive que quatre ou cinq fois par an, en moyenne, et chaque fois pendant deux, trois, quelquefois quatre, cinq ou six jours.

La partie basse de la plaine est régulièrement submergée par ces apports. La partie supérieure est trop accidentée ou trop dénudée, et les ouvrages y sont trop exposés à la violence du torrent. C'est donc dans la partie moyenne que le travail d'inondation artificiel est pratiqué.

Ces inondations sont bienfaisantes quand elles tombent au bon moment, désastreuses quand elles

---

(1) La nappe aquifère, avec son canal d'écoulement souterrain et les sources qui lui donnent issue, n'est-elle pas tout à fait comparable à un réservoir avec son aqueduc d'écoulement, réservoir qui ne coûte à l'homme aucun travail de creusement ou de construction?

sont trop violentes, enlevant les semailles, les recouvrant trop ou couchant les moissons.

Voici comment cette eau est distribuée. Les torrents ont, en général, déposé dans la plaine un long cône de déjection à la partie supérieure duquel, à l'aide d'un barrage, on dérive l'eau qui suit cette crête, où elle est maintenue par une ou plusieurs digues pouvant avoir un kilomètre de longueur [1] et se répand ensuite dans les terres situées au-dessous.

En raison de la violence du torrent, ce n'est pas à la sortie des montagnes que le barrage est établi, mais en plaine, quand cette violence est atténuée. En été, quand l'inondation pourrait devenir dangereuse pour les moissons, on fait une coupure dans le barrage pour rendre l'eau au lit du torrent.

Les indigènes, pour utiliser l'invasion fertilisante, ont constitué de véritables syndicats pour l'édification de barrages, construits très ingénieusement à l'aide de fascines et de terre. La manière dont celle-ci est transportée mérite d'être notée ici, car elle doit remonter à une haute antiquité. On attelle une bête de somme à une espèce de pelle, que le conducteur plonge dans le sol, comme un soc de charrue. La pelle, ainsi chargée, est traînée sur le sol jusqu'au barrage où d'autres indigènes entassent les branchages. Les pelles, ou *moujerafas*, viennent ainsi les unes après les autres, chargées de terre, en décrivant un grand cercle tangent, d'un côté, du barrage et, de l'autre, à l'endroit où l'on prend la terre.

Des coupures faites de distance en distance dans

(1) Cette disposition est tout à fait celle du barrage d'*Augurius* dont il sera question plus loin, avec cette différence qu'ici le travail, au lieu d'être africain est romanisé, c'est-à-dire qu'au lieu d'une digue de terre, il y a une digue en maçonnerie.

le talus du canal d'irrigation permettent l'inondation sur tout le trajet.

Il serait oiseux d'entrer, ici, dans le détail de l'organisation de ces syndicats. Mais il doit y avoir là une tradition très ancienne, dont la modalité a été imposée de tout temps par la climatologie et les conditions où se trouve, ici, l'agriculteur. Ce que font de nos jours les Africains, ils devaient le faire à l'époque romaine. On sait, d'ailleurs, qu'il existait des règlements de ce genre autrefois et on en a trouvé, dans une inscription de Lamaslia, un exemple célèbre. L'étude de la construction et du fonctionnement de tout ce système est donc des plus intéressantes. Elle équivaut, en quelque sorte, à une reconstitution archéologique, qu'on pourrait appliquer à ces travaux d'ensemble par lesquels les Anciens fertilisaient le sol et qui ont été étudiés surtout par Fayet, pour le Hodna, par de La Blanchère, pour l'Enfida, et par moi-même, pour l'Extrême-Sud tunisien.

La constatation des ouvrages d'inondation de la région de Kairouan m'a précisément donné la solution d'un problème dont j'avais exposé depuis longtemps les données, sans pouvoir le résoudre [1].

Il s'agit d'un grand travail de dérivation établi sur l'Oued-Hallouf, où les eaux ne coulent que deux ou trois fois par an, mais avec une extrême violence. Ces eaux sont dérivées dans deux plaines divisées en compartiments ou étages qui communiquent entre eux par des coupures. De plus, à l'origine du canal de dérivation se trouve une autre coupure très pro-

(1) Dr Carton, Etude citée.

fonde, qui avait pour but, à l'aide de chasses, de curer, d'approfondir son embouchure et de servir de trop-plein.

En raison de la grande quantité d'eau qui pouvait passer dans ce travail et du peu de temps pendant lequel, chaque année, cette eau y coulait, j'avais conclu [1] qu'on n'était pas ici en présence d'un travail destiné à l'irrigation, et m'étais demandé comment et dans quel but on pouvait l'utiliser. La réponse à cette question, que personne ne donna, je l'ai trouvée en observant les canaux d'inondation de la région de Kairouan qui, on l'a vu, sont disposés absolument comme celui-ci.

Il y a une seule différence, facilement explicable : Ici, le barrage, le canal de dérivation, les échancrures d'émission sont parfaitement maçonnés. En revanche le plan est bien africain. On se trouve donc une fois de plus en présence d'un fait observé si fréquemment dans l'archéologie africaine. Les Romains [2] ayant trouvé en ce pays un travail intéressant et utile, l'ont complété en le régularisant et en lui donnant de la solidité. Ils ont remplacé les ouvrages en terre par de la maçonnerie, évitant ainsi aux indigènes d'avoir à en refaire chaque année certaines parties. « Nous sommes en présence d'un travail africain romanisé » et il est possible qu'un jour, sous notre action, les africains de la plaine de Kairouan régularisent et solidifient leurs travaux [3].

---

(1) Dr Carton, Etude citée.

(2) Ou plutôt ce sont les indigènes qui ont fait ce travail sous la direction des Romains.

(3) Au moins dans une certaine mesure, la constitution sablonneuse du sol devant rendre la chose sinon impossible du moins difficile en certains endroits.

Ce sont les travaux sinon identiques à ceux dont il vient d'être question, du moins s'en rapprochant beaucoup, que j'ai pu observer au pied du Djebel-Ouk.

Ce long préambule était nécessaire pour permettre de se rendre compte de leur disposition et de leur fonctionnement, car ils sont abandonnés depuis longtemps et en grande partie atténués par les effets du vent et du ruissellement. Il fera en même temps comprendre dans quelles conditions ils ont été établis et l'intérêt non seulement pratique, mais encore archéologique qu'offre leur étude puisqu'il est démontré que ces installations, extrêmement simples, étaient aussi très répandues, qu'on en retrouve les traces partout dans le sud et dans le centre de notre Colonie africaine, que l'Afrique leur dut, en majeure partie, son historique prospérité et que c'est en les restaurant que nous pourrons la lui rendre.

⁂

J'ai donné précédemment une courte description des conditions dans lesquelles apparaît, du haut des montagnes qui la dominent, la plaine qui s'étend au sud du massif du Djebel-Ouk.

La loi qui a été indiquée pour les travaux modernes de la plaine de Kairouan a dû être observée ici. Ce n'est pas dès leur arrivée dans la plaine que les eaux, animées d'une extrême vitesse, ont pu être arrêtées ou détournées. C'est sans aucun doute plus bas et il serait intéressant de le rechercher, ce que je n'ai pu faire.

Mais les contreforts qui forment le pied des mon-

tagnes et dont l'eau alimente de petits ravins ont été utilisés pour l'arrosage des terres qui leur sont contiguës et auxquelles ils servent d'impluvium. Les vestiges en sont si remarquables que, comme je l'ai déjà dit, ils frappent tous les voyageurs pour peu que ceux-ci soient observateurs.

Tout le territoire qui, dans la plaine, entoure, à une grande distance, l'Aïn-Fouris est couvert d'innombrables alignements de pierres, plus ou moins rectilignes, se recoupant pour former des surfaces rectangulaires de dimensions variables. Ces alignements sont évidemment formés de blocs plus ou moins gros, en général de 40 à 60 centimètres de côté, qui paraissent avoir été ramassés à la surface des champs et portés ou roulés à leur limite. En général, les rectangles ont leur plus grande longueur perpendiculaire à la direction de la montagne. Mais cette règle est souvent enfreinte. La surface en est plutôt petite et ce n'est pas une des constatations qui m'ont le moins étonné. Chacun d'eux a 100, 200 mètres de côté. On est loin, on le voit, de cette division en centuries dont on a rencontré de si intéressantes traces, notamment dans le Sud tunisien.

C'est au voisinage de l'Aïn-Fouris que cette division semble avoir été la plus dense, ce qui se comprend. Cette source est, en effet, le seul point où l'eau coule abondamment toute l'année, et c'est auprès d'elle que l'homme dut, tout d'abord et de tous temps s'installer et commencer la conquête du sol pour, de là, l'étendre peu à peu.

La source jaillit au bas d'une profonde et pittoresque échancrure de la montagne, à l'intérieur d'un vaste amphithéâtre dans les parois duquel les eaux

se sont ouvert une voie vers la plaine. Aussi, de cette dernière, ne soupçonne-t-on même pas la présence de source.

Les ruines de l'époque romaine y sont nettes, mais peu distinctes. De belles pierres de taille employées dans une construction récente, une conduite maçonnée, sont les seuls restes qu'on en puisse déterminer, A cette époque, le ruisseau devait servir à arroser de grands vergers, et du moment, proche peut-être, où la civilisation aura reconquis ses rives, on y verra rapidement surgir de verdoyants jardins.

L'eau en était, au demeurant, trop encaissée et surtout trop peu abondante pour qu'elle put servir à l'irrigation des terres voisines de la plaine et, cependant, si l'on gravit la haute crête rocheuse qui sépare la source de celle-ci, on aperçoit, s'étendant à perte de vue, d'innombrables lignes de pierres entourant des espaces actuellement arides et semés de rocaille, qui furent sans aucun doute, cultivés et, comme nous allons le voir, arrosés autrefois.

C'est surtout au commencement ou à la fin de la journée que ces alignements sont le plus apparents, car ils sont à cette heure, soulignés par l'ombre des pierres projetée sur le sol. Je regrette que les circonstances ne m'aient pas permis d'en prendre une photographie dans ces conditions. L'allongement rectangulaire de ces surfaces, perpendiculairement à la montagne, est très visible d'ici. Est-il dû à la forme d'un allotissement plus général, d'une espèce de cadastre? Je ne le pense pas et inclinerais plutôt à admettre que le champ a naturellement été développé dans le sens des rigoles qui le traversait.

On est aussi frappé de l'extraordinaire quantité de pierres qui jonchent la surface de ces anciens champs. Il est difficile d'admettre qu'on ait fait seulement des céréales sous des surfaces aussi petites et aussi remplies de pierres. Il est probable que celles-ci ne se trouvaient pas à la surface du sol quand on le cultivait et que c'est la dénudation très intense qui s'est exercée sur celui-ci, qui les a découvertes, car, dans un pays aussi cultivé, les champs devaient être relativement soignés et on en aurait enlevé au moins une partie. L'alluvion a donc ici dû disparaître dans de notables proportions, l'eau et le vent l'ayant enlevé en partie, alors qu'ils ne pouvaient emporter les pierres.

A côté de ces alignements de pierres on remarque de la manière la plus nette, l'existence de canaux ayant servi à conduire l'eau dans ces champs. On voit facilement que, comme il a été dit plus haut, ce ne sont pas les eaux sauvages, issues de la montagne avec une grande violence, qui y ont été déversées. C'étaient celles qui tombaient sur l'*impluvium* encore bien vaste que formaient les pentes et les ravins immédiatement voisins. Moins abondantes que les premières, mais suffisantes néanmoins pour l'usage auquel on les destinait, ces eaux étaient recueillies par des barrages élevés sur les ravins secondaires, avant que ceux-ci n'aient rejoint le grand collecteur. Elles étaient ensuite dirigées dans les champs par de véritables canaux bien reconnaissables, encore le plus souvent rectilignes et placées à la limite des terres, le long du mur d'enceinte qui les séparait les unes des autres. Cette seule constatation montre qu'ils sont artificiels.

Je n'ai pu étudier en détail qu'un point de cette vaste organisation, mais les observations que j'y ai faites peuvent donner une idée assez nette de ce que celle-ci devait être entre l'Oued-Fouris et un autre ravin situé à l'est et sortant, comme lui, d'une coupure faite dans la montagne; tout le sol est divisé par des lignes de pierres, les unes parallèles et droites, limitant de petits rectangles, les autres irrégulières. On voit nettement sortir du grand ravin une rigole située au point où des eaux arrivent dans la plaine, contrairement à la règle générale indiquée ci-dessus, mais il faut remarquer que ce ravin est peu important. Cette rigole chemine sur le cône de déjections situé entre les deux oueds, longeant obliquement le pied de la montagne et coupant tous les ravins secondaires qui en descendent, pour se diriger vers le sud-ouest.

En un point où un petit ravin est ainsi coupé par la rigole, on distingue très nettement les restes d'un barrage, se composant de deux rangées de gros blocs disposées en assises assez irrégulières et entre lesquelles il y a de la terre. (1) L'épaisseur en est de $3^{m}50$ à 4 mètres. Il est ainsi disposé qu'un de ses côtés est parallèle à l'axe du ravin en sorte que, lorsque les eaux se précipitaient dans celui-ci, elles traversaient la rigole d'irrigation et le barrage n'avait pas à en supporter le choc. On voit combien était ingénieuse cette disposition. Quand la pluie avait été peu abondante, les eaux de la rigole d'inondation et du ravin étaient déviées par le barrage; quand

(1) Il est évident que jadis le barrage était soutenu, jusqu'à sa partie supérieure, par de la terre sans quoi il n'aurait pas pu résister à la violence des eaux même si celles-ci le heurtaient obliquement.

l'apport d'eau était plus abondant, l'excédent franchissait celui-ci ou plutôt le contournait par un déversoir de trop-plein dont il existe encore des traces.

La rigole parallèle au barrage est rectiligne et elle chemine à l'est d'un mur en pierres sèches qui sépare deux champs entourés de murs semblables.

Cette zone, voisine de la montagne, était donc plus privilégiée que le reste de la plaine, puisqu'à la moindre pluie, elle recevait de l'eau et que, lors d'abondantes précipitations atmosphériques, elle se débarrassait, sur elle, de son excédent.

Les rectangles que sépare la rigole ont environ 5 à 600 mètres de longueur sur 1m50 de largeur.

Ainsi que je l'ai indiqué, cette rigole est d'une rectitude remarquable. Elle était coupée, de distance en distance, par des barrages semblables au premier, qui rejetaient les eaux de chaque côté, dans les champs étagés en terrasses. Dans presque tous ceux-ci, on remarque des monticules de 2 ou 3 mètres de côté. J'ai signalé un fait analogue pour des divisions de terrains situés dans la région de Médeuma. (1) Ce sont des enclos présentant aussi des petits cônes ou des tas de pierres sèches,(2) restes de portes, d'habitations et quelquefois de tombes. Il y a même ici, dans certains murs d'enclos, des solutions de continuité dont le sol, soigneusement dallé en pierres

---

(1) Dr Carton, *loc. cit.*

(2) Depuis la publication du travail où est consignée cette observation, j'ai pu faire des observations qui m'ont montré qu'il y avait à Kesseur-Koutine, quelque chose d'analogue à ce que je décris ici. La colline où s'élevait le mausolée de..... était sillonnée de canaux obliques conduisant l'eau dans la plaine à un collecteur artificiel qui arrosait les vergers ou enclos en question. En outre, une série de puits encore bien conservés allaient reprendre la partie de cette eau qui avait descendu jusqu'à la nappe aquifère.

brutes, devait servir au passage de l'eau d'un champ dans l'autre, réalisant ainsi grossièrement, à la mode africaine, la disposition si remarquable en maçonnerie, des radiers de Kesseur-Koutine.

Cette rigole a encore 1m80 de profondeur sur 5 mètres de largeur, dimensions qui montrent qu'elle était faite pour livrer passage à un grand volume d'eau, c'est-à-dire en vue du procédé dit d'inondation.

Je n'ai pas trouvé, aux angles des champs, de bornes taillées portant une inscription, mais on y remarque, d'une manière constante, des pierres moins irrégulières et plus élevées que les autres, qui paraissent avoir réellement joué le rôle de bornes.

Au pied de la montagne, et longeant la grande rigole d'inondation, à son origine, passait une voie romaine qui devait certainement conduire à Aïn-Fouris où, comme je l'ai dit, il faut peut-être chercher l'antique *ad Falmou.*

Fait curieux, on ne trouve pour ainsi dire pas, dans ces terres, de poteries romaines ou berbères, ou autres. Il n'y en a même pas près des tas de pierres qu'ils renferment, ce qui me fait penser que ceux-ci ne sont peut-être pas les restes de huttes.

Ça et là, sur des points culminants, ou à la séparation de deux rigoles, il doit y avoir des nécropoles. On y voit, en effet, des agglomérations de véritables *tumuli* entourés de cercles de pierres posées sur le sol ou, ce qui est encore plus significatif, en pierres plates plantées dans le sol. L'une de ces sépultures a été fouillée récemment. Elle était posée sur un cercle de ce genre, formant une plate-forme d'un diamètre de 12 mètres.

La plus remarquable de ces nécropoles est située à l'entrée de l'amphithéâtre naturel où jaillit l'Aïn-Fouris. On sait que le ruisseau qui en sort est profondément encaissé à 10 ou 15 mètres au-dessous du niveau de la plaine. Sur sa rive gauche se trouvent les tombes, de forme circulaire ou elliptique, en pierres de grosseur variable, entassées de manière à former un cône entouré extérieurement d'un cercle ou d'une ellipse de grosses pierres et rempli de moellons.

Au point culminant de cette partie de la plaine et à l'entrée de l'amphithéâtre naturel de l'Aïn-Fouris, on remarque le plus considérable de tous ces monuments. C'est un cercle parfait de dimensions énormes. Il n'a pas moins de 50 pas de diamètre et sa largeur est de 2 à 3 mètres. En son centre, s'élève un grand tumulus conique de 7 à 8 mètres de diamètre. Sur son côté sud lui est accolé un cercle d'environ 10 mètres de diamètre. Plus bas se trouve une grande quantité de sépultures, très rapprochées.

On est donc ici en présence soit d'un sanctuaire important, soit plutôt d'un mausolée ayant reçu les restes d'un chef qui sans doute commandait à la tribu établie autour de la source d'Aïn-Fouris. Il y eut par suite en ce point un centre important, ce qui expliquerait, si c'était nécessaire, les grands travaux faits pour y rendre le sol productif.

On a vu que tous ces aménagements ne portent pas l'empreinte du génie romain et paraissent être l'œuvre de Berbères, le barrage notamment, avec ses deux assises de pierres accolées rappelle tout à fait ces innombrables murs que l'on rencontre partout dans l'Afrique du Nord, de l'Océan au golfe de

Gabès. Et l'on se trouve ici, une fois de plus, en face du problème qui se pose si souvent devant les monuments laissés par ce peuple qu'il s'agisse de murs, de tombeaux en forme de tumuli, de dolmens ou d'autres manifestations de son activité : bijoux, inscriptions, rites religieux. On ne sait à quelle époque il faut les attribuer, qu'ils soient antérieurs aux Carthaginois ou postérieurs aux Romains et même à l'occupation byzantine, la matière et la façon sont invariables; tout au plus y a-t-il des différences dans les dimensions ou le soin avec lequel ils ont été faits. Lorsque, comme dans le cas présent, les produits de cette industrie si originale, mais si primitive, ne sont pas accompagnés de ceux d'une autre civilisation, il est impossible de les dater. Comment, pour n'en citer que deux exemples, distinguer certaines poteries, trouvées dans des dolmens, à côté d'objets romains, de celles que font de nos jours les Bédouines? A quoi reconnaître la date de ces murs qui parsèment tout le sol de l'Afrique, dont les uns sont recouverts de constructions romaines [1] et dont les autres sont édifiés sous nos yeux?

Le doute plane donc sur l'époque à laquelle ont pu être élevées les constructions dont on voit les vestiges aux alentours de l'Aïn-Fouris. Certaines observations permettent seulement d'établir quelques probabilités. Il est un fait généralement admis, c'est que, depuis l'époque romaine et malgré une renaissance de l'activité et de l'individualité berbère, la surface occupée et cultivée n'a fait que diminuer.

On doit donc en conclure — et il me semble que

(1) Comme j'en ai vu à Bulla-Regia.

c'est ici le cas — que si une grande étendue de terrain a été cultivée sur ce point, ce n'a pu être que pendant ou avant l'époque de la civilisation romaine. Comme on ne trouve sur place aucun des produits de cette dernière, il faut admettre que ce sont des africains qui, à cette époque même, ont cultivé le sol ou qu'il ne l'était déjà plus sous les Romains; si l'on se trouvait en présence d'une civilisation berbère post-romaine, comme celle dont on a trouvé de si brillants vestiges en plusieurs points de la Berbérie, on en trouverait aussi des restes.

Un effort aussi considérable que la mise en rapport de ces terres arides, la création de murs d'enceinte, de rigoles impliquent l'existence d'une nombreuse population, et, autour de la source, d'une ville. Or, on ne trouve point ici de restes d'une véritable ville soit romaine, soit berbère post-romaine. On sait, d'autre part, que les centres berbères primitifs n'ont laissé que peu de traces en Afrique ou que celles-ci ne peuvent que difficilement être distinguées des restes de centres africains modernes. C'est donc un centre primitif qui, semble-t-il, a dû exister autrefois à Aïn-Fouris. Enfin, l'enlèvement d'une forte couche d'alluvions, révélés par la grande quantité de pierres qu'elle a laissé sur place, implique un abandon remontant à plusieurs siècles. Si dès lors il est permis, d'après ce qui précède, d'émettre une hypothèse sur l'époque à laquelle le pays fut aménagé, il faut admettre qu'elle est très ancienne, préromaine probablement.

*
* *

Puisque cette étude m'en fournit l'occasion, je voudrais, avant de terminer, exposer ici comment, à

mon avis, se sont produites les profondes modifications, sinon de climatalogie, du moins du régime des eaux et de culture que la plupart des auteurs admettent en ce qui concerne l'Afrique du Nord.

Lorsqu'on recherche quelles sont les opinions émises à ce sujet par les auteurs qui ont traité cette question, on est frappé d'un fait, c'est la valeur presque égale des arguments qu'ils ont présentés en faveur des deux théories opposées : celle qui admet l'existence de variations et celle qui les rejette. On ne peut de ceci donner qu'une seule explication. C'est que toutes deux renferment une part de vérité.

Il faut donc chercher à les concilier. Je ne ferai pas, après tant d'autres, la citation ou même la simple énumération de tous ces textes anciens, dont les uns nous disent que l'Afrique du Nord renfermait des jungles où pullulaient les fauves, tandis que d'autres nous apprennent que le sol africain était impropre à la culture des arbres. Mais il est facile de prouver, en dehors des textes et en s'appuyant sur des faits que les uns et les autres ont partiellement raison.

On sait que le sud de la Berbérie fut, à l'époque quaternaire, sillonné de fleuves abondants en eau et qu'une population très dense vivait sur les bords de ceux-ci et autour des sources. Elle nous a laissé, sous la forme de silex très habilement taillés, la preuve de la prospérité de son industrie, en des lieux actuellement incultes, inhabités et qui seraient le plus souvent inhabitables. La perfection même de ces produits nous indique qu'elle a dû fleurir jusqu'à une époque relativement récente.

Les rochers sur lesquels les naïfs dessinateurs de

cette époque ont laissé la représentation de leurs occupations et des symboles religieux nous permettent d'affirmer que cette population, qui avait connu des espèces animales disparues maintenant de la région, tout en évoluant au point de vue de son industrie, s'est maintenue avec ses croyances, jusqu'à une époque contemporaine de la préhistoire africaine et de l'Egypte ancienne, sur laquelle l'archéologie nous a fourni des renseignements plus précis que ceux fournis par l'histoire elle-même.

Nous sommes donc bien près de l'époque à laquelle les historiens ont noté les mœurs et l'histoire des Numides et de la Carthage primitive, et nous savons que c'est aux environs de cette période qu'existaient les jungles et les animaux dont il vient d'être question.

Faudrait-il donc admettre que ce pays, qui fut fertile et habité alors, se dessécha et fut abandonné brusquement? Dans ce cas, les auteurs qui se refusent à admettre qu'un tel changement ait eu lieu entre les époques romaine et moderne devraient l'accepter pour une période antérieure, mais de même durée!

On est donc, ce semble, autorisé à admettre que quand les premiers colons de Carthage, puis les Romains arrivèrent en Afrique, ils la trouvèrent plus boisée, plus cultivée et *plus peuplée qu'ils ne la laissèrent*, et que nous ne l'avons trouvée. Il me paraît même certain que, contrairement à l'opinion généralement admise et qui leur attribue la mise en valeur de ce pays, s'ils l'avaient trouvée inculte et desséchée, ils eussent été incapables de lui rendre son ancien état et, en tous cas, de l'exploiter comme ils l'ont fait.

Nous autres Français, venus trop tard en cette contrée pour en empêcher la ruine, nous nous rendons bien compte qu'il serait impossible, malgré les moyens dont nous disposons, de la rendre, non tel que la firent les Romains, mais tel qu'elle fut à leur époque. Ce sont donc les premiers cultivateurs, installés dans le pays quand y vinrent Carthaginois et Romains, qui l'avaient mise en valeur.

Faut-il admettre que des peuplades moins civilisées que ces deux nations aient pu ainsi réaliser ce que ces dernières n'auraient pu faire? (1) Assurément non, et il ne reste plus, dans ce cas, qu'une hypothèse. C'est que les premières peuplades qui se sont installées dans le pays n'ont pu arriver à le transformer qu'à la faveur de conditions toutes différentes et autrement avantageuses que celles où se trouvèrent Carthaginois et Romains.(2)

Si l'on considère que, lorsque les Tyriens vinrent installer leurs comptoirs sur la côte africaine, le pays était déjà riche et peuplé — ils n'y auraient pas, sans cela, multiplié les *emporia* — et que tout cela implique, chez ces populations aborigènes, un développement très lent, une évolution de plusieurs siècles, il faut bien admettre que les premiers cultivateurs se

---

(1) On peut objecter que les Numides étaient, eux, une race civilisée, mais l'époque à laquelle nous les voyons se livrer à la culture est trop voisine de celle où florissait Carthage pour rien changer la question telle qu'elle est posée ici. Avant d'être de bons cultivateurs, les Numides, si l'on donne ce nom aux plus anciens habitants de l'Afrique, ont dû être des peuplades grossières.

(2) Tout ceci, on le voit, est absolument d'accord avec ce que disent des historiens qui paraissaient jusqu'ici se contredire; l'Afrique, pays de jungles, en possédait encore une partie, à l'époque romaine, mais déjà la culture de l'arbre y était difficile et les forêts rares. N'avons-nous pas nous-mêmes assisté à la disparition de certaines espèces animales et végétales en Afrique, depuis peu de temps : la canne à sucre, par exemple, et le lion?

mirent à l'œuvre à une époque où le climat de l'Afrique ou tout au moins celui du Sahara — ce qui nous intéresse ici — était plus humide que par la suite et sa population plus dense.

C'est parce que cette population vivait dans de telles conditions et qu'elle était nombreuse qu'elle put mettre tout le pays en culture, ce qu'une population rare, vivant sur un sol inférieur et sous un climat sévère n'aurait jamais pu faire. Et ce n'est que parce que ces premiers travaux avaient pu être ainsi effectués, c'est-à-dire en raison de l'avance prise sur la nature par le cultivateur que, quand l'une vint à changer, celui-ci put lutter contre elle et se maintenir.

En effet, quand les pluies vinrent à diminuer, peut-être aussi parce que le cultivateur avait dû déboiser le sol pour le mettre en valeur, la population, installée solidement sur celui-ci si prospère, fut en état de lutter contre ce changement progressif en installant peu à peu, et en commençant par les points les plus exposés.

Ces points étant les premiers qui nécessitèrent des travaux, des aménagements durent être opérés pour lutter contre le ruissellement des eaux sauvages et pour amener ces eaux là où l'insuffisance des pluies commençait à se faire sentir. C'est ainsi que progressivement, je ne saurais trop le répéter, l'ancien cultivateur fut amené à couvrir le pays d'installations que nous avons trouvées en bloc et que, trop souvent, nous sommes tentés de croire avoir été construites de même. N'ayant à s'occuper à la fois que des parties où apparaissait la nécessité de le faire et cette nécessité ne se faisant sentir que peu à peu, ils eurent

tout le temps de s'y plier, car à cette époque, en raison de l'existence, à côté de ces parties en souffrance, de parties encore indemnes, ces travaux n'étaient pas nécessaires, mais seulement utiles. Et c'est ainsi qu'une série de tâtonnements rendus possibles par la lenteur de la transformation a permis de trouver ce qui convenait le mieux à chaque pays. Et ceci nous explique non seulement le nombre des travaux hydrauliques, mais encore leur admirable adaptation aux conditions locales et leurs variations suivant les régions, variations qui n'auraient pas eu lieu ou qui auraient offert bien des défectuosités si elles avaient été appliquées en bloc à tout le pays ou à une région entière par les agronomes Carthaginois ou Romains, nouvellement venus.

C'est ainsi que s'établit en quelque sorte automatiquement, sur toute la surface du pays, une gigantesque installation agricole. Quand les Carthaginois et les Romains y arrivèrent, ils n'eurent qu'à les consolider par l'usage plus généralisé de la maçonnerie, et à les réglementer au fur et à mesure de la pacification des populations.

Pendant ce temps, la transformation du climat continua plus ou moins rapide, en rendant le sol et l'atmosphère plus humide par l'arrêt des eaux à la surface et leur pénétration dans la profondeur. Il y a, en effet, deux éléments qui, en Afrique semblent agir dans ce sens; d'une part le boisement et les travaux hydrauliques, d'autre part, un dessèchement graduel dû à une cause plus générale. Mais, grâce à ces travaux, on ne s'apercevait guère de ce changement.

Aux anciennes forêts, le cultivateur avait substi-

tué les plantations d'arbres : oliviers, figuiers, palmiers qui jouent le même rôle qu'elles, ou bien, à l'endroit où elles avaient existé, il avait fait des labours qui, comme elles et mieux qu'elles peut-être, peuvent retenir l'eau et la faire pénétrer dans le sol.

Il avait complété cette action par la construction de murs de soutènement retenant les terres à flanc de coteau et celle de barrages sur les ravins ; en sorte qu'on peut dire que, quand ce pays était entièrement cultivé, il se trouvait, au point de vue de l'hydraulique et de l'aménagement des eaux, dans de meilleures conditions que lorsqu'il était couvert de forêts. Le climat et la météorologie devaient forcément s'en ressentir, car on sait que la fraîcheur de l'atmosphère, qui dépend en partie de celle du sol, facilite les précipitations pluviales.

Mais si la transformation ainsi accomplie donnait des résultats immédiats excellents, la durée de ces résultats était essentiellement précaire.

Que, par suite des guerres religieuses ou politiques, la dépopulation de l'Afrique se produise, entraînant l'abandon des cultures et celle des travaux hydrauliques, que, comme le fit la Kahena pour supprimer une richesse qui attirait les invasions, on détruise les forêts d'oliviers et qu'un peuple pasteur vienne compléter l'œuvre de déboisement, immédiatement l'eau se précipite sur les surfaces durcies et sans protection ; elle les dénude sans y pénétrer, puis se rue dans la plaine qu'elle ravine ou couvre de pierres arrachées à la montagne. Ainsi, l'homme a supprimé l'action de la nature lente, progressive, mais pouvant se maintenir sans son intervention

pour lui substituer son action, plus rapide, plus brillante même par ses résultats immédiats, mais dangereuse et nécessitant un effort continu. Il ne faisait que reculer par un palliatif trompeur, les effets de cette suppression. Dès qu'il lui fut impossible de continuer cet effort, ces effets se firent sentir brusquement. On en a conclu, à tort, à l'apparition brusque des phénomènes qui les avaient amenés, alors que ceux-ci n'avaient cessé d'agir depuis que l'homme s'était mis à cultiver le sol. De là, chez les auteurs qui ne voient qu'un des côtés de la question, l'opinion d'un changement notable et brusque de la climatologie et du régime des eaux [1] survenus depuis l'époque romaine, c'est-à-dire au moment où l'homme avait cessé son action. De là également, pour ceux qui ne voyaient que l'autre face de la question, l'opinion d'après laquelle il n'y aurait eu aucun changement dans le climat et la météorologie, tout ce qui s'est passé étant attribué à la seule action de l'homme. Si au lieu d'exclure l'un de ces facteurs pour ne tenir compte que de l'autre, on leur accorde une action identique, on obtient, on vient de le voir, une explication très satisfaisante de ces faits sur lesquels, depuis longtemps, les auteurs ne peuvent se mettre d'accord.

Voici comment on peut, d'après ce qui précède, esquisser rapidement l'évolution subie par l'Afrique du Nord :

Fin de la période géologique quaternaire se confon-

---

(1) L'un ne va pas sans l'autre, puisque c'est la présence des forêts et l'humidité du sol qui, rendant l'atmosphère plus humide, favorisent ou multiplient les précipitations pluviales.

dant avec la période préhistorique, au cours desquelles le Sahara est humide et peuplé [1].

Périodes légendaire et historique primitives, où très nettement il y a des parties encore boisées de jungles avec des animaux égyptiens [2] et soudaniens (population et animaux des rupestres), mais où des parties arides ou desséchées [3] commencent à apparaître. C'est à cette période que correspond la mise en culture du sol.

Période historique ancienne. Le sol est admirablement aménagé, ce qui empêche les effets de la dénudation de se produire (époques carthaginoise et romaine).

Période historique plus récente. Abandon brusque des cultures et destruction violente des plantations, produisant l'apparition également brusque des effets d'une dénudation et d'un déboisement très anciens, mais que la culture et l'entretien des plantations avaient écartés jusque-là.

Période moderne. Certains auteurs sont tellement frappés de la coïncidence entre l'abandon du sol et des plantations, d'une part, et le changement de climat et de régime des eaux, d'autre part, qu'ils attribuent les uns à l'autre. D'autres, voyant que dans la période historique ancienne on avait déjà constaté des indices d'un changement de climat et d'hydraulique,

---

(1) Je ne parle ici que du Sahara à cause du caractère excessif des phénomènes qui s'y sont produits et qui ont agi, à fortiori, quoique avec moins d'intensité, sur des contrées plus septentrionales.

(2) Ce qui montre qu'il y avait encore une communication avec l'Egypte par le Sahara ou que cette communication n'avait cessé que depuis peu de temps.

(3) Ce qui explique les contradictions apparentes des auteurs anciens, suivant qu'ils parlent de parties différentes de l'Afrique ou d'époques différentes de cette période.

attribuent à ce seul facteur la transformation funeste du pays [1]. J'ai indiqué que la solution me paraît devoir être cherchée dans les opinions qui tiennent compte, dans une proportion plus ou moins variable, de ces deux facteurs.

La fertilité du sol de la plaine qui s'étend au Sud du Djebel-Ouk nous est attestée par son extrême division et l'absence en ce point de vestiges romains; elle ne peut être expliquée que par le fait d'une occupation berbère très intense, qui dut être respectée dans ces régions situées au delà du boulevard que Rome avait élevé à Theveste, sur les frontières de son empire.

*
* *

On peut se demander pourquoi, si le sol fut aussi fertile jadis, il ne le serait plus de nos jours, surtout quand on sait qu'il existe, dans le voisinage, d'énormes masses de phosphates de chaux dont torrents et oueds ont dû disperser les éléments fécondants sur toute sa surface. Peut-être cela peut-il s'expliquer par, précisément, un excès de ces éléments et l'absence d'autres, non moins nécessaires au sol, et qui lui auraient été enlevés par suite de la violence extrême de la dénudation, c'est ce que des recherches analytiques nous diront un jour. On peut, du reste, espérer qu'il serait possible de rendre facilement au terrain ce qui pourrait lui manquer, qu'il s'agisse de

(1) Il suffit, pour voir ce qu'ont d'excessif ces deux opinions, de se poser les deux questions suivantes : Pourrions-nous, si nous n'avions que les seuls moyens dont disposaient les Romains, ou même avec ceux dont nous disposons, rendre à tout ce pays son antique prospérité? Le changement de climat a-t-il été si absolu que l'on ne puisse rendre à une bonne partie de ce pays la prospérité dont il jouissait autrefois? Je pense que tout le monde répondra négativement à ces deux questions.

l'ameublir, ou de l'enrichir et que ceux qui entreprendraient ce travail seraient amplement récompensés par les effets de la présence du précieux élément fertilisant.

Je reviens ainsi à une question d'ordre général et comme la question de l'hydraulique ancienne est intimement liée au problème du développement économique de ce pays, on me pardonnera de tirer, en terminant, quelques conclusions pratiques ; il peut être, du reste, intéressant de montrer au public que les études archéologiques méritent d'être favorisées en raison des enseignements utiles qu'elles peuvent donner.

Il paraît évident que, malgré les puissants moyens dont nous disposons, nous ne saurions, sans de grands frais et tout au moins sans un temps extrêmement long, remettre en valeur les surfaces abandonnées, si nombreuses en Afrique et que les anciens avaient cultivées. (1)

Les causes de cette impossibilité ou de ces difficultés sont aussi multiples qu'évidentes : absence de ces innombrables barrages de montagne qu'il faudrait plusieurs générations pour refaire, dénudation comptète et irrémédiable de certaines régions, (2) disparition des forêts, etc.

---

(1) Les Romains auraient eu d'ailleurs fort à faire pour empêcher aussi l'abandon de certaines terres. La preuve en est donnée par ce règlement sur les terres en friche ou abandonnées qui a été retrouvé gravé sur la pierre, aux environs de Dougga :

« *Lex Hadriana de rudibus agris et iis qui per decem annos inculti sunt.* »

(2) Il n'est évidemment que très peu de sols qui, même en Afrique ne puissent à la longue être transformés. Mais cette transformation ne peut être faite, dans les cas dont il est question ici, que par les météores aidés par la végétation et il faut pour cela que des espèces successives de plantes s'y succèdent pendant des siècles.

Ce qu'il n'est pas possible d'entreprendre sur toute la surface du pays, on peut et on doit le tenter en certains points, d'abord dans les plus fertiles et, en outre, là où l'importation de certaines industries, et l'établissement consécutif de centres habités ont créé de nouvelles sources de richesse et de nouveaux moyens d'action.

Je me ferai comprendre par un seul exemple, relatif aux exploitations minières. Celles-ci, installées fréquemment en des régions stériles, sont toujours à une distance plus ou moins grande de points où a fleuri la colonisation romaine et où il serait possible de rendre au sol sa fertilité d'autrefois. On s'est, jusqu'ici, désintéressé de cette question.

L'exploitation de la mine enrichit quelques particuliers souvent étrangers au pays; elle draine quelques fonds vers les caisses publiques, elle n'ajoute le plus souvent rien à la richesse de la contrée où elle se trouve ou ce qu'elle lui donne est éphémère et insignifiant.

On comprend que des particuliers n'aient pas de projets à bien longue échéance, mais il appartient au pays et à ceux qui l'administrent d'être plus prévoyants et de saisir cette occasion fugace et sans retour qui se présente de l'enrichir d'une manière durable.

Inviter les exploitants à mettre en valeur les terres voisines par la reconstruction des barrages, le reboisement des montagnes, leur venir dans ce but, en aide par la concession de terrains ou d'autres avantages, ce serait contribuer à la fois à la richesse du pays et à la prospérité bien comprise de l'exploitation. On pourrait encore contraindre les compagnies minières

à attribuer aux ouvriers mineurs, dans des terrains concédés à cette intention, des lots qu'ils cultiveraient entre temps et où ils se retireraient dans leurs vieux jours. Ainsi serait fixé cet élément trop souvent nomade, composé en majeure partie d'Italiens qui s'en retournent plus tard dans leur patrie emportant eux aussi, sous la forme d'un pécule, une partie de la richesse du pays. L'administration de la mine pourrait les aider dans la création, autour de celle-ci, de ces villages ou de ces petites propriétés, par la création de pépinières, la distribution de graines et d'instruments, l'aménagement de certains travaux d'utilité générale, dont elle bénéficierait elle-même par la plus-value donnée au sol. Aussi, en dehors de l'exploitation de son gîte, le propriétaire se créerait pour l'avenir, et pour le cas où celui-ci viendrait à être épuisé, une source de revenus durable et non négligeable.

On ferait, en un mot, pour les vétérans de l'industrie, ce que les Romains faisaient pour les vétérans de leur armée.

Ainsi, comme l'a écrit l'illustre inventeur des phosphates, M. Ph. Thomas, on pourrait, grâce aux produits du sous-sol de l'Afrique, rendre à sa surface la richesse dont elle a joui autrefois et que nous attestent tant d'admirables vestiges.

Dr CARTON,

Membre non résidant du Comité des Travaux historiques.

RECUEIL DES NOTICES ET MÉMOIRES
de la Société Archéologique de Constantine (année 1909, p. 193)

ERRATA

DU MÉMOIRE DE M. LE DOCTEUR CARTON

INTITULÉ

Travaux antiques d'irrigation, etc.

Dans tout le travail..	au lieu de.	*Djebel-Ouk.....*	lisez ...	*Djebel-Onk*
p. 193, l. 2.....	supprimez.	*d'*		
p. 193, l. 11.....	au lieu de.	*ni.....*	lisez ...	*pas*
p. 194, l. 11.....	— .	*Palman .....*	— . .	*Palmam*
p. 194, l. 27.....	— .	*Sheika .....*	— ...	*Sbeïka*
p. 197, l. 26.....	après.....	*on.....*	ajoutez.	*n'*
p. 197, renvoi	— .	*1888..... .....*	— .	*p. 438*
p. 197, renvoi.....	au lieu de.	*1889, etc .....*	lisez ...	*1896, p. 281. Etude sur les travaux hydrauliques de la Tunisie.*
p. 198, l. 31..	— .	*qui.....*	lisez ...	*que*
p. 200, renvoi	— .	*Augarius.....*	— ...	*Augarmi*
p. 201, l. 11.....	— .	*Lamaslia .....*	— ...	*Lamasba*
p. 201, l. 18.....	— .	*Fayet .....*	— ...	*Payen*
p. 201, renvoi.....	— .	*Etude citée.....*	— ...	*loc. cit.*
p. 202, l. 25-26.....	Supprimez les guillemets.			
p. 203, l. 1	au lieu de.	*les .....*	lisez . .	*des*
p. 205, l. 3.....	— .	*de.....*	— ...	*d'une*
p. 205, l. 9.....	— .	*du moment.....*	— ...	*au moment*
p. 206, l. 4.....	— .	*sous.....*	— ...	*dans*
p. 208, l. 21	— .	*Medenme.....*	— ...	*Médenine*
p. 208, renvoi	après.....	*Mausolée de....*	— ...	*Marius Rufus*
p 209, l. 19.....	au lieu de.	*Falmou .....*	— ...	*Palmam*
p. 211.....	Les lettres italiques doivent être mises en lettres ordinaires.			
p. 215, l. 4 et 5	au lieu de.	*tel .....*	lisez ...	*telle*
p. 215, renvoi	après.....	*changer .....*	ajoutez.	*à*
p. 216, l. 8.... ...	au lieu de.	*inférieur .....*	lisez ...	*infécond*
p. 216, l 20.....	après.....	*peu à peu.....*	ajoutez.	*des travaux hydrauliques*
p. 217, l. 21.....	tout le passage entre : *rapide* et *Mais* doit être reporté à la page suivante.			
p. 218, l. 6	ajouter ici le passage de la page 25, l. 24 (V. ci-dessus).			
p. 222, renvoi, ligne 1.	au lieu de.	*auraient .....*	lisez ...	*avaient*
p. 224, l. 14..... ..	— .	*aussi .....*	— ...	*ainsi*

STATIONS PRÉHISTORIQUES

DES

ENVIRONS DE TÉBESSA [1]

Un de nos correspondants qui, en raison de sa situation, désire conserver l'anonymat, nous adresse l'intéressante notice qui suit sur les stations préhistoriques et les monuments mégalithiques de la région de Tébessa qu'il habite. Il ressort de l'examen de cette étude et des spécimens communiqués, que la région de Tébessa est l'une des plus curieuse et des plus riche à cultiver, non seulement au point de vue de la quantité des restes que l'on y rencontre, mais aussi en raison des diversités d'époques d'habitat qui s'y trouvent représentées. Le silex, fort varié, y est en grande abondance et d'une richesse extraordinaire.

A. DEBRUGE,
Correspondant du Ministère.

---

1. *Château d'eau de Tébessa.* — Station préhistorique au premier ravin, à 50 mètres au sud-est du château d'eau de Tébessa, couverte presque totalement par les figuiers de Barbarie.

(1) Kjœkœnmœddings. Ces stations sont connues des indigènes sous le nom de Enchir-Remeïdia ou Ench'r-Babouch.

Au sud-est et à 200 mètres de la station, dans un champ entouré d'un mur en pierres sèches, un dolmen. Trois dolmens à 800 mètres au sud-est du blockhaus qui domine la station. Deux dolmens fouillés sur la troisième crête de la montagne l'Osmor, au sud-est et à un kilomètre du cimetière mozabite. Un dolmen, route de Tébessa à Bekkaria, au sud de la ferme Chettouh, au-dessus d'une ancienne carrière, près de la route [1].

2. *Route de Tébessa à Bekkaria.* — Importante station préhistorique signalée sur l'*Atlas archéologique*, sous le n° 101, mais elle est portée au kilomètre 2, route de Tébessa à Bekkaria; elle se trouve au kilomètre 3 + 200.

3. *Route de Tébessa à Bekkaria.* — Station préhistorique presque recouverte par la terre descendue de la montagne, à 800 mètres à l'est de la station n° 2, au sud, à 100 mètres du premier pont sur les bords de l'oued.

4. *Rafana (moulin).* — Cinq stations préhistoriques, un atelier et quelques tumulus de différentes formes. La première station, peu conséquente, est à 25 mètres au nord-ouest du troisième pont, avant d'arriver au moulin, chemin de Tébessa à Rafana. A 400 mètres avant d'arriver au moulin, petits tumulus [2] sur le bord du chemin; sur la crête du mamelon, côté est, grands tumulus, berge de l'oued côté ouest, atelier. Deuxième station à l'ouest et à 200 mètres du moulin; une petite habitation est construite des-

(1) Dolmens de l'Osmor. FAIDHERBE, n° 152 de l'*Atlas archéologique*.
(2) Tumulus avec terre noire et escargots de la station.

sus. Les quatre autres stations se trouvent au nord, à des distances de 800 mètres à un kilomètre de celle du moulin, sur les bords de l'Oued-Rafana; deux sont en contrebas de forts mamelons couronnés de ruines romaines; la cinquième se trouve à l'ouest et à 800 mètres, la ferme Cambon. Au col, au-dessus du moulin, nombreux tas de pierraille.

5. *Aïn-el-Annba.* — Station préhistorique surplombant presque l'abreuvoir de la source. Deux constructions circulaires, de $2^{m}50$ environ, se trouvent à quelques mètres de la station. Les murs ont une épaisseur de $0^{m}10$ et sont en terre. Une de ces constructions est remplie de gros blocs de rochers, la deuxième est vide. Au sommet de la station, on trouve des ossements humains. Deux dolmens complètement renversés au nord, à un kilomètre de la station, au pied de la falaise. Deux autres stations à 300 mètres à l'ouest de la première, à droite et à gauche du chemin de Cheria, la deuxième au-dessus d'un pont en ruines.

6. *Aïn-Ed-Diba.* — Station préhistorique peu conséquente, à l'est et au-dessus du jardin de l'ancien Kebir-Bouganem. Lieu dit " Tamedoud ", piste de Diba à Kissa, nombreux murs berbères, tumulus se prolongeant vers la plaine. Sur le flanc de la montagne, petits tumulus ou dolmens, sans dalle de recouvrement[1]. Piste de Diba au Dyr, au lieu dit "Kef-el-Djelem", dolmens et tumulus à droite et à gauche du chemin. Piste de l'usine de Kissa à la mine du Dyr, dolmens et tumulus au lieu dit " Guerboussa "

(1) Des dolmens sont signalés au-dessus de Kissa, n° 80 de l'*Atlas archéologique* (sans autre indication).

ou Aïn-ed-Zerdah. Mine du Dyr, au sud et à 50 mètres de la galerie n° 1, chambres creusées dans les blocs de rocher et dolmens au-dessus de la montagne au nord [1] Sur le Djebel-Dyr ou Rass-es-Settah, nombreux dolmens, tumulus, grottes naturelles et artificielles, notamment à Aïn-Zouarah, Erkel, Gastel et Fedalla [2], on peut voir ces monuments mégalithiques en passant : 1° par une piste de la maison du cheick Ali, du douar Gouraye, aux Ouled-Hamza ; 2° par une piste de ladite maison à Gastel, par Fedalla. Sur le plateau du Dyr, des galets à éclats alternatifs y ont été trouvés.

7. *Aïn-el-Melah.* — Station préhistorique, route de Tébessa au Kef, en face la borne kilométrique 10+500, à l'ouest et à 30 mètres de la source d'Aïn-el-Melah.

8. *Aïn-Sedjera.* — Station préhistorique à l'ouest, à quelques mètres au-dessus de la source d'Aïn-Sedjera.

Djebel-Kouif, nombreux dolmens et tumulus.

9. *Boulhaf (usine).* — Station préhistorique à 200 mètres au nord-est de l'usine.

10. *Aïn-Morsott.* — Station préhistorique à 200 mètres au nord-est de la prise d'eau qui alimente le village de Morsott. Dolmens et tumulus à l'est [3].

11. *Aïn-Nedjeria.* — Deux stations préhistoriques dans la forêt du Bou-Rebaïa, à quelques centaines de mètres à l'est et à l'ouest de la source d'Aïn-Nedjeria.

---

(1) N° 81 de l'*Atlas archéologique.*

(2) N°s 90, 93, 61, 63 de l'*Atlas archéologique.* — Perret.

(3) N° 66 de l'*Atlas archéologique.* — Bosredon.

12. *Kouchada.* — Station préhistorique sur un monticule, à 300 mètres à l'est de la ferme Kouchada. Cette station a dû servir de nécropole aux Romains, dont les ruines nombreuses se trouvent à proximité, car, au milieu de la dite station, des ossements humains sont épars sur le sol, d'autres engagés dans la terre (Piste de Tébessa à l'usine de Kissa, par la ferme Melliès).

13. *Route de Tébessa à Constantine.* — Station préhistorique en face la borne kilométrique 195 + 600, à 25 mètres au sud de la dite borne (petit monticule dans un champ). Entre la ferme Jeanot et la maison cantonnière de Rafana.

14. *Rafana (falaise).* — Station préhistorique sur les bords de l'Oued-Rafana, à 150 mètres au nord d'une falaise qui fait face à la ferme Cambon.

15. *Aïn-el-Mazoui.* — Station préhistorique, route de Tébessa au Kef, au nord et à 50 mètres de la borne kilométrique 12, contre la falaise, au-dessus de la source d'El-Mazoui. A 200 mètres à l'est près du pont, traces d'une deuxième station.

16. *Enchir-Babouch.* — Station préhistorique à environ 1 kilomètre au sud d'une piste allant de Tébessa au Kouif près du lieu dit "N'cila". Enchir porté sur la carte d'Etat-Major "Enchir-Babouch".

17. *Youks-les-Bains.* — Station préhistorique au nord-est et à 600 mètres du cimetière français, au-dessus de l'Oued-Youkous, en face d'un ancien barrage.

18. *Aïn-N'cid.* — Station préhistorique au-dessus de la source d'Aïn-N'cid, à 800 mètres au nord de la maison forestière du territoire militaire.

19. *Aïn-Faouara-Daharia.* — Deux stations préhistoriques au lieu dit "Faouara-Daharia". La première, au sud-est et à 50 mètres de la source, la deuxième, à l'est et à 800 mètres de la première (3 kilomètres au nord de Morsott).

20. *Aïn-Faouara-Gueblia.* — Trois stations préhistoriques au lieu dit "Faouara-Gueblia" au nord de la source. Elles sont en ligne droite de l'est à l'ouest à 300 mètres de la source.

21. *Mechta-Langa ou Lamima* — Station préhistorique au nord et à 1 kilomètre de Boulhaf (usine), au sud-est et à 100 mètres de la dite mechta.

22. *Mechta Lamba 1.* — Station préhistorique au sud et à environ 800 mètres de la mechta Lamba, à l'entrée des gorges.

23. *Ksar-Gouraï 1.* — Station préhistorique au nord-ouest et à 50 mètres de la tour byzantine de Ksar-Gouraï, route de Tébessa au Kef.

24. *Mechta Gounifida.* — Station préhistorique à 100 mètres à l'ouest du premier pont en fer sur l'Oued-Gounifida, voie ferrée de la station du 119 à la mine de Kissa.

25. *Piste de l'Oued Chabrou à Gounifida.* — Station préhistorique à l'ouest et à 100 mètres de la voie ferrée du Bône-Guelma, sur une piste qui va de l'Oued-Chabrou à Gounifida.

26. *Aïn-Kanéfis ou Bir-Kanéfis.* — Trois stations

importantes, deux à l'est et à l'ouest d'un groupe de maisons arabes près du puits, la troisième au-dessus de la source, au nord et à 800 mètres des dites maisons.

Mamelons côté nord-ouest couvert de silex taillés.

27. *Djebel-Belkfif.* — Station préhistorique à 1 kilomètre à l'est du n° 26, à l'entrée de la forêt, près d'une piste qui va de Bir-Kanéfis à la forêt.

28. *Kef-Es-Zoubia.* — Station préhistorique au nord et à 800 mètres de la maison du nommé Dourifia (Mohamed ben Abdallah), à 25 mètres à l'ouest de la piste qui va à la mine du Dyr.

29. *Bir Remeïdia* – Station préhistorique au lieu dit "Bir-Remeïdia", à 800 mètres au nord la station du 119, sur un mamelon à l'ouest et à 50 mètres de la voie ferrée du Bône-Guelma.

30. *2e Pont, route de Tébessa à Rafana.* — Station préhistorique à l'ouest et à 50 mètres du 2e pont sur la route de Tébessa à Rafana.

31. *Chemin des Carrières.* — Station préhistorique à 800 mètres au sud de la zaouïa, dans le fond du ravin, sur un chemin qui conduit aux carrières situées au sud-est.

32. *Aïn-Zafrania.* — Station préhistorique à 100 mètres à l'est de la maison de M. Gambini (Joseph), au nord de la source d'Aïn-Zafrania.

33. *Aïn-Sari.* — Station préhistorique à 150 mètres à l'est de la source d'Aïn-Sari, au sud de la ferme Fabre.

34. *Aïn-Zeriba.* – Station préhistorique complète-

ment recouverte par les rochers, à 25 mètres au sud de la source. A un kilomètre au nord, dolmens et tumulus.

35. *Mechta Lamba 2.* — Station préhistorique au nord et à 100 mètres du n° 22. Tumulus au nord, bords de l'Oued-Lamba, à quelques mètres de la station [1].

36. *Oued-Egbel.* — Station préhistorique au lieu dit "Oued-Egbel", route de Tébessa à Morsott, à 3 kilomètres au nord de l'usine de Boulhaf.

37. *Mechta Hamaïma.* — Quatre stations préhistoriques : trois sur les bords de l'Oued-Hamaïma, la la quatrième près d'un jardin de figuiers de Barbarie, au sud et à un kilomètre du n° 36.

38. *Mechta Erzela* ou *Enchir-Erzela.* — Station préhistorique au sud-est et à 800 mètres de la mechta Erzela.

39. *Ksar-Gouraï.* — Station préhistorique au nord-ouest et à un kilomètre du n° 23, sur le flanc de la montagne, bords de l'oued.

40. *Aïn-el-Mouhaâd.* — Station très importante au col d'El-Mouhaâd, à 800 mètres à l'ouest de la source de ce nom. A un kilomètre de la douane tunisienne d'El-Loubira.

41. *Aïn-el-Loubira.* — Station préhistorique au sud-ouest et à 500 mètres de la source.

42. *Enchir-Remeïdia.* — Station préhistorique sur un sentier qui va de Bekkaria à la mechta Ouled-Selim, à 200 mètres au sud des premières tentes de la dite mechta.

---

(1) Tumulus avec terre et escargots transportés de la station. Ces tumulus se retrouvent à plusieurs stations, à quelques centaines de mètres, généralement sur une pente, bord de ravin, etc.

Monographie Géographique et Historique

DE LA TRIBU

DU HODNA ORIENTAL

Description géographique

La tribu du Hodna oriental faisait partie récemment encore du territoire militaire; elle dépendait de l'annexe de Barika, subdivision de Batna. Elle a été érigée en commune mixte par décision gouvernementale du 5 octobre 1907.

Barika, où est installé le siège de la commune mixte, est situé dans la partie est de la tribu à l'extrémité du grand chott du Hodna, à 4 kilomètres au nord des ruines de la ville romaine de Tobna et à 85 kilomètres ouest de Batna.

La tribu du Hodna est limitée, savoir :

1° A l'est, par le douar de Seggana, ancienne tribu des Lakhdar-Halfaouïa, commune indigène de Barika; par la tribu des Ouled-Soltane, de la commune mixte des Ouled-Soltane et par la tribu des Ouled-Ali-ben-Sabor, de la commune mixte des Ouled-Soltane;

2° *Au nord,* par la tribu des Righa-Guebala, commune mixte des Rhiras; par le douar des Ouled-Tebbane, ancienne tribu des Righa-Dahra, commune mixte des Rhiras et par la tribu des Ayades, des communes mixtes de Bordj-bou-Arréridj et de M'sila;

3° *A l'ouest,* par les douars des Ouled-Guesmya et Ouled-Ouelha, ancienne tribu des Ouled-Derradj, commune indigène de Barika; par la tribu des Souamas, commune indigène de Barika et par le douar des Ouled-Sidi-Hamla, ancienne tribu des Ouled-Mahdi, commune indigène de Barika;

4° *Au sud,* par la tribu des Ouled-Sliman, commune indigène de Bou-Sâada, et par le douar de Bitam, ancienne tribu des Saharis, commune indigène de Barika.

Périodes autochtone, romaine et turque

L'histoire du Hodna, dans la période antérieure à la conquête romaine, est absolument inconnue. Il est admis, par la plupart des écrivains, que la population autochtone était berbère.

Mais il existe dans le Hodna des vestiges importants de la domination romaine et de la domination byzantine. Les ruines d'un barrage et d'un aqueduc qui conduisaient les eaux de l'Oued-Barika dans la ville de Tobna, située à quatre kilomètres au sud du bordj actuel de Barika, et d'autres ruines répandues dans les environs démontrent que le Hodna était doté à cette époque d'une civilisation avancée et que la contrée jouissait de la même fertilité que la Maurétanie sétifienne dont elle faisait partie.

Les Arabes y parurent pour la première fois vers la fin du VIIe siècle. Toutefois, ce n'est qu'au XIe siècle qu'ils s'implantèrent profondément dans le pays.

La tradition fait remonter à cette époque l'établissement de plusieurs tribus dans le Hodna et les Turcs les y trouvèrent installées lorsqu'ils y arrivèrent vers la fin du XVIe siècle.

L'occupation paraît s'être faite sans grande résistance, mais elle donna lieu dans la suite à de sanglantes querelles entre les Ouled-Derradj et les Ouled-Mahdi qui occupaient la partie occidentale du Hodna.

La tribu du Hodna oriental se compose actuellement de plusieurs groupes qui font remonter leur arrivée dans la région au XVIe et au XVIIe siècles.

Les principaux sont : les Ouled-Sahnoun, les Selalhas, les Ouled-Amor, les Ouled-Nedjaas, les Ouled-Sidi-Ghanem et les Zoui.

Voici, d'après la tradition locale, l'origine de chacun de ces groupes.

Ouled-Sahnoun. — Au commencement du XVIIe siècle, Sahnoun ben Chinoun, de la tribu des Ouled-Mouled, des environs de Touggourt, vint se placer comme berger chez Sidi Barkat, marabout du Bou-Thaleb.

Là, il se maria à deux femmes : Hania et Berrouka.

De la première, il eut six fils : Mahmed, Abdallah, Ammar, Ali, Sliman et Messaoud.

De la seconde, il en eut trois : Abderrahman, Ahmed et Mebarek.

Quand sa famille se fut accrue, Sahnoun vint s'installer dans les environs de Magra, chez les Ouled-Zemira.

Le pays était occupé à ce moment par les Ouled-

Amor, les Ouled-Nedjas, les Ouled-Mansour et les Ouled-Sliman. Bou Akkaz, de la famille d'Ali Bey, était à Barika. Les nouveaux arrivants ne tardèrent pas à être mal vus des Ouled-Mansour qui, un jour, firent dévorer un de leurs enfants par des faucons.

Les Ouled-Sahnoun s'unirent alors aux Ouled-Amor pour tirer vengeance de cet outrage. Ils leur tuèrent vingt-deux hommes, les forcèrent à s'enfuir et prirent leurs terres. Ils possédaient déjà beaucoup de terrains; ils en achetèrent d'autres et une année que la disette avait réduit les Ouled-Sliman aux plus dures extrémités, ils leur achetèrent les terres qu'ils possédaient près du chott.

Vers la fin du XVIIIe siècle, le marabout Si Mohammed ben El Hadj, de M'doukal, avait obtenu du pacha d'Alger la possession du territoire de Barika.

Il fit venir les Souamas pour le cultiver de moitié avec lui. Mais les Ouled-Sahnoun et les Ouled-Amor en prirent ombrage, battirent les Souamas et les forcèrent à rentrer chez eux.

Si Mahammed ben El Hadj fit alors venir les Ouled-Amor, mais les Ouled-Sahnoun mécontents, aidés des Selalhas, battirent aussi les Ouled-Amor et les chassèrent également. Ils occupèrent Barika et le conservèrent.

Plus tard, les Ouled-Amor ayant recommencé la lutte, furent encore battus et durent même évacuer Magra.

Ils ne le réoccupèrent que vers 1837.

La tribu importante des Ouled-Sahnoun comporte actuellement dix fractions : Ouled-Mahmed, Ouled-Ammar, Ouled-Abdallah, Ouled-Ahmed, Ouled-Cherifa, El-Ayadat, Tsaaleb, El-Amcia, Deramna, Ouled-

Embarek. Les six dernières sont désignées spécialement sous le nom d'Ouled-Abderrahman.

Selalhas. — Le groupe qui porte ce nom est formé de trois éléments distincts : les Ouled-Selhaï, les Ouled-Sidi-Saïd et les Ouled-Ahriz.

D'après la légende, leurs fondateurs vinrent s'installer à peu près à la même période près du Djebel-Djezzar.

Les Ouled-Selhaï descendent d'Abdallah ben Selhaï, ancien serviteur du marabout Sidi Allab, de Magra.

Si Abdallah ben Selhaï vint dans le pays vers 1670.

Les Ouled-Sidi-Saïd descendent de Sidi Saïd ben Amor, marabout vénéré qui était venu de Sâada, près de Biskra. Il eut quatre fils : Si Bousseta, Si el Bechir, Si Mahmed et Sidi Ali. Il fit venir de M'sila deux serviteurs des Ouled-Ahriz. Ce sont leurs descendants qui forment actuellement la sous-fraction des Ouled-Ahriz.

Ces trois groupes distincts s'étant multipliés, on a toujours donné à leur ensemble le nom de Selalhas, car ce sont les Ouled-Selhaï qui sont en majorité.

Les Selalhas ont toujours vécu en bonne intelligence avec leurs voisins les Ouled-Sahnoun. Ils les ont aidés dans toutes les luttes qu'ils ont eu à soutenir.

Ouled-Amor et *Ouled-Nedjaas.* — Les Ouled-Amor et les Ouled-Nedjaas se disent les descendants de Derradj qui s'installa dans le Hodna vers la fin du XVIe siècle et forma la puissante tribu des Ouled-Derradj.

Il venait de Milianah et amenait avec lui de nom-

breux compagnons. Chemmir, Kanfar, Ali ben Salem, Kechichi ben Mebarek et d'autres.

Les tentes des diverses familles s'étant accrues considérablement, on procéda à un partage des terres.

Les Ouled-Amor eurent Magra et le terrain arrosé par l'Oued-Malah, l'Oued-Magra et l'Oued-Guernini.

Les Ouled-Nedjaas eurent la partie supérieure de l'Oued-Meneifa et de l'Oued-Berhoum.

Les autres occupèrent la partie occidentale du Hodna sous le nom de Souamas et d'Ouled-Derradj.

Cinq fractions des Ouled-Amor font remonter leur origine, savoir :

Celle des El-Kechaïch à Kechichi ben Mebarek qui avait été adopté comme fils par Derradj;

Celle des Ouled-Zemira à Kanfar;

Celle des El-Ahzal à Chemmir;

Celle des Ouled-Ahriba à Ali ben Salem;

Celle des Debahba à Debbah, fils d'Amor, fils de Derradj;

Cinq fractions des Ouled-Nedjaas auraient comme fondateur Nedjaa, fils de Derradj. Elles portent les noms suivants : Ouled-Saïd, Ouled-el-Hachi, El-Meneifa, Debahma, Ouled-Brahim-ben-Nedjaa.

Plus tard, vers la fin du XVIIe siècle, deux familles de marabouts vinrent s'établir au milieu d'eux. Elles formèrent chez les Ouled-Amor la fraction des Ouled-Sidi-Abdelkader et chez les Ouled-Nedjaa, la fraction des Ouled-Sidi-Yahia.

Les Ouled-Amor avaient trouvé à côté d'eux, établis dans le pays, les Ouled-Mansour, aidés des Ouled-Sahnoun, dont les tentes étaient encore peu nombreuses à ce moment, ils en tuèrent une partie et chassèrent les autres du territoire.

Plus tard, vers 1780, ils firent de nouveau cause commune avec les Ouled-Sahnoun pour chasser de Barika les Souamas, leurs frères, qui y avaient été amenés comme travailleurs par le marabout Si Mahammed ben el Hadj, de Mdoukal.

Ils prirent leur place, mais ce fut au tour des Ouled-Sahnoun, devenus puissants, de les chasser de Barika. Ils durent même abandonner la grande plaine de Magra à leurs agresseurs. Ils ne la réoccupèrent que vers 1837.

Ouled-Sidi-Ghanem. — Vers le milieu du XVIIe siècle, le marabout Si Ghanem ben Ali quitta Oran pour s'établir dans les environs d'Aïn-Kelba.

Il eut cinq enfants : Belkacem, Yahia, Guendouz, Sekkaï et Khaled.

Il cultiva des terres sur l'Oued-Nlida, à la partie supérieure qui porte le nom d'Oued-Meneifa et à la partie inférieure, près d'Aïn-Nakhar.

Les Ouled-Derradj étaient déjà installés dans le pays; ils laissèrent les nouveaux arrivants cultiver le terrain qui leur était nécessaire.

Deux générations après, les descendants de Sidi Ghanem étant devenus nombreux, firent un partage de leurs propriétés; les familles de Sidi-Yahia et de Sidi-Guendouz eurent les terres de Meneifa, les autres, celles qui sont aux environs d'Aïn-Nakhar.

Sept générations se sont succédé depuis cette époque. Pendant cette longue période, les Ouled-Sidi Ghanem n'ont souvenir d'aucune modification qui se serait produite dans leurs cantonnements.

Ils ne comprennent que cent familles environ, la moité forme la fraction des Ouled-Sidi-Yahia (tribu

des Ouled-Nedjaas) et le reste est réparti chez les Ouled-Sahnoun, surtout à la fraction des Ouled-Cherifa dont dépend Aïn-Nakhar.

Zoui. — La tribu des Zoui comprend quatre fractions qui ont une origine distincte; elles descendent toutes les quatre de marabouts.

Ces fractions sont les suivantes :

Ouled-Sidi-Atman;
Ouled-ben-Daoua;
Ouled-el-Khadra;
Ouled-Sidi-Ahmed-ben-Gassem.

La tradition fait remonter leur origine à huit ou dix générations, dans le courant du XVIIe siècle, mais sans pouvoir fournir aucune chronologie à l'appui.

Les vieillards de la fraction des Ouled-Sidi-Atman racontent que leur aïeul Sidi Atman vint de Miliana et trouva Sidi Hamla installé dans le pays.

Il lui demanda des terres, mais Sidi Hamla lui en refusa en disant : « Je ne puis vous en donner quand bien même vous me donneriez cent juments blanches comme la mienne. » Sidi Atman lui répondit : « Je suis l'envoyé de Dieu, je vais vous donner une preuve de ma mission. »

Il lui cacha la tête sous son burnous et se mit à invoquer le nom d'Allah.

A chaque invocation, une jument blanche sortait de terre. Lorsque cent juments eurent paru, Sidi Hamla invita Sidi Atman à regarder. A la vue de ce prodige, celui-ci ne douta plus un instant de la mission de Sidi Atman et lui accorda toutes les terres qu'il demanda.

Telle est la légende qui a cours.

Quant aux trois autres fractions, leurs fondateurs sont : Sidi ben Daoua, Sidi Ahmed ben Ali ben Khadra et Sidi Ahmed ben Gassem, dont les restes reposent dans des koubbas vénérées.

Leurs descendants sont de pauvres marabouts sans instruction, qui n'ont aucune notion des événements qui se sont succédé depuis l'arrivée de leurs ancêtres dans le pays.

Tels sont les principaux groupes qui occupaient le territoire à la fin de la domination turque.

Divisions politiques

Les divisions politiques étaient les suivantes :

Les Ouled-Sahnoun avaient un cadi pris dans les deux familles des Ouled-Yllens et des Ouled-Moussli, d'origine turque.

Dix cheikhs, pris parmi les Ouled-Sahnoun, étaient à la tête des dix fractions.

Les Selalhas n'avaient que des kebars à leur tête.

Les Ouled-Amor étaient divisés en six fractions ayant chacune un cheikh.

Il en était de même des Ouled-Nedjaas qui avaient aussi six cheikhs.

Tous ces chefs indigènes étaient nommés par les Turcs.

Quant aux Zoui, ils n'avaient pas d'organisation bien fixée.

L'impôt n'était pas levé d'une façon régulière.

De temps en temps, une troupe turque, venue de Constantine, venait s'installer dans le pays pour le lever.

Il consistait le plus souvent en chevaux, chameaux,

moutons, quelquefois, mais rarement, en un peu d'argent. Dès que l'impôt était levé, la troupe partait.

Ces différents groupes de population ne vivaient pas toujours en bonne intelligence. Les Ouled-Sahnoun ont encore présente à la mémoire une lutte qui s'engagea entre deux de ces fractions, les Deramna et les Ouled-el-Amria, vers 1820. Quarante hommes environ furent tués. Le tombeau d'Abderrahmane ben Lamissi, à trois kilomètres d'Aïn-Nakhar, a perpétué ce souvenir.

Période française

Les années qui précédèrent l'arrivée des Français dans le pays furent signalées dans le Hodna par les luttes de Si Mokran, khalifa de la Medjana et de Si Abdallaz ben Bouaziz, chef des Ouled-Mahdi.

Les habitants du Hodna oriental se divisèrent entre les deux çofs, fournissant à chacun l'appoint de leurs forces, changeant leurs alliances suivant les événements du jour.

Plus tard, en 1838, quand Si Mokran eut été remplacé par Boudiaf, nommé agha du Hodna, par Abdelkader, les Ouled-Sahnoun, principalement, continuèrent à être divisés entre les deux partis.

Ces luttes ne prirent fin qu'en 1841, quand Boudiaf reconnut notre autorité à la suite de l'arrivée dans le Hodna de la colonne du général Négrier.

La soumission du Hodna oriental ne fut définitive qu'en décembre 1845, après l'arrivée du général Levasseur.

En 1849, les tribus s'insurgèrent pour venir au secours de Zaatcha, mais leurs contingents se dispersèrent à la nouvelle de la défaite des révoltés de

l'Aurès, à Seriana (17 septembre) et de l'arrivée du colonel Canrobert (8 novembre), devant Zaatcha, avec des renforts importants. On leur donna comme caïd Si Mokhtar ben Deïkha (1849-1860). En 1860, les tribus se soulevèrent à la voix du marabout Bou Kentach. Elles furent bientôt soumises et leur défection leur coûta un prélèvement important sur leurs terres : l'azel des Ouled-Amor et celui des Ouled-Mansour. A ce moment, les six cheikhats des Ouled-Amor furent supprimés et remplacés par un seul, sous le commandement du cheikh Bibi ben Mohammed.

Le caïd Si Mokhtar ben Deïkha fut remplacé par le caïd Si Smaïl ben Ali Massarly (1860-1882), d'origine turque. En 1864, à la suite de l'agitation provoquée dans le Hodna oriental par l'insurrection des Ouled-Mahdi, les six cheikhats des Ouled-Nedjaas furent aussi supprimés et remplacés par un seul, sous le commandement du cheikh Djenan ben Derri.

En 1871, toute la tribu du Hodna oriental se souleva, à l'exception de 200 tentes des Ouled-Sahnoun et fit cause commune avec les tribus voisines : les Ouled-Derradj, les Souamas, les Ouled-Mahdi.

La pacification ne fut complète qu'au mois d'octobre, à l'arrivée de la colonne du général Saussier.

Tous les chefs indigènes, à l'exception du cheikh Djenan ben Derri, étaient restés fidèles à la France.

Djenan ben Derri fut révoqué et son cheikhat réuni à celui du cheikh Bibi ben Mohammed qui, resté étranger à la défection de sa fraction, avait aidé de tout son pouvoir le rétablissement de l'autorité française.

Pour éviter cependant que ce cheikhat ne fut trop

important, deux fractions, celles des Ouled-Zemira et des Kechaïch, en furent séparées et placées sous le commandement d'un autre cheikh.

En 1873, un arrêté du 20 décembre créa à Barika le chef-lieu de l'annexe de Barika, dont dépend la tribu du Hodna oriental.

Depuis 1871, la tribu du Hodna oriental a vécu dans la paix et la tranquillité, donnant tous ses soins à ses cultures et l'élevage du bétail.

Population, mœurs, industrie, etc.

La population de la tribu du Hodna oriental, d'après le dernier recensement, s'élève à 11,583 habitants, savoir :

Ouled-Sahnoun.....	5.230	11.583
Selalhas.....	1.331	
Ouled-Amor.....	2.141	
Ouled-Nedjas.....	1.202	
Zoui.....	1.679	

Les indigènes du Hodna sont laboureurs et bergers, campés sous la tente. Une partie, cependant, habite des maisons, c'est celle qui occupe le cours supérieur de l'Oued-Meneifa, de l'Oued-Berhoum et de l'Oued-Magra. Ceux qui campent sous la tente ont construit, depuis l'occupation française, des maisons en toubes qu'ils habitent surtout pendant l'hiver. Ces constructions se sont multipliées depuis vingt ans. Leur nombre peut s'élever à 500 environ et s'accroît tous les jours.

Les indigènes ont le désir de se fixer au sol. La constitution de la propriété individuelle ne fera que développer ces tendances. Il est certain qu'à ce moment chaque propriétaire voudra construire une maison.

Les indigènes passent l'hiver sur leurs terrains de culture situés au nord du chott, terres haï ou djelfs. Dès que la récolte est terminée, un grand nombre d'entre eux vont faire paître leurs troupeaux de moutons, de chèvres et de chameaux dans le Rummel, immense terrain de pâturage, situé au sud du chott.

Si l'année a été mauvaise, si l'herbe est rare, ils s'en vont en achaba dans le Tell.

Il n'y a aucune industrie dans le pays, chaque famille confectionne les burnous, tentes et poteries grossières dont elle a besoin.

La culture du blé, de l'orge et l'élevage du bétail sont les seules ressources des habitants.

Le territoire occupe une superficie de 224,000 hectares environ.

La majeure partie en est occupée par le chott, par le terrain de pâture appelé le Rummel et par d'immenses espaces arides.

Le terrain irrigable est bon, mais en petite quantité.

Il va en diminuant de jour en jour. Cinq rivières l'arrosent d'une façon permanente : l'Oued-Barika, l'Oued-Siguen, l'Oued-Magra, l'Oued-Bounesroun et l'Oued-Meneifa. Mais, depuis quelques années, le débit de trois de ces rivières, dépourvues de règlement d'eau, a considérablement baissé, car les riverains d'amont, situés sur les territoires voisins, augmentent leurs barrages de jour en jour. Ils finiront par ne plus laisser passer d'eau.

Cette situation ne peut qu'empirer si des règlements fixant le nombre des barrages n'y mettent obstacle.

La majeure partie des terrains de culture est

constituée par des djelfs, dont la terre est excellente mais les récoltes y sont maigres, car on ne peut guère compter que sur quinze ou vingt jours de pluie par an.

Depuis près d'un demi-siècle que l'autorité française est établie dans ce pays, la colonisation n'a pas fait grand progrès dans le Hodna.

Les européens ne comprennent encore qu'une vingtaine de représentants, fonctionnaires, ouvriers et négociants établis à Barika.

Il est difficile qu'il en soit autrement. Lors de l'occupation romaine, il est vrai, une forte colonisation s'était implantée dans la contrée et une ville importante, Tobna, avait même été créée.

Les conditions ne sont plus les mêmes aujourd'hui, les rivières qui amenaient l'eau en abondance, sont maintenant presque à sec sous la triple influence du déboisement des montagnes, des barrages établis près des sources et du climat qui s'est modifié. Les seuls remèdes que comporte cette situation consistent à reboiser les montagnes, à réglementer l'eau pour toutes les rivières, à construire des barrages et des réservoirs pour utiliser toute l'eau des crues et à creuser des puis artésiens. Lorsque ces améliorations auront été apportées et que la propriété individuelle aura été constituée, des colons pourront venir s'établir avantageusement dans le pays et mettre en valeur les immenses terrains qui s'y trouvent en utilisant toutes les ressources de l'industrie moderne.

Barika, construit en 1884, à peu de distance des ruines de Tobna, n'aura probablement jamais l'importance qu'avait cette ville romaine. Cependant, ce

village, qui tout récemment encore était une modeste agglomération arabe dont les maisons étaient construites en toubes, prend en ce moment un développement remarquable due à l'initiative privée et à la présence des européens qu'y attire le siège de la commune mixte.

Division de la tribu en douars

La tribu du Hodna oriental est située à l'est du grand chott qui la sépare en deux régions bien distinctes : celle du nord-est ou terres de culture et celle du sud dite Rummel ou terres de parcours et d'hivernage.

La région du nord-est, d'une superficie approximative de 148,000 hectares, est fertile sur tous les points irrigués. L'Oued-Barika, l'Oued-Magra et l'Oued-Berhoum arrosent de grands terrains qui donnent des résultats remarquables comme rendement et comme qualité.

Les djelfs, d'une superficie considérable, ne sont cultivés qu'en partie et ne donnent de bons produits que lorsque l'année a été pluvieuse, ce qui est rare.

La région du sud, d'une contenance approximative de 47,000 hectares, est formée d'une immense plaine sablonneuse, couverte d'herbes, mais impropre à la culture, sauf cependant près d'Aïn-F'karin où se trouvent quelques terres des Ouled-Cherifa. C'est là que se rendent, en hiver, les troupeaux de toute la tribu et principalement ceux des Zoui et des Ouled-Sahnoun.

Entre ces deux régions se trouve le chott du Hodna et la Sebkha-el-Djediane, d'une superficie totale de 29,000 hectares.

Le territoire de la tribu du Hodna oriental se compose donc de :

Terres de culture environ ...	148.000	hectares.
Terres de parcours id.	47.000	—
Chott et sebkha id.	29.000	—
Total.....	224.000	hectares.

Ce territoire a été divisé en six douars, savoir :

1° Douar de Barika, du nom du village qui porte ce nom; il comprend l'ancien groupe des Ouled-Sahnoun;

2° Douar de Metkouak, du nom d'un puits artésien et d'une agglomération de gourbis située à proximité de ce puits, il comprend l'ancien groupe des Ouled-Abderrahman;

3° Douar du Djezzaï, du nom d'une montagne centrale, il comprend l'ancien groupe des Selalhas;

4° Douar de Magra, du nom d'une rivière et d'un important territoire de ce douar; il comprend l'ancien groupe des Ouled-Amor;

5° Douar de Berhoum du nom d'un cours d'eau important qui traverse tout le territoire; il comprend l'ancien groupe des Ouled-Nedjaas;

6° Douar d'Aïn-Kelba, du nom d'un puits artésien et d'une agglomération de gourbis située à proximité; il comprend l'ancien groupe de Zoui.

Caractère de la propriété dans la tribu

Les terres de culture de la tribu du Hodna oriental peuvent se diviser en trois catégories :

1° Les terrains irrigables;

2° Les terrains djelfs ou terres de bas-fonds;

3° Les terrains sur lesquels sont bâties des maisons de pierres entourées de jardins.

Terrains irrigables. — Les terrains irrigables, appartenant en commun aux membres de diverses fractions et désignés sous le nom de terres à la corde, se trouvent surtout sur l'Oued-Barika et l'Oued-Magra.

Ils sont répartis à des époques variables par les djemaâs entre les diverses fractions et sous-fractions, puis entre les différentes tentes suivant la superficie que chacun peut mettre en valeur.

Les djemaâs reconnaissent que ces terrains sont de nature *arch*.

Il en existe d'autres, ne présentant pas les mêmes caractères, sur cinq rivières : l'Oued-Siguen (affluent de l'Oued-Guermimi), l'Oued-N'fida (cours inférieur de l'Oued-Berhoum), l'Oued-Bounesroum, l'Oued-Meneifa (affluents supérieurs de l'Oued-Berhoum) et l'Oued-Soubella (cours supérieur de l'Oued-Magra).

Les terres, arrosées par l'Oued-Siguen, sont peu importantes.

Elles appartiennent à la famille du marabout Si Saïd, installée depuis deux siècles environ chez les Selalhas, cette famille les considère comme melk. Elle ne possède aucun titre de propriété, mais personne ne lui en conteste la possession.

Les terres de l'Oued-N'fida ont une contenance de 80 hectares environ. Elles appartiennent depuis un temps immémorial aux Ouled-Sidi-Athman qui, les considérant comme *melk*, les ont vendues entre eux de tout temps. Sur toutes ces terres, il n'existe que des constructions en toubes.

Les terrains irrigués par le cours de l'Oued-Bounesroum, de l'Oued-Meneifa et de l'Oued-Soubella, sont parsemés de nombreuses maisons en pierres et de jardins clos. Ils sont considérés comme *melk* par les indigènes qui en ont toujours fait l'objet de ventes nombreuses, dont plusieurs très anciennes.

Djelfs. — Les djelfs sont des terrains situés dans des bas-fonds ou dans des plaines à pente douce où, au moyen de rigoles, l'on amène l'eau des pluies recueillies sur la plus grande surface possible.

Ils forment la majeure partie des terres de culture de la tribu.

Grâce à la longue période de tranquillité dans laquelle se trouve la contrée depuis longtemps, les indigènes se sont plu à considérer ces terres comme *melk*.

Depuis trente ou quarante ans, et surtout depuis 1872, ils y ont construit de nombreuses mechtas à la mode du pays, c'est-à-dire en toubes avec toits en branchages recouverts de terre.

A Metkaouak, aux Ouled-Ammar et près de Barika, ils y ont même formé des agglomérations de trente à quarante maisons.

Ce ne sont pas des campements d'hiver, mais bien des habitations permanentes dont le nombre s'élève à trois cent cinquante environ. Dans quelques endroits, aux Kechaïch et aux Ouled-Zemira, on a même creusé, à côté, des puits d'une profondeur de quinze à vingt mètres.

On n'a créé aucun jardin aux environs.

Ces terres présentent les caractères suivants :

Les indigènes déclarent d'abord ne pas avoir sou-

venir d'un partage. Tous disent qu'ils possèdent ces terres de père en fils.

Dans le cas où le sol n'est pas cultivé, la djemaâ n'a pas le droit d'en disposer.

Ces champs se transmettent aux héritiers en ligne directe et, à défaut, aux héritiers en ligne collatérale.

Les femmes héritent de la moitié de la part d'un homme à degré de parenté égal.

Les terres ne font pas retour à la djemaâ à défaut d'héritiers, car il s'en trouve toujours, la fraction étant composée de parents.

Les indigènes donnent leurs terres en nantissement d'une dette ou les vendent, mais presque toujours à des gens de la fraction, les étrangers étant très rares.

Nous avons, cependant, trouvé dans la tribu des Ouled-Nedjaas dix tentes d'étrangers qui y possèdent des terres *djelfs* achetées vers 1845.

Lorsque le Cadi procède au partage d'une succession, jamais il n'y comprend les terres.

Toutes les ventes ou mises en nantissement se font en présence de djemaâs. Quelquefois un taleb de la tribu en inscrit les clauses sur un papier signé des témoins qui savent le faire.

Ces conventions sont passées rarement devant un Cadi.

Aucune d'elles ne l'a été depuis 1883.

Le caractère privé de ces terrains paraît ne s'être accentué que depuis 1850, date à laquelle remonte l'établissement des premières mechtas permanentes.

L'absence de toute construction antérieure à cette époque semble indiquer que ces terres étaient considérées autrefois comme *collectives*.

Terrains sur lesquels sont bâties des constructions en pierres. — A la partie supérieure de l'Oued-Soubella, de l'Oued-Bounesroum et de l'Oued-Meneifa, la population est sédentaire, installée dans le pays depuis plusieurs siècles.

Elle y a construit des moulins et de nombreuses maisons en pierres dont le nombre s'élève à cent cinquante environ.

Elle a fait beaucoup de plantations d'abricotiers, grenadiers, figuiers, qu'elle a entourées de murs en pierres sèches.

Les terres sont bien cultivées, fertiles, arrosées souvent par les dérivations des rivières. Les parcelles sont bien définies.

Les caractères de ces propriétés sont les suivants :

Les indigènes ne se rappellent pas qu'il ait jamais été fait un partage de ces terres et de ces jardins.

Chacun habite la maison qu'il a reçue de ses ancêtres.

Les terres non vivifiées ne font jamais retour à la fraction.

Elles se transmettent aux héritiers de la même façon que le reste de la succession.

Les femmes héritent de la moitié de la part d'un homme.

Les propriétaires louent ces terres, prennent des associés pour les cultiver.

Ils les donnent en nantissement d'une dette et les vendent.

Les ventes de terrains sont nombreuses. Elles ont presque toujours lieu entre gens de la fraction.

Elles se font toujours devant une djemaâ. Les

clauses de la vente sont rarement inscrites par un taleb.

Quelques-uns de ces écrits remontent à cinquante et cent ans.

Le Cadi a dressé autrefois plusieurs de ces actes de vente.

Toutes ces terres ont le caractère de *propriété privée* ou *melk*.

*
* *

Les opérations d'application du Sénatus-Consulte du 22 avril 1863, dans la tribu du Hodna oriental, ont été homologuées par un arrêté de M. le Gouverneur Général, du 28 janvier 1895, qui répartit ainsi qu'il suit le territoire de cette tribu.

	HECT.	A.	C.
Terrains domaniaux.....	56.405	29	05
Forêts.....	2.105	»	»
Communaux et terrains de parcours.....	192	19	45
Terres melk ou de propriété privée.....	9.891	95	»
Terres arch ou collectives..	149.393	05	»
Domaine public	36.136	51	50
Total.....	254.124	»	»

J. MAGUELONNE.

QUELQUES INSCRIPTIONS

DE

L'ANNÉE 1909

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser les inscriptions ci-après, que j'ai recueillies pendant l'année 1909.

Constantine

En nous promenant, avec notre confrère Solignac, au quartier de Bekira, situé à vol d'oiseau, à 4 kilomètres au nord de Constantine, et où ont été trouvées les inscriptions des *Limes fundi Sallustiani*, nous avons relevé les épitaphes inédites suivantes :

1	2	3	4
D M	D M	D M	////////
DOMITIA	//CIVS	//////	/RCII VI
TERTVLLINA	//// V	V A	//////FA
V A LXXXI	// CII	C X X	V A V
H S E		H S E	H S E

1° Stèle placée au bord d'une tombe arabe, au cimetière de Bekira. Domitia Tertullina a vécu 81 ans;

2° Stèle sur le sentier, près de la ferme Bachtarzi. Epitaphe d'un homme qui a vécu 102 ans;

3° Gravée sur un rocher, à 200 mètres au nord de la ferme Bachtarzi, épitaphe d'une personne qui a vécu 120 ans. Le nom a disparu;

4° Même endroit. Tombe d'une fillette de 5 ans.

Plus de cinquante autres épitaphes, gravées sur ce rocher, sont détériorées et illisibles.

A Bekira, près de la ferme Bachtarzi, nous avons traversé de grandes ruines agglomérées, indiquant qu'à l'époque romaine, une florissante petite ville s'élevait là. D'autre part, les ruines d'une centaine d'établissements agricoles sont disséminées aux environs, sur une superficie restreinte. On en rencontre à chaque pas, dès que l'on a franchi le second tunnel du chemin de fer.

Actuellement, quatre sources y donnent assez d'eau pour l'arrosage de quelques petits jardins. Mais les Romains, gens ingénieux et pratiques, avaient construit un canal qui y amenait une eau plus abondante, prise dans l'Oued-Zied, nom actuel d'un ruisseau qui coule constamment et dont les sources prennent naissance sur les pentes ouest du Djebel-Tafrent et du Djebel-Ouach. On voit encore, à un kilomètre au nord de la grande courbe du chemin de fer, trois piliers d'un aqueduc.

Ce quartier est admirablement situé. Il est abrité des vents d'ouest, par une haute crête montagneuse. Aussi, la végétation y est très hâtive. C'est peut-être la raison pour laquelle les Romains y avaient créé tant d'établissements agricoles et de jardins. De sa situation vient aussi son nom arabe actuel qui signifie en français : « Pays peuplé depuis une grande

« ancienneté » et encore « Pays du matin, ou qui « donne des récoltes de bonne heure. »

5	6
//IVL////	////VA///
//RIVS //	/V♡A♡X///
/A LXXXIS	♡H♡S /

5° Stèle brisée, trouvée au-dessous du square Valée, dans la tranchée creusée pour la construction du mur de soutènement de la route de Sétif (...Julius .....rius, a vécu 81 ans.

6° Stèle brisée provenant des déblais du Coudiat. Elle gît, sur le bord du sentier qui descend de la porte Djebbia au Rhumel. Tombe d'une jeune fille.

Rouffach

M. Frey, propriétaire à Rouffach, nous a remis aimablement le dessin de l'inscription libyque ci-après, qui est la première trouvée dans la région :

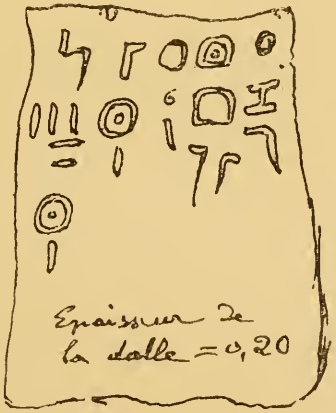

Cette inscription est gravée sur une dalle longue de 0m93, large de 0m73 et épaisse de 0m20, trouvée à Rouffach il y a deux ans, recouverte de terre, à

50 mètres à l'est de la route des vergers et à 80 mètres au sud de la maison Grand, Paul.

Nous sommes allés voir cette inscription. Elle a été placée sur la bouche d'une rigole, située à l'est et au sommet de la principale rue du village et à environ 50 mètres de l'église.

Les lettres ont, en moyenne, 0m07 de hauteur et sont bien conservées. Mais nous avons constaté que la dalle n'est pas entière. Elle n'est qu'une partie d'une dalle plus grande qui a été brisée; il manque ainsi le commencement de l'inscription. M. Frey nous a conduit à l'endroit où elle a été trouvée et nous avons cherché si l'autre partie existait. Nos recherches n'ont pas abouti.

En face de cet endroit, M. Frey nous a montré, à 600 mètres au sud-est de Rouffach, le mamelon escarpé, couvert de ruines, où a été trouvée, en 1899, l'inscription donnant le nom de la ville romaine du *Castellum Elefantum* et qui a été apportée à Constantine en 1907.

Il nous montra ensuite plusieurs inscriptions, maçonnées dans les murs des maisons du village, et diverses autres, relevées par son fils, Charles Frey, élève de 3e au Lycée, dans les grandes ruines des Beni-Ziad, restes de la ville romaine du *Castellum Mastarense*, qui sont situées à 2 kilomètres au sud de Rouffach. Mais presque toutes ont été publiées. Nous donnons seulement celles qui sont inédites.

8

D M
M DONI
VS GVD
VLVS VA
LI

9

D M
C SEIVS I
FIL QVIR
PACATVS
VIXIT
ANNIS LXVII

Ces deux épitaphes sont au village de Rouffach.

8° M... Donius Gudulus a vécu 51 ans.

9° C... Seius, fils d'Ingenus, de la tribu Quirina, surnommé Pacatus (le pacifique), a vécu 67 ans.

Les inscriptions suivantes sont aux Beni-Ziad.

D M	////////	////////	D M
L FABIVS	ANNIS	VI AN	L TADIVS
IANVARI	XXXXX	LXXXV	LVCINVS
VS VA XX	H E S	H S E	VA XXVI
			H S E

///////	///////	///////	///////	///////
VA	IVS	VA CV	ANNIS	VI AN
LXXXX	AA L	H S E	LXXXX	
H S E	H S E			

////////////////DIVI SEV///
////////////////DIVI ANTO//
NI MAGNI . PII//////////////
//////////////SEVERO//////
////////////////////////////
////////////////////////////
////////////////////////////
////////////////////////////
////////////////////////////
////////////////////////////
////////////////////RESPV
BLICA CASTELLI MASTAR
////////////////////////////
////////////////////////////
P P D D

Cette inscription est presque semblable à une autre, publiée dans notre *Bulletin* de l'année 1859, p. 209. Elle en diffère, cependant, car elle donne un autre ordre aux lettres restantes, comporte dans son milieu cinq lignes entières martelées et mentionne les lettres P P D D à sa dernière ligne.

Khenchela *(douar Yabous)*

Nous devons à l'obligeance de M. Murienne, archi-

tecte à Aïn-Beïda, l'inscription ci-après, qui se trouve à 6 kilomètres au sud-ouest du hameau de Touffana, situé à 50 kilomètres à l'est de Batna. Elle est gravée, sans encadrement, sur un rocher qui forme l'escarpement nord-ouest du défilé de Krazza, situé à l'ouest du Djebel-Dzellah, un des premiers contreforts de l'Aurès septentrional. M. Arripe, administrateur à Lambèse, m'ayant fourni obligeamment un guide, je suis allé voir cette inscription. Elle comportait primitivement six lignes, mais trois ont été martelées. Celles qui restent ont 1m75 de longueur, un interligne de 0m065 et leurs lettres 0m09 de hauteur. La voici, telle que j'ai pu la copier, car plusieurs lettres sont effritées et illisibles.

SEVERINIO APRONIANO ITA
CONLAPSA DOM VS SECVND
·PPR·P·ROS·RESTITVIT-
S

J'ai envoyé cette inscription à nos éminents confrères, MM. Gagnat et Gsell. Ils m'ont donné d'utiles indications qui me permettent de l'interpréter, sans en affirmer cependant la lecture.

Elle mentionnait la restauration d'une route qui commençait à 5 kilomètres à l'ouest de Touffana, à un point de la grande voie romaine de Mascula à Lambèse, puis s'avançait au sud, vers le centre de l'Aurès, en passant par le défilé de Krazza, la plaine de Yabous et ensuite entre le Djebel-Amrous et le Djebel-bou-Djeza.

Les lignes martelées comportaient les noms des empereurs régnants. La 4e donne celui de *Severinius Apronianus*, personnage illustre, qui gouverna la Numidie à la fin du IIIe ou au commencement du IVe siècle. On sait, par une autre inscription, trouvée à Lambèse, que ce gouverneur fit restaurer l'aqueduc de cette ville. La 5e ligne mentionne un certain *Domitius Secundus* ou *Secundinus*, qui fit sans doute exécuter les travaux.

Quant à la 6e ligne, diverses hypothèses se présentent, à cause de l'effritement de sa 5e lettre qui était R ou B. Si cette lettre était R, on aurait un mot dérivé du radical *Ros*, signifiant que la route avait été détériorée par un courant d'eau ou par l'humidité. Le mot *Rostrum* indiquerait sa réfection sous une pointe de rocher recourbée. Ce serait possible, car c'est en réparant la route, à coups de mine, à un endroit où le rocher la surplombe en corniche, que M. Murienne a découvert l'inscription.

Mais si cette lettre était B, on pourrait lire, sans certitude toutefois, la 6e ligne : P(ecunia) P(ublica) R(ei) P(ublicae) *Bos. Restituit.* (....réparé avec les fonds publics de la République de *Bos*....).

Les auteurs latins mentionnent une seule ville de la Numidie, dont le nom commençait par le radical *Bos*. C'est *Boseth*, appelée aussi *Boseth-Amphora-*

riae. Ce second double nom vient peut-être de la réunion de deux villes voisines. Morcelli cite plusieurs évêques de cette ville, parmi lesquels deux, Palatin, orthodoxe, et Félix, donatiste, assistèrent à la conférence de Carthage de 411. D'autre part, Saint-Mammaire et 14 autres chrétiens y furent martyrisés, le 10 juin 254. A ce sujet, je vais citer un passage d'un rapport écrit, en 1903, par notre distingué confrère, M. le chanoine Jaubert, sur des reliques trouvées à Enchir-Akhrib, par M. Jacquetton, alors administrateur à N'gaous, qui donne, d'après les Bollandistes, le texte des actes de ces martyrs.

« En 254, le prêtre Mammaire fut arrêté à Vaga, « (aujourd'hui Bagaï), ville de Numidie. Conduit à « Lambèse, avec le diacre Victorianus, il vit arrêter « sur la route et réunir à son sort, au lieu dit *Centum Arbores*, le diacre Félix et les chrétiens Albin « et Donat. Leur juge apprenant aussi qu'il y avait « d'autres chrétiens à Timgad, envoya 20 soldats « qui les saisirent et les amenèrent enchaînés à Lambèse. Tous subirent alors de cruels supplices, « mais ils en sortirent sains et saufs, et ressuscitèrent un mort. Frappés ensuite avec des nerfs de « bœufs, ils furent reconduits à Vaga où se trouvait « en ce moment le proconsul. Mais celui-ci avait « quitté Vaga et s'était rendu à *Boseth-Amphorariae*. C'est là que furent reconduits les saints « martyrs et ils y furent mis à mort au milieu d'un « champ, à un demi mille de la ville. »

M. Jaubert nous a fait toutefois observer qu'il n'a jamais entendu regarder ces actes comme irréprochables dans leurs détails. On s'accorde, en effet, à reconnaître que, s'ils ont été écrits d'après des récits

antérieurs, ils renferment de nombreuses interpolations. Cependant, MM. Paul Monceaux [1] et Le Blant [2] reconnaissent qu'ils contiennent un fond de vérité, mais M. Monceaux retarde le martyr de Saint Mammaire et de ses compagnons jusqu'à l'année 259.

Cette réserve, si justifiée qu'elle soit, n'infirme pas les renseignements géographiques mentionnés dans ce document.

D'après ce récit, la ville de *Boseth* pouvait se trouver aux environs du défilé de Krazza qui est distant, à vol d'oiseau, de 30 kilomètres de Lambèse, de 12 de Timgad et de 45 de Bagaï. Or, le service topographique a reconnu récemment et réservé à l'Etat, à 3 kilomètres au sud de Foum-Krazza, près d'une source appelée Aïn-Merat, où passe la route signalée, 32 hectares de ruines romaines agglomérées, qui sont encore inexplorées. Ce sont peut-être les ruines de *Boseth*. Un autre indice est le nom actuel d'un village voisin appelé Foum-Toub (la gorge des briques séchées au soleil). Si l'on fait des briques en cet endroit, on pouvait y faire, dans l'antiquité, des amphores, d'où vint peut-être l'appositif *Amphorariae*, joint au nom de la ville de *Boseth*.

La voie aménagée par les Romains a toujours été très fréquentée. C'est sans doute par cette voie, que le général Bedeau, venant de Batna par l'Oued-Soultz et Timgad, avec une armée de 5,600 hommes, vint camper, le 2 mai 1845, dans la plaine de Yabous.

---

(1) Paul Monceaux, *Histoire littéraire de l'église d'Afrique*, tome II, page 153.

(2) Le Blant, *Supplément aux actes des martyrs* (Mémoires à l'Académie des inscriptions), tome XXX, page 107, 323-24.

Le 3 mai, il se porta sur Médina, en passant près du Djebel-Amrous. La première colonne française qui pénétra dans l'Aurès septentrional, suivit ainsi, sans s'en douter, la voie stratégique romaine créée dix-sept siècles auparavant.

La plaine de Yabous, située à 7 kilomètres au sud de Touffana, est couverte de ruines romaines et on y voit, à son extrémité orientale, un fort byzantin appelé Enchir-el-Ksar, dont le rez-de-chaussée bien que rempli de terre, est encore presque intact. Placé entre les défilés d'El-Ateb au nord et de Taarest au sud, et dominant la plaine, ce fort était admirablement situé. Il communiquait avec la grande voie de Lambèse à Mascula, par une route qui s'embranchait à Touffana, où se trouvent les ruines d'un village romain et se dirigeait au sud, vers le pied du Chélia Cette route, aménagée de nos jours pour le transport des cèdres, forme le chemin vicinal n° 7 de la commune de Khenchela. J'ai eu le regret de constater que l'entrepreneur de ce chemin a démoli la tour nord-ouest du fort, pour y prendre, sans autorisation, de belles dalles destinées à former des bornes kilométriques ou à réparer des ponts.

Ce fort mesure 40 mètres de longueur et 20 de largeur à l'intérieur de ses murs. Ceux-ci sont épais de $2^{m}30$, à l'exception de ceux des tours qui ont seulement $0^{m}90$. Ils ont actuellement 4 mètres de hauteur, mais ils s'élevaient primitivement beaucoup plus haut, comme d'un premier étage. Les pierres de cet étage sont tombées de chaque côté. Le plan ci-après indique la disposition des tours qui sont rectangulaires et placées en pointe, à chaque angle. La porte est au sud.

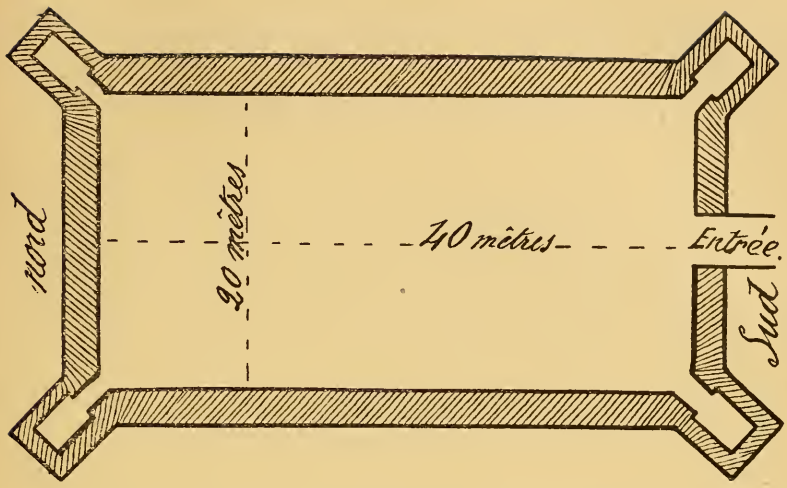

Il existe autour du fort 4 hectares de ruines qui attestent un village important. J'ai vu un sarcophage encastré dans la tour nord-ouest et une dalle, tombée de la tour nord-est, porte l'épitaphe suivante :

D M S
CLOVIN
TIANVS
VIX ANNIS

A 800 mètres au sud-est de ce fort, existe un moulin, construit par M. Carmen Cherri, de Batna, sur l'emplacement d'une ruine romaine. J'y ai copié cette épitaphe :

D M S
//VEIVMA
CI/AGSAE
V A LXXII

Enfin, j'ai remarqué des sépultures mégalithiques sur les berges de l'Oued-Taarest et le flanc nord du Djebel-Aziz. En revenant sur Batna, j'ai visité les ruines romaines de Foum-Toub et d'Oum-Achra

(gros rocher entouré de dix petits), ainsi que les ruines mégalithiques du plateau d'Ichoukrane ou de Seba-Argoud (les sept dormants), que m'avait signalées notre confrère, M. Jacquot. Ces ruines ont été décrites par le commandant Payen, dans notre *Bulletin* de l'année 1863. Je n'y ai pas vu d'inscriptions.

Je traversai ensuite la riche plaine de Firès, que les tribus de l'Aurès se sont longtemps disputée et où elles se sont livrées de nombreux combats. Près du sentier, existe un tombeau renversé, dont l'épitaphe se lit ainsi :

D M S
CANDIDA
Z O M A
V ANN
IS C IV
LIA HOR
ATIANA
FILIA
FECIT

La plaine de Firès et la vallée de l'Oued-Taga, qui la suit, situées à 5 kilomètres au sud de Timgad, sont couvertes de ruines nombreuses. Ce sont, sans doute, les légionnaires romains en garnison à Timgad, qui ont créé tous ces établissements.

Je n'ai pas visité les ruines de 32 hectares reconnues par le Service topographique, que je suppose être les ruines de *Boseth-Amphorariae*. Je les ignorais à mon passage. Je le regrette, car il devait y avoir là une ville considérable. Je tâcherai d'y retourner un jour, afin d'en donner la description.

AUGUSTE VEL.

CATALOGUE

DES

OBJETS PRÉHISTORIQUES

renfermés dans les Vitrines du Musée de Constantine

ÉTABLI PAR M. DEBRUGE,

Préhistorien,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
Membre de la *Société archéologique* de la Ville

MOUSTÉRIEN. — NÉOLITHIQUE ANCIEN & RÉCENT

Vitrine n° 1.

Tout le produit de cette vitrine vient de la grotte Ali-Bacha, à Bougie (Fouilles DEBRUGE)

1, 2, 3. Photographies de la tête fossille trouvée dans la grotte Ali-Bacha et dont l'original se trouve à l'école d'anthropologie.

4. Carton de douze ossements fossilisés de la couche inférieure.

5. Carton de treize ossements fossilisés de la couche supérieure.

6. 75 Pointes ou burins.

7. 53 Objets divers, industrie de l'os, pointes, harpons, aiguilles, etc.

8. Coudyle de maxillaire inférieure du grand bœuf.

9. Molaire du grand bœuf.

10. Morceau de fer oligiste écailleux.

11. Morceau de fer oligiste autre aspect.

12. Gros morceau d'hématite avec nombreuses traces d'outil en silex.

13. Tranchoir en silex.

14. Hache polie en ophite.

15. Grossière flèche en silex.

16. Six nuclei.

17. Tranchoir, grattoir en jaspe verdâtre.

18. Lot d'une cinquantaine de pointes diverses en silex.

19. Lot d'environ 150 burins.

20. Lot d'une centaine de grattoirs de diverses factures.

21. Lot d'environ deux cents lames diverses.

22. Neuf types de la faune malacologique marine. (Le sujet sous étiquette a comporté deux trous pour la suspension).

23. Fragment de brèche osseuse.

24. Type d'hélix (aspersa muller) dans sa gangue stalagmitique.

25. Fragment de brèche osseuse.

26. Sept coquilles marines — valves de pectunculus violacescens — quelques-unes perforées pour l'ornement, dans le spécimen sous étiquette se trouve un très petit galet tel qu'il s'est présenté au moment de la fouille et placé sans doute avec intention.

27. Perle — disque de cardium ou d'œuf d'autruche.

28. Onze coquillages — turitella triplicata, vraisemblablement fossiles, perforés pour la suspension, quelques sujets rencontrés paraissent avoir été peints avec de l'ocre.

29. Ocre rouge et jaune.

30, 31, 32, 33, 34. Cinq galets allongés trouvés en contact avec les squelettes — ont pu servir de broyeurs pour les matières colorantes.

35. Un lot de plus de 300 lames à retouches unilatérales.

36. Disque en terre cuite.

37. Fragment de vase en terre cuite.

38. Fragment d'un creuset en terre très grossière, ayant servi à fondre le cuivre.

39. Fragment de bordure du même creuset.

40. Autre fragment.

41. Débris de cuivre. — Dans une reprise des fouilles dans la grotte Ali-Bacha, il a été rencontré plus de 400 petits lingots ronds, ovales, carrés et trapézoïdaux qui ont permis à l'auteur d'y avancer une curieuse monnaie.

42. Lot de silex divers.

43. Fort fragment d'un broyeur en grès.

44. Percuteur en silex.

45. Minerai de plomb argentifère.

46. Six objets en quartzite.

47, 48, 49, 50, 51. Cinq outils en calcaire et calcaire siliceux.

52, Fragment de poterie à dessin.

53. Autre fragment de poterie à dessin.

54. Trois grattoirs incurvés.

55. Treize silex divers et variés.

Vitrine n° 2.

Tout le produit de cette vitrine est originaire de Bougie. — Station de pêche, époque transistoire de la pierre aux métaux. — Pic des Singes (Fouilles Debruge).

1. Os débité à la scie en silex.

2. Os débité à la scie et représentatif d'une grossière figurine.

3. Huit perles en coquille d'œuf d'autruche.

4. Deux arêtes de poisson perforées.

5. Douze objets de l'industrie de l'os.

6. Vingt-deux objets et fragments constituant l'industrie de l'ivoire au centre du carton, sur un morceau plat on remarque l'amorce de la scie ayant servi au débitage.

Sur la première rangée et à droite, une pendeloque elliptique avec deux perforations.

7. Fragment d'objet en terre grossièrement cuite avec bordure saillante.

8. Treize sujets représentant les minéraux rencontrés dans la fouille (aragonite, bitume, ocre fer, oligiste, turquoise, malachite, azurite et cuivre).

9. Carton de huit pièces, patelle, trois valves de pectunculus violacescens perforées, un lissoir en os, une canine de sanglier usée du côté de la racine, une défense de sanglier, un disque en terre cuite.

10. Ce curieux carton contient vingt-trois dents diverses, sangliers et ruminants. Ces dents ont été préparées pour l'utilisation comme harpons et pour l'ornement (collier de suspension).

11. Autre fragment du même type que le n° 7.

12. Morceau de vase à bourlet pour la suspension.

13. Fragment de grand vase à double bourlet de suspension et à bordure saillante.

14. Vase recueilli dans un foyer à incinération, à quatre bourlets de suspension, divers objets de cette vitrine proviennent d'un tumulus voisin de la station de pêche et sont sans doute de la même époque.

15. Fragment de bordure de vase avec trou de suspension.

16. Morceau de vase avec trou de suspension.

17. Genre d'entonnoir en terre cuite.

18. Carton de dix-sept objets classifiant l'industrie du cuivre (1).

Les deuxième et quatrième sujets sont des hameçons.

19. Carton de l'industrie du silex, la rangée du haut comporte onze spécimens de silex géométriques, le premier type de la rangée du bas est un fragment de scie, puis huit autres silex variés.

20. Carton de 65 perles dont beaucoup comportent encore un curieux émaillage. Sable de grès préparé d'une façon particulière.

21. Carton de 46 perles de la même fabrication que celles de la planche, vingt formes variées, ces perles devaient être exposées sur des plaques de schiste pour la cuisson, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte par les deux fragments que comporte cette planche où se trouvent encore soudées quelques perles.

22. Gros galet en granit ayant servi de meule pour broyer le grain.

23. Broyeur à grain.

24. Fragment d'urne à incinération.

25. Fragment de poterie.

26. Fragment de poterie avec bourlet pour suspension.

27, 28. Débris de vases.

29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37. Fragments de vases.

38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46. Broyeurs divers.

47. Fond de grande urne à incinération.

48 à 73. Débris de vases.

74. Fond d'un grand vase.

75. Petit vase forme demi-sphérique.

76. Patelle, vulgairement arapède.

77. Un lot de seize petits cylindres en argile cuite, ont dû servir de poids pour filets de pêche.

---

(1) Le musée de Mustapha possède du même auteur un choix d'objets analogues et d'une reprise de fouille faite avec une subvention de M. le Gouverneur Général de l'Algérie.

Vitrine n° 3.

ÉPOQUES NÉOLITHIQUES RÉCENTES

Cette vitrine renferme des objets recueillis dans les fouilles de divers abris sous roche à Bougie, lieu dit les Aiguades (M. Debruge)

1. Un lot important d'ossements, représentant la faune des abris fouillés, grand bœuf, bos divers, cheval, chacal, sanglier, etc.

2. Un lot de 25 débris de vases divers.

3, 4. Deux fragments de bordures de vases avec dessin constitué par cinq lignes parallèles au pointillé.

5. Petit fragment de vase avec paillettes micacées.

6. Rayon de meule à broyer le grain, on y remarque des lignes creuses nettement accusées et disposées en éventail.

7. Disque en argile cuite.

8. Incisive de sanglier dont la racine est aiguisée.

9. Vingt coquillages marins (columbella rustica) perforés pour être portés en collier.

10. Trente-quatre perles en coquille d'œuf d'autruche.

11. Trois cylindres en argile cuite, poids pour filets de pêche.

12. Deux débris de scories de four à poteries.

13. Soixante perles de corail ; la couleur rouge se remarque encore sur bon nombre d'entre elles.

14. Lot d'une soixantaine de perles, disques en os.

15. Canine curieusement perforée.

16, 17. Deux os incisés au moyen d'un outil de silex.

18. Deux fragments de mosaïque de l'époque romaine trouvés à la surface.

19. Trois débris de verrerie de l'époque romaine.

20. Huit spécimens d'os calcinés.

21. Dix-sept spécimens de l'industrie du silex.

22. Faune, vertèbre de squale.

23. Coquillage de mer perforé.

24. Plaque de schiste rectangulaire.

25. Coquillage de mer perforé.

26. Un lot de débris de vases divers.

27. Trois coquillages de mer dont deux perforés.

28. Patelle.

29. Espèce de marteau en calcaire, quartzeux très dur.

30. Quatre pointes, industrie de l'os.

31. Mobilier funèbre, deux perles en cornaline.

32. Industrie du cuivre, quatre débris.

33. Broyeur en quartzite.

34. Gros coquillage de mer.

35. Trois patelles dont l'une de grande dimension a pu servir de récipient.

36. Faune malacologique marine, six spécimens.

37. Boucle de ceinturon en cuivre dont l'ardillon simule un poignard.

Vitrine n° 4.

Tout le produit de cette vitrine provient des fouilles faites par M. Debruge, à Bougie, et de ses recherches en France sur la station de Canneville, près de Creil (Oise).

1. Curieux outil en os.

2. Cylindre creux en terre cuite.

3. Fragment de lame en fer trouvée dans le tumulus du Pic des Singes.

4. Bordure de vase à dessin ondulé.

5. Neuf sujets de l'industrie de l'os.

6. Une vingtaine de silex divers.

7. Une dizaine de débris de l'industrie de l'ivoire.

8. Débris d'une masse de fer trouvée au dégagement d'un mégalithe à Bougie.

9. Un lot de vingt-sept débris de vases divers.

10. Grains calcinés, genre féverolles, trouvés dans un foyer du tumulus du Pic des Singes, à Bougie.

11. Lot de molaires palatines de sargue.

12. Opercule de poisson.

13. Dix otolithes.

14. Un lot de restes de divers poissons.

15. Lot d'une cinquantaine de perles en sable de grès aggloméré et émaillées.

16. Treize perles en os et en coquille d'œuf d'autruche.

17. Restes de perles en sable de grès permettant de reconnaître la composition.

18. Lot de 400 à 500 perles en sable de grès.

19. Lot important d'ossements divers principalement des dents représentant la faune de la station de pêche du Pic des Singes, à Bougie.

Tous les objets ci-après proviennent de Canneville, près de Creil (Oise).

20. Percuteur ou marteau en silex.

21. Lance en silex.

22, 23. Haches taillées en silex.

24. Gros fragment de hache polie.

25. Hache polie.

26. Quatre pointes diverses en silex.

27. Cinq grattoirs en silex.

28. Quatre lames en silex.

29. Petit javelot en silex.

30. Perçoir en silex.

31. Deux tranchets ou flèches à tranchant transversal, en silex.

32. Deux flèches en silex.

33. Deux lames en silex.

34. Nucleus en silex.

35. Tranchoir ou doloire en silex.

36. Deux pointes en silex.

37. Ciseau en silex.

38. Un lot important de coquillages marins représentant la faune malacologique de la station de pêche du Pic des Singes.

Vitrine n° 5.

Tout le produit de cette vitrine provient des fouilles exécutées dans la grotte de Bou-Zabaouine, près d'Aïn-M'lila, par M. Achille Robert, alors Administrateur dans cette localité.

1. Lot assez important d'ossements typiques de la fouille, beaucoup comportent des traces de feu.

2. Cinq fragments de côtes sur lesquels on remarque des incisions faites avec une scie en silex.

3. Fragments d'une défense en ivoire.

4. Broyeur en grès.

5. Broyeur polissoir en grès.

6. Polissoir en grès.

7. Polissoir en grès.

8. Broyeur forme boulet.

9. Petit broyeur en grès.

10. Fragments de gros polissoir.

11. Polissoir.

12. Polissoir en grès quartzeux.

13. Petite hache à deux tranchants dont l'un assez mal accusé, roche indéterminée.

14. Hache en ophite forme en boudin.

15. Petite hachette forme coin en ophite.

16. Tronçon de hachette.

17 Petite hachette en ophite.

18. Un lot de débris de coquilles d'œuf d'autruche.

19. Vingt-cinq silex divers représentant l'industrie de la grotte.

20. Quatre fragments de carapace de tortue dont deux comportent chacune une perforation pour être portés comme amulettes.

21. Un lot de flèches néolithiques analogues à celles de l'industrie du sud, ne sont certainement pas de l'époque d'habitat ancien de la grotte, couche de surface.

22. Deux perles dont l'une en cornaline couche de surface.

23. Un lot important de silex divers.

24 à 41. Dix-huit spécimens généralement des fragments de côtes sciés, polis et tous perforés pour l'utilisation. Cette industrie est absolument remarquable.

42. Petite plaquette en os, polie et comportant sur toute la surface des cupules assez chymatiques.

43. Quatre aiguilles à châs, trois sont malheureusement brisées.

44. L'industrie de l'os se complète par une soixantaine de types divers dont une superbe série de poinçons, perçoirs, harpons.

45. Un lot d'ossements fendus dans le sens longitudinal et formant pointes.

Vitrine n° 6.

Toute cette vitrine représente l'industrie du silex dans le Sud algérien, à diverses époques, sauf quelques rares objets dont les origines sont indiquées.

1. Récolte de M. le major Oudry, du 3e Tirailleurs, carte de huit objets divers, trouvés aux environs d'El-Oued

2. Récolte de M. Duprat, de Tébessa, quatre grattoirs, le premier à queue, trouvés à Bir-oum-Ali.

3. Récolte de M. le lieutenant Farges, carton de onze lames diverses, trouvées à Guentis, sur la route de Khenchela à Négrine.

4. Récolte de M. le major Oudry, carton de trente-cinq objets divers, lames, pointes, burins, trouvés à Bir-Touit, sur la route de Biskra à El-Oued.

5. Récolte de M. Westerweller, carton de quatorze objets divers, trouvés à Bir-en-Sa, près de Sétif.

6. Récolte de M. le major Oudry, carton de vingt-cinq objets divers dont vingt-deux petits tranchets ou flèches à tranchant transversal, trouvés à Bir-Touit, au sud du chott Melrir.

7. Récolte de M. l'agha Sid Ismail ben Massarli Ali, de Touggourt, carton de seize flèches, trouvées à Ba-Mendil, près de Ouargla.

8. Récolte de M. le major Oudry, carton de vingt-six flèches et trois pointes, recueillies en divers points le long de la route de Biskra à Touggourt.

9. Récolte de M. l'agha Sid Ismail ben Massarli Ali, carton de trente flèches, trouvées à Ba-Mendil, près de Ouargla.

10. Récolte de M. le capitaine Genvos, carton de vingt-neuf objets divers, dont vingt flèches, trouvées en divers points. Mraïer, Ourlana et Tamerna, route de Touggourt.

11. Récolte de M. l'agha Sid Ismail ben Massarli Ali, carton de vingt-sept flèches, trouvées à Ba-Mendil, près de Ouargla.

12. Planche de vingt-sept flèches, don de M. Prudhomme, conservateur du Musée, originaires de Ourlana, route de Batna à Touggourt.

13. Récolte de M. le major Oudry, carton de vingt-six lames ou fragments de lames, trouvées à Bir-Touit, sur la route de Biskra à El-Oued.

14. Récolte de M. le capitaine Genvos, carton de vingt-neuf objets divers, lames, burins, flèches, trouvés à Mraïer, Tamerna et Ourlana, route de Touggourt.

15. Récolte de M. le major Oudry, carton de trente flèches et dix pointes diverses, trouvées à Ourlana, route de Batna à Touggourt.

16. Récolte de M. le capitaine Farges, carton de seize flèches et deux lames, trouvées à Ouargla et aux environs.

17. Récolte de M. le capitaine Genvos, carton de trente objets, lames et pointes diverses, trouvés à Mraïer, Tamerna et Ourlana, route de Touggourt.

18. Récolte de M. le major Oudry, carton de trente-quatre objets, flèches, lames et burins, trouvés à Bir-Touit, route de Biskra à El-Oued. A remarquer cinq perles en coquille d'œuf d'autruche et une perle en verre bleuté.

19. Récolte de M. le major Oudry, carton de vingt-sept lames et pointes diverses, trouvées aux environs d'El-Oued.

20. Récolte de M. le capitaine Genvos, carton de onze objets, lames, pointes, grattoir, nucleus, et deux javelots, trouvés à Mraïer et Ourlana, route de Touggourt.

21. Récolte de M. le major Oudry, carton de vingt huit objets divers, lames, burins, pointes, trouvés à Bir-Touit, au sud du chott Melrir.

22. Récolte de M. le capitaine Hélo, carton de vingt-deux objets divers, lames et flèches, trouvés dans les vallées de l'Oued-Mia et Insokki, au sud-ouest d'El-Goléa.

23. Récolte de M. le capitaine Hélo, carton de douze objets divers, trouvés dans les vallées de l'Oued-Mia et Insokki, au sud-ouest d'El-Goléa.

24. Carton de sept objets divers, de la collection Costa, recueillis aux environs de Ouargla.

25. Carton de dix-sept objets divers, recueillis aux environs de Tébessa, par M. Duprat, receveur des Douanes.

26. Récolte de M. le capitaine Hélo, carton de sept fragments de poterie, une grosse perle en verre et deux pendeloques faites avec des coquilles fossiles.

27, 28. Deux lames trouvées à Aïn-Touta, par M. Lemesle. La croûte rogneuse est intacte sur l'une des faces et sur les deux objets.

Les objets désignés ci-après du nº 29 à 38 ont été recueillis par M. Foureau, au grand Erg et Oudje

29. Un superbe ciseau poli en quartzite rosé d'un fini irréprochable.

30. Lame en silex.

31. Javelot en silex jaunâtre moucheté.

32. Disque en silex (a servi de retouchoir).

33. Grossière ébauche de flèche en silex.

34. Ebauche de flèche en forme de feuille de laurier en silex jaunâtre marbré.

35, 36. Tronçons de flèches en forme de feuilles de laurier en silex.

37. Pointe sans retouches en silex.

38. Neuf flèches en silex.

39. Trois flèches et trois fragments de flèches en forme de feuille de laurier, recueillies en Algérie, mais de provenance inconnue. Industrie ayant beaucoup d'analogie avec celle de l'époque solutréenne, quoique néolithique. Don de M. Coquand.

40. Récolte de M. le docteur Battarel, carton de dix flèches recueillies à Hassi-Inifel, au sud-ouest d'El-Goléa.

41. Lot de quatorze objets divers, lames et pointes en silex, des environs d'Ouled-Djellal.

42. Cinq jolis objets en quartzite, recueillis par M. Foureau, au grand Erg d'Issaouan.

43. Lot de trente-deux objets divers en silex, recueillis par M. Farges en différents points du Gassit-Touil.

Vitrine n° 7.

1. Objet volumineux et grossier trouvé à Khenchela et donné au musée par M. Coquand, désigné comme hache en pierre. Ancune analogie avec les haches taillées de l'époque préhistorique et simple jeu de la nature.

2. Hache polie forme en boudin, trouvée à Bouira et donnée au musée par M. Magnier. La patine ne permet pas de désigner la nature de la roche, doit être en diorite.

3. Hache polie forme en boudin, trouvée à Simmachi, près de Aïn-Touta, et offerte au musée par M. Le Mesle. Elle est en calcaire siliceux et bien patinée.

4. Hache polie forme légèrement aplatie et désignée comme originaire des stations lacustres de la Savoie.

5. Hache polie forme aplatie plus petite que le n° 4, même nature de roche et même provenance.

6. Marteau à main en serpentine, désigné comme originaire des stations lacustres de la Savoie. Ce superbe spécimen est poli aussi bien dans la partie pour la prise en main que du côté masse sur cinq faces.

7. Polissoir à main en serpentine du lac de Neufchâtel (Suisse).

8. Curieux objet sphéroïde poli, aux deux pôles aplatis, figurant déjà au catalogue général comme poids; sur l'une des surfaces, il existe cinq points en croix, il est en serpentine.

9. Aiguisoir à trou de suspension, en schiste ardoisier dur, indiqué comme originaire des stations lacustres de la Savoie.

10. Espèce de long outil en calcaire, sans désignation d'origine, recueilli dans une fouille, pourrait avoir servi, mais il ne doit y avoir là qu'un simple jeu de la nature.

11. Broyeur en quartzite, provenance inconnue.

12. Broyeur en grès quartzeux, trouvé par M. Chabassière, dans un dolmen du Djebel-Fortas.

13. Polissoir en diorite, d'origine inconnue.

14. Broyeur en grès, trouvé à Tébessa, don de M. Farges.

15. Broyeur en grès quartzeux, trouvé dans un dolmen du Djebel-Fortas, par M. Chabassière.

16. Polissoir en quartzite, d'origine inconnue.

17. Broyeur polissoir en quartzite, trouvé dans un dolmen du Djebel-Fortas, par M. Chabassière.

18. Broyeur en quartzite, trouvé dans un dolmen du Djebel Fortas par M. Chabassière.

19. Espèce de boulet indéterminé.

20. Broyeur en quartzite, d'origine inconnue.

21. Rognon de silex, comme on en trouve intercalé dans le calcaire, recueilli à Tébessa par M. Farges.

22. Gros boulet en pierre, indéterminé.

23. Curieux rognon de silex, trouvé dans un dolmen à Sigus, par M. Chabassière.

24. Boulet en silex, paraissant avoir servi de percuteur, d'origine inconnue.

25. Boulet en quartzite, recueilli dans un dolmen du Djebel-Fortas, par M. Chabassière.

26. Boulet en calcaire, d'origine inconnue.

27. Un lot de cinquante-six lames et un grattoir en silex, sans désignation d'origine.

28. Quatre fragments de poterie à dessins, d'origine inconnue, néolithique.

29. Gros fragment de bordure de vase, don de M. Gaulon, recueilli dans une grotte à Néremond (Yonne).

30. Même désignation que le n° 29.

31. Gros fragment de bordure de vase des grottes de Néremond. En bordure et extérieurement, on remarque un premier dessin obtenu par de simples petits traits assez régulièrement espacés, puis immédiatement en dessous de la bordure et sur la périphérie, un deuxième dessin fait vrai-

semblablement avec l'extrémité d'un faible os creux ou d'un roseau.

32. Fragments de coquille d'œuf d'autruche, d'origine inconnue.

33. Six lames en silex, des grottes de Néremond.

34 à 42 inclusivement. Vases et fragments de vases en terre rougeâtre, grossièrement fabriquée et mal cuite, désignés comme recueillis dans différents dolmens du département de Constantine.

43. Casserole en cuivre, recueillie dans un dolmen de Aïn-Regada et décrite sous le n° 473 du catalogue général.

44. Deux bracelets en cuivre, de la même provenance que l'objet ci-dessus.

Vitrine n° 8.

Tous les objets de cette vitrine proviennent des recherches de M. A. Robert, alors qu'il était Administrateur à Aïn-M'lila.

Nous n'avons pas toujours été de l'avis de notre collègue, mais respectueux de ses opinions, nous présentons aux connaisseurs une importante série de calcaires travaillés ? perforés et vermiculés, recueillis pour la plupart à fleur de sol par l'auteur, autant de spécimens dans lesquels il retrouve des outils et des armes de l'époque.

Parmi les silex, il en est beaucoup qui ne sont que des éclats ainsi qu'on en rencontre en quantité sur les stations et les ateliers.

1. Lot de silex recueillis dans la grotte de Bou-Zabaouine.

2 à 13. Calcaires de diverses provenances.

14 à 22. Calcaires perforés.

23-24. Calcaires vermiculés.

25. Spécimen avancé comme hache polie.

26. Silex de Aïn-M'lila..... (Bou-Chiouta).

27. id. ..... id.

28.	Silex d'Aïn-M'lila.....	(Bou Chiouta).
29.	id.	id.
30.	id.	(Coudiat Zitoune).
31.	id.	id.
32.	id.	id.
33.	id.	id.
34.	id.	id.
35.	id.	(Djib Malou).
36.	id.	id.
37.	Nuclei	(Oulad-Zouaï).
38.	Silex divers.....	id.
39.	id.	(Oulad-Sellem).
40.	id.	(Oulad-Zouaï).
41.	id.	id.
42.	id.	(Oulad-Aziz).
43.	id.	(Oulad-Sellem).
44.	id.	(Oulad-Zouaï).
45.	id.	id.
46.	id.	(Col du Guerioune).
47.	id.	(Oulad-Aziz).
48.	id.	id.
49.	id.	id.
50.	id.	id.
51.	id.	(Oulad-Belaguel).
52.	id.	id.
53.	id.	id.
54.	id.	id.
55.	id.	(Oulad-Gassem).
56.	id.	(Ghar-Debâa).
57.	id.	(Oulad Zouaï).
58.	id.	id.
59.	id.	id.
60.	id.	id.
61.	id.	(Col du Guerioune).

Vitrine n° 9.

1, 2, 3, 4. Quatre vases des tumulus des environs de Tébessa.

5 et 9. Dessous de vases des tumulus de Tébessa.

7-8. Coquillages recueillis dans les tumulus de Tébessa.

6. Très petit vase à double perforation, tumulus de Tébessa.

10. Deux bracelets en cuivre à fermeture martelée et juxtaposée, perles, anneaux de cuivre et de fer, débris divers des tumulus de Tébessa.

11. Joli lot de soixante-douze silex variés, représentant l'industrie préhistorique des environs de Tébessa.

Toute cette série n°s 1 à 11, a été gracieusement offerte au musée par M. Latapie, gendarme, à Tébessa.

12. Un lot de vingt-sept silex recueillis par M. Mercier (Gustave) à Mechta-el-Arbi, près de Châteaudun-du-Rhumel, dans un tumulus ancien avec sépultures.

13. Lissoir en os du tumulus ci-dessus.

14. Fragment de mâchoire supérieure humaine avec dents fortement usées et ayant appartenu au même individu dont l'occipital est décrit ci-dessous.

15. Occipital avec crête très débordante du tumulus de Mechta-el-Arbi, signalé dans un travail de M. Mercier.

Vitrine n° 10.

(Fouilles de M. Debruge)
Tout le produit de cette vitrine a été recueilli au cours de la fouille de la grotte du mouflon à Constantine.

L'industrie a été assimilée par l'auteur à celle de l'aurignacien de France, sans tenir compte toutefois de l'industrie de la poterie recueillie dans un pêle-mêle qui a été expliqué au cours du travail présenté au Congrès de Lille, *(Association française pour l'avancement des Sciences).*

1. Restes humains recueillis dans un amas cendreux, non loin de la surface. Le morceau de crâne sous étiquette a été rongé par le porc-épic.

2. La faune très ancienne et fossilisée est représentée dans cette vitrine par des ossements divers et remarquables portant sur :

Grand bœuf.
Mouflon.
Bos divers.
Antilopes diverses.
Gazelle.
Zèbre.
Cerf.
Chacal.
Ours.
Porc-épic.
Thon.

Vitrine n° 11.

Fouille de M. Debruge dans la grotte des Ours, à Constantine
Epoques reconnues dans ces fouilles : Romaine, néolithique récente, paléolithique.

1. Polissoir en grès rougeâtre.
2. Broyeur, polissoir en grès grisâtre.
3. Polissoir en grès blanchâtre.
4. Polissoir en grès jaunâtre.
5. Polissoir en grès jaune.
6. Broyeur arrondi en quartzite.
7. Morceau de minerai de fer.
8. Morceau de polissoir en grès jaune.
9. Broyeur en quartzite.
10. Broyeur-polissoir en grès jaunâtre.

11. Polissoir circulaire en grès jaune.

12. Polissoir en quartzite ayant servi sur toutes ses faces.

13. Polissoir en quartzite.

14. Polissoir en grès quartzeux ayant servi sur toutes ses faces.

15. Tête de hache polie en calcaire.

16. Polissoir en quartzite ayant servi également de percuteur.

17. Tête de hache polie forme en boudin, en roche verdâtre ophitique.

18. Tête de hache polie forme en boudin, en roche noirâtre ophitique.

19. Hache polie forme marteau en roche ophitique.

20. Hache polie préparée pour l'emmanchement, le milieu incurvé, en ophite.

21. Petite hache polie tranchante d'un côté et forme marteau de l'autre, en ophite.

22. Fragment de polissoir en grès tendre.

23. Petit galet allongé ayant servi de broyeur à ses extrémités.

24. Petite hachette plate brisée et repolie ensuite, variété de schiste.

25. Petite hachette plate en schiste veiné.

26. Tête de hache en ophite ayant servi de polissoir.

27. Petite hachette forme coin en ophite.

28. Fragment de hache en ophite ayant servi de broyeur à ses extrémités

29. Broyeur, polissoir.

30. Tranchant de hache en ophite.

31. Tronçon de hache en ophite.

32. Grossière industrie paléolithique, quartzites et silex,

recueillie en contact avec la faune exposée dans la vitrine n° 10, une cinquantaine de spécimens.

33. Nombreux débris de vase de l'industrie néolithique de de la grotte. A remarquer quelques fragments d'un vase en terre rougeâtre vernissée, d'une facture curieuse, sur de nombreux débris, on remarque des paillettes mycacées en assez grande quantité.

34. Ossements d'une lourdeur excessive fossilisés, recueillis dans la couche inférieure, ont, d'après l'auteur, pu servir et seraient comme l'aurore de l'industrie de l'os.

35. Un lot très important de l'industrie de l'os, belle époque néolithique d'occupation de la grotte, soixante-quatorze sujets divers.

36. Trois dents de sanglier sciées et polies pour être utilisées.

37. Lot d'une cinquantaine de silex divers.

38. Un lot de vingt-huit silex divers, représentant tous les types les plus caractéristiques de cette période néolithique d'habitat. A remarquer au bas de la vitrine deux curieuses flèches dites berbères.

39. Plaquette de carapace de tortue perforée ayant servi d'amulette.

40. Fragment de côte large sciée par le milieu dans le sens longitudinal et sur lequel on relève des traces de burin en silex assez accusées.

41. Morceaux de phosphorite recueillis au cours des fouilles.

42. Six coquillages de mer ayant servi pour l'ornement.

43. Deux perles discoïdes en coquillage d'œuf d'autruche.

44. Un lot très important de débris de vases divers, la plupart avec curieux dessins au poinçon. Tous ces spécimens typiques ont été reproduits sur le *Bulletin* de la Société archéologique. A remarquer les trous pour la suspen-

sion, ainsi que de curieux bourlets pour la préhension, vingt-sept sujets.

45. Un important lot de silex.

46. Fragment de vase, très probablement grec.

47. Genre de tasse, époque romaine.

48. Objets divers de l'époque romaine, recueillis au cours des fouilles lampe, épingles, etc.

Vitrine n° 12.

Cette vitrine renferme un lot considérable d'ossements divers, représentant la faune recueillie au cours de la fouille de la grotte des Ours, à Constantine (Fouille de M. Debruge).

Les principaux animaux reconnus sont les suivants :

Ours des cavernes en grande quantité (plusieurs variétés), grand Bœuf, Bos elaphus saldensis, Bos opisthonomus, Zèbre, Hyène, Chacal, Antilopes bubales et autres variétés, Panthère (cette faune a été recueillie en contact avec une industrie très primitive, généralement des quartzites exposés dans la vitrine suivante, elle a été déterminée par M. Pallary).

Nous n'avons pas cru devoir nous arrêter sur chaque ossement, pour un catalogue cela nous entraînerait trop loin.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

Constantine

En faisant creuser une cave dans une maison qu'il a récemment acquise, rue Cahoreau, n° 17, M. Cotasson a mis à jour des ruines qui semblent offrir quelque intérêt. Au nord-ouest, un mur de soutènement adossé à la roche vive apparaît, à $1^{m}10$ du niveau actuel de l'immeuble. Ce mur se prolonge au nord-est sur une largeur de $3^{m}25$. A sa suite, au nord-est se trouve un escalier de huit marches, de $5^{m}20$ de large, donnant accès sur une esplanade mi-partie taillée dans le roc et mi-partie en pierre et située à $2^{m}50$ au-dessous du niveau actuel. Cette esplanade s'étend sur toute la largeur du mur et de l'escalier en question et sur une longueur encore indéterminée, le déblaiement étant inachevé. En exhaussement de $0^{m}10$ sur les deux côtés de cette esplanade et commençant en bordure, mais en retrait de l'escalier, court, sur toute la longueur dégagée jusqu'à présent, une plateforme dallée, large de $1^{m}20$, sur laquelle, à $1^{m}50$ de distance l'une de l'autre, reposent les bases de trois superbes colonnes. Ces

bases, qui ne mesurent pas moins de 1m10 de diamètre, conservaient encore des tronçons de colonnes en calcaire blanc tendre.

« Peut-être sommes-nous là, m'écrit notre confrère « M. le Chanoine Jaubert, qui a examiné et suivi « ces fouilles avec grande attention, en présence de « la Colonnade servant de façade à un temple dont « l'entrée se trouvait sur une petite place, à laquelle « on accédait de la ville haute par un escalier, tout « comme on accède aujourd'hui à la Cathédrale. « D'après les renseignements que nous fournissent « sur la topographie de l'ancienne Cirta, au IIIe siè- « cle, les inscriptions Ravoisier, Renier, Vars, « Poulle et Cherbonneau, l'arc de triomphe de Cœ- « cilius, dont il reste un vestige dans l'impasse Ca- « raman (derrière la maison où se font les fouilles « actuelles) devait être en bordure sur la belle voie, « ornée de statues, qui coupait la rue Cahoreau ac- « tuelle, allant du forum de la place du Palais à celui « de la place de Brèche, à peu près dans le sens de « la rue du Palais. Une façade latérale du monument « dont on trouve les traces aurait doncété en bor- « dure de cette grande voie, en avant de l'arc de « Cœcilius, tandis que sa façade principale aurait « donné sur une place située, en retrait de cette « voie, à côté de cet arc et se prolongeant derrière « lui. »

La suite des fouilles nous permettra, sans doute, de contrôler l'exactitude de cette hypothèse qui, pour le moment, paraît reposer sur des données assez sérieuses, et, dans tous les cas, semble rationnelle.

Les travaux que continue M. Cotasson, viennent de mettre à découvert une pierre de 1m32 de hau-

teur, large de 0m45, portant l'inscription suivante :

IVLIA C F
VRBANA
VA LXII
O·T·B·Q·S·
MATER F·

Hauteur des lettres : 0m006, 0m005 et 0m004 et demi.

***

Les *Arcades romaines* qui amenaient à Cirta les eaux de la source "Ras-El-Aïn-bou-Merzoug" à 35 kilomètres au sud de la ville, avaient été quelque peu maltraitées par le tremblement de terre de 1908; des fissures s'étaient manifestées, et il était devenu nécessaire de reprendre en sous-œuvre le pied de l'une des piles et de placer des tirants en fer pour maintenir l'écartement des arcs dont les joints s'ouvraient. Ces travaux ont été effectués par le service des Beaux-Arts.

***

A un kilomètre de Constantine, sur la route de la corniche, existait, sur la paroi d'une petite grotte située en dessous de l'hôpital civil, une inscription rupestre signalée à la *Société archéologique*, par M. Joseph Bosco, portant le mot OFICINA M suivi de plusieurs lettre illisibles. Cette pierre, détachée du rocher, a été portée au musée de la ville, par les soins de la *Société archéologique*, en même temps qu'une barre de fer scellée dans le rocher et faisant corps pour ainsi dire avec la pierre en question.

***

Au *Lycée de Constantine*, dans un espace avoi-

sinant la cour et où notre aimable et sympathique collègue, M. le Proviseur Busquet, faisait faire quelques travaux pour y créer un petit jardin, a été trouvé un trésor composé de pièces espagnoles en argent d'un poids brut de 27^{k}600 et d'un petit poignard. Ces pièces, des XVe et XVIe siècles, et de forme généralement ronde, ont été cisaillés sur leurs bords par les Beys de l'époque qui se procuraient des ressources au moyen des parties ainsi détachées de ces pièces.

Le terrain où la découverte a eu lieu appartient en propre à la commune qui l'avait acquis de particuliers pour l'agrandissement du lycée. L'Etat n'a donc élevé aucune prétention à la propriété de ce trésor, dont la destination doit être réglée par l'article 716 du Code civil. Il serait à désirer que la commune conservât ce trésor en entier pour le déposer au Musée de la ville; il suffirait, pour cela, qu'elle versât à l'ouvrier inventeur une indemnité représentant la part qui lui revient.

***

Sur le plateau du *Mansourah*, à droite de la route qui conduit à la caserne de la Remonte et en bordure de cette route, M. Raygot (Alexis), casernier du Génie en retraite, vient de découvrir, dans un terrain dont il s'est rendu récemment acquéreur, des ruines romaines paraissant avoir une certaine importance; les murs ont été construits avec d'énormes pierres de taille, et dans la direction nord-sud. Au centre de ces constructions, non encore entièrement fouillées, se trouve un petit bassin circulaire de 0^{m}70 de profondeur sur 0^{m}45 de diamètre, également construit avec des pierres spécialement taillées et as-

semblées à cet effet; au fond de ce bassin, qui est cimenté, existe une ouverture ronde à laquelle était adaptée un reste de tuyau de conduite en terre. Il est difficile, dans l'état actuel des fouilles, de préciser la destination de ce petit bassin circulaire, qui pouvait peut-être servir à recueillir de l'eau, mais il ne pouvait pas en contenir une bien grande quantité.

Tocqueville

M. l'Abbé Gauthier, curé de ce village, n'a pu déterminer encore exactement les dimensions et l'époque de la petite basilique, dont il nous a entretenus l'an dernier, près de la mechta d'Aïn-Zer'aba. Il nous communique les deux inscriptions suivantes, trouvées dans la même région.

1°

SATVR
NONVM
INISAN
CTO ET O
PI SANC
RODIO
LVCIVS
SACERDO
SARAM
DEDICAVT
SVIS SVMT
ANPCCLXIII
B·B·

Saturno numini sancto et Opi sanc (tæ) Rodio? Lucius sacerdos aram dedicavit suis sum(p)t(ibus) An(no) P(rovinciæ) CCLXIII B(onis) B(ene).

Le nom de la déesse Ops est assez rare sur les monuments épigraphiques.

2° Au même endroit une pierre frustre et grossiè-

rement gravée porte seulement : MESA. Probablement *Me(n)sa*.

3° Dans le même terrain :

D· M· S·
IVL· FELIX· FA
BER· IVLI· FEL
ICIS FILIVS
VIXSIT ANI
S· XXX· A· P· CCLVII
AC· VRB· VXO· EI· F·

Jul(ius) Felix Faber Juli(i) Felicis filius vixsit an(n)is XXX. A(nno) P(rovinciæ) CCLVII. Ac(ilia) Urb(ana) uxo(r) ei(us) f(ecit).

Deux grandes briques portant le chrisme ont également été trouvées près de la petite basilique où se trouvait, selon toute apparence, l'inscription mentionnant le *Locus Tituli Sancti Rogationi Marturis,* retrouvé à quelques mètres de cette modeste chapelle. Malheureusement, malgré les recommandations de l'abbé Gauthier, qui ne pouvait enlever ces briques et ce *titulus* au moment où on le découvrit, tous ces objets ont disparu et il est à craindre que les Arabes ne les aient brisés. Quand on est venu les chercher, il n'y avait plus ni pierre, ni briques.

Khenchela

A 7 kilomètres au sud-est de Khenchela, M. Durili, propriétaire d'une ferme importante, vient de mettre à jour des ruines qui offrent un certain intérêt. Nous ne pouvons que les signaler pour le moment. Grâce à l'obligeance du propriétaire, de M. Reygasse, administrateur-adjoint de la commune mixte de Khenchela et de M. l'abbé Montagnon, curé de la paroisse, notre confrère, M. le chanoine Jaubert a pu visiter

ces ruines et nous a fourni, à la dernière heure, les quelques renseignements suivants :

A 50 mètres à l'ouest de la ferme, se trouve une vaste salle rectangulaire de 20 mètres sur 15. En gros appareil à l'extérieur et revêtus à l'intérieur de cailloutés et de ciment sur une épaisseur d'un mètre, les murs de cette construction mesurent 1^{m}80. La porte de cette salle était cintrée; de chaque côté, à la naissance du cintre, de belles pierres sculptées en forme de caissons à rosaces supportaient le cintre lui-même, orné d'un chrisme, flanqué de l'A et de l'Ụ.

Il est difficile de déterminer encore la destination de cette salle dans laquelle on descendait par deux marches. A l'époque byzantine elle a dû être comblée de 30 ou 40 centimètres et servir d'écurie, car au milieu, on a retrouvé une série d'énormes dalles debout, hautes d'un mètre et supportant des auges en pierre; chaque dalle est percée en forme d'anneau à 0^{m}70 du sol environ.

Parmi les décombres, on a trouvé les débris d'une belle inscription qui peut dater du IIe siècle (car elle est de très bonne époque) et qui doit provenir d'un autre monument, parce que celui-ci ne me paraît pas être antérieur au IVe siècle. On y lit en helles lettres de 0^{m}10 environ :

TRIVMPI
NOSTRORV
A P / ETNO

Il s'agit évidemment d'une inscription en l'honneur d'un triomphe des Césars de l'époque. Il faut ajouter que dans le mur de la ferme on voit aussi un débris

d'inscription qui paraît de la même époque et porte : ET VICTORIIS.

A côté de cette salle se trouve, au nord, une petite salle dans laquelle est un puits profond de 12 mètres.

A 40 mètres ouest de cette ruine, le sol est jonché de bases de colonnes, corbeaux sculptés et pilastres; tout fait présumer que des fouilles permettront d'y découvrir une basilique de la fin du IVe ou peut-être du Ve siècle.

En effet, près du mur qu'il a rencontré, sans pouvoir encore dire à quelle partie de l'édifice il appartient, M. Durili a découvert, à 2 mètres de profondeur, une augue en pierre d'environ 0m70 carrée, fermée par une dalle scellée elle-même avec du plâtre. A l'intérieur de cette auge s'en trouvait une autre, longue de 0m60, large de 0m25 et profonde de 0m30. Cette auge ne contenait qu'un peu de terre, mais elle porte au sommet d'une de ses faces extrêmes :

MEMORIA IVLIANI MARTIRIS (en deux lignes)
et sur la troisième ligne : KAT +

qu'on peut lire : *Memoria Juliani Martiris K(alendis) A(ugus)t(i).*

Mais il est possible que cette inscription soit donatiste, à cause de l'absence du mot : *sancti*, avant *Juliani*, et on se demande si, dans le cas ou KAT ne représenterait pas une date, il ne faudrait pas lire : *Memoria Juliani martyris KAT(holicorum).* Peut-être encore pourrait-on lire : *K(alendis) A(ugusti) T(itulati)*, enfermé dans ce *Titulus* aux Kalandes d'août.

De plus compétents en décideront.

M. Gsell va semble-t-il, recueillir cet objet au musée de Mustapha. Nous aurons donc l'avis de ce savant.

En attendant, M. Durili a promis de faciliter les fouilles que M. Reygasse va entreprendre, au nom de la *Société archéologique de Constantine.*

M. l'abbé Montagnon, étant sur place, sera heureux de prêter son concours à M. Reygasse et ce dernier nous fait espérer, pour le prochain volume, un compte rendu détaillé des découvertes qu'il lui aura été donné de faire dans les ruines de cette ferme, lesquels sont à moins de deux kilomètres au nord-est des catacombes signalées par M. Vars, en 1898, et situées à un peu plus de 8 kilomètres, au nord-est du Djaffa, à 500 mètres environ du chemin de Khenchela à Babar, et non à Babord, comme M. Vars l'avait indiqué.

Mila

M. Daniel, maire de Mila, a mis à jour des restes de thermes; dans une salle rectangulaire, dont un des côtés est percé d'une porte précédée, à droite et à gauche, d'une retraite en quart de cercle et conduisant à un large couloir au fond bétonné, on a trouvé une dalle de pierre décorée de cinq compartiments; celui du milieu contient l'inscription suivante :

C M
MEMORI
A — A

Deux trous, pour attacher les chevaux à l'époque byzantine, ont été pratiqués, comme d'habitude, près de l'arête de la dalle.

Kalaa des Beni-Hammad

La tour de Minar, qui menaçait ruine, vient d'être consolidée; des tirants en fer ont été disposés pour

empêcher la dislocation de ce qui reste de ce monument; en outre, le minaret a été également consolidé.

Guelma

M. Joly, délégué financier et architecte du Gouvernement général, continue la restauration méthodique et minutieuse du théâtre de Guelma. Malheureusement, le manque de crédits ne lui a pas permis de donner, cette année, un grand développement à son œuvre.

Il a bien voulu nous communiquer d'abord deux stèles à Saturne, trouvées à Aïn-Nechma, et, un peu plus tard, deux belles mosaïques découvertes au cours des fouilles faites dans l'intérieur de la caserne de Guelma; ces mosaïques, qui sont formées de dessins géométriques, portent chacune deux inscriptions, dont l'une, presque entièrement conservée, est ci-après reproduite :

////IVTVSCON
SERVAETIN
PANTESEORVM
OBDESIDERI
VMANIMISV
ITESLLAVERVNT

Djemila

Les fouilles de Djemila sont poussées avec vigueur sous l'impulsion de M. de Crésolles, ancien administrateur de commune mixte. Les ruines mises à jour paraissent être celles d'une partie d'une grande et luxueuse habitation où ont été découvertes notamment deux fort belles mosaïques, bien conservées, dont l'une entourée d'une bordure de 1m 10 de largeur, représente des figures humaines et animales.

Au cours des fouilles, a été découvert un texte gravé sur une base honorifique dédiée par la République de Cuicul, dévouée à la divinité et à la majesté de l'Empereur Valérien.

IMP · CAES
P · LICINIO
VALERIANO
INVICTO PIO
FELICI AVG
PONTIF · MAX ·
GERMAN · MAX ·
TRIB · POT · ////
P · P · COS III I PROC · S ·
PATRI DN GAL
LIENI AVGVSTI
RESP · CVICVLIT · DEVOT
NVMINI MAIESTATI Q EIVS

Les deuxième, troisième, dixième et onzième lignes ont été martelées.

Des pourparlers sont actuellement engagés avec les indigènes, propriétaires de terrains avoisinant les fouilles, pour obtenir la cession au profit de l'Etat des terrains en question contre d'autres terrains domaniaux qui leur seraient attribués en dehors des ruines.

Lambèse

Les déblais du camp de la IIIe Légion ont été repris, mais les résultats n'ont pas été satisfaisants. Parmi les objets trouvés, on signale une statuette ailée en bronze de 7 centimètres de hauteur et de 6 centimètres de largeur, des monnaies de bronze, deux bagues du même métal, une lampe, un anneau et une jolie intaille en pierre rouge transparente, re-

présentant un guerrier casqué, debout, un manteau sur ses épaules laissant le torse nu; la main gauche s'appuie sur un bouclier, le bras droit coudé tient une lance.

Sétif

On consolide en ce moment les voûtes du château d'eau romain découvert à Sétif; il serait question de l'utiliser pour les besoins de la ville, en laissant à ces ruines l'intégralité de leur caractère.

Timgad

Au courant de l'année 1909, les fouilles de Timgad ont porté sur l'achèvement de la découverte du monastère de l'ouest, de la pose de gradins au théâtre et sur l'entretien des ruines. En outre, on a découvert des maisons, des thermes près du monastère de l'ouest, d'un monastère au nord, des conduites d'eau et plusieurs inscriptions dont voici les deux plus importantes :

IMP · CAESA//// MAXIMO MEDICO
AVG · PO////// ANTONINI FILIO
DIVI//////// DIVITRAIANI PAR
THICI//////// CVMSTATVIS ET/////
CMOD//// AVGVSTI PR · PATRONVS
AE · D////IONVM PECVNIA PVBLICA

////// ANTONINO ARMENIACO
////// POTEST XXV IMP · V COS III ////
////// MAXIMV FRATRI DIVI HADRIANI
////////// NERVAE A ////////////
//////////// LEGATVS //////////

Les autres inscriptions sont ou incomplètes ou presque toutes funéraires.

Beaucoup de fragments divers en pierre et en marbre, d'objets en terre cuite, en bronze, en plomb, en os, en verre ont été également découverts et déposés au Musée. Parmi ces objets, on remarque une très jolie intaille en cornaline, représentant une tête de Cérès, avec profil regardant à droite.

Longueur 15 centimètres, largeur 12 millimètres, épaisseur 9 millimètres.

*
* *

Recherches préhistoriques

Notre dévoué trésorier, M. Debruge, qui avait bien voulu se charger d'aller étudier sur place, dans la région de Tébessa, diverses stations préhistoriques signalées par M. Latapie, gendarme à Tébessa, dont les indications à cet égard nous ont été si précieuses, nous écrit ce qui suit :

Monsieur le Président,

Je rentre de la région de Tébessa, où j'avais mission de notre Société, d'aller étudier sur place les diverses époques d'habitat aux périodes préhistoriques, et je suis heureux de vous mettre au courant des résultats que j'ai eu la satisfaction d'obtenir. Je dois, en premier lieu, remercier MM. le Maire, l'Administrateur et le Commandant d'armes, pour leur précieux concours et le bienveillant accueil qu'ils m'ont réservé, et je vous signalerai aussi, d'une façon toute spéciale, le collaborateur dévoué que j'ai rencontré en M. Latapie, gendarme, lequel avait bien voulu attirer notre attention sur divers points de la région qu'il habite.

Dans mon compte rendu pour le *Bulletin*, j'aurai à m'étendre longuement sur tout ce que j'ai vu et fait, aujourd'hui je me bornerai à vous résumer succinctement mes travaux, afin que vous puissiez en rendre compte à la *Société archéologique* à notre prochaine réunion.

J'ai voulu d'abord étudier ce que pouvaient être les stations désignées sous le nom d'escargotières par divers auteurs, car il m'avait paru qu'on glissait un peu à tort sur ces emplacements d'habitat et qu'on leur attribuait une époque d'occupation relativement récente; or, j'ai la ferme conviction qu'elles sont du plus puissant intérêt et d'une époque très reculée.

Par escargotière, j'entends un amas considérable de cendres noires et de coquilles terrestres, sur une surface variable de 5 à 20 mètres dans tous les sens et sur une profondeur moyenne de $1^{m}50$, dans lequel on recueille une superbe industrie de silex taillés, de rares os polis, des debris de coquilles d'œuf d'autruche et divers objets pouvant nettement caractériser l'époque d'habitat.

Nulle trace de pierre polie, pas plus que de poterie. Les ossements d'animaux fortement fossilisés, très rares, ne s'y rencontrent guère que dans la proportion de 1 pour 4,000 à 5,000 escargots, ce qui nous amène à dire que les habitants de ces stations se nourrissaient pour ainsi dire spécialement de mollusques terrestres; aussi la comparaison est-elle grande avec les amas de coquilles marines laissées par les ichtyophages des côtes du Danemark et du Portugal.

J'aurai du reste à revenir sur cette intéressante question et sur des constatations faites antérieurement au cours d'autres fouilles.

Je me suis rendu à El-Oubira, à 22 kilomètres sud-ouest de Tébessa, pour y fouiller une station de flèches, soi-disant berbères, et là aussi, marchant de surprise en surprise, j'ai recueilli un outillage absolument inédit et j'aurai besoin des conseils de savants plus autorisés que moi avant de pouvoir émettre une opinion.

Trois dolmens, un tumulus, une escargotière avec ossements humains ont reçu aussi ma visite et, enfin, pour terminer, j'ai poussé jusqu'à El-Malabiod, à près de 45 kilomètres, pour constater la présence d'une industrie franchement chelléenne. Là, on recueille sur plusieurs kilomètres, le long de la rivière, le véritable coup de poing des fameux gisements de Franco.

Il y aurait là une fouille du plus puissant intérêt à pratiquer pour trouver les matériaux en place, et, hélas! j'ai dû tout abandonner, à faute de temps et surtout de fonds.

Mon ouvrier est demeuré à Tébessa pour terminer ma tâche, jusqu'à épuisement des fonds alloués, nul doute que de nouvelles découvertes ne viennent encore s'ajouter à celles que je vous signale. Cet ouvrier s'y entend presque aussi bien que moi, c'est lui que j'ai occupé pendant cinq ans à Bougie et c'est lui qui a fouillé la grotte des Ours et la grotte du mouflon, à Constantine en 1908.

Tels sont, mon cher Président, courtement résumées, mes impressions sur ma mission.

Toujours dévoué à notre vieille et belle société, je vous prie de croire à mon attachement à la rendre prospère.

*
* *

En terminant, nous tenons à adresser les plus vifs remerciements de la *Société archéologique* à notre Président d'honneur, M. Phelut, l'honorable et distingué préfet de Constantine, qui a bien voulu autoriser MM. les Administrateurs des communes mixtes du Département à nous allouer une petite subvention pour remplacer celle que le Conseil Général s'est vu dans la nécessité de nous supprimer.

Nos remerciements bien sincères doivent aller également à notre cher collègue et ami, M. le Secrétaire Général Arripe, qui, avec son amabilité ordinaire, nous a prêté son bienveillant et utile concours dans cette circonstance.

Enfin, nous remercions tout particulièrement ceux de MM. les Administrateurs du Département qui ont bien voulu répondre à la demande de notre *Société*. Les charges des communes sont lourdes et les budgets communaux parfois assez maigres; la

Société n'en a été que plus sensible aux envois qui lui ont été adressés. Pour si modestes que soient les subventions, elle n'en remercie pas moins avec effusion MM. les Administrateurs qui veulent bien les lui faire obtenir et les lui continuer.

Le *Bulletin* qu'elle publie annuellement leur a été envoyé l'an passé et leur sera régulièrement adressé à l'avenir; au cas où il ne leur parviendrait pas, ils devront le réclamer au Présient de la Société.

J. MAGUELONNE,

Président de la *Société archéologique.*

NÉCROLOGIE

Au moment de faire paraître le présent volume, nous apprenons avec peine la mort de M. Charles Desjardins, directeur des Contributions diverses en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur, décédé à Constantine, le 13 février 1910, dans sa 73e année.

Notre regretté collègue avait rempli pendant plusieurs années les fonctions de trésorier de la *Société* et il était très assidu à nos réunions.

Au cimetière, M. Maguelonne, président de la *Société*, lui a adressé, en ces termes, un dernier adieu :

Discours de M. Maguelonne

Messieurs,

Au nom de la *Société archéologique de Constantine*, je viens dire un dernier adieu à notre regretté collègue et ami M. Desjardins.

M. l'Inspecteur des Contributions diverses vous a dit en termes émus, au nom de l'Administration dont il est le représentant autorisé, ce que fut M. Desjardins comme homme privé et comme fonctionnaire. Mais les fonctions dont il était investi ne suffisaient pas à occuper la grande activité de celui que nous pleurons aujourd'hui.

Pour reposer son esprit des lourds labeurs que lui imposaient les devoirs de sa charge, il aimait, aux rares moments de loisir que lui laissait son important service, à se tenir au courant des découvertes de la science et plus particulièrement à étudier les choses de l'antiquité.

Aussi, à peine arrivé à Constantine en qualité de Directeur des Contributions diverses, exprima-t-il le

désir de prendre part aux travaux de notre Compagnie qui fut heureuse de lui donner une place parmi ses membres.

Il assistait régulièrement à nos séances, et il y apportait ce jugement droit et sûr, cet esprit délié qui faisait le charme de ses conservations.

En 1904, il voulut bien accepter les fonctions de Trésorier de notre Société, et il les remplit avec un zèle et un dévouement absolument dignes d'éloges. Il dut les résilier en 1908, parce qu'il se sentait fatigué et que sa vue, faiblissant, ne lui permettait plus de lire et surtout d'écrire facilement. A partir de ce moment, nous eûmes le regret de ne plus le voir aussi assidu à nos réunions. Nous étions cependant loin de nous douter qu'il fut si gravement atteint et rien ne pouvait nous laisser supposer que sa fin fut si proche. Aussi, c'est avec une profonde douleur que nous avons appris la nouvelle de sa mort.

Au moment de nous séparer de votre dépouille mortelle, je tiens à vous apporter, mon cher collègue et ami, le témoignage de notre vive affection ; votre souvenir restera vivant parmi nous et ce souvenir sera celui d'un homme de bien, d'un homme d'honneur.

Notre pensée se porte également vers votre chère famille, vers votre épouse éplorée, vers vos enfants et vos petits-enfants en larmes, et à tous j'adresse l'expression de notre douloureuse sympathie; puissent nos sentiments attristés être pour eux un léger adoucissement à leur légitime affliction.

Nous nous découvrons très respectueusement devant la dépouille mortelle de celui qui fut un homme de bien, un excellent père de famille et un fonctionnaire intègre, et nous assurons de nouveau sa famille de la grande part que nous prenons à sa douleur.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Présidents honoraires. — Composition du Bureau pour 1909 et Commission des manuscrits III

Membres honoraires. IV

Membres titulaires. V

Membres correspondants. VIII

Sociétés correspondantes. XI

Sociétés étrangères XV

Une inscription de Mdaourouch. — M. Jean Martin 1

Les Haciendas romaines. — M. L. Jacquot. . 9

Arabes et Auvergnats. — Lieutenant Maitrot. 23

La source d'Aïn-el-Ksar. — M. U. Hinglais . 91

Le Crucifix de Clairfontaine. — M. U. Hinglais. 93

La Kalâa des Beni-Hammad (Maâdid). — M. A. Robert 97

Ruines et vestiges anciens relevés dans la province de Constantine. — MM. L. Joleaud et A. Joly 101

Etude ethnographique sur la population indigène de la commune mixte d'Aïn-M'lila. — M. A. Robert 161

Tête de faune en bronze. — M. A. Robert . . 177

Pierre tumulaire trouvée entre Navarin et Bellâa — M. A. Robert 179

Notes sur les ruines du Municipium Ælium Choba. — Cne Ed. Pousset 181

Pages.

Travaux antiques d'irrigation et de culture dans la région du Djebel-Ouk. — Dr Carton . . 193

Stations préhistoriques des environs de Tebessa. 225

Monographie géographique et historique de la tribu du Hodna oriental. — M. J. Maguelonne 233

Quelques inscriptions de l'année 1909. — M. A. Vel 255

Catalogue des objets préhistoriques renfermés dans les vitrines du Musée de Constantine. — M. A. Debruge 267

Chronique. — M. J. Maguelonne. 289

Nécrologie (M. Desjardins). 305

92
S6
v.43
1909

STORAGE

UNIVERSITY OF FLORIDA
3 1262 07673 914 2

EXTRAIT DES STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE

ARTICLE PREMIER. — La Société archéologique du département de Constantine a été fondée en 1852 dans le but de recueillir, de conserver et de décrire les monuments antiques du département ; elle a aussi pour but de favoriser l'étude de l'histoire, de la géographie et de l'archéologie algérienne ; elle peut accueillir également des communications intéressant l'Afrique septentrionale.

ART. 3. — Le nombre des membres titulaires est illimité. On en fait partie après en avoir fait la demande par écrit, avoir été présenté par deux membres et admis au scrutin secret et à la majorité des voix dans la séance qui suit celle de la présentation.

ART. 22. — Les membres correspondants, sur leur demande écrite et sur leur présentation par deux membres titulaires, sont admis à la pluralité des voix dans la séance qui suit celle de leur présentation. La Société peut aussi conférer d'office ce titre à des personnes qui lui adressent des travaux pour son *Recueil* ou des communications utiles.

ART. 29. — La Société laisse aux auteurs la responsabilité des faits et déductions historiques, archéologiques, scientifiques ou autres, exposés dans les mémoires imprimés dans son *Recueil*.

ART. 32. — Les membres titulaires de la Société sont astreints à une cotisation annuelle de douze francs, les membres correspondants à une cotisation annuelle de cinq francs, payable intégralement dans le courant du mois de janvier.

Le prix du diplôme est fixé à cinq francs pour les membres titulaires ou correspondants.